

J^H GASTARD

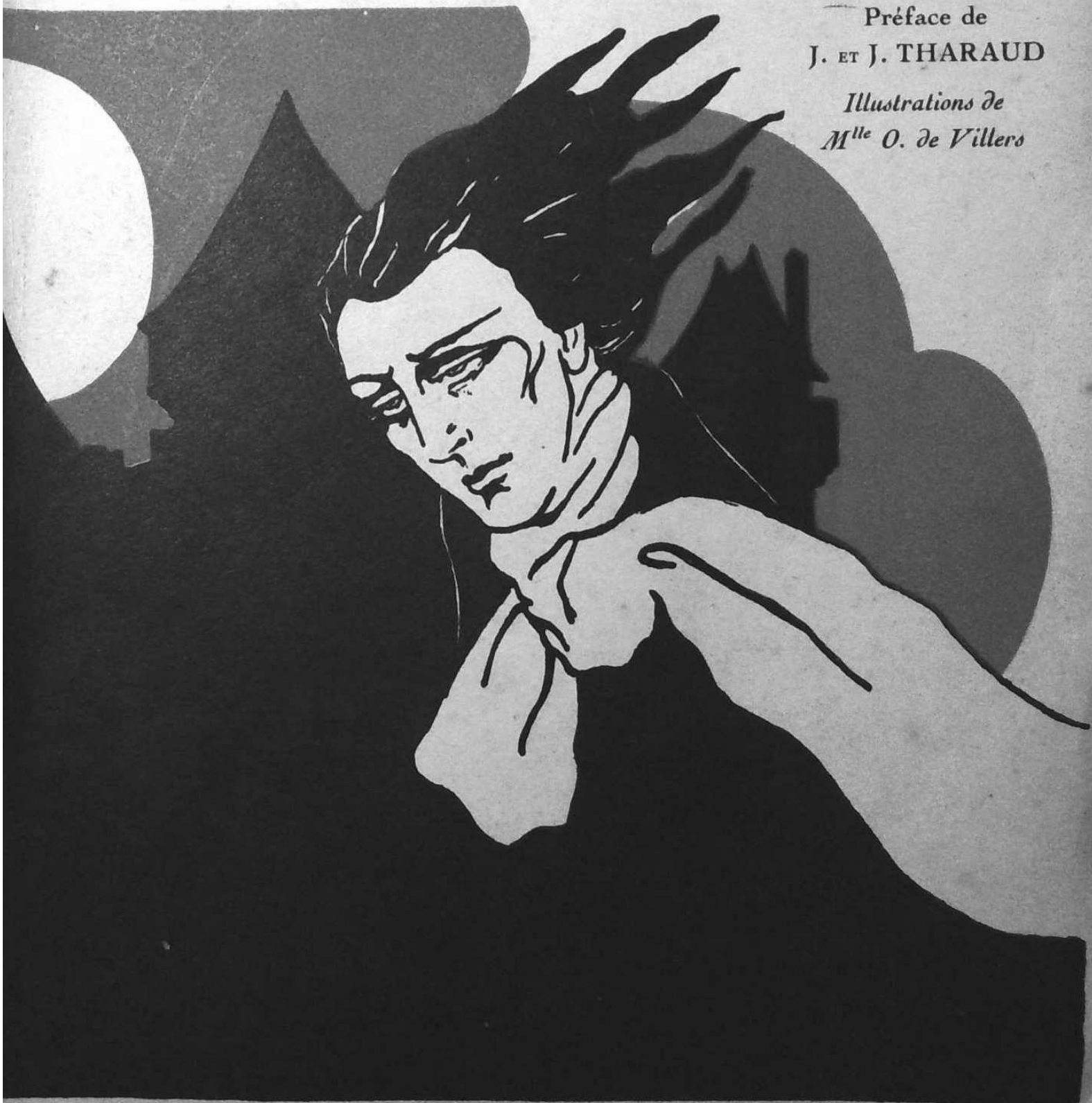
Docteur de l'Université

CHATEAUBRIAND

La Jeunesse de René en Bretagne

Préface de
J. ET J. THARAUD

*Illustrations de
M^{lle} O. de Villers*



CHATEAUBRIAND

La Jeunesse de René en Bretagne



J^H GASTARD
Docteur de l'Université

CHATEAUBRIAND

La Jeunesse de René
en Bretagne

*Un essai d'explication
de "l'inexplicable cœur".*

Illustrations de M^{me} O. DE VILLERS

Préface de J. et J. THARAUD



LIBRAIRIE LARCHER
2, PLACE DU PALAIS, RENNES

1933

DU MÊME AUTEUR :

La Pharmacie pratique en clientèle, un fort volume de 650 pages (14×22). Le François, éditeur, 91, boulevard Saint-Germain, Paris (2^e édition). 30 francs.

La préparation des sirops pharmaceutiques au moyen des extraits fluides pour sirops, un volume de 120 pages, couronné par la Société de Pharmacie de Paris (Prix Vigier 1925).

COMBOURG : *Le Passé, la Ville et le Château. Chateaubriand à Combours*, un volume 100 pages, 6 fr. 50. Edition de luxe (épuisée).

“ Oh ! que je les aime bien mieux plus proches de leur origine, presque infréquentés, quand leur cours est si mystérieux, si voilé encore que deux vieux saules penchés sur chaque rive peuvent se toucher du front et leur servir de berceau ”.

SAINTE-BEUVE (*Mes Poisons*).



PRÉFACE

Un de mes souvenirs d'École Normale qui m'est resté le plus présent à l'esprit, ce sont les charmantes leçons que nous faisait Joseph Bédier sur le voyage de Chateaubriand en Amérique. C'était plaisir de voir avec quelle ingéniosité Bédier avait su dépister toutes les relations des voyageurs dont Chateaubriand s'était servi; et plus intéressant encore de confronter les textes et de saisir sur le vif comment un grand écrivain sait animer, ressusciter le texte le plus incolore.

Notre maître connaissait trop bien les conditions du travail artistique pour être scandalisé un instant de ces

emprunts, de ces pillages. Mais nous, ses jeunes auditeurs, nous ne laissons pas de l'être un peu, car dans notre juvénile inexpérience nous confondions volontiers la découverte et l'originalité avec l'œuvre d'art elle-même. De là à considérer que le Voyage en Amérique n'était qu'une fable de bout en bout, la distance n'était pas très grande, et nous la franchissions aisément. Bédier, lui, ne nous suivait point dans cette audace trop facile, et il avait raison. Depuis une vingtaine d'années, les travaux sur Chateaubriand tendent de plus en plus à prouver qu'il est le plus souvent véridique, et que les documents qu'il a utilisés, n'ont fait que préciser des impressions reçues, lui fournir un vocabulaire pour désigner une foule de choses dont il ignorait les noms, et venir en aide à sa mémoire. Quel voyageur n'en use pas ainsi avec ceux qui l'ont précédé?

Jules Lemaître, Anatole France et bien d'autres après eux, n'ont voulu voir dans Chateaubriand qu'un auteur complaisamment occupé à romantiser la vérité. Je ne partage point cet avis. Dans ce pays de Saint-Malo, de Plancoët, de Dol, de Combourg, de Dinan, où s'est écoulée son enfance, et où je passe les étés, je suis frappé de voir, non seulement avec quelle justesse il a rendu l'atmosphère de ces lieux, mais combien il est facile de vérifier sur place, ou d'après des souvenirs de famille, l'exactitude de ce qu'il dit touchant les gens et les usages, et comment, dans ses Mémoires, tout est mis dans sa lumière véritable, sans trompe-l'œil ni arrangement. Ce n'est pas l'auteur de ce livre, si plein d'érudition

et de sentiment aussi, La Jeunesse de René en Bretagne, qui me contredira sur ce point.

* * *

Il est des plus intéressants, ce volume de M. Gastard, pour tous les renseignements qu'il nous donne sur les ancêtres de René. Ces renseignements corroborent tout ce que Chateaubriand nous raconte de l'antiquité de sa race. Très authentiquement il remonte à un chef de ces bandes celtiques, de ces plous, comme on les nommait, qui au VIII^e et au IX^e siècle, partis de Galles ou de Cornouailles, vinrent s'établir en Bretagne. Ils y firent souche de grands seigneurs. L'un d'eux prit part à la première Croisade; un autre était à Mansourah, aux côtés de Saint-Louis; et l'on rencontre parmi eux, au cours du temps, des diplomates, des dignitaires de l'Église et de bons chefs de guerre.

Cependant cette vieille gloire et cette forte race faillirent sombrer et disparaître dans un sinistre fait-divers. Vers le milieu du XVI^e siècle, deux frères Chateaubriand, Christophe et Briand, assassinèrent en plein jour un certain Guitté de Vaucouleurs, dont l'un d'eux, Briand, avait la femme pour maîtresse « illicitam, ut fama est, amicitiam cum uxore contrahebat » dit le procès. Six mois plus tard, le meurtrier épousait la veuve de Guitté, Jacqueline de Boysrioult. Il en eut deux enfants. Et c'est de l'un de ces enfants que descend l'auteur des Mémoires.

Pas de procès après le meurtre, la veuve — comme il se conçoit — s'étant gardée de porter plainte. Mais sans doute la naissance des enfants causait-elle préjudice aux enfants du premier lit, car on voit tout à coup la famille Guitté s'émouvoir et commencer contre les Chateaubriand une action judiciaire qui aboutit à envoyer les deux frères sur le billot. Jacquemine de Boysrioult faillit, elle aussi, y passer. Elle ne dut son salut qu'à une intervention bizarre. Le Parlement de Rennes l'avait condamnée comme complice, mais dès le début du procès, elle s'était enfuie à Rouen, où elle s'était mise sous la protection de la Fierie de saint Roman. Ce saint Roman, représenté en l'occasion par le Chapitre de Rouen, avait le privilège d'obtenir chaque année la grâce d'un criminel. Les Chanoines firent valoir ce droit en faveur de Jacquemine. Mais le Parlement de Rouen essaya de la soustraire à la bienveillance ecclésiastique. Il ne fallut pas moins que l'intervention d'Henri III pour faire respecter les droits de saint Roman et du Chapitre, et conserver la vie à l'aïeule de René.

Chateaubriand connaissait cette histoire-là. Il ne l'a pas contée tout au long, mais il y fait allusion dans les notes généalogiques qu'il a mises à la fin des Mémoires d'Outre-Tombe, et où il cite quatre pages extraites de l'Histoire des privilèges de la Fierie de saint Roman, que venait de faire paraître M. Floquet, archiviste de la Seine-Inférieure. Ces pages relataient « qu'une dame Jacquemine de Boysrioult, dame noble du pays de Bretagne, condamnée à mort

par contumace pour avoir convié à l'assassinat de son mari, le sieur Guitté de Vaucouleurs, tué par deux frères Chateaubriand, avait sollicité et obtenu le privilège de saint Roman. » A quoi Chateaubriand ajoutait ces simples lignes : « On voit que mon frère n'est pas le premier Chateaubriand qui ait porté sa tête sur l'échafaud. »

Cependant, jusqu'ici, on ignorait tout-à-fait (et Chateaubriand comme tout le monde) le lieu et la date de l'assassinat, la date du mariage de Jacquemine et de Briand de Chateaubriand, ainsi que les dates de naissance des enfants — toutes choses bien nécessaires pourtant à connaître, puisqu'on pouvait se demander, comme l'a fait M. Henry Bérenger dans un livre récent, si les enfants, au moins l'un d'eux, n'était pas le fils de Guitté. Auquel cas, il se pouvait faire que René de Chateaubriand fut, non pas un Chateaubriand mais un Guitté de Vaucouleurs ! C'est ce problème que vient d'éclaircir M. Gastard, avec le concours d'autres érudits rennais, au premier rang desquels M. Collas, professeur de littérature à la Faculté, et grand Chateaubriandiste devant Dieu.

Jusque-là les chercheurs s'étaient vainement efforcés de découvrir au Parlement de Rennes les minutes de ce procès criminel. Mais nombreux sont les trous dans les archives du XVI^e siècle, et on n'avait rien trouvé. Les seuls documents sur cette affaire étaient fournis par le procès de Jacquemine à Rouen, qui ne donnait aucune précision. Personne n'avait

encore songé que ce drame avait dû avoir des répercussions « au civil », et que peut-être les archives de Rennes, qui n'avaient rien gardé du procès criminel, conservaient la trace des procès (succession, tutelle, etc...) qui n'avaient pas dû manquer d'avoir lieu entre les deux familles. En effet, M. du Guerny, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, communiqua un jour à la dite Société, un papier de ses propres archives, assez banal en soi, mais qui établissait que des procès civils s'étaient bien engagés entre les représentants de la famille de l'assassiné, protecteurs des enfants du premier lit, et Jacquemine de Boysrioult, sa veuve, remariée avec celui qu'on désignait communément pour l'assassin de son premier mari. Sous les conseils de M. de La Rogerie, archiviste départemental, et avec l'aide de M. Jouin, chef de service aux archives du Parlement de Rennes, M. Gastard a retrouvé de nombreux arrêtés qui s'échelonnent de 1567 à 1574. La plupart n'ont qu'un intérêt médiocre : On nomme un curateur, on autorise une main-levée, etc., etc... Mais l'un d'eux, un arrêt sur plaidé, daté de 1565, nous donne le résumé de la plaidoierie de l'avocat des Guitté. Et cette plaidoierie, où le latin et le français se mêlent de la façon la plus baroque, précise toutes les circonstances et la date du drame. Elle le localise dans le temps : 1564; dans l'espace, à Broons, et dans les responsabilités qui semblent partagées. Le plus intéressant pour nous, c'est la localisation dans le temps. Car, comme d'un autre côté, on connaît les dates de la naissance des enfants

de Briand et de Jacquemine (1569 et 1570), aucun doute n'est plus permis, et la filiation de René se trouve désormais parfaitement établie. Son aïeul est bien un meurtrier, mais c'était un Chateaubriand.

On voit par cet exemple l'intérêt du livre de M. Gastard. Il nous apporte aussi sur le père de René et les conditions dans lesquelles il acheta Combourg, une foule de détails étonnants, qui font revivre sous nos yeux toute une vieille société malouine d'armateurs et de négriers... Ah! comme des livres pareils, pleins de vérité et de vie, sont donc « plaisants » à lire, pour employer une expression du pays de Combourg.

Jérôme et Jean THARAUD.





“Bretagne, ma patrie”!

O Bretagne, ô le plus beau pays.
Bois au milieu, mer alentour.

BRIZEUX.

LE pays de Chateaubriand, sa « patrie » (1), c'est la Bretagne, et plus spécialement ce coin de pays Gallot qui du Couesnon au Frémur, face à la baie de Saint-Malo, étend son plateau coupé par la Rance au milieu d'un cirque de collines mollement ondulées.

Au Nord, la mer : une mer ardente, mobile, possédant les plus fortes marées du globe, tantôt calme, sans rides et tantôt poussant des vagues énormes à l'assaut du continent. Il y a peu de régions où la mer se marie aussi intimement avec la terre; elle presse les rivages, les érode, les cisèle, et par les larges cassures des rivières va porter son flux jusqu'à l'intérieur du pays.

(1) M. O. T., v. p. 64.

A l'Ouest, la muraille de Fréhel, bastion formidable, dresse ses rocs roses et beiges au milieu des flots; puis vient une suite de criques, de pointes, de plages de sable fin, d'estuaires capables à marée haute d'abriter des flottés entières et qui à marée basse ne laissent plus voir qu'un ruisseau coulant à travers des sables gris; puis d'autres bastions, la Garde Guérin, le Décollé, le vaste estuaire de la Rance, la Varde, le Grouin; côte toute hérissée d'écueils que la mer couvre et découvre, d'îles qui ne sont que des îlots, champ de bataille millénaire jonché des débris de la lutte quotidienne de l'eau et de la terre. Et brusquement tout change. Après le Grouin c'est la baie du Mont-Saint-Michel avec ses vastes étendues de sable, ses polders, ses digues, ses moulins à vent, paysage presque hollandais s'il n'y avait les deux blocs erratiques du Mont-Dol et de l'Abbaye médiévale. La mer est calme, presque un lac, et seul, dans le lointain, le changement de coloration des flots indique le large. Les vents du Nord — le Noroît — y soufflent souvent en tempête, excitant les marées, les faisant bousculer les digues et reprendre dans une nuit de bataille les lentes avancées des terriens.

Souffle, souffle, grand vent amer
O roi des vents, ô vent de mer (1).

(1) A. LE BRAZ. *La Chanson de la Bretagne.*

A l'Est, le Couesnon par son cours un peu fantaisiste, sépare le pays Gallot de la Normandie. « Sur le pont fortifié de Pontorson se trouvait jadis une pierre carrée; l'une de ses faces portait les armes de Bretagne, l'autre celle du Nord les armes de la France. En se mettant à califourchon sur la pierre, les malins disaient qu'ils étaient à moitié bretons et à moitié normands, ou encore qu'ils avaient le cœur en Bretagne et le foie en Normandie » (1). Entre Pleine-Fougères et Antrain le sol se relève, et continue par une longue chaîne de collines qui, partant de 105 mètres d'altitude à Trans et Romazy, se prolongent par Dingé, Hédé, Montmuran, ont leur point culminant à Bécherel (196 mètres) et vont rejoindre entre Rance et Garun vers Collinée et Moncontour les premières pentes des Monts du Méné. Cette ligne de hauteurs forme faite séparatif et ligne de partage des eaux; au nord les rivières vont se jeter dans la Manche, au sud elles descendent vers l'Océan. A l'ouest le Frémur de la Frênaye limite ce bassin et va se jeter au pied du cap Fréhel.

A l'intérieur de ce cirque s'étend un plateau ou plus exactement une plate-forme à peine sillonnée de quelques rides, bossuée de bombements de peu d'élévation. C'est la plaine de Combourg qui s'étend jusqu'à Broons; elle se plisse entre Cuguen et Saint-Pierre-de-Plesguen et

(1) DUPONT, *Du Couesnon à la Rance.*

va s'abaisser brusquement en un vaste demi-cercle autour des marais de Dol.

Au centre de cette plate-forme, la Rance fait une grande cassure. Des hauteurs de Collinée de petits ruisseaux descendent en patte d'oie et se réunissent au pied du massif de Mérillac. Le cours d'eau formé descend à toute allure sur un lit de cailloux, à travers des prairies pauvres, pleines de joncs, d'anémones et de cardamines, sous des haies d'aulnes, de saules, d'oseraies. En route, il reçoit des riviérettes, prend figure de petite rivière paresseuse, et se heurtant entre Guitté et Guenroc aux pentes du massif de Bécherel, s'infléchit vers le nord. Il se fraie alors un passage à travers une vallée encaissée, reçoit la Linon qui vient de Combourg et gagne Dinan au milieu d'une double rangée de hauteurs escarpées. Presque aussitôt après Dinan, l'horizon s'élargit. Au Châtellier ce sont les épousailles avec la mer. L'estuaire commence : le lit de la rivière s'élargit dans la plaine de Mordreuc, s'étrangle à Port-Saint-Jean, s'étend avec nonchalance dans les anses de Saint-Suliac, du Minihic, de la Richardais, de Saint-Servan et la rivière, large de trois kilomètres, se jette triomphalement dans la mer, entre Saint-Malo et Dinard. Les plus grands steamers peuvent alors y mouiller, même à marée basse.

L'impression caractéristique qui frappe le voyageur à son entrée dans le pays Gallot, c'est l'absence de grands horizons. La vue est presque partout masquée. Les

rideaux d'arbres sur les talus, les plissements du sol, si faibles soient-ils, donnent la sensation de murs et de barrières. C'est le bocage breton avec ses « clos » bordés de haies, de talus. Au détour d'une route une vallée souvent profonde et sauvage, hérissée de bois, véritable entaille à la hache dans le vieux sol armoricain, coupe la monotonie du plateau. Il faut monter sur certains points élevés, Hédé, Bécherel, Guenroc, au sommet d'un clocher d'église pour saisir le pays dans son ensemble et encore ne voit-on, — sauf en hiver — que la houle immense des frondaisons, et cette « cîme indéterminée des forêts », verte au premier plan, et qui suivant les dénivellations du sol, forme des arrière-plans d'horizon bleu foncé, puis bleu pâle et se confondant enfin avec le ciel. Des clochers pointent à travers les futaies; des toits d'ardoises laissent échapper un léger panache de fumée, un étang brille, miroir d'argent sous le soleil. Par endroits la forêt cesse; des carrés jaunes de « navette », blancs roses de blé noir, et plus loin de vastes étendues de landes avec leurs rocs en saillie perçant de leurs arêtes aiguës la couche légère de terre arable, donnent à la Bretagne même Gallote ce caractère osseux, déchiqueté, si caractéristique.

Le pays serait triste et monotone, n'était la féerie de l'eau. L'eau est partout. Ce n'est pas qu'il y pleuve plus qu'ailleurs, mais l'imperméabilité du sol empêche les pluies de se perdre, et les conserve en surface. Partout

des ruisseaux coulent dans les prairies, dans les fossés des talus; des sources sortent des rocs, descendent à travers les pierres; de vieux moulins tournent auprès de barrages primitifs; des mares, des « doués », des étangs — Combourg, Landal, Trémigon, Le Rouvre, Beaufort, Jugon — dorment dans les creux des vallons. L'air lui-même est comme ouaté d'un brouillard léger qu'un rien transforme en bruine. « Tout le pays est souvent enveloppé d'une immense nuée grise. Une petite pluie lente était répandue dans l'air comme une poussière d'eau » (1).

« Pays mouillé, touchant comme un visage en larmes » dira de son côté Botrel. Et c'est cela qui conserve cette fraîcheur verte aux prairies, aux arbres, même au milieu de l'été, qui pendant les lourdes journées de juillet et d'août atténue et filtre les ardeurs du soleil et pendant l'hiver protège contre les grands refroidissements. Cela fait aussi que les saisons y sont moins tranchées qu'ailleurs. Elles empiètent l'une sur l'autre sans souci du calendrier.

Le printemps y est très précoce. Souvent dès la fin de février ou le début de mars, les talus s'éveillent et les primevères épanouissent leurs corolles d'un jaune laiteux. C'est la page célèbre de Chateaubriand :

« La terre se couvre de marguerites, de pensées, de jonquilles, de narcisses, de hyacinthes, de renoncules et

(1) Pierre LOTI. *Mon frère Yves*.

d'anémones. Des clairières se panachent d'élégantes et hautes fougères; des champs de genêts et d'ajoncs resplendissent de leurs fleurs qu'on prendrait pour des papillons d'or. Les haies, au long desquelles abondent la fraise, la framboise et la violette, sont décorées d'aubépine, de chèvrefeuille, de ronces dont les rejets bruns et courbés portent des feuilles et des fruits magnifiques. Tout fourmille d'abeilles et d'oiseaux.... Chaque pommier avec ses fleurs carminées, ressemble à un gros bouquet de fiancée de village » (1).

Plus près de nous Brizeux dira :

L'aubépine avait pris sa robe rose et blanche
Un bourgeon étoilé tremblait à chaque branche
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids.

Un demi-siècle plus tard Le Goffic écrira à son tour :

O Printemps de Bretagne, enchantement du monde
Sourire virginal de la terre et des eaux
C'est comme un miel épais dans la lumière blonde
Viviane, éveillée, a repris ses fuseaux.

Et Le Braz en écho répondra :

...C'est par un soir de mai que je voudrais mourir.

Je ne connais rien de comparable à la douceur du printemps breton.

(1) M. O. T., t. I, p. 58.

L'été est plus banal; sa lumière plus crue convient moins à nos perspectives qui ont besoin de demi-teintes. Seule la mer acquiert un charme singulier, plus caressant.

Mais la splendeur de l'automne à son début est comparable à celle du printemps. Les tapis de bruyère revêtent les croupes de leur manteau rose et roux, les derniers ajoncs mettent leur note d'or, les fougères desséchées, ocrées rendent fauves les talus et les sous-bois. La forêt avec toutes ses teintes, les feuilles jaunes des peupliers, rouges des hêtres et des charmes, le vert persistant des sapins, les troncs argentés des bouleaux, forment une symphonie de couleurs, un chatoiement de nuances, inégalés.

La fin de l'automne et l'hiver sont tristes et sombres. En breton, novembre est le mois noir, et décembre le mois très noir. De grandes nuées passent charriées par la tempête. La pluie tombe, l'humidité suinte. Le temps est « pourri ». Les chemins creux sont presque des rivières, et les fermes ne communiquent plus avec les routes ou entre elles que par les « rotes », sentiers tracés à travers les prairies, les labours ou la lande. C'est la saison des tempêtes. « Les grandes voix de l'automne sortent des marais et des bois », et sur les côtes en masses déchaînées la mer se brise avec fracas sur les rochers.

* * *

C'est une vieille race qui habite ce pays. On ne sait exactement à quel rameau humain rattacher les peuplades préhistoriques qui vinrent aux premiers âges s'établir dans la région. Il semble que deux groupes puissants s'y tenaient l'un sur les bords de la Rance, l'autre sur le plateau de Combours. Des alignements, des allées couvertes, des menhirs restent les seuls témoins de ce lointain passé. Sans avoir l'importance des alignements de Carnac ou des mégalithes du Finistère, ils décèlent cependant l'existence de tribus déjà avancées dans la voie de la civilisation et capables d'efforts collectifs puisque certains d'entre eux, comme le menhir du Champ-Dolent, ont dû être transportés à plusieurs kilomètres de leur lieu d'extraction (1). Que signifient ces pierres? C'est le mystère du passé, mais le paysan qui les côtoie leur attribue une origine mystérieuse et à chacune d'entre elles une légende est attachée. On dit par exemple que le menhir du Champ-Dolent et celui du Domaine en Plerguer ont surgi brusquement entre deux

(1) COLLIN. *Bulletin de la Soc. Arch. I.-et-V.*, 1931, p. 15. Il cite : « La dent et le gravier en Saint-Suliac, le Four des Feins en Miniac-Morvan, l'allée de la Ganterie en Saint-Hélen, la Pierre de Saint-Samson, le Menhir de Pleslin, la Maison des Feins en Tressé, la Pierre du Domaine en Plerguer, la Pierre du Champ-Dolent à Dol, la Roche-longue de Saint-Marcen, la Pierre-longue de Noyal-sous-Bazouges, la Pierre-longue de Cuguen, le dolmen de Chevro à Combours, les alignements de Médréac.

frères sur le point d'en venir aux mains, que le diable voulait emporter celui de Pierre-longue pour bâtir un temple à Tréméheuc et qu'enfin des fées habitent la Maison des Feins à Tressé : histoires merveilleuses que transmet la tradition orale; mythologie populaire que le Christianisme a essayé de s'annexer ou de détruire en plantant la croix du Christ à leur sommet.

Plus tard, à partir du ^ve siècle avant notre ère, sous des huttes forestières, vécurent des peuplades celto-gauloises : Curiosolites à l'ouest de la Rance, Diablintes sans doute à l'est. Elles faisaient partie de la grande Confédération armoricaine. Leurs mœurs, leurs croyances étaient celles des Gaulois : ce n'était plus pour elles la pierre qui était sacrée, mais l'arbre. Dans les forêts, la nuit, à la lueur des torches, les druides cueillaient suivant les rites le gui de chêne, les foules s'assemblaient pour offrir des sacrifices à Dis ou à Teutatès et dans les grandes circonstances les prêtresses des îles venaient à terre.

En 57 avant J.-C. une légion romaine subjuga le pays; les grandes routes impériales bordées de pierres miliaries éventrèrent les forêts et les grands bois entendirent

...Le piétinement sourd des légions en marche.

Les marchands suivirent les troupes, et avec eux les fonctionnaires de Rome. Par les routes d'Avranches à Corseul,

de Condate à Aleth, le chemin Chasles de Jublains à Corseul, la civilisation latine pénétra dans la vieille Armorique. Le latin de corps de garde se substitua à la langue celtique et fournit ses racines au parler traditionnel, ne laissant subsister dans le patois que quelques mots de l'ancien langage (1). La « Pax romana » régna sur le pays.

A partir de 455 et pendant un siècle et demi une nouvelle invasion, pacifique celle-là, inonda la contrée. Des Celtes venant d'Angleterre, chassés par les envahisseurs saxons, venaient chercher refuge chez leurs frères d'Armorique. Ils arrivaient par bandes ou « plous » sous la conduite de leurs chefs « mactierns » et de leurs prêtres chrétiens. Ils appartenaient dans notre région au groupe des « Domnonii », tribus vivant entre la Manche et le canal de Bristol. La limite de leur installation est nettement marquée par une ligne suivant les collines qui à l'est, à partir du Couesnon, bornent le bassin de la Rance, Pontorson, Trans, Broualan, Cuguen, Lanrigan, Tinténiac et se continuent vers le sud sur la rive droite de la Vilaine. Il semble bien que les indigènes firent bon accueil aux nouveaux arrivants. Ce fut un renforcement des éléments celtiques, mais dans leur fusion avec des autochtones ce fut l'élément celto-gaulois-romain qui l'emporta. Leurs prêtres y apportèrent le christianisme :

(1) Ex. : *touzé* qui veut dire *tondu*, en breton *touzed*,
donjer *répugnance*, *donjer*, etc.

saint Méen, saint Malo, saint Samson, saint Briac, saint Lunaire, saint Coulomb fondèrent des abbayes — berceaux des bourgades — sanctifièrent les fontaines, plantèrent des croix sur les menhirs, installèrent la vierge Marie dans le creux des arbres sacrés. La piété bretonne et le mysticisme de la race eurent un nouvel aliment. Le pays de Domnonée devint un pays de saints. On l'incorpora plus tard au royaume de Bretagne.

Au x^e siècle à partir de 907 des barques nouvelles montées par des barbares blonds parurent sur les côtes, remontant les rivières. Les pirates du Nord faisaient leur apparition, pillant les monastères, molestant les nonnes, emmenant les paysans et leurs femmes en captivité. La paix qu'ils signèrent avec le roi de France, leur laissait la Bretagne comme terre de pillage. « Ces invasions ruinèrent complètement le pays, incendièrent les châteaux et les églises et détruisirent l'organisation civile et religieuse du pays » (1).

« Les pirates de Norwège avecques innumérable assemblée de nef nageant par la mer Océane dégastèrent toute la Bretagne... ». Ils emportèrent les Saints qu'on ne put soustraire à leur pillage. Les populations fuyaient évêques en tête, bandes misérables qu'on voyait traîner en France » (2).

(1) BANÉAT. *L'Ille-et-Vilaine*, I, p. 16.

(2) LA BORDERIE. *Histoire de Bretagne*, II, p. 256.

En 931, à la Saint-Michel, l'abbé Jean de Landévenec sonna l'heure de la délivrance. Alain Barbe-Torte exécuta le plan libérateur. Il avait fallu trente ans de lutte pour le rejeter définitivement au delà du Couesnon par la bataille de Trans (939).

Quand Alain Barbe-Torte et ses successeurs réorganisèrent le pays, leur premier soin fut de fortifier sérieusement leur frontière de l'est. Au nord, la marche-frontière fut constituée par le régaire de Dol et la baronnie de Combourg. Pendant quatre cents ans le bruit des armes, le tumulte des batailles et des sièges, le rougeoiement des incendies emplirent le pays du fracas de la féodalité belliqueuse : Rivallon, Raoul de Fougères, Du Guesclin, Tinténiac, Coëtquen, Clisson, Anglais, Normands, Français, Bretons de J. de Montfort et Bretons de Ch. de Blois, casqués de fer, bardés d'acier s'entrechoquèrent dans cent combats.

Au-dessus des disputes des rois, des ducs, des comtes et des barons, les deux évêques de Dol et de Saint-Malo se partageaient la juridiction ecclésiastique, étendant le règne pacificateur de l'Église : Dol, archevêché de cent cinq paroisses dont la moitié enclavée dans les diocèses voisins; Saint-Malo avec cent soixante-et-une paroisses.

Puis le champ de bataille se déplaça. La paix du roi régna sur la Bretagne. Les vieilles forteresses furent abandonnées; les unes croulèrent d'elles-mêmes, les

autres plus nombreuses, nids de rebelles ou d'insurgés, furent après les troubles de la régence d'Anne de Beaujeu ou les soubresauts de la Ligue démantelées par ordre du roi : Saint-Aubin-du-Cormier, Landal, La Roche-Montboucher, Montmuran, le Plessis-Bertrand, ne furent plus comme les burgs du Rhin que « des nids d'hirondelles » envahis par les lierres, les ronces, les pruniers sauvages.

Dol s'endormit à l'ombre de sa cathédrale pendant que Saint-Malo « nid de vautours et d'orfraies » lançait ses flottes sur toutes les mers du globe.

* * *

Au milieu du XVIII^e siècle, le pays était resté pauvre.

Dans son ouvrage (1) « *Description de la Bretagne* » le président Christophe-Paul de Robien revient à plusieurs reprises sur une phrase qu'aimait à répéter un vieux moine : « La Bretagne est comme la couronne de ma tonsure » voulant exprimer par cette image que la ceinture côtière était riche et portait une ample chevelure de moissons tandis que la partie centrale était pauvre et stérile.

A la même époque, dans la préface de son célèbre dictionnaire, Ogée écrit : « Les côtes sont bordées de

(1) Ch. DE ROBIEN. *Description de la Bretagne*. Manuscrit, Bib. Mun., Rennes.

villes florissantes, de terres très fertiles et assez peuplées. Les habitants sans être riches (à l'exception des commerçants qui sont dans l'opulence) vivent dans une aisance médiocre. Il n'en est pas de même de l'intérieur : des landes ou des terres mal cultivées composent toute la richesse de ces cantons peu peuplés parce que tout pays où l'on n'a pas de pain est un séjour affreux qu'on doit fuir et abandonner. Des hommes sans activité, courbés sous le poids de l'infortune, des troupes de mendiants, de femmes, d'enfants couverts de haillons, des malheureux de toute espèce ».

Et parlant des cultivateurs, il ajoute : « Il semble qu'on les prenne pour des animaux sans âme, pour des êtres dégradés. Aussi sont-ils dans plusieurs cantons d'une stupidité, d'une nonchalance et d'un abattement dont un étranger serait surpris ».

Peinture peut-être un peu poussée au noir et qui formerait un diptyque impressionnant à côté de la page célèbre de La Bruyère, mais peinture qui contraste vivement avec les scènes de Noël du Fail et qui d'autre part semble en contradiction avec les détails donnés par Ogée lui-même dans le corps de son dictionnaire, puisque à chaque article il signale l'existence de coins fertiles et industriels. Cependant on ne peut en contester l'exactitude.

Dans le pays Gallot on trouvait une région riche — Saint-Malo et le Clos-Poulet —; la hardiesse de ses marins

y avait fait affluer les richesses du monde entier; les armateurs enrichis avaient fait construire dans la campagne les magnifiques maisons de plaisance dont nous parlerons plus loin; la culture était en progrès certain; le pays naturellement fertile et fertilisé par l'emploi des engrais marins et du « maërl » (1) donnait de belles récoltes. Mais sitôt qu'on quittait le Clos-Poulet on tombait dans le marais de Dol encore inculte; dans la Bruyère ou Grande-Rozière les bestiaux erraient sans guide; des oiseaux de mer, des cygnes, des poules d'eau pullulaient dans les joncs et la nuit les gens se signaient en entendant le cri tragique du « Beugle de Saint-Coulman » (2). Puis sur le plateau c'était la lande, coupée de boqueteaux, de grands bois humides; puis encore des landes couvertes d'ajoncs, de genêts, de bruyères, çà et là à peine attaquée par la culture. « Durant quatre mortelles lieues nous n'aperçûmes que des bruyères guirlandées de bois, des friches à peine écrêtées, des semailles de blé noir court et pauvre et d'indigentes avéniers. Dans les champs, des paysans à sayons de peau de bique, à cheveux longs, pressaient des bœufs maigres avec des cris aigus et marchaient à la queue d'une lourde charrue comme des faunes labourant » (3).

(1) Le maërl est le sable du littoral chargé de débris d'algues calcaires.

(2) BANÉAT, *Ille-et-Vilaine*, III, 488.

(3) M. O. T., I., p. 62.

Quelques petites villes — Dol, Combourg, Dinan, Plancoët, Broons, Bécherel, Jugon — sales, mal bâties, avec des rues qui étaient des ruelles, vivant chichement sur elles-mêmes autour de leur clocher, à l'ombre de leur château; dans les campagnes des villages composés de fermes souvent couvertes de chaume et, reconnaissables à leur tourelle, leur pigeonnier, à leur allée de grands arbres, des gentilhommières qui n'étaient souvent que des fermes un peu mieux bâties que les autres. Pas d'industrie, sauf quelques métiers locaux. Peu de communication avec l'extérieur, sauf aux foires et aux marchés. Sur les rivières non canalisées des moulins tournaient : 41 à blé et 2 à foulons sur l'Arguenon, 38 à blé et 2 à papier sur la Rance, plus tous ceux qui étaient situés à la sortie de presque tous les étangs.

Quelques routes assez bien entretenues — Rennes-Saint-Malo, Rennes-Dol-Saint-Malo, Pontorson-Dol, Fougères-Dol, Rennes-Lamballe, Rennes-Bécherel. Par ailleurs il n'y avait que des pistes pour cavaliers, des chemins creux bordés de hauts talus sur lesquels les chênes émondés tordaient leurs troncs bossués et difformes, semblables à des corps de suppliciés.

« Des pierres et des landes »; dira Young.

* * *

Malgré l'abandon du vieil idiome celtique, les habitants du pays Gallot, bretons d'origine, étaient bien restés

bretons d'âme et de coutumes. L'esprit celte les animait toujours. Les pensées essentielles, les modes de sentir et de vivre, le folklore, et tout ce tissu de traditions populaires dans lequel vit enveloppée l'âme d'un pays, étaient identiques au delà comme en deçà de la ligne frontière des langages.

Race religieuse et croyante, sur la foi de qui la Réforme n'avait pas mordu; race fidèle à ses vieux saints de l'Évangélisation : saint Malo, saint Méen, saint Yves, saint Briac, saint Connan, saint Lunaire, fidèle même par delà le Christ à de vieux rites de la préhistoire comme les feux de la Saint-Jean, et le repas des décédés, rites que la nouvelle religion avait adoptés et bénis pour les faire siens. Le recteur était le conseiller, le chef véritable de la foule. L'église était la maison commune, les cérémonies religieuses marquaient les différentes étapes de l'année.

Race nerveuse et vibrante sous son aspect parfois assoupi. Dans une page admirable Le Braz a défini ce tempérament celte avec une ampleur et une précision admirables. « On a dit de la structure de la Bretagne qu'elle avait moins de chair que de nerfs. Ainsi en est-il du Breton. C'est avant tout un nerveux, un impressionnable. Sa faculté dominante c'est la sensibilité, une sensibilité de Celte, frémissante, inquiète, ombrageuse et que surexcite une imagination infatigable, toujours en éveil. L'argent ne compte pas à ses yeux. Trop délicat

pour se pousser, trop faible ou trop fier pour réclamer son dû.... Arraché à sa passivité, il se rue dans l'audace. Nul n'est plus respectueux de la règle; nul n'en est plus impatient. Hier chouan, demain anarchiste, sans cesse en réaction violente contre quelque chose ou quelqu'un. Il ne saurait pas plus se dispenser de croire que de respirer » (1).

Race de marins et de coureurs de mer, race de missionnaires et d'apôtres, race fidèle : fidèle à ses coutumes dont parfois le sens primitif est oublié, fidèle à ses chefs : « Jamais un Breton ne fera trahison », disait Rohan à Marie Stuart; fidèle au chef tombé, au chef remplacé, fidèle contre toute raison et toute espérance, conservant ses costumes, ses aliments, ses réjouissances traditionnelles, ses assemblées.

Joignez à cela la préoccupation constante de l'au-delà, mieux encore le contact gardé avec ceux qui ne sont plus. C'est une chose qui frappait déjà les Romains et qui maintenant encore étonne les étrangers que le prestige exercé sur les imaginations celtes par la mort. « Les morts y vivent avec les vivants dans une étroite intimité, ils sont mêlés à leur vie de toutes les heures; les âmes ne restent point enfermées dans les tombes des cimetières. Elles errent la nuit par les grandes routes et les sentiers déserts. Elles reviennent aux maisons où habitaient leur

(1) Anatole LE BRAZ. *Préface de Bretagne*, 1925.

corps autrefois » (1). La persistance retardée du cimetière au milieu des bourgs, autour de l'église, permet de conserver l'intimité avec les défunts. On va les voir souvent. On pense alors à la fragilité de la vie humaine; l'ossuaire, et jadis l'ancien charnier, rappellent que tout passe, que le bonheur est de courte durée, et l'on pense à l'autre vie. L'imagination celte se donne libre cours. Elle peuple l'univers d'êtres ou de forces dont la conspiration nous entoure. Lutins, gnômes, fées peuplent la lande : à Saint-Énogat les marins apercevaient comme des processions de jeunes filles vêtues de blanc se dirigeant vers l'ouverture de la Goule-aux-Fées; parfois l'une d'elles entraîne de force vers les récifs les marins attardés revenant des Ebihens (2). Aux Roches-Ecriantes les jeunes filles qui veulent se marier vont déposer des bouts de rubans pour permettre aux Fées d'attacher leur quenouille; à Gennes c'est le mouton Birette, âme damnée d'un défunt du pays, qui guette la nuit les passants et les bouscule dans un lavoir; à Pléchâtel, c'est une levrette blanche qui surgit dans les jambes des paysans revenant du marché et les fait tomber dans les haies d'ajoncs ou d'épines. C'est tel animal, tel arbre, telle fontaine, tel bois, tel caillou, qui se montrent investis de quelque vertu unique.

(1) *Id. La légende de la mort chez les Bretons armoricains*. Préface de L. Marillier, II, 427.

(2) ORAIN. *Ille-et-Vilaine*, 467 et *passim*.

Ce commerce continuuel avec le surnaturel ou l'extranaturel a développé, chez les Bretons, le penchant au rêve, inclinant leur caractère à la nostalgie, à la tristesse. Même dans leurs joies il y a de la mélancolie. Leurs chansons forment d'étranges mélodies sur le mode mineur, et si dans le pays Gallot on aime bien parfois raconter des histoires gaillardes en buvant un pot de cidre, on aime encore mieux les histoires tragiques, les récits d'aventures des gâs qui ont navigué et les contes de la grand'mère où l'Ankou et les intersignes qui annoncent sa venue sont évoqués.

L'amour lui-même a son cachet spécial. Il est aussi loin de la gauloiserie des rives de la Loire, que de la sensualité des pays méridionaux. C'est l'amour de Tristan et d'Yseult plein de sentiment profond et qui continue après la mort. « La bien-aimée morte est aussi tendrement aimée que la bien-aimée vivante. L'amour seul éternel, au milieu de toutes les choses qui passent, irréelles et fugaces comme un rêve, c'est toute l'âme chantante et triste de la Bretagne » (1).

Race forte qui donna au pays Duguesclin et Duguay-Trouin, Abailard, Chateaubriand, Lamennais et Renan, race attirante et dont l'action allait modifier les façons de penser et d'écrire de toute la littérature française.

(1) L. MARILLIER, *loc. cit.*, 450.

« Qu'est-ce donc que cette race armoricaine qui s'est nourrie depuis le druidisme jusqu'à la Chouannerie d'une telle moelle? Nous la savions bien forte et fière, mais pas grande à ce point avant qu'elle n'eut chanté à nos oreilles. Génie épique, dramatique, amoureux, guerrier, tendre, triste, sombre, moqueur, naïf tout est là. Et, au-dessus de ce monde de l'action et de la pensée, plane le rêve : les sylphes, les gnômes, les djinns de l'Orient, tous les fantômes, tous les génies de la mythologie païenne et chrétienne voltigent sur ces têtes exaltées et puissantes. En vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui ôter son chapeau... » (1).



(1) George Sand.



Brient, fils de Tihern.....

Je suis né gentilhomme.
(Chateaubriand, M. O. T.).

ONZIÈME siècle! Les ducs de Bretagne viennent de recueillir l'héritage compromis par les luttes fratricides des fils de Nominoë. Ils ont chassé les Normands et se mettent à organiser le pays : d'abord assurer sa sécurité et pour cela organiser solidement la défense des frontières. Pour cela, ils forment entre Manche et Loire quatre « gouvernements militaires » : le premier constituera la châtellenie de Combourg face à la mer et à la trouée du Couesnon, le second tiendra les hauts de Fougères, le troisième les collines de Vitré, le

dernier, face à la trouée de l'Anjou, sera formé d'un château sur les bords de la Chère et de trois autres à Teillay, à Piré et au Châtellier, en Corps-Nuds.

A la tête de ces « marches », les ducs mirent des hommes sûrs, fidèles, rudes soldats qu'ils firent venir du pays bretonnant. Au Nord, l'archevêque de Dol Junken, chargea son frère Rivallon de fonder le château de Combourg. Au Sud, Brient, fils de Tihern et de Innogwen, jeta les bases du donjon qui devait porter son nom : Castellum Brienti, Châteaubriant.

Ce Brient (1) descendait par son père Tihern d'une longue lignée de ces « mactierns » ou chef des plous qui étaient les colonnes de l'organisation des paroisses bretonnes. Ils étaient peuple, mais les premiers du peuple. Chefs vigoureux, ils avaient au moment des incursions normandes tenu tête aux envahisseurs et, dans un grand élan national, les avaient bousculés dans les landes de Questembert. Après avoir posé les assises de sa forteresse, le premier soin de Brient fut de fonder tout auprès le prieuré de Béré qu'il confia aux moines de Marmoutiers. Le moine suivait le soldat, et sous sa protection prêchait, défrichait, colonisait. Dans la charte de fondation du prieuré de Béré, on voit cités avec Brient, sa

(1) Et non fils d'Eudon de Penthièvre des princes de la maison de Bretagne comme le croyait Chateaubriand. Voir KERVILER : *Bibliographie bretonne*, article Chateaubriand, 417.

femme Hildelende, ses fils Geoffroy, Teher et Guy, et ses compagnons d'armes, tous Bretons bretonnants. Puis il donne à Catwalon, abbé de Redon, une église proche du château, et Airard, l'évêque de Nantes dans l'acte confirmant cette donation (1050) l'appelait « *Nobilis vir* ».

Il mourut vers 1060.

La famille de Chateaubriand faisait son entrée dans l'histoire.

Le fils de Brient, Geoffroy, dit « le vieux », en breton Goscho, partit à la première croisade en 1096 avec son fils aîné Brient, en revint en 1101, mourut en 1114 et se fit enterrer à Béré. Sa pierre tombale portait une inscription somptueuse, où le moine rédacteur l'appelait « proconsul Goscho » et le qualifiait ainsi :

Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu
Clarus, formosus, dives, fortis, generosus.

Son fils Brient, en 1110, assista au concile de Nantes, lutta contre Foulques d'Anjou qui voulait envahir la Bretagne et fut tué dans un combat. Lui aussi fut inhumé à Béré, et les moines lui composèrent une épitaphe aussi fastueuse que celle de son père :

Militiæ splendor, procerum decus, honor in hostes.

La maison avait pris son essor. Il serait fastidieux d'énumérer la filiation complète des descendants de

Brient, il suffit de rappeler quelques épisodes caractéristiques de leur vie (1).

Geoffroy II prêta serment à Arthur de Bretagne en 1196, suivit Guy de Thouars dans la guerre contre les Anglais après l'assassinat d'Arthur, fut nommé régent de Bretagne par les États à Vannes en 1203, et prit part au siège du Mont-Saint-Michel (1204).

Un de ses fils, Clément, fut évêque de Nantes. Un autre de ses fils, l'aîné, Geoffroy (2), était à côté de Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines. Le neveu de Geoffroy III, Geoffroy IV, assista à un tournoi à Compiègne en 1238 avec un écu de gueules au chef d'argent, accompagna Saint-Louis et l'ancien duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, à la Croisade, fut blessé à la Massoure en défendant la bannière royale et compta parmi les compagnons de captivité du roi. A son retour en 1251, sa femme Sibylle, mourut de joie... en lui donnant l'accolade.

Ce fut la grande époque de la branche aînée. Un siècle plus tard, elle s'éteignait dans la personne de Geoffroy VIII, né en 1314. Geoffroy VIII avait pris le parti de Charles de Blois et fut tué le 20 juin 1347 au sanglant combat nocturne de la Roche-Derrien (2).

(1) NOBILIAIRE et Arm. DE COURCY, I, 233.
GOUDE. *Histoire de la Ville et de la Baronnie de Châteaubriant*.
OGÉE. *Dict. de Bretagne*, I, 169.
FOUILLÉ DE RENNES, *Art. Plerguer*.

(2) Il fut enterré à la Meilleraye où sa tombe existait encore en 1663.

Les principaux biens de cette maison, entre autres la baronnie de Châteaubriant qui donnait à son propriétaire le droit de présider l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne passèrent par le mariage de l'héritière de Geoffroy VIII dans la maison de Laval (1348), puis dans celle de Dinan (1383), de Montfort-Laval d'où la baronnie passa par donation aux Montmorency (1539), et enfin par alliance dans celle des Bourbons-Condé (1609) qui la possédait au XVIII^e siècle. Un autre rameau formé par les descendants de Jean de Châteaubriant, fils puîné de Geoffroy V, forma la branche des Châteaubriand des Roches-Baritaut qui, après avoir fourni des capitaines de vénerie, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, des lieutenants-généraux de province, des lieutenants-généraux des armées du roi, s'éteignit au XVIII^e siècle. Une autre branche détachée devint « la Guerche », abandonna son nom et ses armes, se fonda dans les « vicomtes de Beaumont » après avoir produit un évêque de Dol.

Mais au XIII^e siècle, Briand, fils puîné du héros de la Massoure, avait épousé Jeanne de Beaufort, fille d'Alain de Beaufort et de Jeanne d'Avaugour, et quittant la vallée de la Chère, transplanté dans une autre région de Bretagne une jeune tige du vieux tronc des Brient, tige qui devait vite prospérer et grandir.

Il y a dans les environs de Plerguer, sur le rebord nord du plateau de Combours, une petite vallée profon-

dément encaissée, qui commence comme un coupe-gorge, s'évase sur un bel étang et va se fondre dans les premiers marais de la Bruyère. Le site est puissant, sauvage; un ruisseau dévale sur les cailloux sous des arbres plusieurs fois centenaires, au fond d'une cassure surplombée d'énormes rocs moussus. Une vieille croix qui se trouvait jadis dans le cimetière de Roz-Landrieux a été amenée et plantée en 1850 sur un rocher qui se trouve juste à l'endroit où le ruisseau s'élargit pour former l'étang. Jadis un donjon carré, accompagné de quatre tours rondes et précédé d'une cour qu'entouraient des douves, se dressait près de l'étang, au sommet d'un rocher (1). Sentinelle avancée de Combourg auquel ses seigneurs devaient aveu, la forteresse dominait la partie ouest des marais de Dol, et commandait l'étranglement qui conduisait à Châteauneuf et par là à Dinan. Un menhir se dresse à l'entrée de l'allée qui y conduit.

Les seigneurs de Beaufort étaient puissants. Ils avaient leur chapelle dans l'église de Plerguer et leur tombeau armorié était abrité par une arcade de cette chapelle. Leur écusson ornait la litre extérieure et intérieure de l'église. En épousant Jeanne de Beaufort, le puîné de Châteaubriant, se plaçait à un poste stratégique alors de première importance, poste qui lui permettait de mettre en valeur son courage et ses vertus guerrières.

(1) BANÉAT. *Ille-et-Vilaine*, III, 116.

Le mariage d'ailleurs n'avait pas été sans rencontrer de difficultés. L'héritière des Beaufort était convoitée et Thibaut de Rochefort, aidé du chevalier de Tinténac, n'avait pas hésité à enlever la jeune fille et pour la recouvrer Briand avait été obligé d'accorder la main de sa sœur au fils de l'un des ravisseurs.

Le fils du fondateur du nouveau rameau de Châteaubriand de Beaufort, Guy fut l'un des barons que le duc de Bretagne députa en 1309 comme ambassadeurs auprès de Clément V à Rome (ou à Avignon), précédant cinq siècles d'avance le futur ambassadeur de Louis XVIII dans la Ville Éternelle. « Mais le plus grand de la maison fut Briand, fils aîné d'un petit-fils de Guy et de la célèbre nièce de Bertrand Duguesclin, Tiphaine Duguesclin. Ce Briand est à la tête de toutes les grandes entreprises de son époque (1) ». La guerre de cent ans touchait à son point décisif, et l'Anglais déjà maître d'une partie de la France veut s'assurer de la Bretagne. Briand fut un des chefs de la résistance. En 1423, il commande la flotte bretonne qui chasse l'ennemi du Mont-Saint-Michel. Les Anglais conduits par le sire de Rebois, étaient venus assiéger le Mont par terre et par mer. Louis d'Estouville s'était enfermé sur l'îlot avec cent dix-neuf chevaliers bretons et normands. Sa tenacité permit aux secours

(1) Ch. OUTLAND. *La vraie vie de Châteaubriand*. Feuilleton de Comœdia.

d'arriver. L'évêque de Dol réunit les seigneurs de Beaufort, Combourg, Montauban, Coëtquen. On décida d'aller attaquer les Anglais sur mer. On arma des vaisseaux à Saint-Malo, on les garnit de tout ce qu'on put trouver de gens d'armes et de trait. Beaufort nommé amiral ne fut pas inférieur à ce qu'on attendait de lui. Malgré la supériorité des vaisseaux anglais il réussit à les battre, en captura plusieurs et força les assiégeants à lever le siège. La victoire eut un grand retentissement. En 1432, le duc Jean V place Briand à la tête des cent quarante hommes d'armes qui accompagnent son frère Gilles dans son ambassade en Angleterre. En 1459, craignant une descente des Anglais redevenus agressifs, le duc lui confiait derechef la garde des ponts et havres entre Rance et Dol. Briand passant à l'offensive, à la tête d'une flotte malouine, porta la guerre sur la côte anglaise et réduisit Yarmouth en cendres. Pour le récompenser de ses services le roi Charles VII le nomma Chambellan.

Ses descendants continuèrent de tenir leur rôle de « vieillards » ; en 1509, Louis XII, mari de la Duchesse Anne, chargeait encore un Chateaubriand d'assembler les nobles de l'évêché de Dol pour les passer en revue et protéger Dol et Cancale menacés d'une descente des Anglais.

Pendant ces quatre siècles des alliances éclatantes avaient uni la famille des Chateaubriand aux plus illustres familles. Par exemple, Geoffroy V avait épousé

en secondes noces Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille du roi de France Louis-le-Gros. Eustachie, fille de Geoffroy IV, se maria avec le célèbre guerrier Olivier de Tinténiac. La seconde femme de Geoffroy VIII fut l'héroïque et redoutable Jeanne de Belleville, connue surtout comme mère du célèbre connétable de Clisson, si bien que les plus célèbres blasons écartelaient le blason célèbre des Chateaubriand.

Celui-ci avait d'abord été « d'azur à une fleur de lys d'argent » pendant la première croisade, puis au XII^e siècle « de gueules aux plumes de paon d'or sans nombre » (et non de pommes de pin d'or) comme l'a traduit du Paz. Au tournoi de Compiègne, en 1238, le sire de Châteaubriant nous l'avons vu plus haut portait un écu « de gueules au chef d'argent » avec la devise « je sème l'or ».

En 1240, le blason change une nouvelle fois et à partir de cette époque restera définitif. Saint-Louis pour récompenser la bravoure dont avait fait preuve le sire de Chateaubriand à la bataille de Bouvines, lui accorda de porter désormais « un semis de fleurs de lys d'or » avec la devise « Mon sang teinct la bannière de France... ». On a longtemps cru que c'était à la Massoure que cet octroi avait été fait. Mais Drouet d'Arcq (1) a montré que dès en 1242 et 1247 ces armes existaient. Ce blason

(1) Collection de Sceaux, I, n^o 1751-1756.

on l'a trouvé peint aux vitraux de l'église de Chateaubriant, du Grand-Auverné, de Joué, à l'abbaye de la Meilleraye, à Hénansal, à Goudelin, à Saint-Sauveur de Rennes, à Miniac-Morvan, à Plerguer, à la cathédrale de Rennes. Il était sculpté à Dol et sur deux statues tumulaires dans le parc du château de Clayes.

Au xvi^e siècle une alliance — de la main gauche — unissait la maison de France à la vieille maison bretonne. Écoutons l'histoire : « Il y avait une fois, comme dans les beaux contes de fée, dans le vieux château de Chateaubriant une jeune femme d'une grande beauté. Elle était la sœur de Lautrec et du maréchal de Foix. Elle avait épousé Jean de Laval-Montmorency, seigneur de Chateaubriand. Elle vivait cachée, mais le bruit de sa beauté parvint aux oreilles de François I^{er}. Ce prince disait qu'une cour sans femmes est un printemps sans roses... Il voulut orner sa cour de la rose prisonnière. Le seigneur de Chateaubriand était jaloux, et à juste titre se méfiait du roi. Appelé à la cour il y alla seul, et pour éviter que sa femme sur un faux avis ne vint l'y rejoindre, il lui enjoignit de ne quitter sa retraite que si l'appel était accompagné d'une bague identique à celle qu'il lui laissait et dont il emportait la copie. La bague du comte lui fut dérobée à son insu, mise dans une lettre qu'il envoyait à la châtelaine et obéissante celle-ci vint le rejoindre à Fontainebleau. Le roi l'aima, elle résista longtemps, mais comment résister toujours au plus

beau, au plus séduisant chevalier de l'époque. Elle céda, mais l'inconstant monarque, l'abandonna vite pour un nouvel amour, la duchesse d'Étampes : « J'ai ouï dire, dit Brantôme, que lorsque le roy François I^{er} eut laissé Madame de Chateaubriand sa maîtresse fort favorite pour prendre Madame d'Étampes, ainsi qu'un clou chasse l'autre, Madame d'Étampes pria le roy de retirer de la dite dame de Chateaubriand tous les plus beaux bijoux qu'il lui avait donnés, non pour le prix et la valeur, mais pour le prix des belles devises qui y étaient mises, engravées et empreintes, lesquelles la reine de Navarre sa sœur avait faites et composées. »

Brantôme ajouta que M^{me} de Chateaubriand fit fondre les bijoux, les remit au gentilhomme envoyé de la part du roi en lui disant : « Portez cela au roy, et dites-lui que puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, je le lui rends et le lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée et les y tiens si chères que je n'ai pu souffrir que personne en disposât, en jouît et en eût des plaisirs que moi-même. »

Et elle retourna dans son vieux manoir. Un chroniqueur, Varillas, prétendit que son mari l'y enferma dans une chambre tendue de noir pendant six mois et lui fit ouvrir les veines pendant la captivité du roi à Madrid en 1526. Le malheur c'est que M^{me} de Chateaubriand reparut à la cour et ne mourut que le 16 octobre 1537.

Son mari lui éleva un tombeau, décoré d'une statue et Marot composa l'épithaphe.

Mais la version du crime n'en persista pas moins, et de nombreux écrivains se crurent obligés de publier des mémoires pour démentir Varillas, entre autres Hévin, avocat au Parlement de Rennes.

Histoire ou légende d'amour? Les deux sans doute, car l'histoire se transforme vite en légende, mais quelques années plus tard, une autre histoire d'amour, vraie celle-là et tragique, allait surgir devant cette toile de fond sanglante qui forme le décor sinistre du XVI^e siècle finissant, et ébranler jusque dans ses racines la grande famille des Chateaubriand-Beaufort.



Le Drame de Broons

Chateaubriand ou Guitté?
Henry BÉRENGER.

DANS son étude sur « Chateaubriand » (1), Henry Bérenger pose la question suivante dès le premier chapitre : « Descendait-il de ces hauts barons du XI^e siècle dont il se montra si fier, ou n'était-il que le fils adultérin, à la sixième génération du sieur Guitté de Vaucouleurs? »

La question est d'importance, encore que posée en des termes bizarres. Car si le sextième est fils de Guitté, il en serait le fils légitime quoique posthume et non adultérin. En tout cas, l'ancien ministre laisse planer un doute sur la réponse qu'il entrevoit à sa question et

(1) *Figures du Passé : Chateaubriand*, par Henry BÉRENGER.

l'on croit sentir qu'il ne serait pas éloigné de croire à l'ascendance Guitté.

C'est une vieille et tragique histoire que Chateaubriand a fait connaître dans le sixième tome de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, suivant la seule version qu'il connaissait et qui lui avait été communiquée par l'archiviste de la Seine-Inférieure (1). L'écrivain n'avait pas songé qu'un siècle plus tard ce drame aurait pu laisser planer un doute sur sa filiation. On avait bien cherché à Rennes dans les archives criminelles du Parlement de Bretagne le dossier de cette affaire. On n'avait rien trouvé et c'est presque par hasard, qu'à la suite d'une communication faite par M. du Guerny, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine présentant un document civil concernant les suites familiales de ce drame, qu'on a exploré le fonds « Civil » du Parlement de Bretagne. Sous la direction de M. de la Rogerie, il a été facile de retrouver des arrêts au civil, des arrêts sur plaidé et l'examen de ces documents vont permettre de ressusciter sous son vrai jour et à sa vraie date le drame de Broons et permettre de répondre d'une façon décisive à la question de Henry Bérenger : Chateaubriand, oui ! Guitté, non !

D'abord les faits. Vers 1550, le seigneur de Beaufort, était François de Chateaubriand. Il avait quatre fils :

(1) FLOQUET. *Histoire du privilège de la Fierté de Saint-Roman*, 1832.

l'aîné Christophe, le puîné Briand, le troisième Jean (1), et le dernier Georges (2). François mourut en 1564. Les deux aînés restèrent seuls à Beaufort et Christophe qui avait épousé en deuxième noccs Charlotte de Montgomery la fille du chevalier qui dans le tournoi fatal de 1559, avait blessé mortellement Henri II, céda Beaufort à son frère Briand, à charge de la tenir de lui comme « juveigneur d'aîné » (3).

Lui Christophe s'était installé au Plessis-Bertrand en Saint-Coulomb, et, converti au protestantisme, établissait le culte réformé dans sa seigneurie (4).

A cette époque vivait à Dinan, en la maison du sieur de la Villehellowyn, Guy de Guitté, sieur de Vaucouleurs. Guitté avait épousé Jacquemine du Boysrioult. Celle-ci ne l'aimait pas et n'avait cédé que sous une forte pression de ses oncles. Elle avait jadis engagé sa foi vis-à-vis de Kargouët de Vauvert, et ses oncles l'avaient obligée à retirer sa promesse et à épouser Vaucouleurs : mariage mal assorti et que la vie scandaleuse de Guitté allait rendre intenable. Guitté, en effet, était un homme violent, taré, coureur de guilledou et alcoolique par surcroît. « Il entretenait des femmes de mauvaise vie, forçait sa femme à les recevoir à sa table ». Si elle résistait, il la frappait,

(1) Jean devint baron de Tannaye en Normandie.

(2) Le petit-fils de Georges fut tué en 1644 dans une échaffourée à Miniac-Morvan.

(3) Acte du 15 avril 1564.

(4) *France protestante*, IV.

l'enfermait prisonnière dans une chambre secrète, la mettait d'autres fois à la porte après l'avoir rouée de coups. « Son mari était mauvais et étrange, la battait, la mettait en prison pour raisons des g.... qu'il avait avec lui à pain et à pot chez lui, et en sa présence, couchant avec elles en sa maison. Elle lui avait fait des remontrances, mais il ne s'en divertissait point... » En somme, un vilain monsieur. Ils durent même vivre séparés quelque temps, par suite de quelque convention domestique.

Or Briand, qui avait fait la connaissance de Guitté, venait souvent à Dinan. Il était reçu chez Guitté, et comme il était un parti sérieux Guitté crut qu'il fréquentait chez lui pour courtiser sa sœur en vue d'un mariage qui serait très convenable. Mais les assiduités de Briand au lieu de s'adresser à la sœur s'adressaient à l'épouse malheureuse. Il ne dut pas être difficile de s'emparer du cœur de la pauvre Jacquemine, et cet amour vite partagé ne dut pas rester longtemps platonique.

Que se passa-t-il ? Guitté dut à un moment donné être averti de ce qui lui arrivait ou de ce qui menaçait de lui arriver ! C'est ce qui ressort de la plaidoirie d'un avocat de la famille de la Guitté au moment du procès de tutelle : Guitté condamna sa porte à Briand (1). Ce

(1) « Illicitam, ut fama est, amicitiam cum uxore contrahebat et quo factum est ut, cum maritus ab amicis præmonitus, incidisset in suspicionem adulterii ac ita illum domo sua ablegasset, tunc dictus de Chateaubriand in exitum mariti conspirare cœperit. » — Arrêt ur plaidé en 1565.

dernier n'accepta pas cette mise en demeure. De lui-même, ou à l'instigation de Jacquemine les aveux du procès de Rouen ne permettent pas de répartir les responsabilités de la préméditation, Briand résolut de délivrer celle qu'il aimait d'un mari brutal. Au cours de l'été 1564, Briand accompagné de son frère Christophe et de quelques hommes armés vinrent demander Vaucouleurs chez lui à Dinan. Il était absent, à Broons. La troupe alla le retrouver. Sur la place de Broons, on trouva celui qu'on cherchait : altercation, dispute. On est au XVI^e siècle, les lames jaillissent du fourreau ; bataille, et Guitté, sans doute ivre, ne tarde pas à s'effondrer sous les coups. « De quoy sa veuve n'a fait nulle plainte » et pour cause.

De pareils faits étaient monnaie courante à l'époque, et personne semble-t-il ne songea, au début, à rendre responsables du meurtre les Chateaubriand. Les avait-on même identifiés ? on n'en est pas sûr.

On enterra Guitté... et quelques mois plus tard Briand et Jacquemine du Boysrioult « du consentement des parents du Boysrioult et des parents du décédé » s'épousèrent. Mais peu à peu la vérité se faisait jour, et dès en 1565, le choc des intérêts familiaux aboutissait à des procès au civil. Guitté avait trois enfants de son mariage — dont une fille Anne, née en 1558 — il fallut leur constituer une tutelle. Les parents du côté de Guitté récusèrent le curateur nommé comme parent des meurtriers.

Ce curateur eut beau jeu de répondre : « Vous ne pouvez pas en trouver un autre dans les deux familles qui ne soit comme moi cousin des meurtriers. » Ce procès est de 1565, en appel. Comme il avait dû déjà être évoqué devant une juridiction primaire, il limite donc bien la scène du meurtre à l'année 1564. Deux ans plus tard en 1567 (1), un arrêt du Parlement accorde main levée à Jacquemine du Boysrioult sur ses terres en Bretagne. Et en 1570 (2) deux conseillers, J. de Langle et G. Berziau sont commis par la Cour pour ouïr les proches parents de la mineure, « même l'intéressée par sa bouche sur le fait de sa curatelle et mariage » ; quinze jours plus tard la Cour permettait à Louis d'Espinay, sieur de la Marche, nommé par les parents d'épouser, quand bon lui semblera, Anne de Guitté.

La question est donc bien nette. Le meurtre a eu lieu en 1564. Question décisive car Henry Bérenger, le plaçait en 1569.

La justice, elle, ne s'émeuvait pas : absence de plainte, négligence due à la période de troubles où entraient le pays, désir des familles et du pouvoir d'éviter un scandale ? Toujours est-il que Briand et Jacquemine ne furent pas inquiétés. Ils s'étaient réfugiés au Plessis-Bertrand. Là deux enfants naquirent de leur mariage.

(1) Arrêt de la Grand'Chambre, 1567.

(2) *Id.*, 17 mars 1570. Voir également arrêts du 23 juin 1568, 25 septembre 1571, octobre 1573, etc.

Tous les deux sont inscrits sur les registres paroissiaux de Saint-Coulomb (1).

Le premier, François de Chateaubriand fut baptisé, le 3 avril 1569 par « Vénérable Messire Docteur en théologie Julien Brisorgueil avec comme parrain, Christophe de Tréal ». Le second « Gilles de Chateaubriand, fils de noble homme Briand, et de Jacquemine du Boysrioult fut baptisé le 14 mai 1570, en présence de Gilles Guiny sire de la Bouetardière, de Jean de Québriac, et de noble dame Anne de la Motte ».

Du premier, on ne sait ce qu'il advint, mais ce fut Gilles de Chateaubriand qui continua la lignée. Or né six ans après le meurtre de Guitté il est impossible qu'il soit son fils.

Ce fut vers 1570 que la justice se mit en mouvement. Fut-ce à l'instigation des héritiers de Guitté qui par la naissance des deux enfants voyaient les biens de Jacquemine leur échapper ? Ne serait-ce pas aussi qu'on fut heureux de pouvoir ainsi s'assurer la personne de Christophe qui par son alliance avec les Montgomery et ses relations avec les protestants pouvait causer de sérieux ennuis au pouvoir à cette époque où les guerres de religion allaient devenir plus violentes ? Hypothèses ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que Briand et Christophe furent décrétés d'accusation. Ils tombèrent fin 1570 ou début

(1) Registre paroissial de Saint-Coulomb, 1569-1570.

1571 aux mains de la justice. Leur procès fut vite jugé. Un meurtre — même passionnel — n'était pas absous comme il l'est aujourd'hui après une plaidoirie émouvante d'un avocat en renom. Les vieux parlementaires ne riaient pas quand il s'agissait de la sécurité des familles. Briand et Christophe furent condamnés à être décapités sur une place de Rennes et tous les deux montèrent sur l'échafaud (1).

Dans leur testament ils dénoncèrent Jacquemine et celle-ci qui s'était réfugiée en Normandie dès le début des poursuites fut condamnée à être brûlée vive par le Parlement de Bretagne (25 septembre 1574).

En 1576, sur le point d'être arrêtée, elle vint à Rouen se jeter aux genoux des chanoines du Chapitre et leur demander le privilège de « la fierte ».

C'était là un vieux privilège du Chapitre de Rouen de pouvoir, le jour où l'on sortait la châsse de saint Roman en procession annuelle, accorder la grâce d'un condamné à mort.

Le cérémonial était somptueux. La châsse (ou fierte) vénérée de saint Roman était portée par le grâcié qui la soulevait trois fois sur la place publique aux acclamations d'une multitude ivre de joie. Une procession magnifique à laquelle participaient les trente-deux paroisses de

(1) Leur mort est antérieure au 25 septembre 1571 puisque un acte de cette date nomme un curateur pour les enfants de Brient.

Rouen, s'avancait au son de toutes les cloches de la ville mises en volée que dominait la « Georges d'Amboise » tonnante par-dessus toutes les autres. Les bannières des confréries, les châsses, les croix, les ornements, les énormes bouquets portés par des fidèles défilaient à travers les rues pavoisées, suivis de tous les groupements de la ville, précédant les deux dragons aux gueules béantes jadis domptés par le saint.

Jacquemine fut élue par le Chapitre. Le Parlement de Normandie devait entériner cette sentence. Amenée devant les magistrats, Jacquemine leur raconta sa triste histoire en ayant bien soin de diminuer sa responsabilité. Elle raconta son mariage, ses malheurs et dit qu'elle avait toujours ignoré les circonstances du meurtre de son mari. Elle s'était retirée chez les parents du sieur de Vaucouleurs qui l'avaient bien reçue persuadés qu'ils étaient de son innocence. On ne l'avait soupçonnée de complicité que depuis qu'elle était en Normandie et comme elle avait appris sa condamnation par contumace au Parlement de Bretagne, comme elle craignait la justice bretonne elle avait sollicité le privilège de la « Fierte ». Elle protestait de son innocence « avouant qu'elle n'avait pas été marrye de la mort de son premier mari, vu qu'il la maltraitait, mais qu'elle n'avait jamais connivé à cet assassinat et qu'elle l'avait même ignoré longtemps. »

Dans ces conditions, l'avocat général Bigot dit qu'il

ne s'opposait pas à ce qu'elle fut délivrée au Chapitre pour lever « la fierte ».

On fit se retirer l'accusée et le Parlement commençait à délibérer favorablement en sa faveur, quand elle demanda à être entendue de nouveau. Devant les commissaires du Chapitre, en effet, elle avait eu un remords et croyant obtenir l'indulgence par une sincérité plus grande elle avait avoué que « le sieur de Chateaubriand lui ayant demandé si elle voulait qu'il l'en délivrât, elle s'en était rapportée à lui » et qu'il « avait été longtemps après à lui dire qu'il avait tué son premier mary ».

Le procureur général Bigot se leva de nouveau rempli d'indignation; il tonna contre l'épouse homicide et sans doute adultère. Si elle était du ressort du Parlement de Normandie, lui et ses collègues poursuivraient la punition de ses forfaits, mais appelé seulement à parler sur le privilège invoqué par elle, il concluait à ce qu'elle fût déclarée indigne de cette grâce.

Le Parlement le suivit et déclara « damoiselle Jacquemine du Boysrioult indigne du privilège de M. Saint Roman ». Mais il fallait compter avec l'émotion populaire. Le peuple y tenait à sa cérémonie et le Chapitre tenait à son privilège. Les juges pour éviter les troubles que ne manquerait pas de causer leur décision convinrent de la remettre au Chapitre « par provision » à charge d'être ressaisie ensuite et remise sous la main de la justice.

Les commissaires du Chapitre à qui on ne lut qu'une partie de l'arrêt s'étonnèrent des termes « par provision ». Ils protestèrent. On leur répondit qu'ils n'avaient pas procuration pour faire cette requête et on les pria d'emmener leur prisonnière. Jacquemine figura donc à la cérémonie, leva la fierte, mais le soir comme elle sortait de la cathédrale sa couronne de fleurs sur la tête, se croyant libre désormais, elle fut saisie par les archers et ramenée à la conciergerie du Parlement.

Ce fut un beau tapage, d'autant plus que l'année précédente ces messieurs de la Cour qui voyaient d'un mauvais œil ce privilège avaient fait une opération analogue vis-à-vis d'un nommé Delaporte. Le Chapitre se souleva et pria le Cardinal de Bourbon d'en appeler au roi.

Henri III par un édit donna raison au Chapitre et mit à néant les arrêts rendus en 1575, relativement à Delaporte, et en 1576, relativement à Jacquemine de Boysrioult. Il ordonnait la mise en liberté immédiate des prisonniers et la mainlevée de leurs biens.

Le Parlement refusa de céder et retint Jacquemine en prison. Il fallut de nouvelles lettres-patentes en 1578 pour obtenir sa libération, mais on lui imposait « d'assister un cierge à la main » à la procession de l'Ascension. Elle y assista deux ans et s'y fit remplacer par procuration. En 1582 elle envoya vingt écus qui servirent à payer une croix d'argent.

Puis elle rentra en Bretagne, se remaria avec un sieur Chaumont qui mourut en 1591 et démissionna de tous ses biens en faveur de son fils *Gilles* en 1593, moyennant une rente de 200 écus et 20 écus pour un logement à Dinan. En 1600 elle retourna vivre chez son fils. Elle mourut en 1602.

Mais cette bourrasque avait violemment secoué la maison des Chateaubriand-Beaufort. Charlotte de Montgomery après l'exécution de son mari avait réussi à conserver le Plessis-Bertrand : elle le vendit aux Rieux en 1589. Comme le château joua un grand rôle dans la résistance au roi au moment des troubles de la fin du XVI^e siècle, Henri IV le fit démanteler. Le château de Beaufort, berceau de la famille, allait passer aux de Gouyon après la mort du dernier descendant du quatrième frère de Briand.

Quant à Gilles, dernier rejeton d'une longue et vieille lignée, il quittait la rive droite de la Rance devenue inhospitalière et allait se terrer sur la rive gauche, dans le coin le plus sauvage et le plus retiré du pays, près d'Hénanbihen, et dans l'oubli et le silence, attendit des jours meilleurs.



Cadets de Bretagne !

Hauts et puissants seigneurs
d'un colombier, d'une crapaudière
et d'une garenne.

CHATEAUBRIAND.

GILLES s'était retiré au Bois-Gerbaut dans la paroisse de Ruca : coin sauvage de la Bretagne sur un tertre boisé, dominant la petite vallée où coule le ruisseau du Pont-Barré qui va se jeter dans la baie de la Frénaye; région de landes et de bois où souffle le grand vent du large, brisé sur la muraille de Fréhel.

C'était à peine un château, plutôt une ferme bâtie en pierre. Gilles s'y maria avec demoiselle Marguerite Rogon, dame de la Guerrande et de Bellestre, et ce fut la vie obscure, effacée de cette petite noblesse

bretonne essentiellement terrienne et dont Renan parlait de la façon suivante : « La Bretagne a eu deux noblesses bien distinctes. L'une a dû son titre au roi de France et a montré au plus haut degré les défauts et les qualités ordinaires de la noblesse française; l'autre était d'origine bretonne et celtique. Ces nobles de campagne étaient des paysans comme les autres, mais chefs des autres. Personne ne leur contestait ce droit et on leur rendait de grands honneurs. Les paysans les tenaient pour les chefs laïques de la paroisse. Ils avaient un banc spécial à l'église (1). »

Ils étaient pauvres. En effet, « la famille s'appauvris-sait, effet inévitable de la loi du pays. Les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens en vertu de la coutume de Bretagne. Les autres enfants se divisaient le reste. La décomposition du chétif estoc de ceux-ci s'accomplissait d'autant plus rapidement qu'ils se mariaient et comme la même distribution des deux tiers au tiers existait aussi pour leurs enfants, ces cadets des cadets arrivaient promptement au partage d'un lapin, d'une canardière et d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours chevaliers, hauts et puissants seigneurs d'un colombier, d'une crapaudière et d'une garenne. On voit dans les anciennes familles nobles une quantité de cadets, on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue

(1) RENAN. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Le Broyeur de lin.*

ou absorbés par les classes ouvrières sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus (1). »

Leur vie était celle des paysans, un peu plus confortable, leurs revenus étaient maigres, et il y avait bien loin de la situation occupée alors par Gilles de Chateaubriand et celle qu'avaient jadis occupée ses ancêtres. Pendant un siècle Gilles et ses descendants menèrent obscurément cette vie rurale. On les trouve dans diverses résidences, suivant les héritages, les partages, les alliances contractées. Tantôt à la Guerrande, joli manoir près d'Héanbihen, tantôt dans les fermes de Villendré, et de Vaurenier en Pléhérel tout près de la baie de la Frênaye sur les contreforts qui dominent la mer, au Quengo en Brusvilly, pour venir échouer en fin de siècle dans la petite paroisse de Guitté, au manoir des Touches, tout près de la Rance.

Entre temps, en 1669, avait eu lieu, sur ordre de Louis XIV, une réformation de la noblesse dans la province de Bretagne. Ce fut dans le pays un grand remue-ménage. Beaucoup s'étaient arrogés titres et privilèges qui n'y avaient aucunement droit, et disait-on, la chambre établie par le roi avait l'intention de pratiquer des coupes sombres dans les rangs de ceux qui s'étaient introduits subrepticement dans le premier ordre du Royaume. Chacun ramassa ses parchemins, ses titres prouvant

(1) Chat. M. O. T., 23.

filiation. Christophe de Chateaubriand (1), le fils de Gilles, vivait encore. Il avait 72 ans, étant né le 1^{er} avril 1597. Au nom de sa famille il présenta ses titres, et un arrêt de la Chambre signé « Malescot » rendu le 7 septembre 1669 entre le procureur général du roi et messire Christophe de Chateaubriand, chevalier, sieur de la Guerrande, déclare ledit Christophe issu d'ancienne extraction noble, lui permit de prendre la qualité de chevalier et le maintint dans le droit de porter pour armes « de gueules semés de fleurs de lis d'or sans nombre » et ce, après production de ses titres authentiques.

C'était un premier rétablissement, un temps d'arrêt dans le recul, un point de départ pour une nouvelle ascension.

Il semble bien cependant que les espérances futures de la famille Chateaubriand étaient bien minces. Les aînés de Chateaubriand n'étaient pas bien reluisants. Simon-Alexis était veuf sans enfants. Suivant son petit-neveu, c'était « un ivrogne décidé qui passait ses journées à boire dans sa gentilhommière, jurant quand il était ivre : foi de Chateaubriand, vivait dans le désordre avec ses servantes et mettait les plus beaux titres de sa maison à couvrir les pots de beurre » (2).

(1) Son fils aîné, Jean, naquit à la Guerrande et fut baptisé à Hénanbihen le 5 mars 1531. Jean eut entre autres fils : Alexis, puis Amaury (9 décembre 1652) né à Pléhérel. Amaury eut François, né à Brusvilly le 22 février 1683.

(2) Chateaubriand. M. O. T. T. I, p. 23.

Les cadets avaient encore moins bonne réputation. On les disait « coueurs et fouetteurs de lièvres », c'est-à-dire bons à pas grand'chose, et sans doute la famille aurait-elle continué à végéter dans l'obscurité si l'un d'eux François, fils d'Amaury et de Jeanne Rocher du Quengo (1), n'avait fait un mariage de premier ordre. Seigneur de la Villeneuve, sénéchal du Lattay, titres plus honorifiques que substantiels, il épousa le 27 août 1753 à Guenroc, demoiselle Péronnelle-Claude Lamour de Lanjégu. Oh! sa femme ne lui apportait pas une grosse fortune : quelques terres, et la seigneurie des Touches en Guitté, mais elle lui apportait sa beauté — très vieille à près de 80 ans cette beauté frappait encore son petit-fils : « elle avait un beau regard qui souriait dans l'ombre des années », — et plus encore que sa beauté, un ensemble de rares qualités qui faisaient d'elle véritablement une « femme forte ». C'est une remarque que l'on peut faire souvent en Bretagne, les femmes, surtout chez les terriens, y sont nettement supérieures aux hommes. Elles sont véritablement les reines du foyer, et plus encore les animateurs de la raison sociale ou commerciale de leur famille. L'homme n'est souvent qu'un exécutant. La direction, l'esprit de décision, la bourse appartiennent

(1) On sait peu de choses sur Jeanne du Quengo. Mais Outland rappelle qu'une femme de la même famille eut une conduite héroïque pendant la Chouannerie sous les noms de Victoria et de Général Victor.

à la femme. C'est elle qui commande, qui oriente, qui décide. M^{lle} de Lanjégu dès qu'elle fut devenue dame de Chateaubriand, eut tout de suite la volonté de redonner à ce nom qu'elle venait d'adopter le lustre qu'il avait jadis connu. L'arrêt sur la réformation de la noblesse, avait permis de voir de qui les Chateaubriand descendaient. Des ombres illustres avaient surgi des vieux parchemins, des fonctions inconnues avaient été révélées : ambassadeurs, gouverneurs, amiraux, évêques. Pourquoi ne pas reprendre la place abandonnée? Elle se rendit vite compte que son mari, François, n'était pas taillé pour réaliser cette conquête. Alors on attendrait une génération, et le rêve, on le ferait réaliser par les enfants. Elle en eut douze, quatre garçons et huit filles, un tous les ans, parfois deux, maternité féconde et rayonnante. C'est alors que son mari mourut à 45 ans en 1729, lui laissant avec de maigres ressources, la charge d'élever et de caser cette nombreuse descendance. Toute sa fortune ne dépassait pas 5.000 livres de rente dont l'aîné emportait 3.333. Restait pour les cadets la somme de 1.666 livres sur laquelle l'aîné prélevait encore le préciput » (1).

Elle se retira à la Villeneuve.

Le rêve allait-il donc s'évanouir? Et cependant pendant leur jeunesse, elle les avait bercés ces enfants dans

(1) M. O. T., 14.

l'espoir qu'elle mettait en eux, leur racontant les hauts faits des puissants barons dont ils étaient issus. Elle leur montrait Geoffroy partant à la Croisade, Briand commandant les flottes, évoquait les évêques, les fondateurs d'abbaye. A pleines mains elle lançait dans leurs jeunes âmes les plus belles semences d'énergie. Mais cette semence allait-elle germer? Reverrait-on le blason aux fleurs de lis sans nombre, réapparaître dans les ambassades, à la cour du roi de France. Ou bien ses enfants allaient-ils rester enfouis dans leur maison perdue, petits hobereaux obscurs loin du monde, loin de l'action, loin de la gloire?

Elle eut d'abord des déceptions. L'aîné entra dans les ordres et sans aucune idée d'ambition. Avec son nom il aurait pu se glisser dans les hautes sphères ecclésiastiques, obtenir un bénéfice. Non! il se contenta d'être un bon curé de campagne. On le trouve recteur de Saint-Launeuc, recteur de Bécherel (1748-1750), puis de Merdrignac. Il ne manquait pas de pittoresque. Son neveu nous en parle en ces termes : « Ce singulier curé fut adoré de ses paroissiens, son nom illustre en Bretagne excitait d'abord l'étonnement, ensuite son caractère joyeux, le culte que cet autre espèce de Rabelais avait consacré aux Muses dans son presbytère, attirait à lui; on venait le voir de toutes parts. Il donnait ce qu'il avait et n'était à la lettre pas maître chez lui : il mourut insolvable et ma grand'mère n'osa prendre sa chétive succes-

sion que sous bénéfice d'inventaire. Les paysans s'assemblèrent, déclarèrent qu'on faisait injure à la mémoire de leur curé et se chargèrent d'acquitter ses dettes. En conséquence ils l'enterrèrent à leurs frais, liquidèrent sa succession et envoyèrent à sa famille le peu qui lui restait » (1). Et le portrait est, je crois, ressemblant. Le recteur de Merdrignac était un de ces bons curés bretons dont la race heureusement n'est pas éteinte, hauts en couleur, bons vivants, la barrette en bataille, très surnaturels sous des dehors un peu frustes, amis de tous leurs paroissiens et d'une charité inépuisable. Pendant la grande épidémie de 1771-1776, le recteur se dévoua, visitant les malades, les secourant, payant remèdes et aliments de sa poche. Aidé par le chirurgien La Cour, il fit tout ce qui est humainement possible pour soulager la grande misère des pauvres campagnards. Et s'il donna à M. La Cour un certificat « constatant que La Cour avait traité avec assiduité et prudence tous les pauvres pendant la maladie qui a régné, pauvres à qui il a marqué beaucoup d'humanité (2) », et s'il appuyait la demande de remboursement par l'intendance des dépenses engagées par La Cour, il ne parlait pas des siennes. Et pourtant il n'était pas riche. En 1758, connaissant sa situation les délégués du clergé aux États sollicitèrent pour lui

(1) Manuscrit de 1826.

(2) Archives dép. Ille-et-Vilaine, C. 1392.

une abbaye le 24 décembre (1). Le registre des États de la noblesse appuie cette demande « étant donné sa naissance et son mérite personnel... » (2). Les États d'une voix unanime chargèrent leurs délégués et procureur général qui iront à la Cour de solliciter une abbaye en sa faveur. Hélas le roi fit la sourde oreille. Qu'était-ce aussi que ce petit recteur de campagne qui, avec un nom comme le sien, n'avait trouvé le moyen que de faire du bien dans une paroisse bretonne et n'avait pas cherché à se pousser? Avait-on idée de cela? Il mourut en 1776.

Un autre des fils devint bibliothécaire. « Il se rendit à Paris, s'enferma dans sa bibliothèque; on lui envoyait tous les ans 416 livres. Il écrivait juste au premier janvier (3) ».

Alors! toute autre que Péronnelle de Lanjégu eût désespéré. Elle tint tête, s'arcbuta contre les coups de la destinée. Elle avait encore deux fils : René-Auguste et Pierre. Quand René-Auguste atteignit ses quatorze ou quinze ans, il fallut se décider. Celui-là paraissait taillé pour la lutte. Le sang de la race bouillonnait en lui. Il portait tous les espoirs de sa mère. Il y avait peu de carrières à s'ouvrir devant les gentilshommes bretons : la Cour? il n'y fallait point songer faute d'argent et de

(1) *Id.*, C. 1763.

(2) *Id.*, C. 2687, p.230.

(3) M. O. T., 15.

protecteurs; l'armée? les bretons répugnaient encore à servir dans les armées du roi qui pour eux encore était un peu l'étranger. Restait la marine.

Il y avait des places pour les Bretons dans la marine royale. René serait marin du roi. Pour lui acheter un équipement la veuve réalisa ce qu'elle put : « elle vendit son linge, ses dentelles, jusqu'à son anneau de mariage, et sollicita pour son fils un brevet d'aspirant. Mais sa requête, présentée sans appui, ne fut pas agréée ».

La pauvre mère en tomba malade de chagrin. Mais le petit gâs avait du tempérament. Il avait le caractère fortement trempé. L'obstacle l'excitait! Il serait marin quand même! Souvent quand il courait à travers la campagne dans les environs du logis paternel, il avait dû laisser sa pensée suivre le cours des eaux de la Rance : petite rivière au milieu de ses champs, elle continuait sa course, grandissait et, là-bas, à son embouchure, se dressait une ville fabuleuse dont on parlait le soir dans les veillées sous l'âtre, ville où les flottes triomphantes ramenaient l'or gagné dans le commerce avec les Iles, où des fortunes colossales s'échafaudaient, où le mouvement, l'action, la fièvre étaient intenses. Puisque pour arriver il ne suffisait plus d'avoir un nom, qu'il fallait de l'argent, il irait et s'enrichirait et alors le vieux nom pourrait réapparaître à la Cour du roi.

Et c'est la scène rappelée par son fils qui l'avait souvent entendu raconter : « Alors mon père donna la première

marque du caractère décidé que je lui ai connu. Il avait environ quinze ans : s'étant aperçu des inquiétudes de sa mère il s'approcha du lit où elle s'était couchée et lui dit : « Je ne veux plus être un fardeau pour vous. » Sur ce ma grand'mère se mit à pleurer (j'ai vingt fois entendu mon père raconter cette scène). « René, répondit-elle, que veux-tu faire? Laboure ton champ. — Il ne peut » nous nourrir; laissez-moi partir. — Eh bien! dit la » mère, va donc où Dieu veut que tu ailles. » Elle embrassa l'enfant en sanglotant. Le soir même René-Auguste quitta la ferme maternelle et arrivait à Dinan. Une de ses parentes lui donna une lettre de recommandation pour Saint-Malo. »

Le petit cadet breton partait à la conquête de la fortune.





Le Corsaire du Roi

Saint-Malo, le lourd vaisseau corsaire, aux batteries de granit, prêt éternellement à courir au pillage des navies étrangères.

Erwan MAREC.

LA vieille cité d'Aleth était alors au comble de sa puissance. Sur son rocher, amarrée à la terre ferme par le mince filin du Sillon, elle élevait orgueilleusement à l'embouchure de la Rance la ceinture de ses murailles et l'imprenable donjon de son château.

Paysage inchangé. Au large une ceinture d'îlots et de rochers, vastes débris de la bataille millénaire entre la mer et le sol breton, rochers surmontés de forts qui se flanquent entre eux et qui montent une garde vigi-

lante à l'entrée de la rivière, îlots que la marée recouvre et qui sous l'eau restent là, danger sinistre pour les navigateurs non avertis; une rade très sûre mais où il est difficile de pénétrer, un port de marée s'étendant à l'abri de la ville jusque derrière le Sillon; au second plan le bloc de la Cité, deuxième mâchoire de la défense et plus loin la tour Solidor protégeant les petits havres de la Rance. Vision puissante de force, impression saisissante de sécurité, force et sécurité à l'abri desquels une marine peut tout préparer et tout oser.

La ville se tasse sur son rocher, dans son corset de murs. Pas une parcelle de terrain n'est perdue; les rues sont volontairement étroites et les maisons très hautes. Dès le xvii^e siècle on bâtissait à cinq étages à Saint-Malo. Elles se pressent, s'appuient les unes contre les autres; aux étages supérieurs elles se touchent presque et des passages enjambent d'une rue à l'autre permettant aux maisons de communiquer entre elles; le tout en belles pierres appareillées défiant le vent, les embruns, et la morsure des siècles.

Les grandes découvertes maritimes du xvi^e siècle avaient été pour Saint-Malo le début de son grand essor. Jusqu'alors la ville avait vécu comme toutes les petites villes féodales et épiscopales une vie un peu renfrognée, indépendante, nous dirions aujourd'hui presque « autonome ». N'avait-elle pas prétendu ne reconnaître d'autre supérieur que le Pape et refuser le serment de

fidélité au duc de Bretagne! Boudeuse, elle s'était tenue à l'écart des disputes entre son duc et les rois, et si au moment de la Ligue, la ville avait pris position contre le roi, c'était surtout par esprit d'indépendance. Est-ce que son château n'avait pas été construit plutôt pour la mâter que pour la protéger? Républicaine avant la République, elle avait l'esprit de ces villes libres des Hanses nordiques, et elle faisait volontiers sonner sa devise : « Ni Français, ni Bretons. Malouins seulement. »

Mais plus encore que l'esprit d'indépendance ses fils avaient l'esprit d'aventure. La mer était là qui les attirait et derrière elle, bien loin, ces pays étranges, ces « îles sous le vent » qui emportent les imaginations marines. En 1535, un de ses fils, Jacques Cartier, avait poussé jusqu'au Canada et sur son vaisseau « la Grande Hermine » ramené dix chefs indiens. On s'imagine le débarquement des Visages Roux, au front ceint de plumes, dans une petite cité moyenâgeuse. La ville avait trouvé sa vocation. Elle serait un grand port maritime et le monde entier lui serait ouvert : pêches à Terre-Neuve, commerce avec les Iles, avec l'Espagne, avec l'Afrique, avec l'Amérique du Sud, les Indes, le Canada, partout le pavillon malouin flotte en concurrence avec les pavillons anglais et hollandais. « Rouliers des mers » les Malouins le sont autant que les autres; les chantiers établis sur le Sillon sont en pleine activité : « menuisiers, charpentiers, calfats s'empresment au milieu du grésillement du gou-

dron, du martèlement des maillets. » L'arrière-pays jusqu'à Rennes tisse les toiles des voiles et même les cordages. Bataille pour la maîtrise des mers qui, du plan commercial et économique, passe rapidement sur le plan militaire. C'est la guerre! Eh bien! l'on se battra et les Malouins s'y lancèrent, avec joie peut-on dire. Dans toutes les guerres des règnes de Louis XIV et de Louis XV, ils seront au premier rang des belligérants : batailles de ligne où leurs équipages formeront la partie la plus audacieuse des flottes françaises, batailles de course surtout où leur tempérament individualiste et leur sens de la mer firent d'eux les premiers corsaires du monde (1). Il y eut des années paraît-il, où les corsaires malouins ramenèrent plus de quinze cents vaisseaux pris à l'ennemi. C'est l'époque fabuleuse de Duguay-Trouin dont les exploits « contribuent à la conclusion heureuse de plus d'une guerre ». Il est partout, à l'entrée de la Manche, aux Orcades, au Spitzberg, au Portugal; à lui tout seul, il prend plus de deux cents vaisseaux de guerre et trois cents navires marchands et, pour finir, son grand coup d'audace : avec dix-sept navires et sept mille hommes, il bondit sur Rio-de-Janeiro, cœur de la puissance coloniale portugaise, l'emporte d'assaut et revient avec une énorme rançon.

Le butin rapporté, le bénéfice des transports commer-

(1) Sur la Course : Voir DUPONT, *Les corsaires chez eux*.

ciaux s'ajoutent à celui des prises sur l'ennemi. La ville étouffée dans son enceinte primitive, elle s'agrandit : quartier Saint-Vincent avec ses riches hôtels, sa porte monumentale qui clôt le nouvel agrandissement et sa large courtine construite par Garangeau qui rejoint la Grande-Porte; quartier de Toulouse avec ses bastions Saint-Louis et Saint-Philippe et la courtine dont les feux croisés avec ceux de la Cité balayeront l'entrée du port; à l'abri de ces murailles, les armateurs construisent cet admirable ensemble d'hôtels en pierres de taille, aux hautes cheminées, doubles-fenêtres, pourvus d'escaliers monumentaux, et dont l'ensemble intact donne encore aujourd'hui à cette partie de la ville cet aspect sévère et grandiose qu'aucun visiteur ne peut oublier. Trois autres agrandissements successifs donnent à la ville son enceinte définitive. Dans la campagne voisine, même fièvre. Les armateurs font alors construire, dans le Clos-Poulet, ces magnifiques maisons de plaisance, « les malouinières » opulentes; les moins riches font restaurer les vieux manoirs du pays. Ces malouinières s'appelaient La Ballue, La Giclais, le Bosc, La Chipaudière. L'intérieur en était d'un luxe extraordinaire : à la Chipaudière, par exemple, on voyait de magnifiques boiseries en chêne et l'une des chambres était tendue de cuir de Cordoue. La richesse des armateurs était telle qu'ils pouvaient armer des flottes entières pour la marine du roi, qu'ils gréaient le vaisseau royal et qu'en 1711 ils pouvaient

prêter à Louis XIV une somme de trente millions de livres, soit plus d'un demi-milliard de notre monnaie.

Cela n'allait pas sans risques. Les Anglais avaient plusieurs fois essayé, mais en vain, de détruire ce nid de corsaires. En novembre 1693, une flotte anglaise avait furieusement bombardé la ville et lancé sur elle la fameuse machine infernale qu'un heureux échouement sur un rocher rendit moins dangereuse; en 1695, une flotte anglo-hollandaise reprit le bombardement, incendia sept maisons, en endommagea deux cents. Puis la paix était venue.

Tout cela avait créé dans la cité un esprit de fierté, d'audace, de force conquérante, un dynamisme, véritablement extraordinaires.

C'est là qu'en 1731, ou plutôt en 1733, débarqua, riche d'espérances et pauvre d'écus, René-Auguste de Chateaubriand. Il avait treize ans si l'on suit la version des *Souvenirs* (1826), ou quinze ans si l'on en croit les *Mémoires*. Nous pencherions plutôt pour quinze ans. Nous avons vu qu'il avait une lettre de recommandation pour un armateur.

Que fit-il en arrivant à Saint-Malo? Malgré les recherches, on ne trouve aucune pièce officielle nous permettant de fixer ses occupations jusqu'en 1736. Nous sommes obligés de nous en tenir à ce que raconte son fils dans les *Mémoires*. Or nous avons deux versions différentes :

Le manuscrit de 1826 nous dit : « Dès sa première course mon père fut deux fois blessé, dans un combat dont l'obscurité laisse au péril toute sa grandeur et à la valeur tout son mérite. La goélette fut prise et mon père fut mené prisonnier en Angleterre « d'où il revint en France moins riche et moins heureux que jamais ». Ce texte qui raconte un fait sans doute exact, ne peut s'appliquer aux premières années du séjour à Saint-Malo pour la bonne raison que nous n'étions pas en guerre alors avec l'Angleterre. Il doit s'appliquer à des opérations plus tardives.

Le texte des *Mémoires d'Outre-Tombe* est différent : « L'armateur à qui on l'avait recommandé, l'embarqua sur une goélette en partance, celle-ci regagna la flotte que Fleury envoyait au secours de Stanislas assiégé dans Dantzic par les Russes. Mon père mit pied à terre et se trouva au mémorable combat que 1.500 Français, commandés par le Breton de Bréhan, comte de Plélo, livrèrent le 29 mars 1734 à 40.000 Moscovites commandés par Munster. De Bréhan fut tué et mon père blessé deux fois. »

Or les relations officielles et les archives de l'expédition ne font mention d'aucun bateau malouin dans l'expédition. L'expédition partit de Dunkerque, Calais, Boulogne pour une partie, de Brest pour une autre. D'autre part trois bataillons d'infanterie furent seuls débarqués. Aucun marin ne descendit. Tous restèrent

à bord. Il faut donc admettre, et c'est l'avis de M. Collas qui a étudié cette affaire à fond, que le fils, sachant que son père avait été blessé et fait prisonnier, et croyant que c'était dès le début de sa carrière, a été amené à rattacher cette blessure et cette captivité à la seule expédition maritime qui eut lieu dans ces années.

Il faut plutôt croire qu'il entra dans les bureaux de l'armateur à qui on l'avait recommandé; qu'il s'y initia aux affaires maritimes, aux questions d'armement, au droit maritime, à la comptabilité. Il dut également suivre les cours d'hydrographie qui existaient à cette époque à Saint-Malo. Sans doute même fit-il quelques navigations côtières, cabotage côtier, peut-être même au long-cours. Il est vraisemblable que c'est dans un de ces voyages « qu'il fit naufrage aux côtes d'Espagne; des voleurs l'attaquèrent et le dépouillèrent dans la Galice. Il traversa l'Espagne à pied, revient à Bayonne, se réembarqua et surgit au toit paternel. »

En tout cas, on commençait à le connaître et à l'apprécier, il trouva à s'embarquer. A partir de ce moment, une pièce très importante, déposée aux archives du département du Finistère, à Quimper (fonds de l'Amirauté de Morlaix, C. 1347), nous permet de le suivre. Cette pièce, c'est sa nomination au grade de « capitaine, maître ou patron-pilote » faite par le roi en 1747. Pour obtenir sa nomination et la dispense des deux campagnes qu'il aurait dû faire sur les vaisseaux de la marine royale, il

avait été obligé de fournir son « matricule ». L'autorisation royale est précédée de ces justifications : en voici le texte *in extenso* :

30 Juin 1747.

Louis Jean Marie de Bourbon, Duc de penthièvre, de chateaubriand et Rambouillet, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy de la province de Bretagne, pair et amiral de France, par la requête présentée au Siège royal et principal de l'amirauté, dans l'étendue de l'Évêché de tréguier X^{te} Etably amorlaix a par Escuyer René Auguste de chateaubriand, fils de messire François Henry de chateaubriand, chevalier, et dame peronnelle Lamour demeurant en leur manoir des touches paroisse de Guitté Évêché de S^t Malo, soutenant que depuis son bas-âge, il s'est appliqué avec toute l'exactitude possible à apprendre l'art de la navigation, en sorte qu'il s'est acquis une parfaite connaissance et expérience des manœuvres. X fabriques des vaisseaux ensemble des fonds, des marées, des bancs, courans, écueils et autres choses généralement quelconques, qui concernent l'art de la navigation; qu'il a l'âge de vingt-huit ans accomplis, qu'il a navigué pendant plusieurs années par les vaisseaux de particuliers, ayant fait un voyage de douze mois vingt quatre jours à la grande Baye, du 6^e avril 1739 au 31^e mars 1740 en qualité d'enseigne à l'apart, sur le navire de S^t-Charles, de S^t-Malo, commandé par le sieur Étienne Macé; un autre voyage de 8 mois 25 jours, du 12 may 1740 au 7 mars 1741, au petit nord, en la même qualité, sur le même navire, commandé par le même capitaine; un autre voyage de 12 mois 24 jours, du 5 may 1741 au 29 may 1742 au petit Nord, en qualité de lieutenant sur le navire Lautreange de S^t-Malo commandé par le sieur Barthémy Louvet; un autre voyage de 10 mois 21 jours du 6 juin 1742 au 27 avril 1743 au petit Nord en qualité de lieutenant à l'apart sur le navire L'assomption de S^t-Malo, commandé par le sieur Julien Legue, un autre voyage de 11 mois 24 jours du 20 may 1743 au 14 may 1744 au petit nord en même qualité sur le même navire commandé par le même capitaine; un autre voyage de 9 mois

24 jours du 23 février 1745 au 17 7^h^e suivant, aux Iles de l'amérique en la même qualité, sur le même navire, commandé par le sieur François Lofrieux; un autre voyage d'un mois 22 jours en la même qualité, du 25 déc^{re} 1746 au 17 avril suivant, en course, par le corsaire Le Tigre de St-Malo commandé par le sieur Sattier, et un autre voyage de 5 mois 12 jours, du 21 sept. 1746 au 5 may 1747. En course, en qualité de second capitaine, sur le même navire, commandé par le sieur Allain Lissery, au moyen de quoy il a toutes les qualités requises par l'ordonnance pour être reçu capitaine et pilote de navire, à l'exception toute fois de 2 campagnes sur les vaisseaux de sa majesté, et dont il a plu à sa majesté dispenser et exempter les suppléants, par son ordre donné à Bruxelles le 20 juin 1747, signé Louis, contresigné Phelipaux, et scellé du cachet de sa majesté, dont la teneur sensuit par insertion.

De par le roy.

Sa majesté s'estant fait rendre compte de la demande du nommé R. A. de Ch., de pouvoir être reçu en qualité de capitaine, maitre ou patron et pilote, quoi qu'il n'ait fait aucune des 2 campagnes qu'il aurait dû faire sur ses vaisseaux ayant justifié qu'il a satisfait aux autres conditions prescrites par les ordonnances, et sa majesté étant informée que le s^r de Chat. mérite d'être traité favorablement, Elle veut qu'il puisse être reçu en qualité de capitaine, maitre ou patron et pilote, quoi qu'il n'ait fait aucune des 2 campagnes qu'il aurait dû faire sur ses vaisseaux, et ce sans tirer à conséquence, en remplissant par luy les autres conditions portées par les ordonnances, et notamment par les réglemens du 15 août de l'année 1725, fait à Bruxelles le 20 juin 1747, signé Louis, et de plus Phelipeaux et scellé du cachet de sa majesté.

Sitôt son brevet reçu, René-Auguste prit un commandement. Saint-Malo venait d'armer le *Blandfort*, deux cent quatre-vingt tonnes, douze hommes, seize canons. Ce bateau devait aller vers Québec, y porter une car-

gaison et l'échanger contre des fourrures qu'y apportaient les trappeurs. Une révolte des Indiens empêchait les fourrures d'arriver et bien plus un navire de guerre anglais le prit en course. Il réussit à s'échapper, n'hésitant pas pour alléger son bateau, à jeter par dessus bord une partie de sa cargaison, de son armement, même ses cordages, revenant ensuite les repêcher et réussissant à vendre presque toute sa cargaison avec un bénéfice de cent pour cent. Ce premier voyage le classa et, à son retour, on lui confia le *Blandfort* cette fois armé en course avec un équipage de 150 hommes. Mais on ne sait rien sur cette campagne. De 1748 à 1752, on suppose, mais sans faits précis, qu'il dut faire une longue campagne sur la Côte-d'Ivoire. En 1752, on le retrouve. Il commande alors « *La Brillante* » allant au Cap, Coste et Ile Saint-Domingue et portant de la pacotille pour son propre compte. Le voyage fut sans doute fructueux et quand il rentra à Saint-Malo, on estime qu'il était alors à la tête d'un pécule important (60.000 à 80.000 livres).

Il avait 35 ans. La fortune commençait à lui sourire, mais à quoi servirait la richesse s'il n'avait pas des fils pour lui survivre, des fils pour assurer la pérennité du nom. Il décida de se marier.

Comment connut-il celle qu'il devait épouser? Elle habitait la Bouetardaye, en Bourseul. Son père, Jean-Marie de Bedée, y vivait largement. Il avait épousé à Rennes, à l'église de Toussaints, en 1720, demoiselle

Marie-Anne Ravenel du Boisteilleul, rennaise, qui avait eu l'honneur d'être instruite à Saint-Cyr dans les dernières années de M^{me} de Maintenon. Elle en avait gardé un poli et une culture qui dépassaient de beaucoup ceux du milieu dans lequel elle entra. Elle avait fait profiter ses filles de son éducation. Elle leur avait appris à lire les grands classiques : Fénelon, Racine, M^{me} de Sévigné, et surtout le *Cyrus* qui pour ces dames était le fin du fin. Apolline de Bedée, sa fille, avait de grands traits; elle était noire, petite, laide, mais vive, pétulante, élégante, et jamais mariage ne parut aussi mal assorti au point de vue des caractères.

Le mariage eut lieu à Bourseul, à la porte de Plancoët, le 3 juillet 1753 (1). La dot avait été fixée mais son mari ne dut pas la toucher et quand on fit les partages, il espérait avoir sa part évaluée à 45.000 livres. Il fallut de nombreux procès pour arriver à la transaction suivante : Chateaubriand abandonnait tous ses droits pour 13.000 livres.

Les jeunes époux restèrent sans doute à Bourseul. En effet, en avril 1754, entre le 10 et 16 août, M. de Chateaubriand, demeurant à la Bouetardaye, figure au baptême d'un nègre son domestique. On lit en effet dans les registres de Bourseul :

« Eugène marie augustin neigre de nation de la coste

(1) Le contrat avait été signé le 30 juin 1753.

d'angola domestique de haut et puissant René de Chateaubriand demeurant au chateau de la bouetardaye après avoir été instruit des verites de notre religion comme il apert par lexamen qu'il a subi du soussignant Recteur de cette paroisse et desirant recevoir le St. Sacrement de baptême a été ce jour baptisé.... » (1).

A la fin de l'année, M^{me} de Chateaubriand mettait au monde une fille, Bénigne-Marie-Janne-Angélique, née à la Bouetardaye, le 2 décembre 1754, et qui mourait très jeune.

Il ne pouvait plus être question pour René de naviguer. Il serait donc armateur. Le ménage décida de s'installer à Saint-Malo. Il loua un appartement dans la rue aux Juifs, à l'Hôtel de la Gicquelais appartenant aux Magon. Les bureaux furent aménagés au rez-de-chaussée à l'ouest de la porte d'entrée. Au premier se tenait le salon de compagnie, l'office, la salle à manger, au second les chambres, donnant les unes sur la rue, les autres sur les remparts et la mer.

A partir de 1757 et jusqu'en 1776, on peut suivre, sans discontinuer, ses opérations d'armement et ses opérations commerciales. Tour à tour, Ch. Cunat, puis Henri St Mleux ont publié les rôles d'armement et les comptes de Chateaubriand. D'autre part une volumineuse

(1) En 1781, le 14 avril, la même cérémonie se reproduisait à Combourg, on y baptisait Jean-Marie-François Jamque, nègre, domestique de M. Huet de la Grand'cour, régisseur du château.

correspondance commerciale existe, en partie dépouillée, mais qui montre que l'activité de René-Auguste était très grande.

L'un de ces comptes mérite une mention toute spéciale. Il a été communiqué à M. St Mleux par le notaire Huet qui l'avait dans ses archives. C'est le compte « du Rouvre ». Chateaubriand avait comme associé François-Auguste Gouin, écuyer, seigneur du Rouvre en Saint-Pierre-de-Plesguen. Les Gouin étaient une des familles les plus marquantes de la société malouine. L'un d'eux, Gouin de Beauchesne avait été mis à la tête de l'expédition chargée de reconnaître la route du Pérou par le Cap Horn, à la fin du XVII^e siècle. Le père de celui qui nous occupe était à la tête de la Société pour le deuxième accroissement de Saint-Malo et signa, le 2 novembre 1712, une transaction avec l'évêque et le chapitre. Cela prouve que René-Auguste avait déjà une situation solide pour qu'un pareil associé acceptât de s'unir à lui. D'ailleurs, ses relations avec son associé ne sont pas qu'administratives. Du Rouvre lui fournit du cidre; en échange il lui fait parvenir des oranges, du bois, du sucre, de l'huile, du vin des Côtes-Rôties, des flacons de rossolis, voire même une chaise à porteurs, le tout d'ailleurs consciencieusement débité au compte de l'associé, car les affaires sont les affaires. Ce compte nous permet de suivre les opérations, leur rendement pécuniaire, les frais et les bénéfices. A ce titre il éclaire d'un jour très

curieux les affaires d'un armateur malouin au XVIII^e siècle.

D'un autre côté, René-Auguste eut la chance d'avoir sous la main un capitaine en qui il pouvait avoir confiance et qui n'était pas tenté soit de majorer les frais, soit de détourner une part des prises, son frère Pierre que sa mère lui avait confié assez vite quand elle avait vu la tournure favorable prise par ses affaires.

En 1757, les armateurs Petit et Leyritz armèrent la *Villegénie* pour Saint-Domingue. Chateaubriand prend un grand nombre de parts, si grand nombre que cela lui permet de faire accepter son frère comme capitaine. Ce premier voyage fut excellent. La *Villegénie* parvint sans encombre au but de son voyage et quand elle revint, en octobre 1758, avec une riche cargaison, elle trouva Saint-Malo un peu désemparé par le coup très dur que venait de lui porter Malborough, le 5 juin 1758 et qui avait détruit ses ateliers, ses bateaux, ses approvisionnements. La cargaison de la *Villegénie* s'en vendit d'autant mieux que l'attaque anglaise avait raréfié les arrivages. D'où gros bénéfices.

A partir de ce moment, M. de Chateaubriand arma pour son compte, aidé par du Rouvre qui avait 1/32^e de part, par Espivent de la Villeboisnet, par d'autres encore séduits par l'audace et les capacités du jeune armateur.

Les opérations qu'il réalisa furent de trois sortes :

la morue, le commerce avec les Iles (pacotille et bois d'ébène), la course.

La morue, comme de nos jours, était une des ressources de Saint-Malo. Les goélettes allaient la chercher à Terre-Neuve, et la ramenaient en Europe, la vendant, suivant les cas, en France, en Espagne, voire même en Italie. Les affaires de morue étaient les moins bonnes des armateurs et leur rapport en général n'était pas très brillant.

Le commerce avec les Iles était meilleur : commerce de pacotille d'abord. On chargeait des rouenneries, des soieries, des objets divers, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'article de Paris et on allait les vendre aux Iles, ou mieux en Guinée. Là on les échangeait contre des nègres et l'on emmenait ceux-ci chez les riches planteurs de Saint-Domingue. Quand le capitaine savait acheter ses nègres, quand surtout il savait les traiter avec humanité pour les amener dans la meilleure condition possible à Saint-Domingue, les bénéfices étaient très importants. Cette traite des noirs, qu'on appelait jadis commerce « du bois d'Ébène », nous paraît aujourd'hui monstrueuse. Les commerçants malouins et encore mieux les nantais qui étaient encore plus spécialisés dans ce genre de travail, n'y voyaient rien de répréhensible. Au contraire ils répondraient qu'en somme ils faisaient le bonheur de ces nègres arrachés à leurs potentats sanguinaires pour aller travailler sous un climat plus sain et sous la direction de

maîtres moins brutaux. Ils considéraient leur rôle comme celui de recruteur de main-d'œuvre. De nos jours ils échangent leur euphémisme « Commerce du bois d'ébène », contre celui plus administratif d' « office de la main-d'œuvre indigène, nègre, annamite, italienne ou polonaise ». Ils seraient inspectés et contrôlés par l'État et les choses seraient en réalité peu différentes.

Mais ce qui surtout fit la fortune de Chateaubriand, ce fut la Course. La guerre avait repris avec l'Angleterre. L'armateur, en vrai Breton, s'y lança de toute son âme.

Il lança d'abord la *Villegénie* en 1759. En 1760 elle avait déjà capturé l'*Élisabeth*, la *Magdelaine*, le *Neptune*, l'*Hirondelle*, la *Marie-Hélène*, le *Packet-Boat*, l'*Arlequin* quand à son tour elle fut prise par l'*Antiope*, le 5 avril. Il y a aux Archives du Parlement de Bretagne une affiche de vente portant : « Inventaire du navire anglais l'*Arlequin*, prise faite sur les ennemis de l'État par le corsaire la *Villegénie*, capitaine M. de Chateaubriand du Plessis en 1760 ».

L'*Amaranthe* remplaça la *Villegénie* et le premier voyage de celui-ci, le 19 décembre 1760, rapporta 357.216 livres, soit près de 5 millions d'aujourd'hui.

Coup sur coup il arma : le 28 décembre 1760 le *Vautour* à Brest, le 25 juillet 1751 la *Providence* à Saint-Malo, le 29 janvier 1762 le *Jeune-Auguste* et la *Renoncule* à Rochefort, tandis qu'en février 1762 il envoyait le *Jean-*

Baptiste faire un voyage commercial à Saint-Domingue. La *Villegénie*, la *Providence* et l'*Amaranthe* lui appartenaient en propre, tandis que les autres étaient affrétés. Le *Vautour* et l'*Amaranthe* furent pris par les Anglais. Mais la balance du compte profits et pertes se soldait cependant de la façon suivante : 733.069 livres de recettes pour 254.758 livres d'engagées, soit 478.342 de bénéfices.

La guerre terminée on reprit le commerce. En 1763, l'*Amaranthe* refit « du bois d'Ébène ». Chateaubriand s'était associé à Lebreton du Plessis et Dessaudrais qui étaient spécialisés dans la traite. Notons encore les voyages de l'*Amaranthe* en Guinée, 1763-1765, le *Dauphin*, la *Providence*, l'*Apolline* à Terre-Neuve, 1764-1770. Le *Jean-Baptiste* va à Saint-Domingue jusqu'à 1769. Le *Saint-René* fit trois voyages en Guinée. Remplacé par le *Roi de Juda*, celui-ci fit un voyage en 1771. Les résultats furent moins brillants. Si la traite rapporta, les autres opérations laissèrent peu de bénéfices.

En 1769, le *Jean-Baptiste* fut vendu 20.000 livres à Desclos-Guyot qui laissa protester les traites; on ne put en tirer que 2.762 livres.

En remplacement on en fit construire un autre. Le sieur Gilbert se chargea de le construire. Le bois lui avait été fourni par Jean-Servais Poidevin, de Saint-Servan. Ne pouvant payer son fournisseur Gilbert demanda un délai, le 7 septembre 1769. Poidevin com-

muniqua la lettre à son procureur Lemée en le priant de faire diligence. On fit sommer Gilbert de payer 940 livres plus 18 livres 6 sols de frais. Comme il ne pouvait payer on le saisit. Il fit appel et au procès il s'excuse en attaquant Chateaubriand : « Il y avait marché pour un bateau de 82 pieds de quille; on en avait fait faire 84. Puis on avait fait des modifications qui coûtaient 6.000 livres de plus. Puis il a laissé le suppliant s'épuiser pour conduire le bateau au terme de sa perfection. Il a refusé l'argent nécessaire, il a même refusé l'argent dû, et comme le suppliant ne pouvait continuer, Chateaubriand profitant de cela par des moyens aussi obreptices que subreptices obtient du siège de le faire terminer par d'autres, ce fut le coup de grâce pour Gilbert. » Procès qui montre bien la dureté en affaires du commerçant.

Ce *Jean-Baptiste* partit pour Cadix et l'Amérique; désarmé le 3 septembre 1771, il repart le 28 septembre sous le commandement de Charles-Malo Roche pour le compte de Chateaubriand et de Roche l'ainé. Il fit naufrage en 1772. En 1775, le deuxième *Saint-René* alla à l'île de France et Bourbon d'où il revint le 10 novembre 1776. Le *Roi de Juda* alla à la Côte d'Or, mais à la suite de ce voyage qui se solda par une perte de 50.000 livres, il fut désarmé et vendu.

A partir de ce moment, Chateaubriand n'arma plus pour son compte. Il prit des intérêts dans les affaires de plusieurs commerçants malouins et nantais, surtout chez

son frère Pierre, M. Bignon (de Quintin), Dumanoir, Fournier, Espivent de la Villeboisnet.

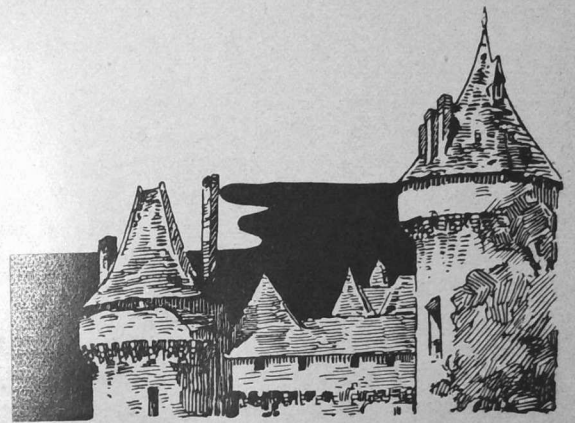
Il avait alors quitté depuis longtemps l'Hôtel de la Gicqlais pour venir s'installer dans la maison White, place Saint-Vincent, ou hôtel Hay. Les bureaux étaient au rez-de-Chaussée à droite (1), l'habitation au premier étage avec des chambres dans les mansardes (2).

On a essayé, d'après les différents livres de compte, de savoir quelle fortune Chateaubriand avait pu réaliser. Les estimations sont difficiles car on ne sait tous les intérêts que l'armateur avait pris un peu partout; d'autre part il faisait du commerce côtier, vendant du bois, du charbon, des grains, du frêt. Il avait des placements, consentait des prêts. Son bénéfice ne consistait pas simplement dans le revenu de ses parts, mais aussi dans les économies qu'il pouvait faire dans sa gestion. D'après l'inventaire qui fut fait après sa mort, on peut l'évaluer ainsi : « Combourg et 250.000 livres; ce qui représentait 550.000 ou 600.000 livres, entre huit ou dix millions ».

Mais sitôt qu'il avait vu sa fortune assurée, réalisant ainsi la première étape vers le but qu'il s'était fixé en quittant Guitté, il avait songé à en réaliser une seconde. Le gros bénéfice de la campagne de l'*Amaranthe*, en 1760, lui permit de réaliser la seconde étape dès 1761.

(1) Où se trouve actuellement une banque.

(2) Le deuxième étage était loué aux Gesril du Papeu.



Monsieur de Combourg

J'ai vu flotter la bannière du
sire de Combourg. M. O. T.

RENÉ-AUGUSTE de Chateaubriand, dans le fond de son âme n'était pas un marin. La mer, il l'avait épousée parce qu'elle devait lui assurer la fortune, mais c'était un mariage de raison, et quand dans son bureau, le soir, il calculait la position de ses bateaux, songeait à l'abordage qui ne manquerait pas d'agripper une prise ennemie, quand il décomptait les parts de ses associés, son cœur était ailleurs. Armateur, il l'était et plein d'audace; commerçant aussi, et tenant ses comptes,

son courrier, son copie de lettres aussi méticuleusement que ses collègues. Mais par-dessus tout il pensait à la terre. Terrien, il l'était dans ses fibres les plus profondes et de toute son intelligence. Ce qu'il voulait, c'était donner à sa race et à son nom, la forte assise d'un domaine rural dont la solidité est beaucoup plus à l'épreuve du temps qu'une fortune édifiée uniquement sur les caprices mouvants de la mer océane : à travers ses chiffres, ce qu'il voyait c'étaient des champs, des fermes, un château, une seigneurie. Ce qu'il rêvait pour lui, chevalier de Chateaubriand, c'était la propriété féodale avec des fiefs, des mouvances, des vassaux pour que dès sa génération les descendants de Tihern puissent reprendre leur place dans l'ordre de la noblesse, leur rang parmi leurs pairs.

Il songea d'abord à une terre noble jadis possédée par ses ancêtres. Mais Chateaubriand était passé dans les mains des Bourbon-Condé, Beaufort appartenait aux de Gouyon, le Plessis-Bertrand n'était plus qu'un amas de ruines sous les ronces, et leurs propriétaires ne songeaient pas à s'en séparer. Il avait alerté ses correspondants, ses amis, et voici que son beau-frère Antoine de Bedée apprenait par un avocat de Rennes, M. de la Chenardais, que le domaine de Combours pourrait facilement être acquis. Combours ! mais c'était le fief à qui ses aïeux les Chateaubriand de Beaufort devaient aveu et allégeance ! Combours était à proximité de Saint-Malo,

neuf lieues à cheval. Il pourrait y habiter sans cesser de continuer à surveiller ses affaires. La terre était riche en redevances féodales. Il se décida pour Combours.

Le propriétaire en était Emmanuel de Durfort, duc de Duras, qui l'avait acquis par son mariage avec Maclovie de Coëtquen. Le duc de Duras était un grand personnage. Lieutenant-général des armées du roi, pair de France, membre de l'Académie Française, gouverneur de la Franche-Comté (1), il ne venait jamais dans son château laissé à la garde de son intendant. Les charges de ses emplois, le faste de son train de vie, lui coûtaient fort cher. On disait sa situation de fortune assez obérée. Peut-être accepterait-il de vendre Combours.

L'affaire fut rondement menée. Il semble même que René-Auguste n'ait pas agi avec la circonspection et la prudence qu'il mettait d'habitude en affaires. Il dut signer les yeux fermés. Toujours est-il que le 3 mai 1761, les deux parties passaient le contrat suivant :

« M. le Duc et M^{me} la Duchesse de Duras, vendent à M. de Chateaubriand et à ses associés le comté de Combours, la baronnie d'Aubigné, les châtellenies de Boulet, de Malestroit en Dol, les fiefs de Blandlai, de Saint-Piai et du Plessis-le-Pierre, annexes, circonstances et dépendances desdites terres et seigneuries (dont il a été

(1) Il fit preuve de beaucoup de sens politique au moment des séditions bretonnes. Il fut commandant en chef de la Province de Bretagne en 1768.

rendu aveu au Roy par les auteurs de ma dite dame Duchesse de Duras, pour le prix de 370.000 livres à charge à l'acquéreur de payer dans le délai de 10 années le surplus des deniers comptant aux créanciers qu'on lui déléguerait incessamment (1). »

Le 4 juin suivant M. de Chateaubriand cédait ses droits sur la baronnie d'Aubigné à M. René-Claude de Montboucher, seigneur de la Magnanne, comte de Betton, président à mortier au Parlement de Bretagne, pour la somme de 70.000 livres.

Quelques semaines plus tard, par procureur, c'est-à-dire représenté par son beau-frère de Bedée, René-Auguste prenait possession de Combourg.

Le château de Combourg était bien un peu délabré, mais un long passé historique y était attaché. Depuis le jour où Juncken l'avait fait construire par son frère Rivallon dit « Chèvre chenu », il avait connu de rudes journées. Presque entièrement reconstruit vers le milieu du xv^e siècle par les Châteaugiron, il offrait un bel aspect extérieur avec ses quatre tours puissantes réunies par des courtines. Autour de lui s'étendaient en prairies, étangs, landes et bois, un vaste domaine et des mouvances plus vastes encore.

En 1636, Dubuisson-Aubenay, dans son *Voyage en Bretagne* écrivait ceci sur Combourg :

(1) Acte de vente du 5 mai 1761.

« Vous trouverez l'estang qui est fort beau et passant sur la bonde vous voyez comme à la sortie d'elle par un aixeau cest estang laschant son eau fait moudre un moulin. C'est un bourg ayant un sénéchal et son alloué. Il y a un château de bonne pierre de grais, à quatre tours rondes situé sur une motte et bien fermé. » Et il ajoutait : « Il se boit à Combourg d'excellent cidre, et *citrei vere coloris*. »

La seigneurie de Combourg avait été longtemps considérée comme une baronnie et ses possesseurs siégeaient au milieu des barons de Bretagne. Extraite du régaire de Dol, elle comprenait une longue bande de territoire de l'embouchure du Couesnon à l'extrémité méridionale des paroisses de Dingé et de Québriac. Elle était bordée au nord par la mer, à l'est par la châtellenie d'Aubigné, la baronnie de Fougères, au sud par la châtellenie de Hédé, Tinténiac, à l'ouest par le régaire de Dol et la seigneurie de Châteauneuf. Sa juridiction s'étendait sur un grand nombre de paroisses.

Aussi étant donné son importance, le roi de France Henri III, qui voulait d'autre part récompenser les seigneurs de Combourg de leurs loyaux services, avait-il érigé Combourg en comté. L'acte royal fut donné à Paris, l'an de grâce 1575, et enregistré au Parlement, le 11 octobre 1576 (1).

(1) Archives du château de Combourg.

Le corps du comté était composé de Combourg, Lanhélin, Tréméheuc, Saint-Léger, Lanrigan, Québriac, Lourmais, Saint-Marc, Cendres, Roz-zur-Couesnon, Pleine-Fougères, La Boussac, Cuguen, Meillac, Dingé, Trans.

Le sire de Combourg avait un certain nombre de mouvances en Plerguer, Vieuxviel, Sougeal, Saint-Ouen-la-Rouerie, Bazouges-la-Pérouse, Noyal-sous-Bazouges, Épiniac, Bonnemain, Bager-Pican, Bager-Morvan, Saint-Broladre, Cherrueix, Mont-Dol, Dol.

En Combourg même il possédait : le château, la prairie de l'Angevine, l'auditoire, la prison, les halles, le four à pain, un moulin à draps (Moulin-Madame).

Le gibet seigneurial qui se trouvait au début tout près de Combourg avait été transporté dès le XIII^e siècle dans les landes de Rochefort.

Les seigneuries suivantes dépendaient de Combourg : Le Plessis-Épine en Cuguen, Vauluisant, Pont-Larron, Rignac, Trémaudan, La Bouyère, le Vieux-Châtel, le Rouvre, Le Val, La Perrosselais, Triandin, Landal, La Roche-Montbourcher, Trémigon, la Limazière, le Boishue, le Cobac, le Châtaignier, La Chèze, Lanrigan, etc.

De nombreux droits féodaux étaient attachés à la seigneurie : en voici quelques-uns parmi les plus pittoresques :

LE SAUT DES POISSONNIERS : Les prescriptions du carême étaient jadis rigoureusement suivies. Quand Pâques arrivait, les fidèles témoignaient hautement leur joie d'être débarrassés du jeûne et de l'abstinence. « Aussi le lundi de Pâques, tous les hommes de la ville de Combourg et autres qui avoient vendu du poisson par le menu dans cette ville au carême précédent étoient tenus de venir saulter et plonger en l'étang dudit Combourg au grand ébaudissement de la populace, et cela sous peine d'amende en cas de défaut, laquelle amende pouvaient toutefois payer ceux qui craignaient quelque rhume à la suite de ce bain intempestif. »

LA QUINTAINE : « Tous les nouveaux mariés de l'année dans la mouvance de Combourg étaient obligés au mois de mai de venir rompre une lance de bois contre un poteau placé dans un chemin creux qui passait au haut du grand mail. Les jouteurs étaient à cheval. Le baillif juge de camp, examinait la lance, déclarait qu'il n'y avait ni fraude, ni dol dans les armes; on pouvait courir trois fois contre le poteau, mais au troisième tour si la lance n'était pas rompue, les gabeurs étaient criblés de quolibets ».

Les hommes de Combourg étaient tenus au devoir de message, c'est-à-dire au transport des lettres et messages sous quatre lieues du château.

Les hommes du bailliage de Beauvais étaient tenus de

faire la pêche en l'étang de Combourg et quand ils en étaient requis, se mettre en armes et conduire les criminels condamnés à mort depuis le château de Combourg jusqu'à la justice patibulaire.

Le prieur de l'Abbaye devait trois barriques de vin breton, trois de vin d'Anjou, neuf chouesmes (pains blancs), neuf miches feuilletées à la Saint-Martin, Noël, Pâques. Il devait entretenir de paille les prisons du château et de la ville.

Les bouchers de Dol devaient, le jour de l'Ascension « fournir une pelisse blanche en peau, assez grande pour entourer un fût de pipe et dont les manches soient assez larges pour qu'un homme armé pût y passer facilement ». D'autres habitants de Dol devaient fournir une livre de poivre.

Le seigneur de Combourg avait droit de bris de navires et barques échoués en mer, depuis le pont de Pontorson jusqu'au Vivier et Hirel.

Aux deux foires principales, l'Angevine à Combourg, et la foire de Saint-Léger (qui fut transportée à Combourg au XVII^e siècle) « les hommes estagers manants et habitants de la ville et fauxbourgs devaient faire le guet en armes et les possesseurs de la maison de la Lanterne, sise au milieu de la ville, devaient des flambeaux dans la lanterne attachée au devant de la dite maison pour éclairer le guet et l'assise du corps de garde ».

Le péage de la Barre de Miniac, sur la route de Dinan à Dol, appartenait à Combourg (1).

Les paroissiens de Québriac devaient 5 sols monnaie et une miche feuilletée payable le jour de la Pentecôte (2).

Les jeunes mariés de la paroisse devaient au prieuré une curieuse redevance : « Ils étaient tenus de comparaître le mardi de la Pentecôte devant les officiers du prieur réunis au milieu du cimetière de l'Abbaye. Là, le marié présentait au dit seigneur et à ses officiers un broc de vin valant 3 pintes et une fouace. La mariée devait sauter du mur du cimetière en chantant :

Si je suis mariée, vous le savez bien,
Si je suis heureuse, vous n'en savez rien,
Ma chanson est dite, je ne vous dois plus rien.

Au Seigneur de Combourg appartenait le droit de tenir en sa ville un marché tous les lundis et plusieurs foires par an.

En 1547, ces foires au nombre de trois se tenaient à la fête de Notre-Dame (l'Angevine, septembre), le mardi de la Trinité, et le 1^{er} juillet (saint Lunaire).

En 1623, Louis XIII, par lettres patentes, en accorda deux nouvelles : l'une le 15 mai ou mi-mai, l'autre le 5 août. Le 20 octobre il y avait une grande foire à Saint-Léger. Elle fut transportée à Combourg au XVII^e siècle.

La plus importante de ces foires était l'Angevine. A

(1) SÉE. *Cahier des Etats Généraux*, I, 652.

(2) *Id.*, II, 177.

l'origine elle a dû se tenir dans une prairie située au nord du château, à l'emplacement actuel du Champ-aux-Chevaux et des terrains environnants. C'était le champ de l'Angevine. Mais elle émigra dans la grande prairie du château, le long de la chaussée de Rennes et des berges de l'étang. On y venait de très loin. Baladins, jongleurs, diseurs de bonne aventure, marchands d'orviétan s'y pressaient en foule. Les cabaretiers amenaient d'énormes buses de cidre, des marchands faisaient frire en plein vent saucisses et « porchet », fabriquaient des galettes. Les Angevins y amenaient leurs marchandises. Chateaubriand, pour qui cette foire fut comme pour tous les Combourgeois, la grande joie de son enfance, en a laissé la description suivante :

« La foire appelée l'Angevine se tenait dans la prairie de l'étang, le 4 septembre de chaque année, jour de ma naissance. Les vassaux étaient tenus de prendre les armes; ils venaient au château lever la bannière du seigneur, de là ils se rendaient à la foire pour établir l'ordre et prêter leur concours à la perception d'un péage dû aux comtes de Combourg par chaque tête de bétail, espèce de droit régalien. A cette époque, mon père tenait table ouverte. On ballait pendant trois jours : les maîtres, dans la grande salle, au raclement d'un violon; les vassaux, dans la cour Verte, au nasillement d'une musette. On chantait, on poussait des huzzas, on tirait des arquebusades. Ces bruits se mêlaient aux mugissements des troupeaux de

la foire; la foule vaguait dans les jardins et les bois, et au moins un fois l'an on voyait à Combourg quelque chose qui ressemblait à de la joie ».

Heureusement qu'il y avait des droits plus substantiels, droits de péage, droits de « lods et ventes » surtout et qui certaines années donnèrent jusqu'à 70.000 livres de revenus, mais qui allèrent en s'amenuisant.

Beaucoup de ces droits et coutumes d'ailleurs étaient tombés en désuétude; mais le nouveau propriétaire n'entendait pas les laisser prescrire et, pendant les premières années, ce fut pour lui l'occasion de nombreux soucis, d'une quantité de chicanes et de beaucoup de procès et d'ennuis.

A la même époque d'ailleurs, un de ses voisins avait les mêmes difficultés que lui. Le comte Louis de Rançonnet de Noyan habitait la Mancellière, en Baguerpican à deux lieues de Dol. « Très entiché de ses droits, il s'était appliqué à faire revivre certains usages féodaux tombés en désuétude mais dont il se montrait jaloux. Les nouveaux mariés, par exemple, devaient apporter au château le dimanche des Rameaux, à l'issue de la grand'messe, un petit fagot de bois qu'ils déposaient au milieu de la cour, sauter par dessus à trois reprises en présence du comte à charge pour celui-ci de leur servir un plantureux diner » (1).

(1) LENOTRE. *La Rouerie*, 41.

Ce n'était pas méchant mais après une longue période où ces coutumes n'avaient plus été suivies, les vassaux ressentiaient vivement comme une humiliation le fait de devenir les acteurs de spectacles désuets devant les hôtes du châtelain.

Ce fut d'ailleurs un phénomène général en France et souvent constaté.

« Il semble qu'à la fin du XVIII^e siècle le régime seigneurial se soit aggravé. Les nobles se montrèrent plus exigeants et la jurisprudence d'un Parlement presque entièrement composé de nobles soutint leurs prétentions, et vint augmenter l'audace de leurs procureurs fiscaux » (1).

Puis le nouveau propriétaire, dans le cabinet qu'il occupa dans la tourelle sud-ouest du château, commença à rassembler ses titres et à reconstituer son terrier : les titres, il faudrait les avoir le jour où, pour son aîné, il solliciterait une place digne de son rang. Il faudrait alors faire ses preuves de noblesse, et les Chérin généalogistes attitrés ne se contenteraient pas de vagues assurances; c'est alors qu'il commença cet arbre généalogique qui devait frapper plus tard son fils et que les commissaires de la Révolution saisirent en 1793 et déposèrent à la mairie de Combourg.

(1) *Cahiers du Béarn*, VI, p. 500 dans *Revue de la Révolution*, t. XVII.

Avec ses titres de filiation, il rassembla ses titres de possession et de droits, son terrier. « On voit alors, dit Chérest, les seigneurs vérifier leurs titres, renouveler leurs terriers. De toutes parts apparaissent les commissaires à terriers qui, poussés par le courant du jour, soutenus par la jurisprudence intéressée des parlements obtiennent des déclarations, des aveux qui élèvent le montant des droits féodaux à un taux jusqu'alors inconnu » (1).

René-Auguste, devenu comte de Combourg, sentit se réveiller le féodal. Progressivement, l'armateur disparaîtra, délaissant Saint-Malo et habitera de plus en plus Combourg. Pendant les premières années il y fera des séjours de quelques jours, mais ce n'est qu'à partir de 1775 ou 1776 qu'il viendra l'habiter définitivement. Il abandonnera peu à peu l'armement, ne figurant plus que comme associé. Puis un beau jour, il ne sera plus qu'un vieux seigneur dur et quinteux, « dur avec ses vassaux », détesté par eux et qui heureusement, sans doute, quoi qu'en ait dit son fils mourra avant 1789.

(1) CHÉREST. *La chute de l'Ancien régime*, t. VII, 49.



Fanchin

Livré de bonne heure à des mains étrangères, je fus élevé loin du toit paternel.

René.

De nombreux enfants étaient venus remplir le foyer fondé par M. de Chateaubriand (1); malheureusement quatre d'entre eux étaient morts en bas âge, presque dès leur naissance, et parmi ceux qui restaient il n'y avait qu'un fils. Lui seul était l'espoir du nom! Était-ce suffisant d'avoir un seul fils pour

(1) Voici la liste des dix enfants de M. de Chateaubriand :
Bénigne-Marie-Jeanne-Angélique, née à Bourseul, le 2 déc. 1754, morte jeune;
Geoffroy-René-Marie, né à Saint-Malo, 4 mai 1758, mort au berceau;

assurer avec certitude l'avenir de sa maison. S'il mourait lui aussi? « Il est probable, dit Chateaubriand, que mes quatre sœurs durent l'existence au désir de mon père d'avoir son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon. » D'ailleurs les familles de huit, dix, quinze enfants n'étaient pas rares à Saint-Malo. Il n'y a pas besoin de chercher d'explication autre aux nombreuses maternités de M^{me} de Chateaubriand. Elles étaient la règle habituelle des femmes de cette époque et de ce pays.

Ce n'est qu'en 1768 que René-Auguste vit son vœu réalisé.

La tempête d'équinoxe faisait rage. Depuis deux mois Saint-Malo avait connu un de ces étés pluvieux, à bourrasques brusques et rapides, assez rares heureusement, mais comme on en voit périodiquement. Depuis le début de septembre la tempête avait redoublé à un point tel que le clergé avait prescrit des prières publiques et fait processionner les reliques dans la cathédrale. Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4, à l'approche du

Jean-Baptiste, 23 juin 1759;
Marie-Anne, 4 juillet 1760;
Bénigne-Jeanne, 31 août 1761;
Julie, 2 septembre 1763;
Lucile, 7 août 1764;
Auguste, 28 mai 1766, mort jeune;
Calixte, 3 juin 1767, mort jeune;
François-René, 4 septembre 1769.

dernier quartier de la lune, la tempête redoubla (1). C'est au milieu du bruit de l'ouragan, dans une maison où hurlait contre les fenêtres le vent du large, où les ais gémissaient sous la tempête, que naquit le dixième enfant, le 4 septembre 1768. L'accouchement avait été difficile, mais l'enfant arrivé presque inanimé vivait, et c'était un garçon.

Le 5 septembre, on le baptisait et le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Malo porte ces lignes : « François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant René de Chateaubriand, comte de Combourg, et de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Chateaubriand, son épouse, né le 4 septembre 1768, baptisé le jour suivant par nous Messire Pierre-Henry Nouail, grand chantre et chanoine de l'Église cathédrale, official et grand vicaire de Monseigneur l'Évêque de Saint-Malo. A été parrain haut et puissant Jean-Baptiste de Chateaubriand, son frère, et marraine haute et puissante dame François-Marie-Gertrude de Contades, dame et comtesse de Plouër qui signent et le père. »

Ont signé : Jean-Baptiste de Chateaubriand, Benigne

(1) Pendant neuf jours les reliques de saint Malo furent exposées à la piété des fidèles. Le peuple vint en foule prier, et ce n'est que le 18 septembre que le ciel reprit sa sérénité et qu'on put faire la procession dans les rues et sur les remparts. (CUNAT).

de Chateaubriand, Contades de Plouër, de Chateaubriand, Nouail, vicaire général.

Cette tempête romantique, longtemps elle a paru avoir été inventée par Chateaubriand, pour que « ça fasse mieux ». Comme disait Jules Lemaître : « Chateaubriand est né sans simplicité... (1). Malheureusement pour les critiques, cette tempête a été enregistrée et si Chateaubriand est né au milieu du tumulte des flots, il n'y était pour rien (2).

Dès le lendemain de son baptême, on le confia à une nourrice et le marmot fut emporté à Plancoët, le pays de sa mère.

Plancoët est une coquette petite ville, bâtie en amphithéâtre sur un coteau qui domine l'Arguenon, petite rivière modeste mais qui dès sa sortie de Plancoët prend contact avec la marée et se jette dans la baie de Saint-Cast au milieu des pierres sonnantes du Guildo. Un vieux pont de granit enjambe la rivière, près d'un port envasé qui vit jadis remonter des voiliers. Une route montante conduit à un hameau, faubourg de la ville, dominé au haut de la côte par une chapelle, la chapelle de Nazareth.

(1) Jules LEMAITRE. *Chateaubriand*.

(2) Une version voudrait que M^{me} de Chateaubriand aurait été prise des premières douleurs alors qu'elle était sur le Grand-Bé. Aucun document, ni aucune tradition ne permettent de soutenir cela. Il semble d'ailleurs invraisemblable que par le temps qu'il faisait une Malouine se soit rendue au Grand-Bé.

La première nourrice n'avait pas de lait. L'enfant dépérit, et l'on ne s'aperçut qu'au bout d'un mois de la cause de son dépérissement. On trouva une autre nourrice. Quand on lui remit l'enfant, il n'était pas bien « cœuru », et la bonne Bretonne se dit qu'il serait prudent de mettre le ciel de son côté et de faire « intervenir une Mère divine placée entre l'enfant et le ciel et partageant les sollicitudes de la mère terrestre ». Elle le voua au « bleu ». C'est une coutume qui existe encore, assez répandue surtout pour les fillettes. On met l'enfant sous la protection de la Sainte Vierge et comme preuve de cet « aveu » on s'engage à ne lui faire porter jusqu'à l'âge de sept ans que les couleurs de Marie, le blanc et le bleu. Et la vierge de Plancoët était puissante. N'avait-elle pas guéri, entre autres, des écrouelles, un Dolois, Guillaume Léger, déclaré incurable par les chirurgiens et dont une jambe de cire rappelait, depuis le 21 juillet 1547, la reconnaissance et le bonheur. Il n'est pas indifférent de songer que c'est sur les genoux d'une brave paysanne bretonne que se fit le premier éveil de l'intelligence de François-René, ou plutôt de « Fanchin » car ce fut « Fanchin » son nom d'enfant. C'est elle qui lui apprit ses premiers mots, lui fit faire ses premiers gestes, et, connaissant nos Bretonnes, on peut être sûr que son premier geste fut le signe de la Croix, et ses premiers mots une prière. Elle le conduisit à la Chapelle saluer sa protectrice. Il fut bercé par ces chansons séculaires,

« ces histoires d'apparitions et de merveilleux que les nourrices bretonnes se racontent depuis le temps de Clisson et de Duguesclin » (1).

Première imprégnation de christianisme, bien inconsciente sans doute, mais imprégnation qui, rejoignant la mémoire héréditaire, se faisait quotidiennement, car pour les Bretonnes la religion est tout : elles la mêlent à leurs moindres actes; Dieu, la Vierge et les Saints sont invoqués à chaque instant, et évoqués pour appuyer les moindres réprimandes. L'enfant grandit là en liberté, comme un petit paysan robuste, joufflu, gonflé d'air et de liberté.

A trois ans on le ramena à Saint-Malo. Il en fit presque une maladie. On le voit arriver chez ses parents, dans le grand salon de sa mère, un peu rustaud, habillé comme à Plancoët, avec sans doute cette verdeur d'expression dans les paroles qui caractérise les petits ruraux; habitué à courir les prés, à dévaler dans le sentier, on le met en cage, et partout : défense de faire ceci, de dire cela, de grimper, de bouger. Le premier contact avec sa famille dut s'en ressentir. Celle-ci d'ailleurs était déjà dispersée. Son père habitait de plus en plus Combourg, surveillant ses affaires « par correspondance », une correspondance précise, écrite de cette petite écriture serrée et régulière que ne peuvent oublier ceux qui ont eu une lettre du

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 136.

vieux seigneur entre les mains. Sa mère était de plus en plus lancée dans les mondanités et la politique. Elle n'avait d'ailleurs d'yeux que pour son fils aîné, alors au collège de Saint-Brieuc. Ah! celui-là, il avait alors douze ans, serait la gloire de la famille. Rien ne serait négligé pour qu'il puisse occuper un rang digne de son nom. N'était-il pas beau, sage, travailleur, déjà seigneur dans le maintien et dans la mentalité. Tandis que le pauvre petit qui revenait de Plancoët, désordre, fruste de manières et de langage, rebelle à la politesse des enfants bien élevés ne serait sans doute qu'un de ces cadets de Chateaubriand, coureurs et fouetteurs de lièvre, le désespoir de leurs parents.

Et puis M^{me} de Chateaubriand était tellement prise. Il fallait aller en visite chez les parents de Maupertuis — ce Maupertuis, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie Française, — chez ceux de l'abbé Trublet, de l'Académie lui aussi. Il y avait les offices à la Cathédrale, les offices des couvents, et M^{me} de Chateaubriand était pieuse. Et enfin il y avait la politique. C'est passionnant la politique, à cette époque, en Bretagne, encore plus qu'ailleurs. Les dames s'y étaient passionnées. Il y avait de la Fronde en Bretagne : coteries et privilèges se dressaient contre le pouvoir royal affaibli et qu'on disait réformateur. Saint-Malo, qui n'avait jamais accepté aucune autorité si ce n'est « malouine », avait pris parti. Est-ce qu'on n'avait pas, quelques années

auparavant, enfermé dans son vieux château, ce La Chalotais qui pour tous personnifiait les libertés bretonnes et la résistance à l'absolutisme. Toutes ces dames étaient « Chalotistes ». Elles avaient plaint le pauvre captif « obligé de sentir de sa prison l'odeur du soufre, du goudron et de la poix qui émanait des navires ». Oh ! je sais bien qu'il pouvait faire venir ses repas de chez un restaurateur de la ville (qui eut d'ailleurs bien du mal à se faire payer sa note de 8.925 livres 12 sols). Mais c'était une victime de l'Arbitraire et ces dames vouaient aux gémonies le duc d'Aiguillon qui, après tout, n'avait fait que construire des routes, développer la culture et gagner la victoire de Saint-Cast sauvant ainsi la Bretagne de l'invasion, mais qui avait osé décréter d'arrestation le terrible procureur général. Jusqu'aux marchandes de poisson qui avaient décidé de refuser du poisson aux bonnes des Malouins partisans de ce duc d'Aiguillon de malheur. M^{me} de Chateaubriand était d'autant plus intéressée qu'un de ses cousins, le cousin Moreau, était « partie » dans cette affaire Clemenceau qui secourait la Bretagne, où la main des Jésuites, disait-on, avait voulu empoisonner son redoutable adversaire.

Alors, prise par ses mondanités, par sa dévotion et par la politique, M^{me} de Chateaubriand n'avait-elle que peu de temps à consacrer à son intérieur. « Avec de l'ordre, ses enfants étaient tenus sans ordre ; avec de la générosité, elle avait l'apparence de l'avarice ; avec de la

douceur d'âme, elle grondait toujours, mon père était la terreur des domestiques, ma mère en était le fléau » (1).

Aussi abandonna-t-elle complètement ses deux derniers enfants aux domestiques.

Lucile avait quatre ans de plus que Fanchin étant née en 1764 : « Cadette délaissée, sa parure ne se composait que de la dépouille de ses sœurs. Toute petite c'était une petite fille maigre, bras dégingandés, air timide ». Fanchin l'adopta tout de suite. Elle souffrait, ils souffrieraient ensemble, se consoleraient l'un l'autre. Il la défendrait, se battrait pour elle si on l'attaquait. Les enfants ressentent vivement la partialité des parents. Ils se replient sur eux-mêmes, se ferment et souffrent douloureusement de cette injustice. A deux, on n'est plus seul et c'est ainsi que naquit cette amitié fraternelle qui ne devait faire que grandir.

Fanchin se prit aussi tout de suite d'une affection très vive pour sa bonne « la Villeneuve ». « Je l'aimais avec fureur ». Car ce bambin avait une grande puissance d'affection, de passion. Avec la Villeneuve, il lui sembla retrouver sa bonne nourrice. C'était une brave femme qui, dans la maison, tenait les multiples fonctions de bonne d'enfant, de gouvernante, de personne de confiance, type de ces vieilles servantes dont la race a à peu près disparu, qui étaient des domestiques au sens étymo-

(1) M. O. T.

logique du terme, gens de la maison. On les considérait presque comme de la famille; les enfants les aimaient presque autant et quelquefois plus que leurs parents. De leur côté, elles considéraient les enfants comme un peu les leurs. « Madame n'a eu que la peine de les avoir », dira l'une d'elles. Elles les aimaient, s'attachant de préférence aux déshérités, aux souffreteux, aux souffredouleurs, aux délaissés. La Villeneuve fut la première protectrice de Fanchin. Elle le trouvait gentil ce petit, et beau! Avec elle il se détendait et c'était déjà quand il le voulait « l'Enchanteur ». Quand elle allait faire ses courses, elle l'emmenait avec elle, le gavait de friandises; quand il avait été rebuté par sa mère, elle le consolait, le bourrait de vin et de sucre. Si bien que Fanchin avait pour la Villeneuve une véritable adoration. Il en était de même avec « La France », le valet de chambre. Il avait beaucoup plus de plaisir à la cuisine ou à l'office, où il était roi, qu'au salon où on le regardait comme une petite bête sauvage et impossible à apprivoiser. Et cette affection pour la Villeneuve, cela non plus, n'est pas sans importance. D'abord cela lui permit de rester plus longtemps « nature », libre, sans entraves sociales, d'accuser sa personnalité, d'augmenter son esprit d'indépendance. Et puis, la Villeneuve continua l'action chrétienne de la nourrice de Plancoët, et cette influence du christianisme populaire continuait à le marquer profondément.

Avec elle il devait aller dans les églises, sinon pour les offices, au moins pour prier les saints populaires. Elle le conduisait à la Vierge de la Grande-Porte, à la statue de Notre-Dame du Bon-Secours. La Vierge tient l'Enfant Jésus dans ses bras et l'Enfant Jésus tient un oiseau dans ses mains. Lui aussi, Fanchin, avait dû en tenir dans ses mains, à Plancoët, des oiseaux. Il y avait bien des petits amis plus grands qui lui en avaient apportés car les petits Bretons étaient grands dénicheurs de nids. La Villeneuve devait lui raconter qu'on avait trouvé cette statue en pleine mer, enfermée dans une caisse cerclée de fer, puis elle lui rappelait l'histoire de la Moûne. La Moûne, c'était une guenon rapportée des colonies par un matelot; elle s'était un jour échappée en emportant un petit enfant sur un toit. Elle l'y promenait, le balançait dans le vide au-dessus d'une corniche. La foule effrayée pria Notre-Dame. Celle-ci fit un geste et la guenon rapporta doucement l'enfant à sa mère épouvantée et ravie. On devine les considérations morales et religieuses qui devaient accompagner le récit. Et pour mieux graver l'histoire on revenait par la petite place de la Poissonnerie, pour voir la gargouille qui représente la Moûne.

Avec elle également, il allait sur la grève : châteaux de sable, luttés contre le flot qui monte, escalades des rochers, courses sans fin, premier contact avec la mer.

Il avait eu du plaisir quand il rentrait, et si à ce moment

on le grondait, qu'importe. On pouvait le punir, l'enfermer dans la mansarde éclairée par une lucarne qui donnait sur le Grand-Bé, on pouvait même essayer de l'humilier en lui rappelant que comme tous les cadets il n'arriverait à rien, cela lui était bien égal. Puis vint un moment où il put sortir tout seul. Et alors, ce fut la vie de tous les petits Malouins, qu'ils soient du peuple, de la bourgeoisie ou de la noblesse.

Chateaubriand nous a longuement conté les fredaines de Fanchin. Quel est le petit Malouin, le petit Gallot, qui ne se reconnaît dans cet enfant et qui n'a pas les mêmes frasques, exactement les mêmes dans ses souvenirs : batailles sur la grève entre deux troupes de bambins; bousculades des filles par les garçons sur les pieux de chêne qui brisent les lames le long du Sillon, vêtements déchirés, horions reçus, traversée du passage difficile à marée haute au pied du château. A chaque marée on peut revoir les galopins de 1933 répéter le geste de l'enfant de 1775. Il avait comme compagnons habituels, ses deux cousins, les fils de son oncle Pierre (1), et surtout un voisin qu'il avait élu comme modèle, Gesril du Papeu. Gesril était l'espoir et la fierté de ses parents qui applaudissaient à toutes ses incartades, ce qui contrastait fort avec l'attitude des parents de Fanchin.

(1) L'un d'eux, Armand, agent des princes, fut fusillé dans la plaine de Grenelle en 1810.

Gesril était un rude gaillard. Il devait plus tard finir tragiquement à Quiberon, après avoir fait un geste héroïque (1). Un mot, un regard même de Gesril et mon Fanchin aurait couru n'importe où. Il suffisait que son ami lui dise : « Tu supportes cela », pour que Fanchin se batte avec le provocateur. Il y a toujours eu entre les Malouins et les Servannais une certaine rivalité. On peut même dire qu'en Bretagne d'un clocher à l'autre on est toujours prêt à engager les hostilités. Il y avait un champ de bataille tout trouvé, c'était le port à marée basse, « no man's land » entre Saint-Malo et Saint-Servan, avec la frontière indécise des ruisselets et les points stratégiques que constituaient les ponceaux de pierre qui permettaient de les franchir. Galopins de Saint-Malo contre galopins de Saint-Servan c'est à qui défendrait le passage des ponceaux. Tous ces petits Duguesclin en herbe se croyaient des Bayard défendant le pont de Garigliano. Il y avait quelquefois des coups durs, des vêtements en lambeaux, des fronts déchirés par les cailloux et quand Fanchin rentrait chez lui, il fallait entendre les exclamations de la mère. Heureusement que la Ville-neuve était là pour détourner l'orage, pour raccommoder les vêtements ou panser les plaies, si ce n'est pour

(1) Il était allé à la nage prévenir les vaisseaux anglais de cesser le feu, et sa mission accomplie était revenu se constituer prisonnier.

défendre la porte que voulaient forcer les parents ou les bonnes des victimes de l'autre camp.

A côté de ces plaisirs quotidiens, il y avait les plaisirs saisonniers et surtout les assemblées dont il verra plus tard, à Combourg, la plus célèbre, l'Angevine. A Saint-Malo, c'était la Petite Sainte Ouine, qui se tenait près de la chapelle Saint-Ouen à l'extrémité nord du Grand-Bé et qu'on appelait aussi Foire aux Sublets (sifflets) (1), ou Foire aux Brigaux (bigorneaux); à Saint-Servan, la Grande Sainte Ouine devant la chapelle Saint-Pierre. Bateleurs, amuseurs, marchands, chanteurs populaires, vendeurs de complaints et d'almanachs s'y donnaient rendez-vous. Émerveillement des enfants! François-René y allait, un peu gêné d'être mal habillé, avec sa toque bleue ornée de plumes blanches quand il voyait ses camarades dans leurs beaux atours. Sans doute, il avait les poches vides, mais la Villeneuve devait bien trouver le moyen de lui payer quelques friandises qu'il dévorait en écoutant le boniment des pitres devant les toiles.

Il fallut tout de même bien lui enseigner à lire et à écrire. Deux vieilles demoiselles, les demoiselles Coup-part, — deux espèces de religieuses habillées de noir, dira-t-il dans la version de 1826, — un vieux professeur, M. Després, qui lui faisait copier sans cesse un vers de Boileau et l'appelait tête d' « achocre », lui servirent de

(1) Elle se tenait jusqu'à l'incendie de 1661 dans la Grande-Rue.

premiers maîtres. Ce dut être assez difficile de lui faire comprendre les premières notions. Mais la baguette d'osier était à la portée de la main du professeur et celui-ci n'hésitait pas à s'en servir pour frapper sur les doigts ou les mollets de l'élève inattentif ou dissipé. Son instruction fut plutôt sommaire à Saint-Malo. Son éducation était également assez négligée, mais il subissait cependant fortement sans s'en rendre compte l'influence profondément religieuse du milieu et de la ville dans lesquels il vivait. D'abord les vieilles demoiselles durent employer le catéchisme et l'histoire sainte comme livres de lecture. Chez lui sa mère était comme on l'a vu très pieuse, et il ne devait pas manquer souvent les offices. Dans les petites villes bretonnes, la vie tout entière est enserrée dans un réseau très tenu de pratiques religieuses. C'est l'Église qui divise l'année. Ce sont les fêtes religieuses qui commandent tout : les oiseaux se marient à la Saint-Joseph, les habits neufs s'étrennent à Pâques, les termes se paient à la Saint-Georges, la Saint-Jean ou la Saint-Michel; les domestiques se gagent à la Saint-Jean ou à la Saint-Pierre; la pluie et le beau temps sont fonction des saints; croyances, légendes, prières, tout se mélange et constitue un ensemble de croyances où toute la vie baigne. C'est pour cela qu'au cœur des Bretons, même des plus affranchis « sonnent toujours les cloches de la Ville d'Ys, obstinées à convoquer aux offices sacrés des fidèles qui n'entendent plus ».

Et Saint-Malo, avec ses quatre couvents (deux de religieuses, un de cordeliers, un de bénédictins), son bel hôpital avec sa chapelle, ses chapelles isolées où les marins allaient accomplir leurs vœux, était une ville très religieuse. N'était-elle pas en plus ville épiscopale? Aussi les cérémonies étaient-elles fréquentes et fréquentées. Chez les sœurs, l'enfant était frappé par le chœur des voix invisibles. Mais ce qui lui plaisait surtout c'étaient les offices à la cathédrale dans toute la splendeur du culte. La nef est sombre et le chœur l'éclaire à peine. Mais des milliers de cierges illuminaient les autels. Fanchin tenait lui aussi son cierge. « Chacun tenait sa chandelle pour éclairer son livre ». L'orgue entonnait le *Tantum ergo*, le vent servait d'accompagnement. On voyait les marins y venir avant leur départ, l'équipage entier et ses chefs. Les *Ex-voto* tapissaient les murs auprès des statues rappelant les grâces obtenues, les naufrages évités ou dont la Bonne Mère avait retiré ses Malouins sains et saufs. La première chose qu'il sut par cœur fut le cantique que l'on chante encore :

Je mets ma confiance
Vierge en votre secours.
Servez-moi de défense
Prenez soin de mes jours.
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

Air et paroles dont il conserva la nostalgie et qui dans le tréfonds de son cœur berçèrent toute sa vie son catholicisme.

Dans les rues il rencontrait souvent les « annonceurs » de morts, agitant leur clochette et faisant part du décès des trépassés.

Quand il eut sept ans, le vœu qu'on avait fait de lui à la Vierge arrivait à sa fin. Il eut sa première cérémonie religieuse individuelle. On le conduisit à Plancoët et, le 4 octobre 1775, accompagné de sa mère, de sa tante, de son oncle de Bedée, de ses cousins, de sa nourrice et de son frère de lait monta vers la chapelle de Notre-Dame de Nazareth.

« Il avait un habit blanc tout neuf, une écharpe de soie bleue, des souliers, des gants et un chapeau blanc. » C'était la première fois qu'il était bien habillé et il n'était pas sans en éprouver une certaine satisfaction.

La cérémonie fut imposante. Les gens des alentours étaient venus. Quand il arriva à l'église placée au milieu de grands ormes, le chœur était illuminé, les religieux occupaient les stalles. Le bedeau vint le chercher et on le plaça entre sa nourrice et son frère de lait. Et ceci le frappa aussi, cette égalité de toutes les classes devant Dieu. On entonna l'*Ave Maris stella* puis la messe commença. A l'Offertoire on le conduisit à l'autel, on lui imposa les mains, on le dépouilla de son costume blanc, de sa ceinture, de son scapulaire qui furent mis en *ex-voto*;

on le revêtit ensuite d'un habit de couleur. Sa mère devait ce jour-là le trouver gentil, et elle songeait déjà vaguement que ce petit dernier, si recueilli au pied de l'autel, pourrait peut-être un jour entrer dans les ordres. Le prieur prononça un discours. Et ce fut la troisième surprise de Fanchin : on lui rappelait l'histoire de cet ancêtre Geoffroy de Chateaubriand qui était allé à la Croisade avec Saint Louis, et qui à son retour accomplit le vœu qu'il avait fait pendant sa captivité chez les Sarrasins. L'Orient, ses couleurs, ses minarets, ses monuments, Jérusalem, le Tombeau du Christ aux mains des infidèles, s'imposèrent à son esprit. Un rêve qu'il réalisa plus tard se formait dans son cerveau d'enfant. Lui aussi referait le périple accompli par l'ancêtre. Impression vive chez ce petit Breton en qui vivait l'esprit d'aventure de la race que l'image brusquement surgie de pays ensoleillés, de noms pleins de sonorités nouvelles. Le souvenir de la Vierge de Plancoët resta cher à son cœur. Le 15 août 1832, à Lucerne il entra dans une chapelle de la Vierge : « Je me suis cru transporté aux jours de mon enfance, c'était comme la prière du soir dans ma pauvre Bretagne ».

La cérémonie terminée, on le ramena à Saint-Malo où il reprit sa vie de gamin délaissé.

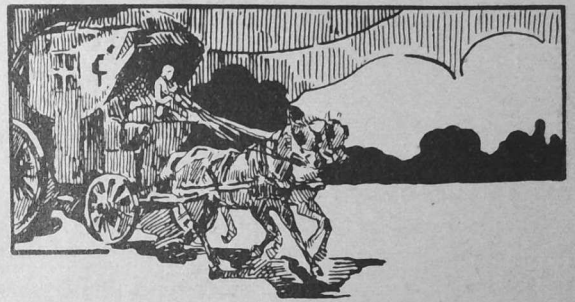
Un incendie faillit bien lui être funeste. Dans la nuit du 16 au 17 février 1776, le feu se déclara dans le rez-de-chaussée de l'immeuble où son père avait ses bureaux et

ses entrepôts. L'incendie se propagea rapidement. Le poste de garde qui veillait en face sous les remparts ne s'apercevait de rien. Heureusement la diligence de Rennes qui partait à quatre heures du matin avait son point de départ sur cette place. Les postillons aperçurent la fumée et donnèrent l'alarme. On commença par sauver les habitants et Fanchin enveloppé dans un habit fut emporté rue aux Juifs. La lutte contre l'incendie fut particulièrement difficile par suite du manque d'eau. Les douves du château étaient glacées; la mer était basse et les citernes ne donnaient que peu d'eau. Enfin on réussit à se rendre maître du feu qui avait causé de grands dégâts. M. de Chateaubriand n'apprit le sinistre que le lendemain, à Combourg, et sa correspondance nous montre qu'il fit le nécessaire pour se réinstaller aussitôt.

L'enfant cependant était arrivé à un âge où il fallait que ses parents prissent une décision sur son avenir. Il avait huit ans passés. On ne pouvait le laisser continuer sa vie oisive. Qu'en ferait-on? Il semble qu'à aucun moment M. de Chateaubriand n'ait songé à en faire un armateur! Il devenait de plus en plus féodal. Dans le vieux burg de Combourg, il avait retrouvé son élément ancestral, et épousé immédiatement l'esprit de la petite noblesse bretonne dans ce qu'il avait de plus étroit. Que faire de ce cadet? l'armée? les Bretons n'aimaient pas servir dans les troupes du roi. La marine royale? Peut-être. Est-ce qu'un Beaufort n'avait pas commandé

les flottes de bataille de Saint-Malo ? Mais quand l'enfant serait grand, aurait-il le goût de la mer ? La Prêtrise ? Pourquoi pas ? La mère qui était très pieuse caressait le secret espoir de voir son plus jeune entrer dans les ordres, évêque peut-être comme certains de ses ancêtres. Alors il fallait bien lui faire faire des études classiques. Justement il y avait à mi-chemin entre Saint-Malo et Combourg, à Dol, un collège nouvellement fondé, dont on disait le plus grand bien. On y mettrait Fanchin et plus tard on verrait dans quel sens il s'orienterait. C'est ce qui fut décidé.

Mais avant la rentrée, le comte décida de recevoir dans sa demeure de Combourg toute sa famille. Cela n'enthousiasmait guère M^{me} de Chateaubriand, mais les enfants furent ravis. Ce serait d'abord un grand voyage ; et puis ce château féodal, qu'ils n'avaient pas encore vu et qui dans leur imagination prenait un aspect formidable, les attirait. Aussi pendant les jours qui précéderent le voyage on s'imagine l'émoi joyeux de toute cette jeunesse. Il fallait faire les préparatifs pour un assez long séjour, préparer en même temps le trousseau de Fanchin. Ce n'était d'ailleurs pas une petite affaire que d'aller à Combourg. Il fallait une journée entière à cette époque.



Un matin du mois de mai 1777 (1), au lever du jour, « une énorme berline à l'antique, panneaux surdorés, marchepieds en dehors, glands de pourpre aux quatre coins de l'impériale », quitta Saint-Malo par la porte Saint-Vincent. Elle s'engagea sur le Sillon pour gagner la route royale qui, par Dol, conduisait à Rennes. Huit chevaux, parés comme des mulets en Espagne, sonnettes au cou, grelots aux brides, housses et franges de laine de diverses couleurs, traînaient le lourd véhicule. A l'intérieur avaient pris place M^{me} de Chateaubriand, ses quatre jeunes filles et fillettes et Fanchin, curieux du spectacle et turbulent.

La mer venait expirer sur la grève de sable fin qui s'étend de l'Éventail à la pointe de la Varde. Les voyageurs jetèrent un long coup d'œil sur cet horizon qui leur

(1) Ce dut être dans la deuxième quinzaine de mai, après la visite du Comte d'Artois à Saint-Malo.

était familier. A l'horizon le mur bleuâtre de Fréhel barrait l'infini. Ils nommèrent les rochers qui parsèment la rade : le Grand-Bé, le Fort-Royal, Cézembre, les Haies de la Conchée.... Le souvenir des batailles épiques soutenues contre les polissons de son âge, des bousculades autour des troncs de bois qui protègent le Sillon, amenèrent un sourire sur les lèvres de l'enfant.... La voiture passa près de la Hoguette où se dressaient les quatre piliers qui soutenaient le vieux gibet.... Bien des fois, l'enfant y avait joué aux quatre coins.... Elle marquait la limite où se terminait jadis la seigneurie du Plessis-Bertrand, l'ancien manoir familial. Au loin, toutes voiles dehors, dans la splendeur du soleil levant, la flottille rentrait au port.

A Paramé, la route tourna et s'enfonça dans les terres. C'était le printemps, ce printemps breton, si doux et si précoce, où dans la lumière tamisée les choses ont des contours plus délicats, où l'air est plein de senteurs imprécises et de bruits vivants, où l'on entend comme dans une germination puissante, sourdre et palpiter la terre. Les talus étaient couverts de primevères et de violettes, les prairies basses pleines d'orchidées, d'iris et de jonquilles. Sur les haies les buissons d'aubépines dressaient leurs touffes roses et blanches, et sur le bord de la route, le pâtre qui paissait ses vaches dans les fossés, jouait d'une flûte faite de l'écorce juteuse des châtaigniers en sève.

Vers midi, le convoi s'arrêta dans un petit village de pêcheurs, sur la baie de Cancale, vers le Vivier. Comme dans un paysage de rêve, le Mont-Saint-Michel, émergeait des grèves sans fin. On laissa souffler les chevaux, on se restaura. L'enfant galopa sur la grève, s'enivrant du vent du large.

L'heure du départ sonna. La berline s'engagea dans les marais de Dol. Les pommiers étaient en fleurs et leur moutonnement blanc et rose ondulait autour de la masse imposante du rocher qui les domine. La voiture atteignit Dol dominé par la masse gothique de sa cathédrale, grimpa la rue montante et traversa la vieille cité épiscopale en passant devant le collège où Fanchin devait bientôt revenir. La route montait : sur la gauche, un peu dans les terres, le menhir du Champ-Dolent, dressait sa masse, premier contact avec le passé celtique.

Le paysage devint plus âpre, on atteignait le rebord septentrional du plateau granitique, paysage sévère, austère : landes, maigres cultures, bois de sapins en guirlande tout autour. La route était dure, coupée de raidillons.

Vers six heures on atteignit la côte des Fresches. De son sommet on apercevait un vaste horizon barré par des plans successifs. Au loin le clocher de Bécherel sur sa butte; devant, les crêtes du Grand-Val, du Tertre-Odic et du Grand-Trémaudan; plus près, « une vallée au fond de laquelle s'élevait non loin d'un étang la flèche

de l'église d'une bourgade; les tours d'un château féodal montaient dans les arbres d'une futaie éclairée par le soleil couchant. »

L'attelage descendit la côte dure et rocailleuse, traversa à gué un ruisseau qui barrait la route, grimpa dans un effort violent un raidillon court et rude; « elle s'engagea à travers la futaie, roula au bord d'un quinconce dans une allée de charmilles, franchit une avant-cour plantée de noyers, attendant au jardin et à la maison du régisseur. Une lourde porte s'ouvrit, donnant l'entrée dans une cour de gazon bordée par des écuries et des bosquets de marronniers. Au fond de la cour se dressait une triste et sévère façade présentant une courtine flanquée de deux tours imposantes. Un perron raide et droit descendait de la porte du château et enjambait les anciennes douves... ». Sur le perron, un vieillard tête nue, vêtu d'un habit de soie croisée fond gris à fleurs mêlées, attendait les voyageurs.

C'était le comte René-Auguste de Chateaubriand qui pour la première fois recevait sa famille dans ce vieux manoir de Combourg qu'il avait acheté sept ans auparavant. Le Père était heureux de recevoir sa famille « chez lui » dans son domaine.

Le premier contact du jeune François-René, avec le domaine paternel lui laissa toujours une impression profonde.

Il arrivait de la ville, d'une ville animée, riche, en plein

essor. Il ne connaissait de la campagne, que ce que ses séjours d'enfant à Monchoix, dans une maison moderne, au milieu d'un cadre riant lui avaient révélé.... Et il abordait avec ses yeux de neuf ans, tout le passé féodal, épique, dont on l'avait bercé, au milieu d'un cadre farouche, guerrier.

Le château tout d'abord l'émerveilla.

Extérieurement « c'était toujours le château, de bonnes pierres de grais à quatre tours rondes situé sur une motte et bien fermé » que Dubuisson-Aubenay avait aperçu en 1636. Il frappa vivement son imagination. « Mêlez à cela, dans les diverses parties de l'édifice, des passages et des escaliers secrets, des cachots et des donjons, un labyrinthe de galeries couvertes et découvertes, des souterrains murés, dont les ramifications étaient inconnues : partout silence, obscurité et visage de pierre : voilà le château de Combourg... » et plus loin avec cette déformation qui amplifie tout, si commune à l'enfance il dit : « Ces douze êtres vivants disparaissaient dans un manoir, où l'on aurait à peine aperçu cent chevaliers, leurs dames, leurs écuyers, leurs valets, les destriers, et la meute du roi Dagobert. »

Puis il découvrit l'étang et les bois, en pleine poussée printanière : les hêtres, les vieux chênes, les saules dans les prairies en contre-bas, toute la végétation folle d'un domaine laissé sans entretien; le long de l'étang, les iris, la forêt des roseaux d'où s'échappaient les poules d'eau,

le vol des hirondelles ses premières amies.... Les pervenches bleussaient les haies; les cardamines roses et blanches tremblaient dans les prairies du bord de l'eau. Toute la grande nature frissonnante lui était brusquement révélée. Du sommet des créneaux c'était un mou-tonnement de frondaisons magnifiques; sur les coteaux du Tertre-Odic sans arbres, les ajoncs mettaient leur note d'or.

Longtemps après il ne pouvait songer à ce premier contact avec Combourg sans « une émotion telle qu'il était obligé de s'arrêter pour comprimer les battements de son cœur ».

Hélas les vacances pour lui ne durèrent qu'une semaine ou deux. Un jour un prêtre vint le chercher. Sa mère l'embrassa en lui faisant les recommandations classiques. Lucile lui dit au revoir des larmes plein les yeux.

Fanchin n'allait plus exister. C'était un petit collégien qui allait prendre sa place.



Au Pays des Druides ⁽¹⁾

Et tenuit nostras numerosus Horatius aures.

OVIDE, *Tristes*, iv, 10, 45.

LA ville de Dol se détache au flanc occidental du coteau qui domine le marais, à l'extrémité de ces hauteurs épiques qui virent passer les Bagaudes, les Normands, les Anglais et plus tard l'armée républicaine en retraite devant les Vendéens. Elle domine et protège une vaste plaine conquise sur la mer, le marais de Dol, coupé de biefs, d'oseraies, de ruisseaux et dont les seigneurs de Combourg avaient dès le XIII^e siècle entrepris le dessèchement. Au milieu des marais surgit

(1) Abbé DUINE, *Histoire civile et politique de Dol*.

comme une énorme verrue le bloc de granulite du Mont-Dol. A l'horizon la baie du Mont-Saint-Michel dessine son demi-cercle frangé d'argent.

Au XVIII^e siècle, Dol était une petite ville enclose de murs branlants, lépreux, avec des douves sordides, refuges des truands et des mauvais garçons. « Petite, mal bâtie, entourée de marais, on y mit un évêché dans un temps où un séjour de volupté n'était pas encore nécessaire aux évêques!! » C'est dans ces termes qu'un voyageur nous la décrit (1).

Le Président de Robien est plus précis et moins caustique : « Dol n'est percé que de deux portes, celle de Saint-Michel qui conduit à Rennes et à Pontorson par un faubourg où l'Evêque fait construire un collège, et celle de Notre-Dame qui ouvre sur la rue du faubourg de l'Archevêque où est l'hôpital; ce faubourg mène à Dinan par un pont qui passe sur la rivière du Bief. A droite de cette porte et près du château est une poterne vis-à-vis le chemin de Saint-Malo » (2).

Au milieu de cette enceinte à peu près délabrée et qu'il faudra abattre bientôt, une grande rue tortueuse bordée de vieilles maisons dont quelques-unes à porches et à piliers; rue d'Embas avec la maison des Trois-Bécasses, à corniche modillonnée et gerbières à frontons

(1) LA VALLÉE, *Voyage en Bretagne*.

(2) Ch. DE ROBIEN. *loc. cit.*

arrondis, la maison des Petits-Palets aux grandes arcades; faisant suite, la Grande-Rue proprement dite qui s'élargissait pour former le dos d'âne où se trouvait une fontaine publique ornée d'une colonne surmontée d'une statue de saint Samson; de chaque côté la Cohue aux blés, et la Cohue à la viande entourant les fourches patibulaires à quatre pots de la haute justice épiscopale appelée la « Vergue de Dol »; sur cet élargissement se trouvait également la Croix-aux-Pigeons où se vendaient les Pigeons; on y voyait des maisons à piliers, des auberges aux noms pittoresques : le Grand pot d'Etain, le Grand et Petit Cheval blanc, la Croix-Verte, le Grand et Petit Paradis, le Pilier-Blanc, le Pilier-Rouge, etc... La Grande-Rue se prolongeait par la rue Etroite bordée par l'église Notre-Dame-sous-Dol, en face de l'église, la place du marché à l'avoine. Elle se terminait par la rue des Carmes, à l'autre porte de la ville. Quelques rues latérales débouchaient de chaque côté de cette rue centrale, petites, étroites, bordées de vieilles maisons silencieuses.

Le samedi, jour de marché, toutes ces rues s'animaient; paysans, marchands, colporteurs se donnaient rendez-vous à Dol, se heurtant, se bousculant au milieu du meuglement des vaches et du grognement aigu des porcelets. Le reste de la semaine la ville était comme ouatée : la vie n'était variée que par les sonneries de cloches des églises et des monastères.

Ce qui sortait la ville de la banalité des petites cités

analogues c'était sa cathédrale, et ce qui lui donnait un cachet particulier c'était l'ensemble de ses institutions religieuses : évêché, chapitre et couvents. A eux seuls ils occupaient le tiers de l'agglomération. Il y avait trois paroisses à Dol : la paroisse Notre-Dame fondée au XI^e siècle par Rivallon, le seigneur de Combourg, la paroisse de l'Abbaye-sous-Dol, hors les murs et dont l'église était tout flambant neuve, celle du Crucifix enfin dont le culte s'exerçait dans une des chapelles de la cathédrale. Mais tout cela disparaissait devant la cathédrale elle-même. Elle dominait tout. Haute, sévère, avec ses tours inachevées, sa nef et son chœur d'un seul jet, puissant, dépouillé, son grand porche, œuvre magnifique du moyen-âge gothique et de l'art religieux normand. Des verrières vibrantes de couleur baignaient d'une lumière mystique l'intérieur de l'église, et la plus belle portait dans un flamboiement le Christ au milieu de ses anges apparaissant pour le Jugement dernier. Dans le chœur, joignant celle de l'évêque, une stalle blasonnée de gueules aux fleurs de lis d'or rappelait que le comte de Chateaubriand était chanoine de Dol et que l'Eglise avait reconnu les services rendus au cours des siècles par sa famille en lui concédant cette stalle, dans la personne de Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, au début du XVI^e siècle.

L'évêque s'appelait alors Mgr de Hercé qui plus tard devait être fusillé à Vannes après le désastre de Quiberon.

Pieux prélat, il était lié aux de Chateaubriand. Il habitait le manoir épiscopal qui venait d'être construit. Le vénérable chapitre habitait le cloître, la rue Sainte fermée à ses deux extrémités, et tout autour d'eux vivait une population qui ne vivait que de l'Eglise et n'existait que par elle : chantres, choristes, bedeaux, tous souvent en dispute entre eux : les chantres avec les chanoines, les chanoines avec l'évêque, querelles homériques dont le récit ferait concurrence au Lutrin de Boileau. Et nous ne comptons pas les couvents : Carmes, Bénédictins.

De Dol, on peut dire alors ce que Renan dira plus tard de Tréguier : « Ville tout ecclésiastique, étrangère au commerce et à l'industrie, un vaste monastère où nul bruit du dehors ne pénètre, où l'on appelle vanité ce que les autres hommes poursuivent et où ce que les laïques appellent chimères passe pour la seule réalité. J'y contractai un indestructible pli. »

Au début du XVIII^e siècle (1), l'évêque de Dol, Mgr Sourches, avait décidé la construction d'un collège dans les champs Saint-James, hors les murs. Commencé en 1728 sur les plans du sieur Delacour, le collège avait été inauguré en 1737. Il était composé d'un grand corps de bâtiments flanqué de deux ailes, une cour carrée dont l'entrée était ornée de deux acacias : dans l'aile droite une chapelle et le réfectoire, dans l'aile gauche les classes.

(1) DUINE. *Loc. cit.*, 128.

Derrière, un vaste jardin avec charmilles qui finissaient en cabinets de verdure. Au loin le magnifique horizon du Marais, du Vivier et des croupes boisées de Saint-Broladre.

C'est là qu'un soir de juin 1777 on vint enfermer François-René, tout en larmes d'avoir perdu la liberté. Pendant quatre années l'enfant y étudia, quatre années coupées de vacances à Combourg et à Plancoët, et d'absences irrégulières à Saint-Malo à la suite sans doute d'indispositions enfantines.

Le collège était dirigé par un principal, l'abbé Joseph-François Portier. Il y avait cinq professeurs : rhétorique, deuxième, troisième, quatrième, le dernier cumulait à la fois la cinquième et la sixième. En 1743, on avait adjoint une chaire de philosophie. Il est difficile de savoir quelle classe faisaient les maîtres que nous nomme Chateaubriand. Il aurait appris le grec avec l'abbé Egault, les mathématiques avec l'abbé Leprince. Il dit « j'ai appris mon Bezout » avec l'abbé Leprince. Or le Bezout n'a été publié qu'en 1780. Il reçut d'autre part des leçons de musique de l'abbé Caperan. Cet abbé Caperan était intitulé : « expert en tonotechnie » ce que l'on peut traduire en style moderne par : « musicien distingué (1) ».

(1) Ce fut lui qui plus tard donnera à Chateaubriand des leçons d'hébreu.

La pension n'était pas chère, et cela avait dû être une raison importante qui avait provoqué la décision de M. de Chateaubriand. Les internes payaient 200 livres. Ils étaient peu nombreux : 6 seulement en 1763. Les externes par contre étaient 70 ou 80 (84 en 1763). Le collège avait d'autre part 2777 l. de revenu. Trois domestiques assuraient le service. Le principal recevait 20 sous pour les prix, et chacun des maîtres pouvait, soit à Pâques, soit à la fin de l'année scolaire, demander 6 livres d'argent à chaque élève. A la fin de l'année, la distribution des récompenses était précédée de l'exécution d'une tragédie « laquelle sera extraite ordinairement des livres sacrés et exécutée par les rhétoriciens. » Le collège ouvrait le 1^{er} octobre et fermait le 1^{er} août. Les classes commençaient à huit heures du matin, il y avait messe à dix heures.

L'éducation donnée était l'éducation classique des collèges religieux de l'époque : latin, grec, étude des grands auteurs, notions suffisantes de mathématiques et sommaires de sciences naturelles. Le fond des études était extrêmement sérieux : on savait peut-être peu de chose, mais on le savait bien. Les méthodes employées étaient telles qu'une fois sus, le latin et le grec n'étaient que lentement oubliés. Dès la cinquième on faisait des vers latins. Notre François-René attrapa vite la cadence nécessaire : les dactyles et les spondées n'eurent bientôt plus de secret pour lui si bien qu'on l'appela aussitôt : « l'élégiaque ».

Fut-il brillant élève? Une page de souvenirs que nous verrons plus loin, montre que chez les contemporains, l'idée d'un Chateaubriand mauvais écolier était répandue, c'est un fait généralement admis, et pourtant! Il était bien doué. Il avait une mémoire extraordinaire et dans les classes de collège surtout avec les méthodes jadis employées, un élève possédant une bonne mémoire se tirait brillamment. Il donne plusieurs exemples de cette mémoire : un jour que pendant une lecture à la chapelle il s'était caché dans un confessionnal, le surveillant croyant qu'il s'était endormi et voulant le prendre en défaut lui avait demandé de répéter ce qu'on avait dit en chaire : il avait pu réciter presque par cœur le texte lu. A une autre époque il apprit par cœur les tables de logarithmes ce qui pour un enfant de 10 à 12 ans représente un joli tour de force. Il prenait en plus des leçons particulières : l'abbé Leprince qui professait la rhétorique, lui donna des leçons de mathématiques, l'abbé Egault des leçons de latin. Pendant les vacances il était suivi par l'abbé Leprince qui certainement devait continuer son préceptorat. Il y avait à Dol des forts en thème peut-être plus brillants élèves : Le Gallois par exemple, futur membre de la Société Archéologique à Paris, et qui râflait tous les prix, Sébillot qui était plus vieux que lui et qui était plus fort en grec. Mais je soupçonne fort que sa mauvaise réputation provient de la confusion que l'on a faite entre ses progrès intellectuels et ses notes de

tenue. Oh! celles-là devaient être piteuses. Mais quand on sait que cet enfant qui quitta le collège ayant à peine quinze ans, est le même qui, après avoir passé quinze années à rouler en France et à l'étranger, sait encore assez de latin et de grec pour accumuler l'énorme et indigeste somme de lectures que représente l'*Essai*, on est forcé de convenir — tout en admettant qu'il ait pu travailler au régiment! ou en exil — que les bases de sa formation classique étaient solides et que bien des étudiants de nos jours n'ont pas le bagage qu'il emporta de Dol.

Mais il fut un élève turbulent! Oui, mais pas plus que beaucoup d'autres. Il a raconté plusieurs de ses aventures de collège d'une façon très plaisante. Mais qui n'a pas des aventures analogues, des aventures exactement les mêmes dans ses souvenirs? Quel est le petit breton qui n'a vu un élève dénicher des nids de pies avec ou sans la permission du maître, et redescendre le pantalon déchiré et les œufs en omelette. Ils n'ont peut-être pas entendu la réplique qui désarma l'abbé Egault quand il voulut fouetter le coupable : « Macte animo, generose puer ». Mais ils ont fait comme lui et écrit leur nom sur le mur au-dessus d'une cheminée comme Chesnel avait vu François-René le faire. En tout cas, il fut moins turbulent que ses prédécesseurs dont les batailles avec les habitants avaient nécessité la descente des autorités rennaises (1).

(1) DUINE. *Loc. cit.*, 130.

Chateaubriand eut du mal à s'habituer à la vie commune et disciplinée. « Il fallut quelque temps à un hibou de mon espèce pour s'accoutumer à la cage d'un collègue et régler sa volée au son d'une cloche. » Ses parents d'autre part ne lui donnaient pas d'argent de poche, et il ressentit vivement l'infériorité qu'il en avait vis-à-vis de ses camarades. On l'habillait toujours mal. Il en souffrait. Mais ses camarades l'aimaient, il devint vite un centre d'attraction. Ses qualités de séduction, c'est au collègue qu'il les mit d'abord à profit.

Mais ce qui rend ces années intéressantes, c'est qu'elles furent pour lui marquées par des impressions, des images et des événements qui marquèrent son esprit et lui imposèrent une orientation bien caractéristique.

Il eut d'abord la vision fréquente de la cathédrale, et sensible déjà à la beauté et à la grandeur, il dut être très frappé par la luxuriance du grand porche, l'envol des nefs et des colonnes, la beauté mystique de la luminosité des vitraux. Quand, plus tard, célébrant et remettant en honneur l'art ogival, il pensera tout naturellement à « ces basiliques toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères », ses yeux voyaient Dol, et le banc qui s'ornait du blason des Chateaubriand. Il venait des bois de Combours, où les hautes futaies avaient protégé ses rêveries, et arrivait dans le vaisseau de pierre de Saint-Samson, son esprit associait alors aussitôt l'image de la forêt à ces « voûtes

ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés ».

Dans ses promenades, c'étaient d'autres visions. On allait parfois sur la route de Combours. Là, dans la lande, se dressait « un rocher haut d'une pique, gros comme un tonneau et finissant en cône ou mète, enraciné ou au moins enterré là dans un champ appelé « Champ Dolent ». La tradition confirmée par l'invention journalière d'armes dans la terre par les laboureurs, donnait naissance à la croyance qu'une grande bataille avait eu lieu sur cet emplacement! Quelle bataille et quels combattants? Des Gaulois « parés de la dépouille des ours, des veaux marins et des aurochs » et face à eux les légions romaines? Les élèves portaient aussi par la poterne des murailles, au nord-ouest, et descendaient une ravenelle; au milieu des biefs et des marais, ils gagnaient le petit bourg abrité autour de son église au pied de l'excroissance mystérieuse. Et l'on faisait l'ascension du Mont-Dol. C'était alors la vision d'un panorama merveilleux; derrière, Dol et ses contreforts boisés, tout autour, le marais avec ses pommiers, qui au printemps « ressemblent à des gros bouquets de mariées de campagne », et qui forment une symphonie de rose, de blanc et gris d'une douceur inégalée, et au loin la mer décrivant sa courbe avec la pointe de Cancale, son bloc du corps de garde de Château-Richeux et dans la brume à droite, lointain, presque irréel, fantomatique, le Mont! » La

mer d'un côté, des forêts de l'autre formaient le cadre de ce grand tableau » (1). Sur le sommet du monticule il y avait une chapelle; près d'elle sur une tête de rocher se voit une excavation. On l'appelle le Pied du Diable et la légende dit que c'est le diable en s'élançant vers le Mont qui aurait laissé l'empreinte de son pied. Bond fantastique, mythologie bretonne. Mais Satan existait donc bien puisqu'il laissait sur le sol de pareilles traces de son passage; tout près, trois croix grecques, gravées en creux dans le rocher, étaient attribuées à saint Samson, ce saint Samson, l'évêque Cambrien qui débarqua vers 548 à l'embouchure du Guyoul, dont on apercevait le cours tortueux à travers les saules. Il y en avait des histoires à raconter sur ce Mont-Dol et les écoliers écoutaient leurs maîtres les conter avec délices. Mais il y avait mieux. Ils rentraient dans la chapelle Saint-Michel, déjà bien délabrée. Cette chapelle occupait l'emplacement d'un temple païen. Elle renfermait, adossés à son mur est, deux anciens autels tauroboliques, en granit, qui avaient été appropriés au culte chrétien; leurs pierres de recouvrement étaient percées de trois rangées de vingt entonnoirs carrés. Nouveau récit! Nouvelle évocation des sacrifices sanglants. Les saints, les anges, le démon, les dieux se mêlaient dans les jeunes cerveaux, les emplissant d'un merveilleux à la fois païen et chrétien.

(1) *Les Martyrs*.

N'oublions pas surtout que ces évocations des temps gaulois offraient alors à Dol d'autant plus d'intérêt que cette préhistoire locale avait à Dol même son exégète dans la personne de l'abbé Deric. L'abbé Deric c'était un ancien supérieur du collège. Quelques années avant l'entrée de François-René, il s'était retiré dans une maison à donjon carré, près de la cathédrale, et s'était mis à rédiger son grand ouvrage « *Histoire ecclésiastique de Bretagne* ». Le premier tome venait justement de paraître en 1777, suivi en 1778 d'un deuxième, d'un troisième en 1779 et d'un quatrième en 1780 (1). Ce grand travail était l'orgueil de Dol et l'orgueil du collège. Et l'abbé Deric en connaissait des histoires. Il les contait avec un grand renfort de citations, d'explications sans doute aujourd'hui bien démodées, mais qui à l'époque donnaient à ses gros volumes un aspect d'érudition grave et inattaquable. De plus il s'était lancé dans le « *Druidisme* » — il y a toujours des druides en Bretagne — il était même chef des Eubages. Alors, dans son histoire, il s'était appesanti longuement sur les coutumes des Gaulois, expliquant comment ils se teignaient la chevelure et le visage, comment ils se faisaient des stigmates. Il expliquait le symbolisme des pierres levées,

(1) Le tome V, parut en 1784. Quant au manuscrit du tome VI, les bleus s'en emparèrent pendant que l'abbé Deric était émigré et s'en servirent pour faire des bourres de fusil.

chantait l'Irmensul ou chêne mort taillé en pyramide. Puis il racontait la cueillette du gui le sixième jour de la lune : « au gui l'an neuf ! » Il citait Dis et Teutatès, peignait les prêtresses des Gaulois : « cheveux épars et torches à la main dévouant par des imprécations à un combat ». Il les montrait vêtues de noir, graves, belles, tragiques. Il décrivait le temple de Lanleff (situé dans une succursale du diocèse de Dol), et de sa description on ne peut manquer de rapprocher celle du lieu où Velléda donna rendez-vous à Eudore, et où celui-ci devint l'amant de Velléda. Velléda, l'abbé Deric la nommait dans son livre, et citait la vierge Bructère. Il ajoutait : « Les prêtresses de l'Île-de-Sein sont neuf : vouées à la virginité perpétuelle, elles peuvent prendre la forme des animaux qui leur plaît. » Et plus loin il leur oppose « les prêtresses de Chausey et du Mont, folles de leur corps et qui viennent à terre une fois par an se donner au premier marin qu'elles rencontrent. » Chausey, mais à l'horizon on apercevait leurs rochers au ras des flots. C'était donc de là qu'elles partaient, et c'était sur cette plage, du Vivier ou de Cherrueix, qu'elles abordaient sur leurs nacelles ballotées par les vagues. Je laisse à penser ce que les cerveaux d'écoliers de douze ans — le cerveau de François-René surtout, si agile, si prêt à partir sur l'aile du rêve — devaient travailler sur ces images colorées tombées des lèvres et de la plume du bon abbé

Deric (1). Si plus tard, dans les *Martyrs* un épisode immortel rappelle la tragique aventure de Velléda, on peut en rechercher la première origine sur ce Mont-Dol où on l'évoquait, de même qu'il est facile d'identifier avec certains coins de la campagne doloise les sites décrits dans cette partie des *Martyrs*.

Mais si son cerveau accumulait des images, son imagination des points de départ, un travail plus profond s'élaborait en lui. Il allait avoir onze ans, et les premières manifestations de la puberté venaient faire éclore en lui des sensations, des sentiments, des idées qu'il ne connaissait point encore. Il y eut d'abord l'ébranlement psychique provoqué par deux livres qui lui tombèrent entre les mains : un Horace non expurgé, une *Histoire des confessions mal faites*. Les conversations normales avec les petits camarades, les spectacles entrevus dans ses promenades dans la campagne de Combourg n'avaient pas été sans lui donner certaines notions et lui éveiller l'esprit. Mais les vers harmonieux d'Horace lui montrèrent des plaisirs qu'il ne soupçonnait pas et des charmes qui jusqu'alors n'avaient pas attiré son attention.

Cui flavam religas comam...

... Pour qui relèves-tu ta blonde chevelure (2).

(1) Il est à présumer que ce livre fut lu au réfectoire pendant les repas.

(2) HORACE. *Odes*, I, 15.

Et plus loin : « Si tu veux me croire ne compte pas sur la constance d'un barbare dont les baisers déchirent cette petite bouche que Vénus imprégna de la quintessence de son nectar. »

Dulcia lædantem oscula quæ Venus
Quinta parte sui nectaris imbuit.

Ou encore :

Mater sæva Cupidinum et lasciva licentia.

Il entend parler de Glycère « jetant un éclat plus fier que le marbre de Paros », Lydia qui dort pendant que son amant l'attend pendant de longues nuits et qui expiera son dédain quand « la brûlure de l'amour et du désir qui met les cavales en folie » la tennaillera, lorsqu'elle sera vieille et dédaignée, une autre dont le poète vante les bras, le visage et les jambes bien tournées, et la danse des noms magiques continue : Lalage qui provoque l'amant, Chloris dont la blanche épaule brille, comme dans une nuit sereine le reflet de la lune étincelle sur la mer, et Gygès favori de Vénus qui, au milieu d'un chœur de vierges, tromperait les plus clairvoyants tant il en diffère peu avec ses cheveux flottants et son équivoque beauté, pour terminer par la vieille femme :

Mulier nigris dignissima barris.

Remarquons en passant, pour confirmer ce que nous affirmions plus haut, qu'il fallait à l'enfant des connais-

sances en latin déjà étendues pour comprendre ces textes, à moins qu'il n'ait eu une traduction, ce qui est possible. Mais ce qui est certain, c'est que, sans comprendre tout ce que cachaient ces vers, il en était séduit par la cadence d'abord et ensuite des images s'imposèrent à son esprit, faisant battre son cœur plus vite, lui procurant des sensations intimes, toutes nouvelles.

L'autre livre, c'était l'*Histoire des Confessions mal faites*. Celui-ci le remplit de terreur. L'influence de la théologie espagnole, et celle du Jansénisme se faisait vivement sentir dans l'Eglise. L'enfer, les damnés jouaient un grand rôle dans les traités de théologie morale et dans les sermons de prédicateurs. « Une confession mal faite, c'était un sacrilège et ce sacrilège entraînait des conséquences terribles ». Et l'enfant repassait les nombreuses conditions énumérées par le traité pour que la confession soit bonne; conditions de l'examen préliminaire, conditions de la confession proprement dite; qualités de la contrition indispensable, et le livre montrait ensuite le châtement réservé aux pécheurs qui manquent de prudence, de sincérité, de regret. Et les exemples défilaient devant ses yeux, de pécheurs damnés, livrés aux flammes de l'enfer pour un péché caché en confession. N'avait-il rien oublié lui? Avait-il bien accusé tous ces péchés, ces « juvéniles » dont il se faisait une montagne? L'enfant en fut ébranlé. Les yeux se creusèrent, sa voix s'altéra. Il en perdit le sommeil. Troubles nerveux sans

grande gravité, mais troubles qui avaient cependant une certaine répercussion dans son organisme. La nuit il croyait voir tout autour de lui des mains noires et des mains blanches passer à travers ses rideaux (1). Rêves presque hallucinatoires... A ces images succédaient des images moins terribles, mais plus dangereuses. C'était le rêve imaginatif et voluptueux déclenché par les vers du poète latin. « C'est alors que je sentis s'échapper quelques étincelles de ce feu qui est la transmission de la vie. »

C'était là l'explication vraie de son état. A partir de ce moment il commença à comprendre. Il trouva un charme tout particulier à Didon et à Eucharis. Un jour même qu'il traduisait oralement un passage de Lucrèce.

Æneadam genitrix, hominum divumque voluptas.

Il mit tant de feu et de vivacité dans sa traduction que le professeur qui n'était pas sans avoir suivi l'évolution mentale de l'enfant, le fit fermer son livre et le renvoya aux racines grecques : procédé de thérapeutique psychologique très usité par les confesseurs de collège qui donnent comme remède aux mauvaises pensées la récitation des racines de l'anthologie, ou du début de l'Iliade. Mais thérapeutique dont les effets sont temporaires, car

(1) Le manuscrit de 1826 dit simplement mains blanches, ce qui réduit l'intérêt de l'observation au point de vue d'un diagnostic médical.

l'esprit curieux alerté par le bouillonnement de la jeune sève, cherche. Et chez François-René, tempérament curieux, bouleversé par le désir, plus encore par l'émotion du désir cette curiosité cherchait à se satisfaire. Les productions littéraires du siècle ne franchissaient pas les portes du collège. Alors il se rattrapa sur les sermons de Massillon. Le prédicateur de l'Oratoire a pourtant dans ses sermons bien pris toutes les précautions de style, mais comment prêcher sur la Pécheresse ou sur l'Enfant prodige sans raconter et stigmatiser leurs défaillances. Qu'était-ce donc pour l'esprit curieux de François que cette passion honteuse qui éteint la raison, éteint dans l'âme toutes les lumières, qui fait que l'emportée femme de Putiphar ne se souvient plus que Joseph est un esclave, que le fils du roi de Sichem enlève Dina, que Samson cède à la perfidie de Dalila. Et cette femme de Babylone « toute plongée dans les délices et qui dit dans son cœur : Je ne veux plus que me faire adorer, *Sedeo regina, nec luctum videbo.* » Les mots caressants dans leur molle cadence l'enveloppent : volupté, spectacles profanes, lectures pernicieuses, harmonies lascives, pensées obscènes... Il rêve à cette « passion qui remplit le cœur, qui possède... » Quelle jouissance cela doit donner, à lui qui sent son cœur si grand ? « Tout devient impur à celui qui est déjà impur en lui-même ». Puis c'était la Pécheresse dont les cheveux, les parfums, les dons du corps et de la nature, avaient

été les instruments de ses plaisirs, car nul n'ignore l'usage qu'une passion déplorable en fait faire. Qui ne se rappelle l'étrange résonance d'une phrase, d'un rêve, d'une image, dans un cerveau d'enfant, les mystérieux accords qui font vibrer les cordes secrètes déclanchant dans l'organisme cette symphonie vitale de la jeunesse.

L'époque de sa première communion arriva, au milieu de cette crise en 1781. Comme dans tous les collèges ecclésiastiques l'instruction religieuse était à l'honneur, mais elle consistait surtout dans l'explication catéchistique, la connaissance des vérités de la religion. On vivait dans un milieu fermé. La grande bataille engagée et presque gagnée par les Encyclopédistes contre l'Eglise était lointaine et ses échos venaient expirer aux murs du collège. On exposait les dogmes, on se battait contre Arius, contre Nestorius, contre Luther même, mais Voltaire, Diderot, d'Holbach étaient oubliés. On n'aurait pas songé à justifier les croyances que l'on enseignait. On les enseignait, on les expliquait. De l'apologétique, mais à l'intérieur de l'Eglise, contre les ennemis du dedans, les ennemis des premiers siècles, mais rien contre les attaques récentes. Le dogme même, on le laissait un peu de côté, pour développer la morale. Les sermons les plus célèbres oubliaient même la théologie pour ne prêcher qu'une morale pénétrée d'humanité, voire d'humanitarisme. Fénelon démontrait Dieu par les harmonies de la nature. On obtenait ainsi une instruction

religieuse assez développée mais sans fondements solides, et surtout très vulnérable aux attaques des ennemis munis d'armes nouvelles présentées au nom de la science. Cette solide formation religieuse était remplacée par un sérieux développement des habitudes religieuses. Et cela a bien son importance car la répétition régulière de gestes pieux imprime à l'esprit une tournure spéciale, une aptitude incontestable à sentir « religieux. » Le Jansénisme n'avait eu que peu d'adeptes dans le diocèse de Dol (1). On citait bien les moines du Tronchet et ceux de Saint-Jacut, mais les évêques avaient toujours été orthodoxes. Les Eudistes qui avaient obtenu la direction du Séminaire avaient réussi par la direction donnée aux futurs membres du clergé à tenir à l'écart des controverses les fidèles et les pasteurs. Néanmoins l'influence janséniste s'était exercée en rendant la religion plus sévère et plus austère. Les sacrements devenaient des récompenses. La communion, acte d'amour, acte de nourriture de l'âme, était devenue l'acte terrible qu'on ne pouvait accomplir qu'en tremblant. Dieu n'apparaissait plus sous les traits d'un Jésus disant : laissez venir à moi les petits enfants, mais sous l'aspect d'un monarque puissant qu'on n'aborde qu'avec crainte. C'est dans ces conditions que François fit sa première communion.

(1) Abbé RAISON. *Le Jansénisme dans le Diocèse de Dol*. *Bullet. Soc. Arch.*, 1931.

Il a raconté lui-même cette étape importante de sa vie, et il la compare à la cérémonie de la « robe virile » chez les Romains. Et c'est bien vrai que cette cérémonie marquait une date ! Toute la vie enfantine était orientée par elle. La vie du jeune homme se divisait en deux parties : avant, après la communion. François-René s'y prépara avec fougue. Il avait une âme qui avait besoin de se donner. « J'édifiais tout le collège : mes abstinences répétées donnaient de l'inquiétude à mes maîtres. On craignait l'excès de ma dévotion ». Il lui fallait bien expier, pour être digne, les dangereuses rêveries auxquelles il se complaisait.

Le grand jour arriva le 12 avril 1781. La veille, le mercredi saint, il alla à confesse. Son confesseur était l'abbé Delaunay, le supérieur des Eudistes. Suivant la coutume de l'époque, on ne donnait pour la première fois — sauf rares exceptions — l'absolution qu'à cette confession qui précédait la première communion. Les autres confessions étaient des confessions blanches. L'émotion de l'enfant était grande. « Mes genoux tremblaient sous moi. »

Il se confessa, mais sans doute avait-il omis une faute dont il s'exagérait l'importance, faute liée aux manifestations de la puberté ; le bon père sentait que cette petite âme ne livrait pas son secret. Il insista, demandant si on ne lui cachait rien. L'enfant resta muet, ou répondit par des négations. Quand il vit le prêtre sur le point de lui

donner l'absolution, le souvenir des confessions mal faites le secoua, il s'écria : « je n'ai pas tout dit ». Il avoua le secret de ses puérités cachées. Le père devina le bouillonnement et la maturité de ce jeune cœur. Et sa main droite traça le geste du pardon.

Le lendemain, jeudi saint, dans l'Eglise de l'Abbaye sous Dol, l'enfant fit sa première communion. Son aveu l'avait allégé. Il s'approcha avec ferveur de la table sainte. Oh ! ce jour-là il ne souffrit pas, bien qu'il le remarqua, des petites humiliations que la rapacité de plus en plus grande de son père ne cessait de lui infliger : bouquet moins beau, habits moins soignés que ceux des autres. Non, il était tout entier au grand acte qu'il allait accomplir. Il sentit ce jour-là ce qu'est la présence de Dieu « Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres je me sentis tout éclairé en dedans. » C'est cela sa religion ! Toute sensibilité, toute sensation. Il sent Dieu ! Ce n'est pas l'intelligence qui croit, c'est le cœur.

* * *

Ses vacances il les passait à Combourg et à Monchoix. Combourg était triste. Il y trouvait son père de plus en plus grognon, une petite ville encore moins animée que Dol, et de rares camarades. Il s'y serait sans doute beaucoup ennuyé, malgré la liberté qu'il y retrouvait, si la coïncidence avec ses vacances des réjouissances périodiques locales n'était venue rompre la monotonie

de ses séjours. Aux vacances de Pâques il assistait au saut des Poissonniers. Il vit la Quintaine, et surtout l'Angevine. L'Angevine, il faut savoir quelles promesses de joies ces syllabes représentaient pour les petits Combourgeois. La fête durait trois jours, mais quinze jours auparavant les nomades, les bateleurs, les colporteurs commençaient à arriver, dressant leur camp pittoresque le long de la rive sud de l'Etang : gitanes au teint bronzé, de grosses boucles de métal dans les oreilles, vêtues de couleurs vives, marchands d'orviétan ou charlatans, baladins de toutes sortes; puis les cabaretiers venaient à leur tour planter leurs tentes, amener leurs énormes tonneaux de cidre recouverts de branchages, les galettières installaient leurs foyers improvisés; et quand le jour de la fête arrivait on descendait à la prairie; c'était un tintamarre de cris de vendeurs, d'appels de paysans, le tout mêlé au grésillement du porchet, à la forte odeur de saucisse frite, et dominant le tout le grand débordement de joie populaire — joie de « haute gresse » dans la cohue mouvante où les coiffes de Cancale se mêlaient aux coiffes de Pleudihen et de Saint-Pierre-de-Plesguen. M. le Comte de Combourg en profitait pour recevoir ses voisins, faire figure de seigneur féodal au milieu de ses vassaux, et l'on « ballait » dans la cour verte.

Les dimanches ordinaires on recevait les voisins : du Petit-Bois, de Château-d'Assie, de Tinténiac, de

Trémaudan, l'abbé Sévin... Pendant la semaine c'était la galopade effrénée avec tous les gamins que pouvait recruter David de la Bliardière. Le château n'offrait-il pas le plus magnifique terrain de jeu avec son parc, ses cours, ses corridors, ses escaliers, sa ferme, ses écuries. François essaya même d'apprendre à monter à cheval, malgré son père qui prétendait qu'un marin n'a besoin que de savoir conduire un bateau. C'était une jument nommée La Pie qui servait à ces exercices, bonne grosse bête placide de toute sécurité. Quelques souvenirs plus vivants lui restèrent de ses premiers séjours à Combourg.

La mort d'un garde-chasse nommé Raulx, tué par un braconnier et qu'il vit revenir sur une civière, mourant, l'émut vivement. C'était la première fois que François se trouvait en contact avec la mort.

Une autre année il fut malade. Il avait rapporté la fièvre tierce des marais de Dol : Dol « cette fiévreuse petite ville » comme il dit quelque part. Le père au lieu de faire venir le chirurgien du pays s'adressa à un marchand d'orviétan de passage. Car si le vieux marin ne croyait point aux médecins, il croyait dur comme fer aux empiriques, bien du pays Gallot, en cela. Cet empirique, un italien, ne connaissait qu'un remède : l'émétique. La dose donnée fut un peu forte. L'enfant fut pris de vomissements effroyables, ce qui n'était pas étonnant étant donné le médicament employé. Le vieux comte entre dans une colère effroyable, l'empirique

exécute une mimique désespérée. Heureusement il y avait à Combourg un bon apothicaire, M. Lavandier, qui prévenu en toute hâte vint par un antidote approprié neutraliser les effets du poison.

Une autre année, autre sujet d'animation. En 1778, et en 1779, on établit un camp à Saint-Malo. Les troupes qui s'y rendaient cantonnaient à Combourg, et les colonels descendaient au château. On vit successivement le colonel du régiment de Touraine, Duc de Saint-Simon, le colonel du régiment de Conti, Marquis de Causans. Les officiers galopèrent dans le parc; leur présence gênait l'enfant soumis à des obligations spéciales pendant leur séjour, mais elle lui donna ses premières idées de voyage. Tous les jours la garde montante, tambours et musique en tête, défilait devant le perron. Ce spectacle nouveau enthousiasmait François. Il avait l'air d'avoir tant de plaisir que le marquis de Causans lui proposa d'aller visiter le camp de Paramé (1). Ce fut le régisseur, M. de

(1) Il est à présumer que cette visite eut lieu en 1778, car en 1779 il est difficile de placer ce voyage. François, en effet, était encore à Saint-Malo en juillet, convalescent de rougeole, et d'autre part M. de la Morandais est mort le 30 août 1779. François, en effet, est signalé à cette époque comme en pension à Saint-Malo chez un M. Savary (notes dues à M. Collas).

J'y ajoute que c'est en 1778 que le régiment de Conti était à Combourg, car dans les registres paroissiaux on trouve le fait suivant : Le 22 juillet 1778, abjuration du sieur Joseph Humphrye, anglais, en présence d'une multitude de peuple et d'une grande partie du régiment de Conti. Le Comte de Chateaubriand a signé cet acte.

la Morandais qui le conduisit. Ils partirent à cheval, l'enfant à califourchon derrière le régisseur et se cramponnant au ceinturon du couteau de chasse. Au lieu d'aller par la route, ils prirent des chemins de traverse par Lanhélin, le Tronchet. Ils s'arrêtèrent à l'Abbaye, y mangèrent pendant que des bûcherons abattaient de beaux arbres, et arrivèrent à Saint-Malo. Le camp établi sur les dunes de Paramé, dans ce cadre incomparable qui s'étend entre les murailles de Vauban et la pointe de la Varde, avait comme limite nord la mer et limite sud les bois, frappa vivement l'imagination de l'enfant. Autre nouveauté : on le conduisit au théâtre. La présence des officiers et des troupes avait incité une troupe de passage à venir donner des représentations dans la salle bâtie en bois qui servait de salle de spectacle. Jean-Baptiste, son frère aîné, présent à Saint-Malo, emmena son cadet avec lui. On jouait le Père de Famille, de Diderot. Tout le monde pleurait sur la scène et dans la salle. Quant à François, il avoue qu'il n'y comprit rien et s'ennuya mortellement.

Il partageait ses vacances entre Combourg et Plancoët. A Plancoët, il était gâté par sa bonne grand-mère et les vieilles demoiselles ses voisines, toutes réjouies de voir arriver le « polisson ». Je suis sûr qu'elles trouvaient admirables les tours et les fredaines qu'il faisait, avec cette indulgence spéciale aux vieilles dames bien sages. Lui s'y plaisait beaucoup d'autant plus qu'il y retrouvait

son oncle Bedée et ses cousins. C'était un monde tout différent de son milieu familial. Autant chez lui, on était rude, austère, « près de ses sous », autant les Bedée étaient gais et bons vivants.

Le grand-père Jean-Marie de Bedée avait mené la bonne vie, dissipant son patrimoine, se laissant obérer de dettes. En 1724, poursuivi par ses créanciers il laissa tous ses biens à son fils Ange-Annibal qui accepta sous bénéfice d'inventaire. Son gendre René-Auguste avait liquidé sa part pour 13,000 livres. Annibal quitta la Bouetardaye, demeure un peu simple, presque une ferme avec une chapelle un peu à l'écart du logis. Il avait fait construire dans le domaine noble de la Mettrie, paroisse de Pluduno, une habitation nommée Monchoix. Autant Combourg était sévère d'aspect, autant Monchoix était riant. Une grande avenue d'arbres sur quatre rangs partait de la route de Lamballe à Plancoët et arrivait dans une belle cour à la française : une belle demeure XVIII^e siècle s'y élevait avec petit perron; un parc s'étendait autour. Le tout était bien exposé, bien ensoleillé. Trois filles et un garçon animaient cette maison de leur jeunesse et de leur gaieté, et par-dessus le lot, il y avait le maître de céans Ange-Annibal qu'on avait surnommé Bedée l'artichaut (par opposition à un autre Bedée qu'on appelait l'asperge). C'était un rude boute-en-train, riant toujours, racontant de bonnes histoires, ne pensant qu'à rire, qu'à plaisanter, toujours en quête de musique, de

danse, de chasses, de réceptions. Il ne pensait qu'à distraire la jeunesse. Son arrière-petit-fils, M. de Bois-Hamon racontait aux frères Tharaud l'histoire suivante (1) :

« M. de Bois-Hamon, son arrière-petit-fils, m'a raconté qu'un dimanche qu'il faisait mauvais temps et que les enfants s'ennuyaient, il eut l'idée de les faire danser un peu. Mais en ces temps heureux, il n'y avait dans la maison ni phonographe ni piano. Il appela son domestique et l'envoya chercher le violoneux de Plancoët. En chemin, le domestique rencontra un homme qu'il ne connaissait pas et qui portait un violon sous le bras. La pluie tombait toujours. Pourquoi aller jusqu'à Plancoët ? Ce bonhomme ferait bien l'affaire. Il l'amène à Monchoix, et voilà le bal qui commence. Mais quel bal ! Une vraie sarabande ! Garçons et filles ne se possédaient plus, et même Bedée l'Artichaut (car, je m'en souviens maintenant, c'était bien l'Artichaut, et il avait du ventre !) tournait, tournait éperdument. Tout cela n'était pas naturel. L'Artichaut le comprit, et, s'approchant du violoneux, qui avait laissé ses sabots à la porte, il s'aperçut qu'il avait les pieds fourchus... Pas d'histoires avec le Diable ! Sans compter que l'oncle Bedée était d'un caractère à n'en avoir avec personne ! Il le conduisit poliment jusqu'à la salle à manger et lui dit : « Mon ami,

(1) J. et J. THARAUD. Echo de Paris.

je voudrais bien que tu t'en ailles, et sans faire peur à ces enfants. » Le Diable est comme tout le monde. Il n'est que de savoir le prendre. « Eh bien! répondit-il, comment veux-tu me voir disparaître? En feu, en eau, ou bien en vent? » L'oncle Bedée, dans sa sagesse, estima que le vent était encore ce qui pourrait causer le moins de dégâts à sa maison. « Pars en vent! » lui dit-il. Et l'autre comme un ouragan, s'engouffra dans la cheminée, qui, depuis ce temps-là, comme on le voit, en effet, en est restée tordue... ».

Aussi Chateaubriand a-t-il gardé de Monchoix un souvenir très doux, celui du voyageur qui au sortir d'un pays désertique trouve soudain une palmeraie, un bosquet avec des eaux vives.

* * *

Pendant son séjour à Dol, ses deux sœurs aînées se marièrent : l'enfant assista à leur mariage et sa signature enfantine figure sur les registres paroissiaux de Combourg à côté de celles de ses parents et de ses sœurs. Le 9 janvier 1780 eut lieu l'échange des promesses. C'était un samedi, on publia les bans le dimanche et le lundi 11 eurent lieu les cérémonies du mariage.

Marie-Anne-Françoise épousait Jean Gefflot, comte de Marigny;

Benigne-Jeanne épousait François-Xavier, comte de Québriac (1).

Des fêtes qui durent accompagner ces mariages l'enfant ne dit rien : il ne se rappelle que d'une chose : sa mère pleurait.

* * *

Quelques semaines après sa première communion François-René quitta le collège de Dol. Il y avait acquis un bon rudiment d'instruction secondaire, une connaissance assez avancée du latin et du grec; il en rapportait les premiers émois de ses sens, les premiers étonnements et les premières interrogations de sa jeune intelligence devant le problème de la vie. Son esprit avait emmagasiné des images qui un beau jour animeront son œuvre : la cathédrale gothique, la pierre levée des ancêtres, et sur un tertre face à la mer l'autel où le taureau sacrifié aspergeait de son sang les purifiés.

Il y avait acquis un fonds solide d'habitudes religieuses, un certain sens chrétien que les flots tumultueux de sa jeunesse désemparée pourront recouvrir, mais qui, quand la tempête cessera, reparaitront sans effort. L'apologétique du Génie, avec son charme et avec ses

(1) Le Comte de Québriac devait mourir à Combourg le 9 août 1783, et sa veuve épousa ensuite le 24 avril 1786 le Vicomte de la Celle de Châteaubourg.

faiblesses c'est Dol qui nous l'a valu; cette religion sensible, ce mélange de christianisme et de passion, la peinture « des entraînements du cœur mêlés aux syndérèses chrétiennes », ce mélange spécifiquement romantique de la religion et de la volupté, ont leur origine dans le vieux collège épiscopal.

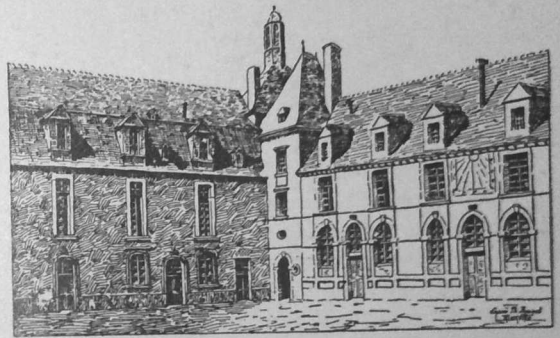
En quittant Dol, François passa quelques semaines à Combourg. Il s'y donnait une mission commencée le 1^{er} juillet et qui se termina le 23. Le développement habituel d'une mission comporte un certain nombre de sermons, de cérémonies qui frappent l'imagination et le cœur, et se termine en général par l'érection d'un calvaire, souvenir de la mission. Quiconque se promène en Bretagne ne peut qu'être frappé du nombre de croix portant ces mots : « Souvenir de Mission » suivis du millésime. Cette année 1781, la clôture de la mission coïncidait avec la visite pastorale de Mgr l'évêque de Saint-Malo et la confirmation.

La cérémonie au lieu de se dérouler à l'église, se fit sur le perron du château dans ce cadre plein de grandeur épique. L'Enfant reçut le sacrement au pied du vieux donjon témoin d'un glorieux passé, au milieu de ses compatriotes. Puis on planta la Croix au pied de la tour du sud-ouest. L'enfant aida à la maintenir pendant qu'on la fixait (1).

(1) Cette croix, aujourd'hui disparue, est nettement marquée sur les anciennes lithographies du château.

Dans l'émotion qui ne devait pas manquer de l'agiter, ce geste symbolique, survenant après la réception du sacrement de force, du sacrement qui fait les confesseurs et au besoin les martyrs, dut marquer profondément son empreinte sur François-René, et il est permis d'y voir l'annonce du geste réel qui, par le Génie du Christianisme, plantera la même croix au seuil du XIX^e siècle commençant.





Le lit de Parny

Ex litteris, virtutem percipias (1)

A la rentrée en octobre 1781, ses parents le mirent au collège de Rennes. Comme il devait se préparer à la marine, le grand collège Breton lui donnerait des facilités qu'il n'avait point à Dol, des cours plus complets et mieux adaptés, et ce je ne sais quoi qui permet d'aborder avec des chances de succès un examen d'entrée.

Le collège de Rennes cependant, malgré son impor-

(1) Devise gravée sur une des portes du collège de Rennes.

tance, était en déclin et son ancienne splendeur passait déjà à l'état de souvenir (1).

Il avait déjà presque deux siècles d'existence, car c'était le 25 août 1586 qu'avait eu lieu la première délibération pour l'Établissement des Jésuites à Rennes dans le Prieuré ou collège Saint-Thomas qui dépendait de la Communauté en raison du don qui lui avait été fait en 1533. Retardés par l'expulsion temporaire des Jésuites les pourparlers reprirent, et le collège s'ouvrit en 1605. Un Édît royal en approuva la création.

Aussitôt, sous la direction des Jésuites, le collège avait pris un développement important. La ville lui avait accordé de nombreux avantages : 3.000 livres de rente sur le Papegai, le prieuré de Breguen, Fains, Noyal et Livré. Une maison de campagne s'élevait à Bellevue. Les bâtiments s'accroissaient, avec leurs cours et leurs vastes terrains de jeux, couvrant tout le terrain ou presque situé entre les deux bras de la Vilaine. La Communauté assistait aux distributions de prix; le jour de la Saint-Luc, elle entendait la messe en musique et ses représentants recevaient le cierge armorié offert par les Jésuites. De nombreuses fondations comme celle de M. de la Muce avaient enrichi le collège. Une églantine d'argent à œil d'or récompensait l'élève de la première

(1) Les études s'affaiblissent; on augmentera les devoirs : composition au début et à la fin de l'année. (Délibération du Conseil du 12 août 1781).

classe qui avait fait la meilleure composition pendant qu'on attribuait une palme d'argent au meilleur élève de seconde. Toute la haute société rennaise assistait à ses fêtes, et à un moment donné près de 4.000 élèves avaient rempli ses murs.

Puis brusquement la tempête s'était de nouveau abattue sur la congrégation, et c'est justement à Rennes qu'elle avait soufflé tout d'abord. En 1761, La Chalotais avait prononcé son terrible réquisitoire contre les Jésuites et le farouche procureur général avait obtenu la dissolution de la Société. Malgré le roi, le Parlement avait tenu bon à l'exécution de son arrêt, point de départ d'une agitation qui sous des formes diverses se poursuivra jusqu'à la Révolution. Le 1^{er} août 1762, les Pères partirent escortés de la population, après une dernière messe célébrée par le Père Duchêne. Leurs biens, leur argenterie pesant 439 marcs et évaluée 19.806 livres, furent confisqués. Leur chapelle devenait église paroissiale de Toussaints.

Sur les ruines du collège disparu, un nouvel établissement se réorganisa :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, conservait le collège, pour les enfants des magistrats qui y prennent sous les yeux du Parlement les premiers principes pour se rendre dans la suite dignes des emplois que leurs pères remplirent avec tant de zèle, et pour une partie considérable de la jeunesse noble,

ordre qui a donné tant de preuves de valeur et de fidélité » (1).

Le personnel du nouveau collège se composait de : un principal qui touchait 2.000 livres par an à charge de dire la messe, deux sous-principaux, deux professeurs de philosophie, deux de rhétorique à 1.200 livres, un régent de seconde à 1.000 livres, un régent de troisième, un de quatrième, un de cinquième à 900 livres, deux valets. Tout ce personnel — ecclésiastiques ou séculiers — était élu par la Communauté de Rennes et sa nomination homologuée par le Parlement. Le titulaire de la chaire de théologie était nommé par « notre ami et féal le seigneur Desnos, évêque. »

Quand Chateaubriand entra à Rennes le principal était l'abbé Fayolle de la Ferrière, qui avait remplacé M. Duchâtellier.

C'était le 18 octobre 1781, jour de la Saint-Luc. Les officiers municipaux étaient entrés dans la chapelle pour la messe de rentrée. Ils y avaient été reçus sur « des bancs tapissés et préparés » au pied de l'autel. Le principal après leur avoir souhaité la bienvenue, leur présenta le cierge traditionnel en cire blanche de une livre auquel était attaché l'écusson aux armes de la ville. Ensuite, conduits par le principal, ils procédèrent à l'ouverture de l'année scolaire.

(1) Arch. mun. Rennes. Liasse 280, et Registre du collège.

Spectacle nouveau pour François-René, qui regrettait ses camarades de Dol, et la douce intimité de son ancienne maison. Ici c'était un monde, et un monde nouveau pour lui.

Une grande cour, dite cour des jeux, était bornée au sud par un pavillon à trois étages avec un toit à carène, et un clocheton octogonal que surmontait un soleil. Ce pavillon était flanqué de deux autres pavillons à deux étages à toits très élevés; devant le tout une galerie surmontée d'une terrasse et formée d'arcades cintrées que soutenaient des colonnes doriques; à l'ouest un autre bâtiment à deux étages. Au sud de cette cour une autre cour, dite cour des classes avec des bâtiments à un étage. Son côté nord était orné de grandes ouvertures; un cadran solaire en ornait l'étage supérieur et plus loin c'étaient les cours de cuisine, la buanderie, etc.

Il retrouva à ce collège, son camarade de Saint-Malo, Gesril; celui-ci immédiatement lui fit faire connaissance avec Limoëlan et Saint-Riveul, et tous les quatre — soit hasard, soit débrouillage — partagèrent la même chambre.

Les premiers jours se passèrent à prendre contact, puis les classes commencèrent.

Le règlement était celui de tous les collèges ecclésiastiques et il a peu changé depuis sauf ces dernières années. Il y avait classe de 8 h. 1/4 à 10 h. 1/4, puis messe à la grande église; de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2 classe. Les profes-

seurs vivaient en commun et logeaient dans le collège. Ils ne pouvaient recevoir personne chez eux; leurs visites ne pouvaient aller plus loin que le parloir. La classe s'ouvrait par la récitation du *Veni, sancte spiritus*, suivi de l'oraison *Deus qui corda fidelium*. A chaque sonante la classe s'interrompait et l'on récitait l'*Ave Maria*. A la fin de la classe, on terminait par le *Sub tuum præsidium*. Le samedi, la dernière demi-heure de classe était réservée à l'instruction religieuse, « la conférence religieuse » comme on disait. La veille des grandes fêtes il y avait exhortation.

L'instruction donnée était solide. « Ils préférèrent, disait le règlement, les études solides aux enseignements et aux connaissances superficielles et de pur agrément ». En logique, on apprenait la logique, la métaphysique et la morale, leçons données en latin; en rhétorique l'éloquence et les amplifications latines et françaises. On suivait la méthode du « professeur unique » par classe qui permet à celui-ci de mieux connaître ses élèves, et pour assurer plus de continuité et d'esprit de suite les professeurs circulaient entre eux pour mieux suivre leurs élèves, c'est-à-dire que le professeur de cinquième faisait la quatrième l'année suivante, puis la troisième et revenait ensuite à la cinquième. L'enseignement avait ainsi le maximum de continuité. Les professeurs d'autre part « étaient tenus d'inscrire sur un cahier tous les thèmes, versions et généralement tous les devoirs qu'ils auront

donnés aux écoliers, et de même tous les traités de littérature et les cahiers de philosophie ». Dans les compositions il était recommandé de faire entrer des morceaux d'histoire ancienne et moderne. Les parallèles de l'Essai sur les Révolutions, ont dû avoir des frères aînés dans les exercices du collège de Rennes.

En quelle classe entra-t-il, en 1781? Aucune indication ne permet d'être fixé. Il nous dit qu'il eut comme professeur l'abbé Germer qui était professeur de première depuis le 16 mai 1777 (c'est à cette date que l'abbé Germer avait prêté le serment nécessaire), l'abbé de Chateaubriand qui était professeur de seconde depuis le 3 avril 1778. Comme ce dernier professeur « circulait » entre les classes de 3^e et 2^e, on peut conjecturer qu'il entra en seconde. Mais le collège devait avoir des séries spéciales pour préparer à certains examens, et tout en étant inscrit en seconde il paraît naturel de croire que Chateaubriand suivit plus spécialement les cours qui préparaient à l'examen d'entrée dans la Marine royale. François-René raconte d'ailleurs qu'il fit des progrès rapides en langues et en mathématiques. D'autre part étant donnée la forte impulsion donnée au collège aux études historiques et à l'éloquence (1), il est certain que son esprit aura vivement goûté les dissertations historiques de ses profes-

(1) Dans les compositions on fera souvent entrer des morceaux d'histoire ancienne et moderne. (Règlement du collège).

seurs. Son goût pour l'histoire déjà éveillé à Dol par les souvenirs du passé et les exemples de l'abbé Deric, s'accrut à Rennes.

L'éducation était, au moins en apparence, très religieuse. Tous les mois les élèves étaient tenus de se confesser et d'apporter un billet de confession, de même à la veille des grandes fêtes. Mais il avoue lui-même que « sa ferveur se ralentit ». Et cela s'explique bien. Rennes n'était plus Dol. Le grand souffle du XVIII^e siècle, surtout depuis le départ des Jésuites, avait pénétré dans les vieilles cours apporté surtout par les fils de la bourgeoisie rennaise et des grands parlementaires. Dans leurs familles on lisait les publications de Voltaire, on recevait l'Encyclopédie. Les anciens élèves d'autre part revenaient au collège et apportaient à leurs jeunes successeurs l'écho des querelles religieuses et cet esprit de libertinage religieux et moral qui caractérise le XVIII^e siècle.

Cette propagande philosophique dut même causer du scandale et susciter des plaintes, car le 2 août 1779, la Cour rendait un arrêt qu'elle faisait aussitôt afficher (1) :

« Défense est faite à toutes personnes de quelque qualité que ce soit qui se présentent aux thèses et autres exercices publics d'avoir aucune proposition et d'em-

(1) Arch. Mun. (Liasse 281).

ployer directement aucune expression contraire à la religion et à la pureté des mœurs ».

Et cet arrêt du Parlement était précédé des conclusions présentées par le Procureur général : « des particuliers se sont permis des réflexions licencieuses et même irréligieuses relativement à l'histoire sacrée et profane.... Ce sont des jeunes gens qui ne sachant rien parce qu'ils n'ont rien approfondi, aveuglés par des lectures dangereuses font preuve d'ignorance, d'esprit faux et ont le cœur déjà corrompu.... ».

Et réagissant contre cette propagande antireligieuse le conseil du collège décidait le 27 janvier 1782 d'intensifier l'enseignement de la religion : « on proposera tous les ans plusieurs questions sur la religion et sur tout ce qui a dû être l'objet de l'enseignement de chaque année. On y répondra par écrit sans s'aider de livres, ni de cahiers. Cette composition se fera à la fin de l'année scholastique ».

Ces textes prouvent que le libertinage de l'esprit et sans doute le libertinage des mœurs avaient fait des ravages dans le collège pour que le Parlement lui-même s'en soit inquiété.

Le milieu où allait se trouver François-René était donc bien à l'opposé du milieu dolois. Et ses camarades allaient être bien différents. Le hasard (aidé peut-être par Gesril) lui avait fait attribuer une place dans la chambre où jadis avait couché Parny le futur licencié

auteur de la *Guerre des Dieux*. Gesril était un luron; les autres occupants ne l'étaient pas moins. Il y avait Limoëlan le futur instigateur de la machine infernale, Saint-Riveul qui devait périr dans les premières échafourées révolutionnaires; ajoutons que ce petit quatuor avait admis dans son groupe un externe qui lui aussi n'avait pas froid aux yeux, Moreau, le futur meneur des manifestations d'étudiants, Moreau le futur général vainqueur de Hohenlinden (1). Chateaubriand dut vite se mettre à l'unisson du groupe. Le soir dans la chambre, on devait lire les livres interdits, et si le surveillant faisant sa ronde apercevait la lumière, on trouvait le moyen de lui jouer un tour, voir même un tour de mauvais goût. François-René fut de toutes les équipées. S'il fallait se battre, il était là. « Les babouins bretons sont d'humeur batailleuse », et le petit malouin qui possédait déjà un bel entraînement n'était pas d'humeur à céder, surtout devant le regard de Gesril. On allait même un peu loin puisque Gesril organisait de véritables duels dans l'enfer du Thabor, avec des bâtons auxquels on fixait les compas de mathématiques, risquant ainsi de se crever les yeux. On criait dans les rues, on chahutait dans les corridors; mis au cachot on trouait les murailles, on ameutait les passants par les soupiraux. Discipline fort relâchée!

(1) Il est curieux de remarquer que le collège de Rennes abritait alors trois des plus fameux « rebelles » à l'autorité de Napoléon.

L'année scolaire se termina sans encombre cependant. L'enfant passa l'examen de fin d'année suivant la décision prise en janvier. Il dut faire son devoir d'apologétique. Le premier reçu était appelé l'« Empereur ». Fut-il l'« Empereur »? Il semble bien que non car il nous l'aurait dit.

Le 24 août eut lieu la distribution des prix et il partit avec l'exhortation d'avoir à lire les livres suivants qu'une décision du Conseil recommandait comme lectures pendant les vacances :

- Les grammaires de Wailli, Restaut et du Père Buffier;
- Les synonymes de l'abbé Girard et Beuze;
- Le Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet;
- L'Histoire de France de l'abbé Ragouin;
- La Logique de Port-Royal;
- Le traité de l'exposition de la religion catholique de Bossuet.

Je suis persuadé qu'il aurait alors préféré des lectures moins sérieuses et plus folâtres.

Pendant les vacances de Pâques de cette même année le 22 avril 1783, sa sœur, la belle Julie, s'était mariée avec M. de Farcy, capitaine au régiment de Condé; sur l'acte François-René a signé; son écriture est plus ferme, moins enfantine et il ne signe plus François de Chateaubriand comme en 1780, mais « le chevalier de Chateaubriand ». Petite nuance, mais nuance importante. Il rencontra à ce mariage la comtesse de

Tronjolly (1) dont l'admirable beauté le frappa, et dont le souvenir le fit sans doute rêver dans sa chambre de collège.

Les vacances terminées il rentra à Rennes dans la classe de l'abbé Germer. Mais il n'y resta que quelques mois. Au début de l'année 1783 en effet, il se rendit à Brest, sans doute pour préparer son examen d'entrée. Une lettre adressée à son père par un de ses parents, nous dit en effet fin mars qu'il travaillait bien, mieux que le premier mois, ce qui montre que son départ à Brest eut lieu fin janvier ou début de février. Dans les *Mémoires*, Chateaubriand nous raconte qu'il comptait trouver en arrivant son brevet d'aspirant, que celui-ci ne fut pas envoyé, et qu'il fut admis en qualité de soupirant. Il dut à la bienveillance d'un oncle maternel à la mode de Bretagne, le comte Ravenel de Boisteilleul (2), capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales d'être admis à la table des aspirants, rue de Siam, et d'être présenté au comte Hector, commandant de la Marine.

Il semble plutôt qu'il dut se présenter à l'examen d'entrée, qu'il ne fut pas admis, ou qu'il ne fut qu'admissible (3).

(1) M^{me} de Tronjolly, amie de la Rouërie, joua un grand rôle dans la conspiration bretonne, et mourut bravement sur l'échafaud.

(2) Le comte Ravenel de Boisteilleul s'était emparé près du cap Français d'une frégate anglaise.

(3) Il existe aux Archives de la marine à Brest une pièce qui signale un Chateaubriand comme ayant échoué deux fois. Mais le prénom est différent.

Alors, il se mit à rêver et à flâner. Il retrouvait la mer, son amie d'enfance, une mer différente de celle de Saint-Malo avec des marées moindres mais des colères plus fortes encore. Il retrouvait un port avec son animation, ses chantiers de constructions, son va-et-vient pittoresque, ses arsenaux sur la Penfeld. Quand il quittait Brest et allait jusqu'à la pointe Saint-Mathieu, il apercevait au loin les îles au ras des flots : le souvenir des Druidesses de Sein revint à son esprit et quand les filles d'Ouessant venaient à terre — oh rarement — il les suivait des yeux cherchant à deviner le secret de ces étranges filles de la mer. Il dut même faire au moins psychiquement d'autres apprentissages. Le milieu de jeunes aspirants de marine, dans cette rue de Siam si vivante, dut lui apporter des connaissances plus précises sur des sujets qui n'avaient pas manqué d'intriguer sa jeune intelligence.

Un jour qu'il rêvait, il entendit le canon tonner. C'était la grande escadre qui revenait d'Amérique après la paix signée : spectacle splendide et qui l'enthousiasma. Tout Brest était dehors pour acclamer les vainqueurs, dernier rayon de gloire sur le drapeau de la monarchie. Parmi les officiers qui débarquaient quelle ne fut pas son émotion en reconnaissant son ami Gesril, un Gesril grand, plus mâle, un peu affaibli par une blessure, mais un Gesril pourvu de tout le prestige d'un combattant et d'un blessé, surtout aux yeux d'un cadet de

15 ans (1). Gesril lui fit faire un coup de tête. Si on l'en croit, il avait pris goût à la marine. Les récits qu'il entendait chez le comte Hector où les marins racontaient leurs voyages et leurs prouesses, lui avait donné le goût des voyages et des aventures. Il songeait à ces pays d'Inde et d'Amérique si riches et si fabuleux. Chez le comte Hector il avait vu La Pérouse le grand découvreur de terres nouvelles. Quand il fit part à Gesril de sa vocation, celui-ci le découragea : « La marine, c'était une carrière bouchée. La paix était signée, l'avancement arrêté. Aucun espoir d'avenir. »

Il n'en fallut pas davantage pour que le chevalier, sans prévenir personne, changeât de vocation et partit pour Combourg. Quarante ans après il s'étonnait encore d'avoir pu prendre cette détermination. Quand il tomba à Combourg, il dut avoir une réception plutôt fraîche, mais enfin il semble que cela se passa mieux qu'il ne le craignait. Son père se dit : « Je l'avais toujours annoncé, on n'en fera rien ». Sa mère gronda en l'embrassant, et Lucile le reçut avec des transports de joie.

Pour atténuer le choc d'ailleurs il annonça qu'il revenait aux idées de sa mère et que décidément il embrasserait l'état ecclésiastique. Au fond il ne cherchait qu'à gagner du temps.

(1) Il y eut à Brest deux retours d'escadre : Arrivée de l'escadre de la Motte-Piquet venant de Cadix le 1^{er} avril 1783. Arrivée de l'escadre du Marquis de Vaudreuil le 17 juin 1783. C'est à cette dernière que Chateaubriand doit faire allusion.

On l'envoya à Dinan pour terminer ses études classiques. Le collège y rappelait celui de Dol. Il avait comme principal l'abbé de Bouillon et comme professeur l'abbé Duhamel.

Dinan lui plût avec ses églises pleines de souvenirs, Saint-Sauveur qui abrite le cœur de Duguesclin, ses hautes murailles, sa rivière surtout qui venait du pays des ancêtres et qui s'en allait vers Saint-Malo. Faire une partie de barres sur les bords de la Rance, c'est une joie dont il se souvenait encore en 1833. Il faillit d'ailleurs un jour s'y noyer. Il avait comme condisciple Broussais, le futur célèbre médecin, et Ferron de la Sigonnière qu'il devait retrouver à Thionville.

Je crois que son séjour à Dinan fut très court : quelques semaines ou quelques mois. Allez donc reprendre la vie d'internat après avoir été plusieurs mois à Brest à vivre la vie libre d'un aspirant de marine.

Son père voyant que sa vocation paraissait problématique, pensant que lui arriverait bien à le dompter, le fit revenir à Combourg.

Il devait y faire un séjour ininterrompu de deux ans. Il y revenait bien différent de ce qu'il était quand il l'avait quitté en 1781 pour Rennes. Il rentrait avec ses quinze ans, presque seize, l'esprit ouvert, les sens éveillés, la foi religieuse sérieusement entamée. C'était un adolescent qui se cherchait et qui allait se trouver.



Le Secret de Combourg

C'est dans les bois de Combourg
que je suis devenu ce que je suis.
(M. O. T.).

COMBOURG (1) : un étang perdu dans les roseaux qui l'enserrent, un château « de bonnes pierres de grais à quatre tours rondes et bien fermé », une longue rue étroite qui monte, serpente au milieu de vieux logis à pignons, une place étroite dominée par une belle maison Renaissance et fermée par une chapelle, un clocher pointu possédant une belle sonnerie.

Tout autour des bois et des landes, quelques prairies, des cultures rares et maigres. Dans la campagne, des mégalithes : le dolmen de Chevrot, les pierres de Saint-

(1) Combourg en latin *Comburnium* signifie « le val de la limite ».

Mahé, le menhir de Pierre-Longue rappellent le passé lointain où des peuplades préhistoriques vivaient sur le plateau tandis qu'à huit kilomètres les ruines du château de la Roche-Montbourcher où

... l'herbe verte
Le lierre, le chiendent, l'églantier sauvageon
Font depuis deux cents ans l'assaut de ce donjon.

rappellent les grandes luttes terminées du passé féodal.

La petite ville est pleine de souvenirs et de légendes.

La grande voie romaine de Jublains à Erquy passait au sud de l'étang et dans le lieu appelé Vieux-Châtel s'était élevé le premier point d'appui militaire de la région. Au VI^e siècle, saint Lunaire était venu y prêcher l'Évangile, faisant jaillir sous son bâton une source où les malades des yeux venaient chercher guérison, source qui jaillit toujours sur une place du petit bourg; autre fontaine merveilleuse, Margatte, à la « queue » de l'étang, jamais tarie même par les années de plus grande sécheresse et qui pourrait, dit la légende, inonder la vallée si on enlevait la pierre blanche qui l'obstrue à moitié (1).

(1) On raconte que Rivallon rencontra un jour un vieillard d'un pied de haut, dont la barbe était engagée dans un buisson. Il le délivra et le vieillard pour le remercier lui avoua qu'il s'était ainsi pris en voulant enlever une pierre blanche qui avait la vertu d'arrêter les eaux de la fontaine. Peu de temps après, Rivallon enferma une vieille femme qui pour se venger provoqua le débordement de la fontaine. La vallée fut inondée, mais Rivallon se souvenant de ce que lui avait dit le nain, remit la pierre blanche en place et arrêta l'inondation.

Souvenirs de guerre et de bataille. En 1037, l'évêque de Dol Junken avait confié à son frère Rivallon douze fiefs de chevalerie et de hautbert et la seigneurie de Combour. Rivallon « signifer Sancti Samsonis » porte-étendard de saint Samson, commandait les troupes du régair et posa les pierres du premier château. Tour à tour s'y succédèrent la maison de Dol-Combour (1037-1162), de Combour-Soligné (1162-1340), de Château-giron-Malestrois (1340-1506), de Montejean-Acigné (1506-1553), de Coëtquen (1553-1739). En 1739, le comté passa à Louise Maclovie de Coëtquen qui épousa E. de Durfort, duc de Duras. Ce dernier le vendit en 1761 à René de Chateaubriand.

La position-clé de Combour commandant à la fois les débouchés de la Normandie et l'une des entrées de la Bretagne lui fit jouer au Moyen-Age un grand rôle militaire. Batailles contre les ducs de Bretagne, contre les Normands, contre Henri II roi d'Angleterre, croisades, sièges, incendies, révoltes, voilà pendant quatre siècles l'histoire tumultueuse de Combour. Gilduin, Tinténiac, Duguesclin, Raoul de Fougères passèrent dans ses murs ou combattirent sur ses landes; son donjon vit les échelles chargées d'assaillants se dresser contre ses murailles; les cloches de l'église sonnèrent maintes fois le tocsin d'alarme.

La ville, malgré ou peut-être à cause de ces luttes, grandissait peu à peu. D'abord limitée à quelques maisons

situées autour de l'abbaye concédée en 1065 aux moines de Marmoutiers, elle avait grimpé tout autour de la butte, dressant ses maisons entre elle et l'étang, puis s'étalant à l'Est, elle s'était étendue en longueur.

La paix royale venue, elle était devenue un petit bourg comme on en voyait tant d'autres en Bretagne, calme, paisible, ne s'animant que le jour des fêtes religieuses et des foires. Le château, vestige militaire d'un passé disparu, restait le seul témoin endormi et presque oublié d'une époque révolue.

En 1784 Combourg faisait partie de la sénéchaussée de Rennes. On y comptait 800 feux, et 6000 communians si on en croit Ogée, 4300 si on se base sur les évaluations statistiques tirées du nombre des naissances et des décès.

Une seule route le traversait, la route de Saint-Malo à Rennes par Dol et Hédé. Il n'était relié à Dinan et à Fougères que par de mauvais chemins. Deux descriptions de l'époque, assez contradictoires au moins en apparence, nous permettront de nous faire une idée assez précise de Combourg, au moment où Chateaubriand y arriva à son retour de Brest.

D'abord celle d'Ogée dans son dictionnaire :

« Quoique cette ville soit dans un fond l'air n'y est pas malsain, dit Ogée. Elle est dominée par des coteaux et collines très pittoresques et très agréables. Les maisons sont construites à l'antique et ont presque toutes pignon sur rue. Les vivres y sont abondants et de bonne qualité,

les habitants forts gais et très affables. On y remarque une maîtrise particulière des eaux et forêts, une capitainerie des chasses pour tout le comté, un contrôle des actes et droits y joints, un entrepôt de tabacs, une poste aux lettres et une très belle halle; les décorations de la ville consistent dans un bel étang fort poissonneux, un parc et un mail offrent de belles promenades. Le territoire renferme de bonnes terres, d'excellents pâturages, beaucoup de hameaux disposés çà et là et des landes très étendues. »

Puis celle tout à fait différente d'Arthur Young dans la relation de son voyage en France :

« Jusqu'à Combourg le pays a un aspect sauvage; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons, ce qui paraît incroyable dans un pays enclos. Le peuple y est presque aussi sauvage que le pays et la ville de Combourg, une des places les plus sales et les plus rudes que l'on pût voir; des maisons de terre sans vitres et un pavé si rompu, qu'il arrête les passagers, mais aucune aisance. Cependant il s'y trouve un château et il est même habité. Qui est donc, ce M. de Chateaubriand, propriétaire de ce château, qui a les nerfs assez forts pour résister au milieu de tant d'ordures et de pauvreté? » (1).

(1) Quarante ans après, cette description faisait bondir de colère l'écrivain.

Lequel des deux faut-il croire? Les terres cultivées l'emportaient sur les terres incultes, mais avec le système des jachères, laissant reposer le sol un an ou deux ans sur trois l'apparence était renversée, et les terres incultes semblaient l'emporter. On pratiquait aussi l'écobuage c'est-à-dire qu'on laissait la lande repousser, on la brûlait et on cultivait de nouveau. En général aussi, la récolte était suffisante pour les besoins du pays (1).

Mais d'autre part en 1775 un rapport (2) signalait à Combourg 800 misérables hors d'état d'ensemencer leurs terres et pour lesquels on demandait du secours à l'Intendant de Bretagne. Ils étaient si découragés que le recteur avait eu toutes les peines du monde à leur faire préparer les emblavures. Le pays était certainement pauvre; dans les villages perdus qu'on atteignait difficilement, surtout en hiver, par des chemins creux, le paysan menait une vie âpre, difficile, se nourrissant de pain noir, de galettes, de lard. Dans les mauvaises années et il y en avait eu beaucoup depuis 1761, il y avait de la misère. Certaines années furent si pénibles que l'intendant fit venir du pain blanc de Dol, car à Combourg on ignorait le pain blanc, et de la viande pour la distribuer aux malheureux. M. de Chateaubriand distribuait 12 livres par semaine (en 1775), et le pauvre recteur

(1) Mémoire du contrôleur général Orry (1733).

(2) Archives dép. I.-et-V. C. 1731.

n'ayant que 600 livres de portion congrue regrettait vivement de ne pas pouvoir faire la charité autant qu'il l'aurait voulu (1).

De grandes épidémies étaient venues ravager le pays : fièvre typhoïde, diarrhées cholériformes, causant de très nombreux décès.

En 1773 du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre il y avait eu 145 décès, proportion normale; du 1^{er} septembre au 8 octobre on avait compté 650 malades et plus de 55 décès (2). En 1783 il y avait eu 811 malades. En 1760 il y avait eu 560 décès d'épidémies et 348 en 1761. La population effrayée avait fait un vœu à saint Roch, promettant une procession après la messe du premier lundi du mois (3). Puis, on avait réclamé des secours médicaux à l'Intendant. Ce dernier avait envoyé le médecin de Bazouges, Chevetel (4), et celui-ci dans le rapport qu'il signa avec son collègue de Combourg le chirurgien René Delatouche, après avoir décrit la maladie en attribue la cause à la saleté de la ville corroborant ainsi l'opinion de Young : « Il y a entre chaque maison une ruelle destinée à recevoir les immondices; il ne peut s'exhaler de pareilles matières si susceptibles de putréfaction que des particules propres

(1) Lettre d'Eluard, C. 1731.

(2) Arch. dép. I.-et-V. (Yardin, C. 1347).

(3) Cette procession existe toujours.

(4) C'était le père du Chevetel de l'affaire La Rouërie.

à altérer la salubrité de l'air (1). Les rues y sont très malpropres. »

Cependant la ville avait, grâce à sa bourgeoisie, une allure plus avancée que le reste du pays : fonctionnaires, notaires, avocats, rentiers. Dans les gentilhommières de la campagne quelques hobereaux vivaient renfermés. L'industrie de la toile était développée. En 1779 il y avait 4 fabricants de serge possédant chacun un métier et produisant annuellement 200 pièces de tissu longues de 30 aunes et larges de 1/2 aune. Ce tissu formé d'une chaîne de fil et d'une trame de laine, laine et fil tirés du pays même était d'une bonne qualité et durable. Il y avait aussi 12 tanneurs, travaillant en partie pour la ville de Saint-Malo et traitant 150 peaux de vaches et 150 peaux de bœufs par an. Malgré la difficulté de transport, le commerce de bois était florissant.

La population du bourg était composée d'artisans, de boutiquiers, d'aubergistes (auberge de la Tête-Noire, de la Croix-d'Or, de la Bannière), de bourgeois.

Le recteur l'abbé Sevin était un bon et digne prêtre, très charitable et très aimé. L'écrivain devait songer à lui en même temps qu'à son oncle le recteur de Merdrignac quand il écrivait dans le *Génie* « On en a vu plusieurs qui semblaient moins des hommes que des

(1) Rapport de Chevetel : C. 1347. Ces ruelles n'ont pas toutes disparu et servent encore au même usage.

esprits bienfaisants descendus sur la terre pour soulager les misérables. Souvent ils se refusèrent le pain pour nourrir les nécessiteux », et l'on peut comparer cet éloge à celui que faisait du recteur la municipalité révolutionnaire qui rendant compte au district que le recteur avait refusé de prêter le serment constitutionnel ajoutait :

« Le curé n'a pas voulu prêter un serment pur et simple. Les vicaires non plus. J'attendais autre chose de leur attachement à leurs paroissiens et de leur exactitude à publier la loi. Ils ont été inflexibles. Je leur ai joint une lettre la plus pathétique, rien n'a fait... C'est dommage que de si honnêtes gens s'entêtent à ne pas se soumettre au décret sans restrictions » et plus loin « nous y perdrons beaucoup si on nous les ôte, et si la loi devait fléchir ce devrait être ici, pour ne pas enlever à une grande vigne les meilleurs ouvriers qu'elle ait eus, et je ne le crains point de le dire, qu'elle puisse avoir depuis longtemps ».

Un autre prêtre l'abbé Chalmel servait de chapelain au château.

Parmi les habitants notables on trouvait : L'avocat Gesbert de la Noë-Seiche, sénéchal du Comté, René Petit avocat et procureur fiscal qui choisit Lucile comme marraine d'un de ses fils le 29 mai 1783, de Launay de la Bliardière correspondant de la commission intermédiaire et entrepositaire des fermes du roi, des notaires dont Jules Le Corvaisier, notaire du château, Robiou,

Portal, Labbé, Fauvel, Noury de Mauny avocat du général de la Paroisse, Leprince syndic des grands chemins, des rentiers comme M. Potelet seigneur de Saint-Mahé, qui avait servi dans la marine de la compagnie des Indes. Il s'était marié à Combourg, était bavard, hâbleur, savait de nombreuses histoires et quand il n'en savait plus en inventait, brodait et amplifiait ses récits... : toute une petite société assez pétrie des idées nouvelles.

Les châtelains voisins étaient : les Pinot du Petit-Bois qui habitaient le Grand-Val; le comte était un ancien capitaine de dragons qui vivait comme un saint et mourut en odeur de sainteté; Locquet, comte de Château d'Assie, qui demeurait à Triandin tout près du Grand-Val; les Trémaudan qui logeaient dans une ferme de belle allure et dont la femme était « extrêmement belle ».

Vie calme, vie rurale, coupée dans sa monotone régularité par la régularité des grandes fêtes religieuses, la périodicité des foires et des marchés, loin de tous les bruits, et que les agitations de la Cour et de la politique n'agitaient que de loin et faiblement.

* * *

Dominant la ville juché sur une petite éminence, le Château se dressait (1).

(1) G. COLLAS, *Dix ans au château de Combourg*. Annales de Bretagne, 1921-1923.

« Le Château entier avait la figure d'un char à quatre roues. » Cette phrase de Chateaubriand résume d'une façon très vive l'aspect extérieur du château. Il est essentiellement composé d'un quadrilatère flanqué de quatre tours : deux aspectées au nord, plus hautes; deux regardant vers le sud, plus petites.

Le vieux donjon, bâti au XI^e siècle n'existe plus. La plus vieille tour qui servit de donjon est du XII^e et du XIII^e, le reste est du XIV^e et du XV^e.

Quand on arrivait par le parc on apercevait « une haute et sévère façade présentant une courtine portant une galerie à mâchicoulis denticulée et couverte. Cette courtine lie ensemble deux tours inégales en âge, matériaux, hauteur et grosseur, lesquelles tours se terminent par des créneaux surmontés d'un toit pointu comme un bonnet posé sur une couronne gothique » (1). Un perron de 24 marches raide et droit, remplace le pont-levis et permet d'enjamber les douves. Au-dessus on aperçoit les taillades par où passaient les chaînes des deux ponts-levis, celui de la grande porte et celui de la poterne.

A gauche du perron se dresse la plus ancienne tour. Elle a porté les noms de Tour de l'Horloge, Tour du Nord (2), Grande Tour (3). On l'appelle actuellement la Tour du More en souvenir de la chanson du Monta-

(1) M. O. T.
(2) Inventaires.
(3) M. O. T.

gnard émigré. Un escalier la dessert dans toute sa hauteur permettant jadis aux assiégés de s'y réfugier et de tenter un dernier effort. Une horloge s'y trouvait (1), et une cloche fixée contre elle servait à sonner « le retour du jour ».

A droite, au nord-ouest, la plus belle tour, tout entière en pierres de taille, ornée de magnifiques machicoulis trilobés; elle porte en arrière une élégante échauguette; elle fut bâtie en 1450 par Geoffroy de Châteaugiron. On l'appelait en 1784, la Tour du Marquis, ou encore la grosse Tour de l'Ouest, la Tour des Archives ou la Tour du Gaugray. Actuellement on la nomme la Tour du Croisé.

Les deux autres tours plus petites sont aspectées au sud, et donnent sur l'étang. Celle du sud-est s'appelait Tour Madame, ou petite tour de l'Est, ou tour du Sud-Est. On lui a donné depuis le nom de Tour Sibylle en souvenir de la femme du croisé. La seconde s'appelait petite tour de l'Ouest, ou tour du Garde-Meuble. On l'appelle aujourd'hui Tour du Chat. Un corps de bâtiments portant de belles fenêtres Renaissance réunissait les deux tours.

Quand par le perron on pénétrait dans le Château, on entrait dans un vestibule sonore à voûte ogivale sur

(1) La mécanique est de nulle valeur mais le timbre est de bon métal (Inv. de 1793).

lequel donnait à gauche une chapelle. A droite une pièce servait de débarras. Quand on continuait on se trouvait dans une cour enfouie entre les murailles et qui avait l'air d'une cour de prison. Elle était encombrée de tonneaux, de brouettes, de billes de bois, de cordages. Des murs humides, verdâtres où les mousses et les scolopendres poussaient, où croissait même un prunier sauvage, l'entouraient. Quand on visite le château de Combourg actuellement, il faut faire un effort d'imagination pour deviner sous le confort de la demeure restaurée, la tristesse du manoir à moitié délabré de 1784. Le château en effet avait été abandonné ou presque pendant un siècle, les Coëtquen n'y faisant que de rares séjours, les de Durfort encore moins. Les planchers s'étaient disjoints; les ais des portes branlaient, quelques pierres s'étaient détachées des machicoulis, et surtout la végétation tenace s'était infiltrée dans toutes les fissures des pierres; des herbes, des mousses, des orpins continuaient le travail de dislocation du temps. Une partie seulement du château était habitable, à moins d'y faire de grosses réparations. Le vieux malouin s'était contenté de quelques réfections sommaires; il avait sans doute dû trouver quelques pièces meublées; dans les autres il avait vaille que vaille amené un mobilier composé de pièces plus ou moins disparates. Nous pouvons actuellement nous faire une idée très nette de la façon dont le château était meublé. Les Archives d'Ille-et-

Vilaine possèdent deux séries de documents que M. Collas a analysés et en partie publiés : les inventaires familiaux faits à la mort de M. de Chateaubriand en 1786, les inventaires révolutionnaires de 1793 quand la demeure fut déclarée propriété nationale. Grâce à eux, pièce par pièce, avec une minutie qu'aurait admirée Balzac, nous pouvons restituer aussi exactement que possible le cadre où vont se dérouler les deux années « majeures » de la vie de François-René.

Au rez-de-chaussée, à gauche, dès en entrant, une petite chapelle bien simple : un autel surmonté d'un christ, six bouquets de fausses fleurs, un fauteuil de panne rouge, des bancs et huit tableaux. L'un d'eux était « une Sainte Famille de l'Albane peinte sur cuivre ». Les tableaux étaient le seul luxe de cette modeste pièce.

De la cour, on entrait dans une grande pièce qui occupait tout le corps de bâtiment situé entre les deux petites tours. C'était la grande salle, appelée jadis, salle des chevaliers. Elle était éclairée par quatre fenêtres ; l'une qui donnait sur la ville et par laquelle on apercevait les toits de la rue des Princes, la chapelle de la Place et le clocher de l'église ; les deux fenêtres centrales donnaient sur un groupe de vieilles maisons, et sur l'étang, avec au loin les hauteurs boisées du Grand-Val, la quatrième, vers le soleil couchant, donnait sur le parc. Elle servait à la fois de salle à manger et de salon. Elle était toute lambrissée de belles boiseries un peu disjointes, peintes

en gris : dans un angle près de la fenêtre de l'ouest une grande cheminée monumentale, douze fauteuils, vingt chaises, deux glaces, deux tables de marbre, trois tables de jeu, une bergère, un « sofa de coton flambé », un paravent, un grand tableau représentant Hector tué par Achille au siège de Troie (1), deux armoires contenant la vaisselle et la batterie de cuisine, aux murs de vieux portraits. Cette pièce donnait une belle impression de grandeur austère.

Par deux couloirs pris dans l'épaisseur des murs, la grande salle communiquait avec deux petites pièces situées dans les tours du sud. Dans la tour du sud-est c'était la chambre du Comte avec son lit à rideau de toile blanche, son fauteuil de velours rouge, une petite table de marbre, d'immenses armoires où se trouvaient la garde-robe, l'argenterie, les sacs d'écus, les clés, le sucre et la bougie, car l'ancien marin conservait tout sous clé surtout le sucre et la bougie, denrées précieuses à l'époque. Un pot de cuivre, étalon du pot de Combourg, y était aussi renfermé.

Dans la tour du sud-ouest était le cabinet de travail. Le mur était tapissé par l'arbre généalogique de la famille que M. de Chateaubriand avait fait établir (carte généalogique de Chateaubriand couverte d'armoiries, dit l'inventaire des révolutionnaires) ; dans la pièce, deux

(1) Ce tableau ne figure pas dans l'inventaire révolutionnaire.

tables recouvertes d'archives, de dossiers d'affaires, de livres de compte, un sofa garni de cuir avec son coussin, deux secrétaires. Y avait-il dans l'embrasure de la fenêtre « toutes sortes d'armes depuis le pistolet jusqu'à l'espigole ». C'est possible, mais à l'inventaire on ne voit qu'une épée à poignée d'argent, un couteau de chasse garni en argent, une longue-vue. Un cabaret à café garni de deux gobelets avec leur soucoupe permettait au maître de céans de prendre son café dans son bureau. Un marc de cuivre servait à peser les paiements ou l'argenterie.

M^{me} de Chateaubriand habitait l'étage au-dessus. Son appartement éclairé par une seule grande fenêtre à fronton triangulaire était parqueté et orné de glaces de verre à facettes. Des rideaux d'indienne, des glaces, un bureau, trois tables de marbre, un sofa, deux fauteuils, quatre chaises en broderie, un lit de satin jaune, lui donnaient un aspect à peu près luxueux.

Un cabinet dépendant de cet appartement servait de chambre à Lucile.

Dans une grande antichambre à l'entrée on trouvait un sofa de cuir, quatre fauteuils, deux tables et trois armoires.

Dans la tour du nord la chambre de la reine Christine servait aux hôtes de marque; dans la tour du sud-ouest était la chambre de M. de Bedée au-dessus du cabinet de travail du comte; il y avait encore la chambre « armoïée », la chambre du billard.

La cuisine se trouvait sans doute à droite en entrant dans le vestibule, là où se trouve le salon de l'Hermine : cuisine grande, avec son tournebroche, une garde-casse et une casse en cuivre, des bassinoires et des casseroles en cuivre, un « galtier avec sa tournette et son trépied » (car on faisait de la galette au château), une maie de boulanger (car on faisait aussi le pain).

Le personnel couchait un peu partout : la cuisinière dans la grosse tour de l'Ouest, les domestiques dans les caveaux de la grande tour.

Enfin, au haut de l'escalier de la grande tour, dans la courtine située entre le donjon et la tour du sud-est, une petite chambre donnait sur la cour intérieure, une petite pièce basse, n'ayant comme perspective que les murs de la courtine opposée et qu'éclairaient seulement à leur coucher la lune ou le soleil. Une fenêtre à petits carreaux losangés la fermait. Elle était très sommairement meublée. L'inventaire de 1787 décrit ainsi le mobilier : le lit garni tel qu'il est 200 livres, la tapisserie 30 livres, deux tables 3 livres, un fauteuil 1 livre dix sous (1). Que pouvait bien valoir ce fauteuil évaluée à 1 livre dix sous? C'est là qu'on logea le chevalier à son retour de Dinan.

Rectif. Des précisions nouvelles provenant d'un examen attentif des lieux, de l'étude des plans antérieurs à la restauration, d'un témoignage jadis reçu d'un vieillard qui, dans sa jeunesse, avait joué avec le chevalier, prouvent de manière indiscutable, contrairement à ce que dit la note de la page 185, que Chateaubriand a certainement occupé pendant ses séjours la petite chambre de la tour sud-ouest. — J. G.

Des escaliers sombres en pierres, tout verdis par l'humidité faisaient communiquer ces pièces les unes avec les autres. Sur les courtines et les tours, une promenade permettait de faire le tour du château. Du haut des tours on avait une vue magnifique; au nord elle donnait sur la ferme et sur la cour verte et au loin sur les bois; au sud et à l'ouest, on voyait l'étang se perdre au milieu des roseaux, la chaussée où passait la route de Rennes, la grande prairie, le hameau groupé autour de l'abbaye, puis l'horizon se relevait : c'était les coteaux de Vauluisant, du Grand-Val, du Terdre-Odic, de Trémaudan, le clocher de Meillac, et plus loin encore sur une ligne bleue, la crête sinueuse des hauteurs de Bécherel. Tout cet horizon était boisé au point que de loin on se serait cru au centre d'une immense forêt.

C'est dans ce pays où

Malgré la ronce, et le chardon et l'herbe
Le vieux burg est resté triomphal et superbe.

que le chevalier de Chateaubriand venait se terrer au sortir de Rennes et de son animation, de Brest et de sa truculence, de Dinan si gracieuse et si coquette.

* * *

On le nicha dans la petite chambre haut perchée, décrite plus haut, tout seul, et il semble bien qu'on ne s'occupa que très peu de lui. L'affaire était jugée. Les

prévisions héréditaires se réalisaient. Il grossirait la liste de ces Cadets de Chateaubriand « bons à rien » et qui sont le désespoir de leur famille. Jamais ses parents, qui en toute occasion proclamaient sa « nullité » ne se sont rendu compte de la blessure secrète qu'ils lui faisaient. Dès à Saint-Malo ces appréciations peu flatteuses le faisaient souffrir : il serrait les dents et se promettait bien de faire mieux que son aîné que l'on citait toujours comme modèle. Mais que voulez-vous faire contre le destin? Quand la famille au lieu de vous soutenir, souligne votre impuissance, qu'elle l'admet comme une loi incontestable, alors on finit par le croire et on s'abandonne... A Combourg au moins on l'aurait sous la main, il ne ferait pas de bêtises, encore moins de dettes. Plus tard on verrait. L'essentiel c'était la carrière de l'aîné. Ah! celui-là, on le poussait, on l'appuyait, on en était fier. Jean-Baptiste était à Paris, il avait quitté sa charge au Parlement de Bretagne, était devenu officier au Régiment de Royal Cavalerie, puis s'était attaché au corps diplomatique et avait suivi à Londres le comte de la Luzerne. Il était sur la bonne voie. Sa carrière s'annonçait très brillante. C'était un homme très fier de son nom : « Il en poussait l'orgueil jusqu'au ridicule ».

On pensait pour lui à un riche mariage et effectivement dans quelques années on réussirait à lui faire épouser la petite-fille du célèbre Malesherbes. L'avenir du nom était en bonnes mains.

Les trois sœurs aînées étaient mariées, bien mariées, avec des gentilshommes de bonne noblesse bretonne, et vivaient avec leurs maris dans la région de Fougères.

Il ne restait donc que François-René et cette charmante Lucile, souffre-douleur comme son frère et partageant avec lui la même mauvaise opinion paternelle. Elle aussi semblait réfractaire à un établissement normal. On essaierait de lui faire avoir une abbaye (1).

Les deux jeunes gens se trouvaient donc seuls dans ce grand château fait pour abriter une foule nombreuse, en tête à tête avec leur père et leur mère : « une cuisinière, une femme de chambre, deux laquais et un cocher composaient tout le domestique; un chien de chasse et deux vieilles juments habitaient les écuries. En tout douze êtres vivants ».

* * *

Le vieux comte avait alors 66 ans. Sa robuste nature usée par le travail et les fatigues de sa vie aventureuse commençait à donner des signes de fatigue. Il se raidissait contre l'âge, mais l'âge le tenait.

Son fils nous a laissé de lui dans les Mémoires un portrait d'un relief inoubliable :

« Mon père était grand et sec, il avait le nez aquilin, les lèvres minces et pâles, les yeux enfoncés, petits et

(1) Elle fut, en effet, chanoinesse de Remiremont.

pers ou glauques comme ceux des lions ou des anciens barbares. Je n'ai jamais vu un regard pareil. Quand la colère y montait, la prunelle étincelante semblait se détacher et venir nous frapper comme une balle... Il avait la passion de son nom. Avare dans l'espoir de rendre à sa famille son premier éclat, hautain aux États de Bretagne avec les gentilshommes, dur avec ses vassaux à Combourg, taciturne, despotique et menaçant dans son intérieur, ce qu'on sentait en le voyant c'était la crainte; il avait certainement du génie. S'il eût vécu, il eut joué un grand rôle dans la révolution ou se serait fait tuer dans son château ».

Portrait sans doute un peu poussé, mais qui dans ses grandes lignes paraît bien exact. Il est curieux de le comparer avec celui des souvenirs de 1826 :

« Mon père était grand et sec, il avait le nez aquilin, les lèvres pâles, les yeux bleus et petits, je n'ai jamais vu pareil regard. Dans la colère, ses yeux lançaient véritablement des flammes. Une seule passion le dominait, celle de son nom. Il ne vivait que pour rendre à sa famille l'éclat qu'elle avait perdu; son orgueil blessé par sa première position, par le sentiment de l'injustice humaine dégénéra dans une tristesse profonde que l'âge ne fit qu'augmenter et dans un silence dont il ne sortait que par des explosions de colère, du reste les qualités du gentilhomme, le courage, la probité, l'honneur brillaient chez lui au suprême degré... Il avait donc

naturellement les plus grandes manières. Il était presque toujours magnifiquement vêtu. »

Le second portrait est plus nuancé et souligne très bien les raisons de la misanthropie de cet Alceste féodal.

Orgueilleux il l'était. N'avait-il pas la plus belle ascendance? Son défaut sera celui de ses fils. Son aîné nous l'avons vu le poussait presque au ridicule si on en croit son frère; quant au plus jeune, il n'en était pas dépourvu et malgré l'apparent dédain pour les titres et les parchemins de filiation, il avait une secrète joie quand il pouvait s'écrier : « Je suis malheureusement né ». Aussi, le vieux comte malgré son avarice (il était avare parce que l'argent lui avait été difficile à gagner et plus difficile encore à conserver), malgré son avarice (il mettait le sucre et la bougie sous clé), faisait tout ce qu'il fallait pour tenir son rang. Quand les troupes cantonnaient à Combourg il traitait jusqu'à vingt officiers à sa table. « Il était toujours magnifiquement vêtu » et c'était vrai, l'inventaire de sa garde-robe nous montre le seul luxe de cette vie : 54 paires de bas, deux vestes de satin blanc, galonnées, une veste de soie jaune brodée en soie et en argent, un habit de soie croisée fond gris à fleurs mêlées, un habit de soie jaune fourré de peau, un habit de velours rouge, douze habits de drap peluche, camelot, etc., des souliers à boucle d'argent.

Mais cet orgueil était depuis longtemps soumis à rude épreuve. Ses débuts dans la vie avaient été pénibles

et si par son travail, son courage et sa chance, il avait accompli une étape importante sur la route du redressement familial, s'il était devenu riche, si sa signature était cotée sur la place de Saint-Malo, s'il était devenu possesseur d'un titre envié — comte de Combourg — et d'un comté puissant, est-ce que tout cet effort n'allait pas être vain puisque le siècle finissant commençait à discuter la valeur de ces titres. A Combourg même il n'était pas accepté comme seigneur. Il ne sentait pas autour de lui l'adhésion confiante de ses vassaux et l'affectueuse soumission de ses fermiers. Le vent du siècle avait soufflé. On le discutait! Pour eux, il n'était pas le seigneur à l'autorité séculaire qu'on a toujours vu à la tête du pays, il était l'armateur enrichi, qui s'était acheté un titre et l'on ne regardait pas au fait que sa famille était plus vieille que son nouveau titre, on considérait seulement que ce titre il l'avait acheté il y avait quelque vingt années. Il souffrait de cette incompréhension, et cela l'avait fait se contracter, se durcir. Il n'était pas non plus sans prévoir par le spectacle que lui donnait la Bretagne, les signes avant-coureurs d'un grand changement. Lui aussi, comme son fils plus tard, dut pressentir la fin prochaine du régime.

Alors il s'était replié sur lui-même, avait accentué sa misanthropie naturelle. Au lieu de resserrer autour de lui les quelques affections qui l'entouraient, il avait dispersé toute sa famille aux quatre coins du château,

ne s'ouvrant pas à elle, accusant encore ses traits de taciturne sévérité. Il était seul dans ses pensées; deux ou trois fois on le vit se détendre : « Il vint s'asseoir au foyer pour nous faire l'histoire de la détresse de son enfance et des traverses de sa vie, raconter ses tempêtes et ses périls. Il avait vu Paris; il en parlait comme d'un lieu d'abomination. Lorsque j'entendais cet homme si dur à lui-même regretter de n'avoir pas fait assez pour sa famille, se plaindre en paroles courtes et amères, les larmes me montaient aux yeux. » Deux ans plus tard quand son cadet partira pour l'armée, le père l'embrassa et le jeune homme sentit ce visage ridé et sévère se presser avec émotion contre le sien. Moments fugitifs trop courts et qui laissent entrevoir sous la rude apparence du vieux burgrave une sensibilité cachée qu'une vie plus calme aurait pu laisser épanouir. Mais le reste du temps il se taisait. Il sentait monter autour de lui l'hostilité du pays. Il avait de nombreux procès pour ses droits féodaux; ses débiteurs le payaient mal ou ne payaient pas. Ses paysans restaient fermés. Et cela aussi lui était pénible. Ses pairs eux-mêmes devaient le regarder avec un certain dédain. S'il était hautain aux États de Bretagne c'était pour rappeler l'antiquité de sa race, devant ceux qui nombreux ne le considéraient que comme un petit gentilhomme, cadet, fils de cadet d'une lignée cadette.

A côté de lui, sa femme était de plus en plus effacée. Elle se déplaisait mortellement à Combours. Elle ne



songeait qu'à une chose : en sortir. Elle attendait le jour où sous prétexte d'aller faire ses Pâques à Saint-Malo, elle pourrait quitter ce vieux nid d'orfraies pour son appartement de la rue des Grands-Degrés où elle retrouvait ses amies, ses relations, ses mondanités, ses dévotions. « Elle était douce, d'une imagination prodigieuse; l'élégance de ses manières, l'allure vive de son humeur contrastait avec la rigidité et le calme de mon père. Pour la piété c'était un ange ». Au contact de son rude mari, son caractère changea. De légère et de gaie qu'elle était, en vraie Bedée, elle devint mélancolique et rêveuse. « Obligée de se taire quand elle aurait voulu parler, elle s'en dédommageait par une espèce de tristesse bruyante entrecoupée de soupirs qu'interrompait seule la tristesse muette de mon père. »

Elle aussi était parcimonieuse. Mais l'étonnant qu'elle aurait pu ne pas l'être, avec un mari qui ne devait lui accorder que des crédits restreints. Elle avait vieilli elle aussi, s'était aigrie. N'ayant pu, selon son rêve, faire de son dernier fils un prêtre, elle l'abandonna complètement à lui-même. Le vieux comte n'avait-il pas affirmé : « bon à rien ». Elle avait acquiescé.

Enfin, entre ces deux vieillards, il y avait Lucile, la seule des filles qui ne fut pas mariée. La petite fille dégingandée et mal habillée de Saint-Malo était devenue une grande et belle jeune fille de vingt ans. Elle était belle, d'une beauté sérieuse, un peu spéciale, mais qui frappait

vivement. Son frère nous la dépeint de la façon suivante : « Lucile était grande et d'une beauté remarquable mais spéciale. Son visage pâle était accompagné de longs cheveux noirs; elle attachait souvent au ciel ou promenait autour d'elle des regards pleins de tristesse ou de feu. Sa démarche, sa voix, son sourire, sa physionomie avait quelque chose de rêveur et de souffrant...

« Une méchante miniature », faite par Limoelan, devenu peintre pendant les détresses révolutionnaires et que les chercheurs avaient vainement recherchée, a été retrouvée ces dernières années par E. Aubrée chez M. le comte de La Celle de Châteaubourg. La gaucherie et l'inexpérience du peintre improvisé, n'ont gardé à cette charmante figure que l'expression douloureuse d'un regard légèrement dissymétrique dans une figure qu'encadrent de beaux cheveux noirs bouclés autour d'un front vaste et pensif.

Un signalement de la Commune de Rennes au moment de sa détention au Bon-Pasteur en 1794 nous la décrit ainsi : Taille 5 pieds un pouce, cheveux et sourcils châtain, yeux bruns, nez long, bouche moyenne, menton rond, front élevé, visage ovale : 22 pluviôse, an 7.

Lucile commençait déjà à ressentir les premières atteintes du mal où sa raison devait plus tard sombrer. C'est une des figures les plus attachantes de notre histoire littéraire : dans cette lignée des sœurs de grands écrivains, où elle se rencontre avec la sœur de Pascal et celle de

Renan, elle se détache harmonieuse et douloureuse, dans le mystère de son cœur, de sa vie et de sa mort. « Elle avait eu une passion malheureuse pour un jeune conseiller à la cour, M. Malfilâtre et cette passion étouffée était au fond de sa mélancolie. Son cœur était trop grand pour son existence. Elle avait d'ailleurs la « manie » de Rousseau sans en avoir l'orgueil. Elle croyait que tout le monde était conjuré contre elle. »

Un père renfrogné, recroquevillé, une mère absente, une sœur toute vibrante et pleine de sensibilité, voilà les trois personnages au milieu desquels il va être obligé de vivre.

Il avait alors quinze ans et demi presque seize. Un portrait de lui à cette époque nous montre une belle figure éclairée par de beaux grands yeux, une bouche un peu sensuelle, de beaux cheveux. Il était de taille plutôt petite, les épaules hautes et légèrement inégales, le buste long, les jambes courtes. Le front était vaste, encadré de cheveux noirs qui retombaient en boucles abondantes. Il avait les yeux bleus, tirant sur le pers, le vrai regard celtique, lumineux, profond et nuancé comme la mer bretonne, à la fois fier et tendre; son nez était long et mince donnant à sa physionomie la délicatesse d'un profil presque féminin. Les dents étaient magnifiques. Les bras et les poignets étaient vigoureux et si ses jambes étaient plus faibles, c'était dans l'ensemble un beau et vigoureux gaillard. Il avait subi les premiers troubles

de la puberté à Dol. Il avait alors présenté certains légers symptômes de nervosité; quelques rêves à tendance hallucinatoire avaient troublé ses nuits, ses sens et son imagination avaient travaillé au souvenir de quelques lignes d'Horace ou de Massillon, puis tout était rentré dans l'ordre. Son organisme ne présentait plus que les réactions normales chez un jeune homme plein de « sang ». Aucun déséquilibre; une nature vibrante, émotive, pleine de résonance, ayant toutes les réceptivités.

Dans un milieu normal, avec des occupations et des relations normales, sa jeunesse se serait passée sans encombre; le milieu où pendant deux ans, il allait être obligé de refouler ses aspirations allait provoquer une crise déterminante, la crise de son avenir, le secret de Combourg.

* * *

La vie de chaque jour, était régulière, triste et monotone. « Elle offre un tableau qui semble calqué sur les manuscrits du Moyen-Age. »

Le dimanche, on allait à la messe au village, sauf le père qui ne descendait à la paroisse que pour faire ses Pâques. S'il faisait beau, on passait par le petit mail, puis on suivait un chemin champêtre parallèle à l'actuel boulevard du nord : petit chemin bordé de haies, d'églantiers, de mûriers sauvages. S'il faisait vilain, on sortait par le vieux porche ou par la ferme et l'on suivait

« l'abominable rue de Combourg ». Dans la chapelle réservée, au banc du seigneur qui s'ornait des écussons de la famille, on écoutait le prône du recteur et l'on rentrait... Le midi, on recevait à table, avec la vaisselle d'argent, quelques gentilshommes voisins, du Petit-Bois, Trémaudan, les bourgeois de la ville. On causait chasse, politique, terres, difficultés à faire rentrer les droits féodaux. M. Potelet quand il était là, racontait ses histoires de navigation, de belles histoires. Il se mettait les coudes sur la table, à la grande colère du vieux comte, et les récits merveilleux s'enchaînaient. Le narrateur conduisait ses hôtes dans les pays où le ciel est toujours bleu, les forêts et les fleurs merveilleuses, où passent sous les lianes les grands tigres à la démarche souple et les éléphants puissants, où les femmes ont le teint doré et la démarche onduleuse. Depuis Ulysse, les marins, les marins bretons comme les autres, savent des récits merveilleux. Ils mélangent un peu dans leurs narrations les pays qu'ils ont vus, les descriptions qu'ils ont lues, les récits que leurs camarades content le soir sur le gaillard d'arrière, ils en font une réalité nouvelle sur laquelle pâlisent les géographes, mais qui enchante les amateurs de rêve et de poésie. M. Potelet devait bien broder, car le vieux comte à qui l'on n'en contait pas, avait souvent envie de lui jeter son assiette à la figure, mais l'enfant buvait ces paroles où passaient des noms aux sonorités étranges et nouvelles, où les palmiers

d'Otaïiti se mariaient aux bosquets embaumés d'Amboine et de Tibor, où des pagodes aux boules d'or se dressaient sur le bord des fleuves saints, sur les bords du Gange mystérieux. Evasion hors de la salle sombre, départs!

Les grandes cérémonies religieuses si touchantes dans les campagnes étaient un événement. Plus encore qu'à Saint-Malo, elles frappaient... Le château et le parc y jouaient d'ailleurs leur rôle, servant de place à leur défilé, à l'érection des reposoirs.

Le matin à la cloche du château, répondait la sonnerie de l'Angelus; le tintement des messes, le glas des enterrements, les volées triomphales des baptêmes et des mariages, les grands carillons des fêtes, les clameurs du tocsin quand l'incendie dressait sa chevelure rougeoyante dans la lande, animaient de leurs sonneries le grand silence de la terre. Il faut avoir vécu à la campagne pour se rendre compte du rôle joué par les cloches dans la vie rurale. Quand elles se taisent du jeudi-saint au samedi-saint, et que seul les remplace le grincement de la crécelle appelant aux offices, c'est la nuit sur la cité. « Les dimanches et les jours de fête j'ai souvent entendu dans le grand bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé contre le tronc d'un ormeau j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs

champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion. Oh! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches de son lieu natal, de ces cloches qui frémirent de joie sur son berceau, qui annoncèrent son avènement à la vie, qui marquèrent le premier battement de son cœur. Tout se trouve dans les rêveries enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie et le berceau, et la tombe, et le passé, et l'avenir » (1) La sonnerie des cinq cloches de Combourg dont le gros bourdon pesait 1613 livres, ne sera jamais oubliée, et quand la révolution les aura rendues silencieuses dans le deuil général du pays, il mettra toute son âme à les réveiller dans les clochers.

Les Rogations étaient un autre enchantement. On allait par le matin clair aux vieilles croix éparses dans la campagne, à la statue de saint Fiacre nichée dans un vieux chêne. Les fidèles suivaient « derrière les croix et les bannières à travers les chemins ombragés et coupés profondément par la roue des chars rustiques, franchissant de hautes barrières formées d'un seul tronc de chêne, le long d'une haie d'aubépine où bourdonne l'abeille, où sifflent les bouvreuils et les merles : rien de plus émouvant, de plus bucolique... » on croit entendre de toutes parts les blés germer dans la terre, et les plantes croître et se développer. La voix du prêtre poussant ses

(1) René, 86.

supplications vers le ciel alternait avec les *ora pro nobis* de la foule; la voix reprenait : *Ab insidiis diaboli*, et le peuple répondait « *Libera nos Domine* »; *A spiritu fornicationis, a peste, fama, et bello*, et les voix continuaient « *Libera nos Domine* ».

Tous les besoins, tous les dangers, toutes les souffrances étaient évoqués

Ut mentes nostras ad caelestia desideria erigas,
Ut fructus terræ dare et conservare digneris.

et toujours la voix collective qui reprenait : *Te rogamus, audi nos*.

La Fête-Dieu était plus solennelle encore. La petite ville s'y préparait un mois à l'avance. On allait dans les forêts voisines chercher la mousse pour les guirlandes, dans les landes les genêts pour décorer les reposoirs. On dévastait les jardins et les prairies pour remplir la corbeille des angelots. Les demeures se couvraient de tentures : des draps de lits, piqués de fleurs, étaient tendus d'un bout à l'autre des rues; aux fenêtres pendaient des oriflammes, des bouleaux plantés le long des maisons faisaient une haie de verdure : enfants, choristes, thuriféraires se groupent; les confréries, les corps de métier, les autorités, M. le comte, M. le procureur, se rangent derrière le dais, et l'ostensoir d'or passe à travers les rues, rentre dans le parc, ressort, retransverse les rues dans une atmosphère d'encens, de chants, de prières inoubliable.

Même spectacle à la Mi-Août à la procession du Vœu, où la Vierge suit le même parcours.

Puis venait la fête des morts, la bénédiction des tombes, autour de l'église et dans le nouveau cimetière que l'on venait d'ouvrir en haut du Moustier, et la soirée si triste du 1^{er} novembre commençait, cette soirée où jusqu'à onze heures depuis la fin de l'office la cloche paroissiale tintait :

La cloche tinte pour les morts
Chrétiens mettons-nous en prières,
Ceux qui gémissent sont des frères.

La soirée se passait à prier; seul le passage du sonneur qui venait réclamer sa part de blé noir ou de farine, venait troubler l'intimité du deuil.

Les pages du *Génie du christianisme* sont sorties en grande partie de Combourg. Malgré la diminution de sa foi, l'âme de René ne pouvait pas ne pas s'imprégner de cette poésie si vivante et sa mémoire enregistrait pour l'avenir ces images si pleines de charme.

Quelques visites venaient parfois égayer la solitude du manoir. Le marquis de Montlouet, le comte de Goyon Beaufort, venaient demander l'hospitalité en allant plaider au Parlement. Ils arrivaient à cheval, pistolets aux arçons, couteau de chasse au côté, suivis d'un valet également à cheval ayant en croupe un gros porte-manteau de livrée. Le vieux comte, très cérémonieux, les recevait

tête nue sur le perron. La soirée était animée. Ils contaient leurs procès, leurs guerres, leurs affaires de famille. Un écho des disputes politiques passait. Le soir on les conduisait à l'appartement de la reine Christine.

Le lendemain, de la fenêtre de la grande salle, René apercevait deux ou trois voyageurs sur la chaussée solitaire de l'étang; c'étaient les hôtes qui cheminaient vers Rennes.

Eux partis, la vie retombait dans sa monotonie. M. de Chateaubriand se levait de bonne heure à 4 heures. Il venait appeler le valet de chambre, dans la cour intérieure; sa voix impérieuse montant le long des murs réveillait son fils endormi. Mais celui-ci se levait quand bon lui semblait, on ne s'occupait pas de lui. Le comte déjeunait à 5 heures d'un peu de café, puis travaillait dans son bureau; comptes d'affaires, lettres où sa petite écriture fine et serrée courait sur le papier. A 11 heures 1/2 on sonnait le déjeuner qu'on servait à midi. On restait ensemble jusqu'à deux heures. Puis le comte allait à la pêche, à la chasse, faisait un tour dans sa ferme, son potager. M^{me} de Chateaubriand se réfugiait dans la chapelle. A huit heures la cloche sonnait pour le souper.

L'été on sortait sur le perron et l'on s'asseyait. Le soleil se couchait derrière les futaies à gauche, la nuit tombait peu à peu, et dans le silence, mille voix s'éveillaient; les crapauds, les grenouilles entonnaient leur mélodie; les chouettes sortaient des créneaux, des

chauves-souris passaient brusquement... Le vieux comte tirait des coups de fusil, M^{me} de Chateaubriand, Lucile et le jeune homme, silencieux, écoutaient les mille voix du soir, regardaient le ciel, les bois, les derniers rayons du soleil et monter au-dessus des futaies les premières étoiles.

Quand il pleuvait, ou l'hiver, les soirées étaient différentes. Les pages célèbres des *Mémoires* chantent dans tous les souvenirs : le repas terminé les quatre convives se levaient de table. M^{me} de Chateaubriand se jetait sur un vieux lit de jour de siamoise flambée, devant un guéridon qui supportait une bougie. Les deux jeunes gens s'asseyaient au coin du feu, et dans le silence que troublait seul le bruit de ses pas, le vieux comte commençait sa promenade monotone d'un bout de la pièce à l'autre, dans ce costume de ratine blanche qui le faisait ressembler à un spectre quand il émergeait de la partie obscure de la pièce pour revenir lentement vers la lumière. Lucile et François-René échangeaient quelques mots à voix basse, se taisaient quand le singulier promeneur se rapprochait d'eux. « De quoi parlez-vous ? Saisis de terreur nous ne répondions rien. » Le reste de la soirée, l'oreille n'était plus frappée que du bruit mesuré des pas, des soupirs de la mère et du murmure du vent.

A dix heures, le même marteau qui soulevait le marteau de l'horloge, suspendait ses pas. Il tirait sa montre, la

remontait, prenait un grand flambeau d'argent surmonté d'une grande bougie, entrait dans son bureau, revenait, embrassait sèchement ses deux enfants et rentrait dans sa chambre.

C'était la détente. Elle se manifestait par un débordement de paroles. Ces trois êtres trop longtemps contenus, se rattrapaient du silence qui les avait oppressés. M^{me} de Chateaubriand elle-même y cédaient et elle entamait une de ces merveilleuses histoires de revenants et de chevaliers comme celles du duc de Beaumont et de Jean de Tinténiac (1). Elle racontait aussi l'histoire du vieux moine. A minuit, un vieux moine dans sa cellule entend frapper à sa porte. Une voix plaintive l'appelle. Le moine hésite à ouvrir. A la fin il se lève, il ouvre, c'est un pèlerin qui demande l'hospitalité. Le moine donne un lit au pèlerin et se repose sur le sien. Mais à peine est-il endormi que tout-à-coup il voit le pèlerin au bord de son lit qui lui fait signe de le suivre. Ils sortent ensemble. La porte de l'église s'ouvre, puis se referme derrière eux. Le prêtre à l'autel célébrait les saints mystères : le pèlerin ôte son capuchon et montre au moine une tête de mort : « Tu m'as donné une place à tes côtés. A mon tour je te donne une place sur mon lit de cendres. » (2).

(1) SAINTE-BEUVE. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1834.

(2) *Souvenirs de 1826*, p. 132.

Puis tout le monde allait se coucher; le jeune homme allait reconduire sa mère et sa sœur dans leur appartement non sans avoir auparavant regardé sous les lits, sous le manteau des vastes cheminées, derrière les portes, dans les escaliers et les corridors, car toutes les traditions du château, voleurs et spectres leur revenaient à la mémoire.

Quelques années auparavant, une nuit que les quatre sœurs encore jeunes étaient occupées à lire ensemble la Mort de Clarisse, n'avaient-elles pas entendu des pas d'homme dans l'escalier qui conduisait à leur appartement? Il était une heure du matin. Epouvantées elles avaient éteint la lumière et s'étaient précipitées dans leur lit. Elles avaient entendu les pas s'approcher, puis s'éloigner vers l'escalier dérobé qui conduisait à la chambre de leur père, puis les pas étaient revenus avaient traversé l'antichambre, et s'étaient évanouis dans la profondeur du château. Le lendemain le comte racontait qu'on était venu à la porte de l'escalier secret de sa chambre et qu'on l'eut ouverte sans un coffre qui se trouvait par hasard devant cette porte. Réveillé en sursaut il avait saisi ses pistolets. Il est probable qu'on avait voulu l'assassiner... quelque domestique congédié ou quelque paysan pressuré.

« Une autre fois, dans une soirée du mois de décembre, mon père écrivait auprès du feu dans la grande salle. On ouvre une porte derrière lui; il tourne la tête et

aperçoit un homme qui le regardait avec des yeux étincelants. Mon père tire du feu de grosses pincettes dont on se servait pour remuer les quartiers d'arbres dans le foyer; armé de ces tenailles rouges, il se lève. L'homme s'effraie, sort de la salle, traverse la cour intérieure et s'échappe dans la nuit. »

Les gens étaient persuadés, d'autre part, qu'un certain comte de Combourg à jambe de bois (1) apparaissait à certaines époques et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle. Sa jambe de bois se promenait aussi quelquefois seule avec un chat noir. »

C'est la tête farcie de ces légendes et histoires terrifiantes, les nerfs ébranlés par la contrainte que le jeune homme regagnait alors sa chambre isolée au haut du grand escalier. Il devait refermer précipitamment la porte derrière lui. Au début, il avait eu très peur, mais un mot ironique de son père, l'avait fait se raidir : « Monsieur le chevalier aurait-il peur ? ». On n'essayait pas de le convaincre qu'il n'y avait pas de revenants. On le forçait à les braver. Sa mère d'ailleurs le rassurait en lui disant : « Mon enfant vous n'avez rien à craindre des mauvais esprits tant que vous serez bon chrétien. » N'empêche que lorsque l'enfant se retrouvait seul dans sa petite chambre, il subissait une tension nerveuse

(1) Sans doute Malo-Auguste de Coëtquen qui avait eu la jambe coupée à Malplaquet.

difficile à maîtriser. A travers les carreaux il n'apercevait qu'un petit morceau de ciel et quelques étoiles : « Des chouettes voletaient d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinant sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes. » Dans les grandes tempêtes, le vent s'engouffrait dans les couloirs, ébranlant les portes, les ais des charpentes. Avouons que pour un organisme d'adolescent il y avait là rude épreuve et que si la mère et la fille se mettaient au lit « mourantes de peur », le fils ne devait qu'à un sursaut de volonté de ne pas faire paraître la frayeur qu'il devait ressentir.

* * *

Comment occupait-il les loisirs qui devaient être nombreux entre les heures où la famille se réunissait pour les repas.

Tout d'abord il lisait beaucoup. M. G. Collas a fait remarquer qu'il serait très intéressant de savoir quels livres il eut à sa disposition. Dans les *Mémoires*, il a bien cité quelques-unes de ses lectures : Horace, Tibulle, Massillon, Virgile, Lucrèce, Télémaque, livres de classe... mais à côté de cela on est réduit à des suppositions. On avait espéré en retrouvant les inventaires dressés en 1786 y trouver quelque allusion à la bibliothèque, mais les inventaires n'en font aucune mention. Sans doute comme l'explique M. G. Collas, les livres apportés de Saint-Malo y retournaient-ils; d'autre part ils étaient peut être rangés

avec les archives, et les archives furent prises en bloc par l'aîné faisant fonction de chef de famille et ne furent pas inventoriées.

Cependant on sait qu'on recevait au château la *Gazette de Leyde*, le *Journal de Francfort* et le *Mercure de France*. D'autre part, M. de Chateaubriand qui appelait Raynal « un maître homme » devait posséder « l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce européen dans les Deux-Indes* », sinon les deux volumes complets du moins les extraits qu'on en avait faits : le « *Raynal de la Jeunesse* » ou « l'*Esprit et genre de l'abbé Raynal* ». Ces deux volumes renfermaient de l'exotisme, des déclamations contre le catholicisme, des appels au Bras séculier. M^{me} de Chateaubriand était lettrée, elle se piquait de politique. Nul doute qu'il n'y eût dans le château à côté des livres de chevalerie, des récits de voyageurs, le dernier roman de Bernardin de Saint-Pierre; le roman de Richardson « *Clarisse Harlowe* » avait été entre les mains de ses sœurs (1). Lui aussi avait dû lire l'histoire de cette jeune fille vertueuse qui, persécutée par sa famille, se confie à Lovelace un homme dont les vices sont cachés sous les dehors les plus séduisants, et qui séduite par ruse, meurt de désespoir, tandis que son amant est tué en duel. *La Nouvelle Héloïse*, *les Etudes de la Nature* que venait de faire paraître Bernardin de

(1) Manuscrit de 1826, p. 132.



Saint-Pierre franchirent-t-elles les portes du château, apportées par la mère à ses retours de Saint-Malo? Nous n'avons rien de précis à ce sujet, que des suppositions.

* * *

Puis il se promenait. Par l'Abbaye qui tombait en ruines et dont les murs de clôture et la maison abbatiale venaient d'être abattus par autorisation de Louis XVI, il gagnait l'étang. De la rive sud, il pouvait embrasser d'un seul regard ce paysage d'une pureté classique.

A droite, l'église avec son clocher pointu, les toits pressés des maisons, les jardins qui poussent leurs murs jusque dans l'étang, et sur la gauche la masse imposante du vieux château. Le paysage s'imposait par le trait qui, un siècle plus tard, frappera Barrès, « par la superbe des tours et leur domination sur les pauvres maisons à leurs pieds. » Symbole puissant d'un ordre de choses qui disparaissait, de cette vieille conception féodale de la cité : le travail et la prière sous la protection du soldat. Assis sur le bord de l'eau, il passait des heures à contempler les hirondelles ses amies qui sur l'eau poursuivaient les insectes. « Il les regardait s'élancer dans les airs comme pour éprouver leurs ailes et se rabattre à la surface du lac, puis venir se suspendre aux roseaux que leur poids courbe à peine et qu'elles remplissent de leur ramage confus. »

Il continuait sa tournée, traversait la forêt pressée des grands roseaux, longeait les bords de la Linon bordée de valérianes et de salicaires. A la hauteur de Margatte, la fontaine aux légendes, il remontait vers le nord, gagnait les landes de Chevrot semées de pierres druidiques. Il s'asseyait sur l'une de ces pierres. Les récits de l'abbé Déric à Dol lui revenaient à la mémoire comme à la pointe du Finistère, et son imagination l'emportait vers ces âges lointains où dans les forêts celtiques les druidesses portant une faucille d'or à leur ceinture d'airain chantaient d'une voix mélodieuse des paroles terribles. Quand il voulait aller moins loin, il avait le parc. A travers la cour verte, il s'enfonçait dans les grands bois où sautaient les écureuils : les taillis étaient pleins de nids et de chansons. Au delà du mail il arrivait dans les prairies bordées de haies de saules. Il avait établi dans un de ces saules un siège comme un nid. Là, isolé entre ciel et terre, il passait des heures avec les fauvelles et avec ses rêveries, écoutant le grand frissonnement de la terre bretonne. Dans ces promenades son sentiment de la nature se développa ; il l'harmonisa avec les variations de sa sensibilité et de son caractère et son œil fit une ample provision de couleurs et d'images.

Les jours d'orage il montait au sommet de la grosse tour de l'ouest, sous les combles du toit en poivrière : les torrents de pluie qui tombaient en grondant, le roulement du tonnerre, l'éclair qui sillonnait la nue et

marquait d'une flamme électrique les girouettes d'airain, excitaient son enthousiasme. Puis quand la pluie cessait, que le ciel se dégageait, les horizons étaient plus limpides, les lignes plus nettes ; il montait de la terre une buée chaude pleine de parfums avivés.

Les soirs d'été, il aimait également, sur le chemin de ronde des tours, rêver à la clarté lunaire. Parfois Lucile l'accompagnait. Le paysage avait alors un aspect vaporeux,

Le clair de lune coule aux pentes des toits bleus.

la petite ville prenait une physionomie mystérieuse. Aucun bruit ne montait d'en bas. L'étang, les bois, le vent, tout se taisait. Les lointains semblaient irréels. C'était bien alors le

Tacite per amica silentia lune (1).

Une brume légère montait de l'étang et des prairies, s'animait au moindre souffle, les vieux saules prenaient des formes humaines.

Il accompagnait souvent son père à la chasse. Il en avait le goût jusqu'à la frénésie. Il sautait les fossés, arpentait les bois. Il lui arrivait de rester dans l'eau jusqu'à la ceinture quatre ou cinq heures pour attendre le vol triangulaire des canards sauvages. Il y mettait une telle frénésie que parfois brisé de fatigue il était obligé

(1) « Sous le silence amical de la lune muette ».

de se faire ramener par les gardes sur des branches entrelacées.

* * *

Mais la lecture, la promenade, la chasse ne pouvaient suffire à occuper son âme avide d'action. Son cœur avait besoin d'affection, et ni son père, ni sa mère, n'avaient l'air de s'en préoccuper. Il eut fallu que devant le père Souël, le recteur Sévin rappelât à ses parents que « la solitude est mauvaise à celui qui n'y vit pas avec Dieu; elle redouble les puissances de l'âme en même temps qu'elle leur ôte tout sujet pour s'exercer. Qui-conque a reçu des forces doit les consacrer au service de ses semblables; s'il les laisse inutiles il en est d'abord puni par une secrète misère et tôt ou tard le ciel lui envoie un châtement effroyable ».

Le comte devenait de plus en plus morose, l'épiant sans cesse pour le gourmander. Aucune confiance entre le père et le fils, aucune communication entre leurs âmes également indomptables. Sa mère, qu'il n'aurait demandé qu'à aimer, n'avait d'yeux et de tendresse que pour son aîné Jean. Et pourtant si on avait su lire en lui, si on avait su deviner cette âme ambitieuse, l'aider, la soutenir. Partout la solitude. Pas d'amis, sauf parfois David de la Bliardière, mais ce dernier appartenait à un milieu différent, et occupé sans doute par d'autres travaux ne venait que rarement.

Heureusement il avait auprès de lui sa sœur Lucile, comme lui, âme d'élite, sauvage, frissonnante, comme lui solitaire et délaissée. Leurs deux solitudes, leurs deux misères se rejoignirent. « Ce cœur si triste et si malade et qui ne demandait qu'un roseau pour s'appuyer », s'appuya sur un cœur aussi triste, aussi malade. « Elle voyait en lui son protecteur, il voyait en elle son amie ». Entre eux naquit, ou plus exactement, se développa une affection fameuse. Et pourtant si leur situation était semblable, si leurs goûts se rencontraient, leur tempérament physique et moral accusait de grosses différences : lui robuste, turbulent, actif, vivant : « J'étais accablé d'une surabondance de vie »; elle plus lente à se former, ayant parlé tard, restée dans l'âme sinon dans le corps la pauvre petite souffreteuse qui usait les costumes de ses sœurs; mais tous les deux ayant cette sensibilité contractée, refoulée par le milieu... Lucile commençait à ressentir les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Son organisme naturellement faible n'avait pu résister à la double pression intérieure de son hérédité nerveuse et extérieure de la vie impossible qu'on menait au château. Hérédité lourde : « un père maniaque, une mère agitée, quatre frères et sœurs morts au berceau, de méningite sans doute (transport au cerveau), hérédité qui pèsera sur les autres sœurs et sur son frère. Il lui prenait des accès de pensées noires, à dix-sept ans elle déplorait la perte de ses jeunes années ». Elle aussi

pourtant, comme ses sœurs, aurait pu être belle, fêtée, mariée, mais on n'avait pas l'air de songer à l'établir : négligence, peur de verser une nouvelle dot, raison de santé peut-être ? Et l'amour qu'elle avait conçu pour un jeune ami de son frère aîné, elle l'avait renfermé dans son cœur ; il y faisait une blessure secrète, donnant l'essor à sa mélancolie, laissant fuir goutte à goutte par sa fêlure la santé de son pauvre organisme. « Tout lui était souci, chagrin, blessure. » Elle croyait tout le monde conjuré contre elle. Les premiers symptômes — encore bien légers — du délire de la persécution, la « manie de Rousseau » commençaient à se manifester chez elle. Elle avait des moments de demi-syncope extatique. « Je l'ai vue souvent, un bras jeté sur sa tête, rêver immobile et inanimée ; retirée vers son cœur, sa vie cessait de paraître au dehors ; son sein même ne se soulevait plus. » Sa piété s'exaltait jusqu'au mysticisme. Elle aimait les lectures pieuses, mais son oratoire de prédilection était l'embranchement des deux routes champêtres marquées par une croix de pierre (1). « Elle avait des songes prophétiques en dormant ; elle semblait lire dans l'avenir. » Phénomènes de télépathie, mystérieuses résonances de son âme. Le soir, sur le palier de l'escalier de la Grande-Tour battait une pendule qui sonnait le temps en silence. Lucile

(1) Cette croix pouvait être celle qui se trouve sur la route actuelle de Meillac au débouché du Chemin-vert, ou celle qui se trouve au carrefour de ce Chemin-vert et du chemin qui vient de Villeneuve.

dans ses insomnies, s'allait asseoir sur une marche en face de cette pendule ; elle regardait le cadran à la lueur de sa lampe posée à terre. Lorsque les deux aiguilles unies à minuit enfantaient dans leur conjonction formidable l'heure des désordres et des crimes, Lucile entendait des bruits qui lui révélaient des trépas lointains. » Fille de Bretagne, elle aussi elle entendait les intersignes, les messages de l'Ankou (1) : hallucinations, extases, phénomènes morbides qu'un psychiatre moderne aurait tout de suite diagnostiqués, et dont il aurait recherché et sans doute trouvé les causes.

Avec cela une grande variabilité d'humeur, passant de la gaieté, à la tristesse, à la mélancolie, aux larmes.

« L'antique poésie représente je ne sais quelle Néréide comme une fleur flottant sur l'abîme, Lucile était cette fleur. »

Elle aimait se promener avec son frère, mêlant ses imaginations aux siennes. Dans les allées du grand parc « au printemps sur un tapis de primevères, en automne sur un lit de feuilles sèches, en hiver sur une nappe de neige que brodait la trace des oiseaux, des écureuils et des hérissons », ils allaient tous les deux, comparant leur vie à cette fin des feuilles dans l'herbe, admirant la nature, s'y plongeant avec délices. Un jour elle lui dit :

(1) Le 10 août 1792, regardant dans une glace, elle vit entrer la mort.

Tu devrais peindre cela! » Elle venait de lui révéler sa vocation. Marin, prêtre, il ne voulait ou ne pouvait. « Il serait écrivain, poète »! Ce fut pour lui un trait de lumière. « Un souffle divin passa sur moi. »

Aussitôt il se mit à écrire, en vers naturellement comme tous les jeunes. Déjà au collège il faisait des vers; le rythme venait naturellement sous sa plume « comme si c'eut été sa langue maternelle ». On a de lui dans ses œuvres complètes quelques poésies, composées, dit le texte, de 1784-1790. L'une d'elles, la *Forêt*, doit provenir de Combourg.

LA FORÊT

Forêt silencieuse, aimable solitude
Que j'aime à parcourir votre ombrage ignoré!
Dans vos sombres détours en rêvant égaré
J'éprouve un sentiment libre d'inquiétude!
Prestige de mon cœur! je crois voir s'exhaler
Des arbres, des gazons, une douce tristesse.
Cette onde que j'entends murmure avec mollesse.
Et dans le fond des bois semble encor m'appeler.
Oh! que ne puis-je heureux passer ma vie entière.
Ici, loin des humains! Au bruit de ces ruisseaux.
Sur un tapis de fleurs, sur l'herbe printanière.
Qu'ignoré je sommeille à l'ombre des ormeaux.
Tout parle, tout me plaît sous ces voûtes tranquilles
Ces genêts, ornement d'un sauvage réduit
Ce chèvre-feuille atteint d'un vent léger qui fuit,
Balancent tour à tour leurs guirlandes mobiles.
Forêts : dans vos abris gardez mes vœux offerts
A quel amant jamais, serez-vous aussi chères?
D'autres vous rediront des amours étrangères.
Moi, de vos charmes seuls j'entretiens vos déserts.

Evidemment cela ne vaut pas la grande orchestration de ses pages en prose, mais en 1784, les grands poètes n'écrivaient pas beaucoup mieux, et déjà on perçoit certains motifs qui seront les grands thèmes du XIX^e siècle.

Et ces vers-ci dans « le *Soir dans la Vallée* :

Mais tout s'efface, et surpris par la nuit
Courbé parmi des bruyères laineuses.
Sur le courant des ondes orageuses.
Je vais pencher mon front chargé d'ennui.

Son front chargé d'ennui! Et dans la *Mer* :

Je m'abandonne aux songes de mon cœur.

Balbutiements encore, mais balbutiements d'un poète, premiers essais d'un oiseau qui va s'envoler.

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Il communiquait ses travaux à sa sœur; tous les deux les corrigeaient, les amendaient en commun. Ils aimaient surtout traduire la Bible, le livre de Job; il a toujours profondément senti la grande poésie du livre-saint. Ils s'essayaient à rendre les beautés de Lucrèce, le « *Tædet animam meam vitæ meæ*, ou l'*Homo natus de muliere*. Lucile lui montrait ses productions. Elle n'avait pas la facilité d'expression de son frère, mais quand elle parvenait à exprimer ses sentiments, elle le faisait dans une langue fluide, transparente. Les petites pièces en prose comme l'*Aurore*, la *Lune*, l'*Origine de la Rose* sont

délicieuses de fraîcheur. On a d'elle des quatrains en vers comme celui-ci par exemple :

A un ami.

Que j'aurais à t'offrir de fleurs.
Si semblable à l'aurore
Comme elle j'avais, par mes pleurs
Le don d'en faire éclore.

Cette collaboration, cette amitié qui ne devait jamais se démentir et qui dix-huit ans plus tard devait avant sa mort mystérieuse, arracher à Lucile des lettres poignantes, a donné lieu à des suppositions infinies. On a voulu voir quelque chose de trouble, de coupable dans cette amitié passionnée entre un frère et une sœur belle et bien douée. Sainte-Beuve, puis Jules Lemaître, puis d'autres, avec plus ou moins de finesse, plus ou moins de discrétion, avec des précautions de style et des mines pudibondes se sont fait les échos d'un bruit que, il faut hélas bien le dire, Chateaubriand a été impardonnable de laisser naître. Il avait écrit *René*, où Amélie expie durement l'amour incestueux qu'elle a eu pour son frère. Et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, quand il évoque les heures passées en compagnie de Lucile, on retrouve le même cadre, la même jeunesse, les mêmes phrases. Il n'y avait qu'un pas à faire : on le fit. René c'était Chateaubriand, et c'est en grande partie vrai. Amélie c'était Lucile ! Était-ce bien Lucile ? Le problème mérite qu'on s'y arrête.

Il est parfaitement exact que beaucoup de traits qui peignent Amélie, peuvent s'appliquer exactement à Lucile : « Je ne trouvais d'aise et de contentement qu'auprès de ma sœur. Elle était un peu plus âgée que moi. » Les promenades, les vers que René fait avec Amélie, Chateaubriand les a faits avec Lucile. Mais par ailleurs que de points de détails qui diffèrent : René assiste à l'enterrement de son père, et Chateaubriand arriva trop tard ; René visite Rome, la Grèce, l'Angleterre, et c'est bien après son départ de Combourg que l'écrivain fit ses voyages, etc... Ne trouverait-on pas dans Amélie des points de ressemblance au moins égaux, avec Charlotte Yves, la jeune anglaise qui l'aima et qu'il aimait.

D'autre part tout ce que nous savons par ailleurs de Lucile, proteste contre ce soupçon.

Croit-on qu'elle aurait continué sa tendresse à son frère après avoir lu *René*, si elle avait reconnu le drame de son cœur dans le drame d'Amélie, qu'elle lui aurait écrit alors ces lettres déchirantes parmi les plus belles de la littérature française, où l'on pouvait lire ces phrases :

« Dieu ne peut plus m'affliger qu'en toi, je le remercie du précieux don et du présent qu'il m'a fait en ta personne et d'avoir conservé *ma vie sans tache*. Voilà tous mes trésors. Je pourrais prendre pour emblème de ma vie la lune dans un nuage avec cette devise « Souvent obscurcie, jamais ternie ». Adieu mon ami. Tu seras peut-être étonné de mon langage, depuis hier matin. Depuis t'avoir vu, mon

cœur s'est élevé vers Dieu et je l'ai placé tout entier au pied de la Croix, sa seule et véritable place ».

« Rappelle-toi que souvent nous avons été assis sur les mêmes genoux et pressés ensemble tous les deux sur le même sein, que déjà tu donnais des larmes aux miennes, que dès les premiers jours de ta vie tu as défendu, protégé ma frêle existence, que nos jeux nous réunissaient et que j'ai partagé tes premières études. Je ne te parlerai point de notre adolescence de *l'innocence de nos pensées et de nos joies* et du besoin mutuel de nous voir sans cesse. »

Chênédollé qui plus tard l'aima quand elle était M^{me} de Caud et veuve, écrivait d'elle :

« Auprès de cette femme céleste je n'ai jamais formé un désir. J'étais pur comme elle. J'étais heureux de la voir, heureux de me sentir près d'elle, c'était l'espèce de bonheur que j'aurais goûté auprès d'un ange. »

Et ensuite :

« Cette femme me paraissait si pure, si céleste que je ne puis me faire à l'idée qu'elle n'est pas morte vierge. Il me semble qu'il n'y avait point d'homme digne de la serrer dans ses bras. »

« Celui qui n'a pas connu Lucile ne peut pas savoir ce qu'il y a d'admirable et de délicat dans le cœur d'une femme. Elle respirait et pensait dans le ciel. »

Et son frère, dans une lettre d'un ton d'ailleurs assez désagréable, et qui ne peut s'expliquer que par cette affectation de rouerie des jeunes militaires de l'époque,

écrivait au chevalier du Chastenet : « Ménage-la si tu la séduis mon cher Chastenet, songe que c'est une vierge. »

Mais la rumeur avait cependant couru, si bien que la famille s'en était émue. Une lettre de son neveu, Louis de Chateaubriand, à M^{me} la comtesse de Marigny, du 10 octobre 1848, raconte cet épisode familial.

« Ce qui, dans ce que je connaissais des *Mémoires* par des rapports que m'en avaient faits des personnes qui avaient assisté à des lectures et par quelques lectures que j'avais entendues moi-même, ce qui, dis-je, m'affligeait le plus était ce qui concernait ma tante Lucile. J'étais si fortement inquiet à cet égard que je lui en ai écrit il y a quelques années pour lui exprimer que le tableau que son imagination traçait compromettait une sœur très pure. Il m'a demandé, lorsqu'il m'a revu le lendemain, si j'étais devenu fou, m'assurant qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui fut de nature à donner atteinte à la pureté de sa sœur et à la sienne. Et je suis persuadé qu'il me parlait franchement en cela, qu'il ne comprenait pas la gravité de ses tableaux. Son imagination l'emportait et l'aveuglait. Il écrivait en poète une fiction et ne soupçonnait pas qu'on put la prendre autrement... »

C'est sans doute à la suite de cette observation que Chateaubriand qui avait eu le tort dans ses *Souvenirs* de 1826 de mettre les lettres de Lucile de 1804 dans l'épisode des rêveries de Combourg les remit à la place véritable dans les M. O. T.

Que conclure de ces textes ? Pierre Louys, dans une suggestion faite en 1913 dans la Revue des livres anciens et reproduite dans le Bulletin de la Société Chateaubriand (1931, I. 46), écrit ceci :

« La plupart des lecteurs (et Sainte-Beuve parmi eux), avaient soupçonné Lucile-Amélie de faiblesses et de repentir. Le moins que l'on puisse dire de cette conjecture est qu'elle n'explique ni le caractère du jeune homme, ni surtout celui de la jeune fille, tels qu'ils sont décrits. Je ne dis pas que l'hypothèse soit invraisemblable en soi, ni qu'elle étonnerait un confesseur ; mais je la trouve en contradiction avec l'esprit du livre et il me semble que, loin d'éclaircir le mystère, elle en augmentait la complexité. »

« Le sentiment seul explique le drame. Par imprudence, par jeunesse, par inexpérience de cœur, René rend sa sœur amoureuse de lui, mais non par dessein. Elle s'en aperçoit la première, et lorsqu'il est déjà trop tard pour lutter. Si elle reste auprès de son frère elle le séduira fatalement. Elle, son aînée ; cela est monstrueux. Donc elle le quittera ; elle brisera sa propre vie... Et à l'instant où elle s'enfuit elle finira par lui crier la phrase atroce, la phrase qu'il n'oubliera plus et qui suffit bien je pense à expliquer enfin l'état d'âme de René : « J'en mourrai. Tu en seras la cause. Voilà ce que je voulais te dire. Adieu. »

Eh bien, les ingénieuses conclusions de Pierre Louys, ne me paraissent pas déterminantes. J'envisagerais dans

la création de *René*, l'apport de trois sources de souvenirs différents.

Souvenirs de Combourg, c'est le cadre. Souvenirs des troubles de sa jeunesse, c'est l'apport du Chateaubriand de Combourg. Il est très possible que dans la crise que nous allons décrire plus loin, l'image physique de sa sœur se soit mêlée aux images voluptueuses qu'il évoquait, son imagination qui a toujours travaillé à partir du réel, et qui paraît son amante imaginaire des charmes empruntés aux tableaux qu'il voyait, aux femmes qu'il rencontrait a très bien pu à un moment donné faire apparaître la sylphide avec le visage ou le corps de Lucile. Pensées réprimées, mais qui plus tard dans l'œuvre de création littéraire reprendront leur place amplifiée. N'oublions pas le fond trouble de l'âme de René : « Le cœur de René ne se raconte pas. »

Souvenirs d'Angleterre ! Il a eu avec Charlotte Yves un amour qui, pur du côté de la jeune fille, était coupable du sien puisqu'il était marié et qu'il ne l'avait pas dit.

Souvenirs aussi des amours de Lucile et de Chênédollé. Lucile avait déjà donné son cœur à Chênédollé quand elle apprit que pendant son émigration ce dernier s'était marié en Belgique. Amour coupable, impossible, défendu. La phrase « atroce » des *Martyrs*, c'est sans doute Lucile qui l'a prononcée, mais celui à qui elle l'adressait n'était pas son frère. C'était Chênédollé, au pied de l'escalier

en bois de la vieille maison de Rennes où elle le renvoya pour toujours.

Mais leur amitié fraternelle doit être lavée de tout soupçon.

* * *

Les premiers travaux littéraires lui apportèrent ses premières désillusions. Il avait rêvé... la gloire littéraire : « Je crus un moment à mon talent, il me passa par l'esprit des vanités de renommée ». Mais il sentait bien que ses essais n'étaient que des ébauches. Il se prit à douter de lui-même. Son orgueil très réel, a toujours été limité par un grand sentiment de méfiance vis-à-vis de lui-même. Il se dégoûta de ses essais, en voulut presque à Lucile de l'avoir orienté dans cette voie. Il retombait déjà de haut, et la profondeur de sa chute ne manquait pas de le laisser endolori.

* * *

Et puis il y avait autre chose. Son affection pour Lucile n'était pas suffisante pour répondre aux besoins d'affection de son cœur. L'homme s'éveillait en lui et les profondes et mystérieuses transformations glandulaires, l'action sur son organisme des hormones, allait provoquer chez lui une crise, la crise de Combourg, qui nous a valu les pages les plus brillantes, les plus retenues, les plus précises. « L'apparition de la sexualité dans le

domaine psychique, se traduit par des aspirations obscures, des curiosités, une émotivité et une affectivité particulière, du moins chez ceux que l'exemple ou l'éducation n'ont pas renseignés (1). »

Il a lui-même décrit les phases de l'évolution qu'il ressentit, et sous le verbe éclatant, on croirait lire parfois une de ces magnifiques leçons cliniques comme savaient en faire les Dupré ou les Babinsky. La fièvre qui l'agitait nous la ressentons encore à la lecture : « Nous avons tous dans le sang la fièvre du premier volume des *Mémoires d'Outre-Tombe* » disait Barrès.

« L'enfant disparut, l'homme se montra avec ses joies qui passent et ses chagrins qui restent. »

Son caractère qui était naturellement enjoué et gai, devint plus mélancolique. Ce fut d'abord cette tristesse vague habituelle aux jeunes gens qui ont beaucoup de désirs et pas de but. « Il n'y a rien de plus poétique dans la fraîcheur de ses passions qu'un cœur de seize années ; le matin de la vie est comme le matin du jour plein de pureté, d'images et d'harmonie. » Ce beau matin allait se voiler... Ses promenades ne lui donnaient plus que des idées sombres. Les oiseaux de passage dont il suivait le vol dans les cieux, lui disaient qu'il n'était lui aussi qu'un voyageur : « Homme la saison de ta migration n'est pas encore venue, attends que le vent de la mort

(1) D. LEVY-VALENSI. *Précis de Psychiatrie*, 21.

se lève... » La vue des tombeaux dans les cimetières, le remplissait du dégoût de la terre. Tant d'efforts et de rêves pour en arriver là. « Une langueur secrète s'emparait de mon corps. »

Ses désirs, ses rêves, n'ont pas d'objet : « Hélas je cherche un bien inconnu dont l'instinct me poursuit. Est-ce ma faute si je trouve partout des bornes, si ce qui est fini n'a pour moi aucune valeur. » Créature de désir, il ne peut en satisfaire aucun. Le refoulement était brutal.

Alors il passa à un état d'énervement extraordinaire. Après un dîner silencieux où le jeune homme n'avait osé ni parler, ni manger, il s'échappait dans une brusque détente et ses transports devenaient incroyables. Il ne pouvait descendre le perron d'une seule traite; il se serait précipité. Il s'asseyait sur une marche pour calmer son exaltation, puis sitôt qu'il avait atteint la cour verte et les bois, il se mettait à courir, à sauter, à bondir, à fringuer jusqu'à ce qu'il tombât épuisé de forces, palpitant, enivré de folâtreries et de liberté : « Levez-vous vite, orages désirés! Ainsi disant je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté et comme possédé par le démon de mon cœur. » Il est facile d'imaginer le regard désabusé que devaient échanger ses parents qui ne comprenaient rien à pareille exaltation.

Un désir de bonheur qu'il ne pouvait ni régler, ni comprendre, les appels mystérieux qui montaient du fond de son être vers quelque chose qu'il ignorait, lui troublaient l'imagination. « N'ayant point encore aimé, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement et je sentais dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente; quelquefois je poussais des cris involontaires et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles. » Il ne pouvait voir une femme sans ressentir immédiatement un grand trouble. « Si elle m'adressait la parole, je rougissais. » Très timide vis-à-vis de tout le monde, il l'était plus encore en présence des femmes. Et pourtant ces dames le trouvaient gentil garçon. Elles auraient bien voulu l'appivoiser. Quand elles étaient présentes, il restait là, muet; quand elles étaient parties, il désirait leur présence.

« L'image de ma mère et de ma sœur couvrant tout de sa pureté épaississait les voiles que la nature cherchait à soulever. Quand on m'aurait livré les plus belles esclaves du sérail je n'aurais su ce que leur demander. »

Le hasard l'éclaira.

« Un voisin de la terre de Combourg était venu passer quelques jours au château avec sa femme fort jolie. Je ne sais ce qui advint dans le village : on courut à l'une des fenêtres de la grande salle pour regarder. J'y arrivai le

premier. L'étrangère se précipitait sur mes pas. Je voulus lui céder la place et je me tournai vers elle : elle me barra involontairement le chemin, et je me sentis pressé entre elle et la fenêtre; je ne sais plus ce qui se passa autour de moi. Dès ce moment j'entrevis qu'aimer et être aimé d'une manière qui m'était inconnue devait être la félicité suprême. »

Quelle était cette femme qui la première fit battre plus vite le cœur de René? Mystère, mais ce premier contact, ce premier frôlement lui révéla la femme.

Il aurait pu comme tant d'autres chercher sur place dans une aventure passagère un remède à son exaltation. Marcel Rouff prétend que si M^{me} de Chateaubriand avait eu une jeune et jolie soubrette comme femme de chambre, la crise aurait évolué de façon différente. Peut-être? Il l'a dit lui-même : « Si j'avais pu faire partager à un autre les transports que j'éprouvais! O Dieu! si tu m'avais donné une femme selon mes désirs!... » A Combourg, ou dans les relations du château, il aurait pu sans doute trouver l'Eve qu'il appelait de ses vœux! Nous sommes au siècle de Chérubin... Il est joli garçon, de ce type justement qui plaît aux femmes! Mais il est timide..., il est défiant! Ne rirait-on pas de lui! La peur d'être gauche le paralyse; et puis, c'est un péché, le péché honteux des prédicateurs, et cela aussi l'arrête, neutralise sa force conquérante... Trouva-t-il autour de lui un objet de désir réel en chair et en os, ou se contenta-t-il

d'objets imaginaires? Dans une variante de la romance des *Abencérages*, on trouve cette strophe :

Te souvient-il de cette amie,
Tendre compagne de ma vie,
Dans les bois en cueillant la fleur
Jolie
Hélène appuyait sur mon cœur
Son cœur.

Hélène n'est-elle qu'une réminiscence mythologique ou correspond-elle à une créature réelle? Nous ne le saurons jamais. Nous savons qu'il avait remarqué les yeux de telle fille du village, admiré la fraîcheur de telle autre. C'est tout, et pour qui connaît la discrétion de gentilhomme qu'il conserva toujours sur ses relations féminines, la question reste et restera sans doute toujours impossible à résoudre.

On peut conclure qu'il ne trouva pas, qu'il ne chercha pas ou qu'il chercha mal de quoi satisfaire les élans de son jeune cœur. Alors il se replia sur lui-même. Il refoula au dedans de lui la poussée ardente de ses sens et de ses instincts. L'ardeur de son imagination en fut surexcitée. Toutes les grandes amoureuses de l'histoire qu'il connaissait : Hélène, Didon; les déesses de la mythologie : Diane, Hébé, Thémis, vinrent lui tenir compagnie et avec elles les filles de son sang, cette Sibylle qui mourut en donnant l'accolade à son mari retour de terre Sainte, et cette Françoise de Foix qui fit battre le cœur de François I^{er}. N'ayant pas d'amante digne de lui, il s'en créa une de

toute pièce, cette fameuse Sylphide qui, pendant ses années de Combourg et pendant toute sa vie, ne le quitta plus.

Cette création de la Sylphide — connaissait-il la Sylphide de Jean-Jacques Rousseau? — est l'épisode central de la crise qu'il subit. Ce n'est pas une hallucination, un rêve, c'est une rêverie, c'est-à-dire une construction active de son esprit et de son intelligence. « Elle est l'illustration de ses désirs » (1). Même au moment où sa présence est la plus obsédante, il reste le maître de ses pensées. Ce n'est pas un halluciné. Il sait où il est; il décrit le parc, la rivière, le bateau où elle l'accompagne. Une fois ou deux seulement, le soir, quand sous l'influence de l'obscurité, le monde extérieur qui fait contrepoids et rétablit l'équilibre de la réalité et de la fiction disparaît, la rêverie semble le déborder, le dépasser. On dirait qu'il n'en est plus le maître. Par ailleurs c'est lui qui dirige. Il a raconté plus tard comment dans la rue Miromesnil, il vit se former de lointains fantômes, les futurs personnages des *Martyrs*, comment une ombre qu'il appela plus tard Cymodocée se dessina vaguement dans sa tête. « Une fois Cymodocée devinée, je m'enfermai avec elle comme cela m'arrive toujours avec les filles de mon imagination; mais avant qu'elles soient sorties de l'état de rêve elles changent

(1) LE SAVOUREUX. *Chateaubriand*.

souvent de forme. Si je les crée par amour, je les défais par amour, et l'objet unique et cher que je présente ensuite à la lumière est le fruit de mille infidélités. »

Rapprochons ce travail de création artistique de l'évocation de sa Sylphide! C'est le même processus, la même méthode, la même élaboration.

« Je me composais donc une femme de toutes les femmes que j'avais vues : elle avait la taille, les cheveux, le sourire de l'étrangère qui m'avait pressé contre son sein; je lui donnai les yeux de telle fille du village, la fraîcheur de telle autre. Les portraits des grandes dames du temps de François I^{er}, de Henri IV, de Louis XIV dont le salon était orné m'avaient fourni d'autres traits, et j'avais dérobé des grâces jusqu'aux tableaux des vierges suspendus dans les églises. »

Jadis il cherchait des idées voluptueuses dans les sermons de Massillon, aujourd'hui c'est dans les tableaux des vierges des églises qu'il cherche les traits de son amante idéale. Curieux mélange de mysticisme et de passion.

Peu à peu la présence de sa « création » prend de plus en plus de place dans son existence : elle ne le quitte plus. Image encore, mais déjà presque vivante. « Je m'entretenais avec elle comme avec un être réel; elle vivait au gré de ma folie : « Aphrodite sans voiles, Diane vêtue d'azur et de rosée, Thalie au masque riant, Hébé à la coupe de jeunesse, souvent elle devenait une fée qui

me soumettait la nature... » Rêveries voluptueuses d'adolescent!

Avec elle, il fait de beaux voyages en rêve : voyages dans le passé où elle est tour à tour fille de Morven, sultane de Bagdad ou de Grenade, châtelaine des vieux manoirs; voyage sur les ruines plus modernes de Naples et de Messine. Il la promène avec lui dans les âges que lui a décrits jadis l'abbé Déric quand il évoquait les druidesses de l'île de Sein, dans les pays exotiques où la verve de M. Potelet lui a dépeint des sites enchanteurs. L'histoire de Velléda, le don d'elle-même à Eudore, au bord de la mer pleine d'orages de Bretagne, il l'a vécue à Combourg; l'histoire de Blanca il l'a imaginée dans sa chambre avant de la revivre à Grenade avec M^{me} de Noailles. Céluta fut sa compagne dans le vieux manoir avant de devenir la fille dorée de la forêt vierge. Elle l'accompagnait sur les bords de l'étang, dans le nid qu'il s'était ménagé au sommet du saule, sur les créneaux des tours où il rêvait au crépuscule. Dans les nuées déployées par le vent du soir, il voyait les formes adorables de celle pour qui il vivait. Quand le soir il détachait le bateau plat qui le conduisait sur l'étang à travers les roseaux, elle était là, à la barre; elle le suivait sur la lande au milieu des ajoncs et des bruyères, près des pierres levées sur lesquelles il allait s'asseoir. Toutes les filles de son esprit dont plus tard il meublera ses œuvres sont nées là, dans un enfantement plein de charme et de

volupté, et plus tard dans sa vie d'homme c'est elle qu'il chercha toujours sans la trouver car, alors comme aujourd'hui, quand il avait son chef-d'œuvre il éparpillait de nouveaux ses dessins et ses couleurs, insatisfait de son rêve : Charlotte Yves, Pauline de Beaumont, M^{me} de Mouchy, M^{me} de Noailles, Juliette et cette jeune occitanienne qui lui offrit si passionnément sa jeunesse que vieux il ne put accepter. Il la cherchera sous tous les cieux, sous tous les climats, sans trouver l'enchanteresse une et multiple qui seule aurait pu satisfaire son cœur.

Cette présence devint peu à peu une véritable obsession. Cet état d'exaltation amoureuse exaspéra sa sensibilité, ébranla et détraqua son système nerveux. Il devint taciturne : « Je parlais peu, je ne parlai plus »; il abandonna la lecture, ses yeux se creusèrent, il maigrit et perdit le sommeil, phénomène important car l'insomnie est un symptôme capital du début des maladies mentales, son caractère devient encore plus bizarre, plus sauvage. L'état morbide s'installait en lui. Quand, au sortir de son rêve, il se revoyait petit Breton obscur et sans gloire, qu'il apercevait la figure bougonne de son père, les appartements délabrés, la vie étroite et mesquine qui semblait l'attendre, de nouveau il sentait son impuissance et le désespoir s'emparait de lui. A quoi bon la vie, si le rêve et la réalité sont si différents! Pourquoi pas la mort, le grand sommeil, sans souffrances, sans rêves et sans chute.

Le soir quand il rentrait dans sa petite chambre perdue, quand le monde extérieur s'évanouissait dans le crépuscule, aucune réalité, paysage, passant, n'était là pour lui rappeler que sa Sylphide n'était qu'un rêve, il vivait réellement avec elle. « Ma démonsse venait me retrouver, s'asseoir à mes côtés, je me troublais à son sourire, tremblais au son de sa voix, frémissais de désir : les paroles que j'adressais à cette femme auraient rendu des sens à la vieillesse et réchauffé le marbre des tombeaux »

Ignorant tout, sachant tout, à la fois vierge et amante, l'enchanteresse par qui me venait ma folie était un mélange de mystère et de passions... Marchait-elle ? je me prosternais pour être foulé sous ses pieds ou pour en baiser la trace. L'air exhalé de sa bouche humide pénétrait dans la moelle de mes os, coulait dans mes veines au lieu de sang. »

Alors son pouls battait plus vite, ses tempes sonnaient, son cœur s'arrêtait et repartait sur un rythme plus précipité. Il se roulait sur son lit, puis n'y tenant plus, la tête en feu, les yeux en larmes, il descendait à la hâte, ouvrait furtivement la porte du perron et allait errer dans les bois. Il marchait à l'aventure, agitant ses mains, embrassant les vents, cherchant en vain dans l'exercice, le calme, le froid, l'apaisement désiré. Seul le tintement des cloches à la pointe du jour arrivait à le tirer de son état quasi-hypnotique.

S'il avait eu dans l'étude, dans l'accomplissement d'un métier, la préparation d'une carrière, le dérivatif suffisant, il aurait pu franchir cette phase critique sans encombre. Que ne lui a-t-on dit alors ce qu'Amélie écrivait à René : « Mon frère sortez au plus vite de la solitude qui ne vous est pas bonne. Cherchez quelque occupation. Je sais que vous riez amèrement de cette nécessité où on est en France de prendre un état... Peut-être trouverez-vous dans le mariage un soulagement à vos ennuis. » Mais non ! personne ne voyait clair en lui. Se confessait-il encore ? Sa foi religieuse déjà touchée à Rennes, existait-elle toujours ? Sans doute aussi, s'il se confessait, paraissait-il « inexplicable » au brave prêtre de campagne habitué aux fautes bien précises et qu'un pareil état psychique devait complètement dérouter. Alors la crise continua, s'accen-

tua. « De plus en plus garrotté à mon fantôme, ne pouvant jouir de ce qui n'existait pas, j'étais comme ces hommes mutilés qui rêvent des béatitudes pour eux insaisissables et qui se créent un songe dont les plaisirs égalent les tortures de l'enfer. J'avais en outre le pressentiment des misères de mes futures destinées. Ingénieux à me forger des souffrances, je m'étais placé entre deux désespoirs : quelquefois je ne me croyais qu'un être nul, incapable de m'élever au-dessus du vulgaire ; quelquefois il me semblait sentir en moi des qualités qui ne seraient jamais appréciées. »

Ses parents ne comprenaient rien à son état. Quand il rentrait la chevelure en désordre, les joues battues de pleurs, son père le gourmandait. Pouvait-il penser au drame intérieur qui se jouait dans l'âme de son enfant.

C'est alors qu'il pensa au suicide. L'idée lui en vint sournoisement, insidieusement, peu à peu, par infiltration. Quand il se promenait autour de Combourg, le moindre spectacle éveillait en lui le spectre de la Faucheuse : « Toute notre vie se passe à errer autour de notre tombe... La mort est belle, elle est notre amie. » L'automne surtout était propice à ces tristesses. Le ciel bas et brumeux, les arbres sans feuilles, le culte des morts si vivace et que l'approche de la Toussaint rend encore plus vif, tout contribue à créer dans le paysage breton une atmosphère lugubre. Une cloche qui tintait pour les morts lui rappelait que chaque heure ouvre un tombeau et fait couler des larmes.

Qu'était-il venu faire sur la terre ? « Puisque enfin je devais passer ne valait-il pas mieux partir à la pointe du matin, arriver de bonne heure que d'effectuer le voyage sous le poids et pendant la chaleur du jour ! » Il lutta quelque temps contre son mal, mais sans avoir la volonté de vaincre. L'esprit peu à peu s'habitua à cette idée et le suicide lui parut une délivrance. Evolution classique de cette mélancolie quand rien ne vient s'opposer à ses progrès. Un jour « le raptus anxieux » l'emporta.

Il possédait un fusil de chasse dont la détente usée partait souvent au repos. Il le chargea, alla sous un arbre du grand-mail, arma le fusil, frappa la crosse contre terre. Le coup ne partit pas, l'apparition d'un garde suspendit sa résolution. Jules Lemaitre, toujours ironique, prétend qu'il ne dut pas frapper bien fort et pourtant la liste est longue et tragique des adolescents qui par un beau jour de jeunesse ont mis fin à leur destinée.

« J'aurais grossi la foule des infortunés sans nom : je ne me serais pas fait suivre à la trace de mes chagrins comme le blessé à la trace de son sang. »

Heureusement, une maladie toxi-infectieuse vint produire dans son jeune organisme la réaction salutaire. L'expérience du marchand d'orviétan avait suffi ; on fit venir le médecin, et comme le cas paraissait grave on appela de Bazouges un praticien qui avait une grande réputation, nommé Cheftel (1). Il ordonna des remèdes, mais surtout le changement de vie... La maladie dura six semaines ; cela ressemble bien comme durée d'évolution à une fièvre typhoïde, maladie qui ravageait périodiquement Combourg. Quand le petit malade entra en convalescence, sa mère un jour vint s'asseoir au bord de son lit : « Votre frère est à même de vous obtenir un bénéfice, mais avant d'entrer au séminaire il faut vous bien convertir car si je désire que vous embrassiez l'état

(1) C'est le Cheftel qui était déjà venu pour les épidémies.

ecclésiastique, j'aime encore mieux vous voir homme du monde que prêtre scandaleux... » Pauvre maman aveugle qui ne voit pas ce dont souffre son fils. Pour elle c'est toujours le petit Fanchin, alors qu'il porte en lui le germe de toutes les passions, de toutes les rêveries, de toutes les désespérances qui vont secouer le siècle à venir.

Le jeune homme refusa. Il n'avait pas voulu être marin, il ne voulait pas être prêtre. Il aurait aimé la carrière militaire, mais il avait peur de la discipline. Il s'avisait d'un projet saugrenu. « Aller au Canada, défricher des forêts ou s'engager dans les armées des princes indiens. » Le plus drôle c'est que son père n'en fut pas choqué. Sans doute voyait-il à cette solution d'abord l'avantage d'être débarrassé pendant quelque temps d'un garçon impossible, et surtout comptait-il sur la vertu pacificatrice de l'aventure, du travail ordonné et de la rude discipline du bord pour remettre ordre au désordre et « dresser son garnement de fils... »

Justement à Saint-Malo, on préparait un armement pour Pondichéry. Alors on l'enverrait aux Indes, et en attendant on l'expédierait à Saint-Malo. Quand il y arriva la Villeneuve venait de mourir. « En allant la pleurer au bord du lit vide et pauvre où elle avait expiré, il aperçut le petit chariot dans lequel il avait appris à faire ses premiers pas. » Il pleura.

Mais de nouveau il se trouva seul : ses amis d'enfance, ses camarades n'étaient plus là, ses imaginations funestes

le reprirent... A la Pointe de la Varde où il allait s'asseoir, il se laissait bercer par « l'unisson des vagues ». Il avait alors la tentation de se laisser glisser dans les flots.

On dut prévenir son père, et cette fois le vieux comte prit une décision énergique. Une lettre a rappelé le jeune homme à Combourg. Il arrive; le souper se passe tristement entre son père silencieux, sa mère soupirante, sa sœur consternée. Il essaie de savoir quelque chose de sa sœur. Elle ignore tout. Le lendemain à 8 heures on l'appelle. Il descend dans le cabinet de son père :

« Monsieur le Chevalier, lui dit celui-ci, il faut renoncer à vos folies. Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Vous allez partir pour Rennes et de là pour Cambrai. Voilà cent louis; ménégez-les, je suis vieux et malade, je n'ai pas longtemps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien et ne deshonnez jamais votre nom ».

« Il m'embrassa, je sentis ce visage ridé et sévère se presser avec émotion contre le mien. C'était pour moi le dernier embrassement paternel. »

Le vieux comte, en effet, avait déjà eu un début d'attaque de paralysie, son bras gauche, atteint d'un mouvement convulsif, n'obéissait plus à sa volonté. Il remit à son fils sa vieille épée et sans lui donner le temps de se reconnaître il le conduisit au cabriolet qui l'attendait dans la cour verte et l'y fit monter devant lui. Le postillon partit, tandis qu'il adressait un dernier regard à sa mère

et à sa sœur qui, sur le perron, assistaient à ce départ en fondant en larmes. »

Il remonta la chaussée de l'étang. Il jeta un dernier coup d'œil sur cet horizon familier, sur l'étang où se dressaient les roseaux, sur ses hirondelles, le ruisseau du moulin, le parc. En se retournant, il aperçut une dernière fois les tourelles du château au milieu des arbres.

Il était sauvé.

* * *

Il ne devait revoir Combourg que quatre fois.

Il était parti sans doute le 19 ou 20 août. Quelques semaines après le 6 septembre 1786, à 8 heures du soir, dans sa petite chambre, une nouvelle attaque de paralysie terrassait le vieux comte et le 8 septembre « le corps dudit seigneur a été inclus dans une châsse placée dans le caveau du côté de l'Évangile » dans l'église de Combourg. René qui venait à peine de rejoindre Cambrai, revint de suite, trop tard pour assister aux obsèques. Il assista aux inventaires dressés en la circonstance. L'année suivante, il accompagna sa mère qui s'occupait de l'ameublement du château, pour recevoir son fils aîné et sa jeune épouse. Une troisième fois Chateaubriand traversa Combourg. C'était en 1791, en allant s'embarquer à Saint-Malo pour l'Amérique. Le château était abandonné; il fut obligé de descendre chez le régisseur Le Corvaisier. La vue du perron désert, des portes et des fenêtres fermées,

le fit se trouver mal. Il regagna avec peine le village, envoya chercher ses chevaux et partit dans la nuit.

Une page immortelle de René a immortalisé cette troisième visite :

« J'arrivai au château par la longue avenue de sapins; je traversai à pied les cours désertes; je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes, et ce perron solitaire où j'avais si souvent vu mon père et ses fidèles serviteurs. Les marches étaient déjà couvertes de mousse, le violier jaune croissait entre leurs pierres disjointes et tremblantes. Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes... J'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés; je visitai celle de ma mère, celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle enfin où l'amitié avait reçu mes premiers vœux dans le sein d'une sœur. Partout les salles étaient détendues et l'araignée filait sa toile dans les coins abandonnés. Je sortis précipitamment de ces lieux, je m'en éloignai à grands pas sans oser tourner la tête ».

Enfin en 1801 une lettre à M^{me} de Staël du 5 messidor (24 juin 1801), commence ainsi : « J'ai voyagé; j'ai vu le toit paternel, la Révolution a passé là. C'est tout vous

dire. Les cendres mêmes de mon père ont été jetées au vent » (1).

* * *

Mais le souvenir de Combourg ne devait jamais le quitter. De tous les séjours qu'il a faits, celui de Combourg, lui restera le plus émouvant à évoquer. Sur les rives de la Tamise, sur les bords de la Sprée, sur les pentes dorées de l'Acropole, le moindre incident fait surgir devant ses yeux la campagne bretonne. La nuit qu'il passa enfermé dans la cathédrale de Westminster, « son anxiété mêlée de plaisir était analogue à celle qu'il éprouvait l'hiver dans sa tourelle de Combourg lorsque j'écoutais le vent ».

A Berlin, il rencontra un émigré M. de Chamino. Le vieillard lui montra des vers qu'il avait fait sur son château paternel :

Fidèle château de mes pères
Je te retrouve tout en moi...

et aussitôt Chateaubriand écrit : « Je regrette Combourg, mais avec moins de résignation bien qu'il ne soit pas sorti de ma famille ». Dans le parc de Postdam il rencontre

(1) On lit en effet dans les registres paroissiaux de Combourg : « En 1794, des hommes fanatisés par les idées du temps et dont plusieurs devaient être étrangers à Combourg ont exhumé le cercueil, ouvert aux abords du Grand-Mail pour brûler ce qu'il renfermait et jeter les cendres au vent. La bande était conduite par un homme surnommé le Bonnet Rouge.

un renard qui sortait par un trou pratiqué dans le mur de la réserve. « Il me rappelle ceux du Mail de Combourg » A 64 ans, à Lucerne, il écrit ces mots : « J'ai vu les poules d'eau privées; j'aime mieux les poules d'eau sauvages de l'étang de Combourg. »

En Angleterre, émigré, il s'aperçoit que les insulaires ont de la difficulté à prononcer son nom et qu'ils en tirent même un à peu près à double sens. Il prend un autre nom, et c'est sous le nom de M. de Combourg qu'il vit dans le Suffolk. A la pensée de Combourg son cœur battait si violemment que ses mains en tremblaient et qu'il repoussait la table sur laquelle il écrivait. « Les souvenirs qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude. »

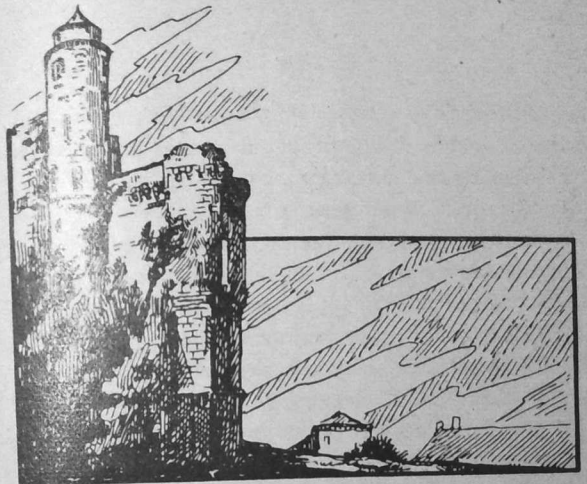
Et c'est la plainte qui un jour sort de son cœur

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance...
Ma sœur te souvient-il encore
Du château que baignait la Dore
Et de cette tant vieille tour du More
Où l'airain sonnait le retour
Du jour.

* * *

« C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis » écrit-il dans ses *Mémoires*. Aussi comprend-on l'émotion qui saisit le visiteur quand parcourant les salles, les couloirs, les chambres du château, il

évoque la pâle figure tourmentée de René. « Instinctivement nous avons mis notre chapeau à la main comme dans un lieu sacré » dira Maxime Ducamp en 1847. Et Flaubert qui l'accompagnait raconte comment sur l'herbe, au pied d'un chêne, lisant *René*, il se laissait gagner peu à peu par l'amertume des phrases « fondait avec délices dans je ne sais quoi de large, de mélancolique et de doux. » Un demi-siècle plus tard, Barrès y viendra à son tour : « Fils des romantiques, je rentre dans ma maison de famille et je sonne à l'huis d'un château, survivance d'un passé où je reconnais en même temps le principe de mon activité littéraire... A Combourg je cherche le plaisir d'approcher et de contrôler des magies : je me promène dans une épreuve en pierre d'un chef-d'œuvre verbal... »



Derniers séjours en Bretagne

J'aimais toujours la campagne.
M. O. T.

IL arriva à Rennes, le cœur encore gros d'avoir quitté Combourg, encore sous le choc de la décision si nette de son père. L'image du vieux comte, soutenant sa main gauche paralysée avec sa main droite restée valide, le poursuivait, de même que celle du groupe formé par sa mère et Lucile en larmes. Le parent chez qui il était descendu lui trouva une occasion pour gagner rapidement Paris, et à bon compte. Une jeune modiste,

M^{lle} Rose (M^{lle} Lodon) devait aller faire des achats dans la capitale. Il y avait une place dans son cabriolet. La scène est une jolie scène du XVIII^e siècle : une jeune modiste, que l'on devine accorte, avec sa robe à paniers, sa capeline, son visage mutin, son corsage frémissant, une mouche sur la joue; un cabriolet de poste avec la perspective d'un long voyage, avec plusieurs heures de nuit; un jeune chevalier séduisant et joli garçon. Et l'on voit le départ : la jeune femme causante, cherchant à lier la conversation; elle était heureuse d'avoir un compagnon de voyage : la route est si longue. Un gentil garçon comme celui-là — un chevalier —, va lui rendre des petits services, lui ranger ses paquets, l'aider à descendre se dégourdir les jambes aux relais, ou dans les montées trop rudes où les chevaux ont besoin de souffler. On lui ferait peut-être un brin de cour. Oh! ce n'est pas déplaisant! Peut-être serait-il un peu hardi, entreprenant, mais on saurait bien l'arrêter à temps. Mais quoi. Il est là, buté, renfoncé dans son coin, comme un jeune hibou brusquement amené en plein soleil. Alors la jeune femme a une moue de dépit. Une interjection monosyllabique monte de son cœur si elle ne sort pas de ses lèvres! On croirait voir une de ces gravures du XVIII^e siècle, où le peintre montre deux amoureux se boudant, se tournant le dos. Il fallut l'arrivée de Versailles, le spectacle du va-et-vient des cavaliers, des chaises à porteurs, des carrosses, la splendeur de l'Orangerie et de la pièce d'eau

des Suisses pour sortir un peu de son abattement et de son mutisme le jeune voyageur.

On arriva à Paris... François-René retrouva ses sœurs, son frère... Son séjour à Paris ne fut que de quelques jours. Il y reçut aussitôt la visite de son cousin Moreau. Celui-là avait entendu dire que son jeune cousin avait fait une maladie, qu'il avait des idées noires. Le cousin Moreau avait sa thérapeutique. Ces benêts de médecins n'avaient rien compris à la maladie de René. Il savait bien comment la guérir... il avait le remède à la portée de la main. Il allait lui faire faire la connaissance d'une jeune personne qui se chargerait bien de déniaiser notre provincial, et il le conduisit chez une dame de ses amies, M^{me} du Chastenay. La scène évoque une de ces petites estampes libertines de Baudouin ou de Fragonard. M^{me} du Chastenay, qui sait très bien ce qu'on attend d'elle, donne rendez-vous à René pour le lendemain matin. L'adolescent est exact au rendez-vous. Boudoir galant, déshabillé mousseux; Madame n'est pas encore levée, elle est dans son lit, dans le cadre d'une alcôve ornée de dessins piquants; le bras sort des dentelles, la main se tend vers l'arrivant; la gorge apparaît, blanche, un sein s'échappe au moment voulu. Mais quoi! Et le baiser classique sur cette main tendue? Mais non, il reste là comme un benêt! Ce n'est pas le désir qui lui manque : son cœur bat à coups précipités! Mais sa timidité, sa peur de paraître gauche l'emportent! Ce

sont de sûrs gardiens de la morale et il s'en va ! Que dut penser de lui son cousin le gros Moreau ?

Il partit rejoindre son régiment à Cambrai. Il possédait une lettre de recommandation pour les officiers. Nous ne le suivrons ni dans ses séjours de garnison, Cambrai, Dieppe, ni dans ses nombreux passages à Paris. Non pas que l'intérêt en serait décevant : Cambrai où il retrouvait avec le souvenir de Fénelon la tentation de relire *Télémaque* ; où l'influence de la discipline militaire dut tout de même assouplir son caractère ; Paris où il se mit en contact avec les milieux littéraires, où il fit connaissance de Chamfort, Ginguené, Parny ; Versailles où il eut l'honneur de monter dans les carrosses du roi et d'être invité à une chasse royale. Premier contact avec la monarchie et qui le laissait bien déçu. Le roi, pour lui, c'était quelque chose de grand. L'image de Louis XIV planait toujours sur les imaginations, et il apercevait un gros homme timide, sans à-propos, chassant le cerf comme un hobereau de Bretagne, quelque chose comme un Bedée-l'Artichaut sans spontanéité. Son idéal s'en ressentit vivement. La reine lui plut mieux ; elle était femme et naturellement elle était majestueuse.

Notons seulement que les nombreux loisirs qu'il eut pendant ces années, il les occupa à travailler et à étudier ; il se remit au grec, sans doute après avoir lu *Télémaque*. Il traduisit *l'Odyssee*, *la Cyropédie*. Son bagage de Dol et de Rennes fut développé. Il avait senti dans ses premiers

essais littéraires que sa verve serait bien vite essoufflée s'il n'arrivait pas à l'appuyer sur une culture plus complète.

Faut-il le croire complètement quand il affirme qu'il resta sage ? Le milieu dans lequel il vivait était très libre. A Cambrai, comme à Dieppe, il avait comme ami La Martinière. Or ce La Martinière, très laid et le visage labouré de petite vérole, était un franc coureur. Au moins une femme par garnison : à Cambrai, c'était une belle Flamande devant la porte de laquelle, accompagné de son ami, le nouveau sous-lieutenant, il faisait les cent pas ; à Dieppe, ce fut une forte Cauchoise dont la coiffe et le toupet avaient une demi-toise de haut et qui offrait plutôt les charmes plantureux de la maturité que la gracilité de la jeunesse ! Il m'est difficile de concevoir Chateaubriand à 18 ans jouant le rôle de chandelier pendant de longs mois. Acceptons ce qu'il dit des amours vénales : « Si je m'étais prostitué aux courtisanes de Paris je ne me croirais pas obligé d'en instruire la postérité. Mais j'étais trop timide d'un côté, trop exalté de l'autre pour me laisser séduire par des filles de joie. Quand je traversais les troupeaux de ces malheureuses attaquant les passants pour les hisser à leurs entresols, j'étais saisi de dégoût et d'horreur. Les plaisirs d'aventure ne m'auraient convenu qu'au Passé. » et plus loin, il ajoute après avoir conté une certaine aventure du maréchal de Bassompierre : « Je n'avais de commerce qu'avec

une courtisane âgée de 216 ans, jadis éprise d'un maréchal de France. »

Et cependant, il y a une lettre de 1789, adressée à un de ses amis, le chevalier du Chastenet (rien de commun avec la demoiselle citée plus haut), où il est question de M^{me} du C., et plus loin cette phrase : « Avec deux ou trois élus tel que toi et une maîtresse (car c'est un mal nécessaire) nous coulerions des jours doux et délicieux; aussitôt mon arrivée à Paris ou même en Bretagne, j'aviserai au moyen d'exécuter ce projet aimable. Instruis Eugénie de notre résolution. »

Et dans une seconde lettre il reprend : « Je suis fâché qu'Eugénie m'ait mal jugé. Elle est la première personne qui m'ait reproché mon défaut de sensibilité. »

Il semble bien que sa vertu avait des bontés pour M^{lle} Eugénie et que cette charmante inconnue ait tenu dans sa vie, au moins quelques heures, la place tenue par sa Sylphide. Celle-ci ne le quittait pas cependant : « Dans le vieux Paris, à Saint-Germain-des-Prés, dans les cloîtres des couvents, dans les caveaux de Saint-Denis, dans la Sainte-Chapelle, à Notre-Dame, à travers les petites rues de la Cité, à la porte obscure d'Héloïse je revoyais mon enchanteresse, mais elle avait pris sous les arches gothiques et parmi les tombeaux quelque chose de la mort; elle était pâle, elle me regardait avec des yeux tristes; ce n'était plus que l'ombre du rêve que j'avais aimé. »

Malgré son indéniable intérêt, nous laisserons donc de côté cette partie de la vie du chevalier pour nous en tenir seulement à ses séjours en Bretagne. Il est extrêmement difficile d'établir une chronologie exacte des différents séjours de Chateaubriand dans notre pays depuis 1786 jusqu'en 1791. Nombreux sont ceux qui se sont efforcés de mettre un peu d'ordre dans les dates fournies par les *Mémoires*. Il y a souvent des chevauchements dans les souvenirs. Voici la chronologie que propose M. Collas. Elle nous paraît la plus sûre et la plus exacte dans l'état actuel de nos connaissances :

1786. Mort du comte de Chateaubriand (6 sept. 1786 à 8 h.) — Sa femme est à Saint-Malo pour s'y faire traiter de la fièvre, faire les provisions de son hôtel et toucher quelques lettres de change.

12 septembre 1786, pose des scellés (hors la présence de la famille);

23 septembre : Inventaire de Saint-Malo avec sans doute René. René vient à Combourg et passe sans doute quelques semaines à Fougères. Séjour à Paris, présentation à la Cour (janv., fév. 1787). Inventaires de Combourg (3-13 mars 1787). René est présent. Il aide sa mère à meubler le château pour recevoir sa famille. Séjour à Fougères (avec passage à son régiment à Dieppe) entre mars et l'automne 1787.

Automne 1787-1788 juin : Installation à Paris avec Julie et Lucile. Automne, retour en Bretagne. Passage à

Fougères et à la Sécardais, juillet à octobre 1788. Séjour à Saint-Malo et tonsure, 19 décembre 1788.

États de Bretagne. Séjour à Rennes, 29 décembre 1788 au 29 janvier 1789.

Voyage en Normandie. Séjour à la Sécardais et à Fougères. Printemps 1789.

Nouvelle installation à Paris, dettes, commerce de bas du 28-29 juin 1789 à la deuxième quinzaine d'avril 1790. Retour et séjour à Fougères. Liquidation de l'affaire des bas : fin avril 1790 à fin octobre 1790.

Dernier séjour à Paris. Préparatifs du voyage d'Amérique, novembre 1790 à janvier 1791.

Retour à Fougères. — Rencontre avec la Rouérie, Janvier 1791, troisième visite à Combourg. Préparatifs de départ à Saint-Malo, février-mars 1791.

Embarquement sur le *Saint-Pierre*, 8 avril 1791.

Il partagea donc son temps inégalement entre Combourg, Saint-Malo, Fougères et les propriétés de ses sœurs et Rennes.

Nous avons vu plus haut ce qu'il fit à Combourg.

A Saint-Malo, ses séjours ne furent guère plus longs, ni plus nombreux. Sa mère s'était retirée dans l'appartement qu'elle avait loué vers 1778-1780, au 479, rue des Grands-Degrés (n° 4 actuel) : une rue étroite montante et se terminant par un escalier. La maison, bâtie en 1700, avait un escalier à balustres de bois avec de jolies portes. Un salon à lambris d'acajou qui servait de salon

de compagnie et qui était assez bien meublé, une salle, deux chambres à coucher, une cuisine, une mansarde où couchait l'officier, une pièce pour les domestiques composaient l'appartement.

Parmi les séjours que fit François-René à Saint-Malo, celui de 1788 fut particulièrement long. Son frère Jean qui, s'il se poussait, pensait aussi à pousser sa famille, avait songé à le faire agréger dans l'Ordre de Malte. Pour cela il fallait le faire entrer dans la cléricature. L'évêque de Saint-Malo lui donnerait la tonsure. A Saint-Malo, le jeune officier trouva sa mère vieillie, de plus en plus dévote, passant ses journées à l'église, ses soirées à tricoter. C'était une bonne vieille malgré son âge relativement peu élevé. Elle faisait de beaux contes à son fils, comme s'il était encore petit enfant, lui chantant la complainte sur le Récit d'une Cane sauvage, en la ville de Montfort-la-Cane-lez-Saint-Malo. Ses facultés avaient baissé; un jour n'était-elle pas partie à la messe avec une pantoufle en guise de livre de prières. Comme elle était très pieuse, l'évêque de Saint-Malo, malgré ses scrupules, accepta donc de donner la tonsure à ce jeune officier qui s'agenouillait devant lui en uniforme, l'épée au côté.

On a conservé le texte de ses lettres de tonsure (1) :

(1) Archives d'I.-et-V., série G., registre 162. Insinuation de l'Evêché de Saint-Malo 1788-1791, folio 7 R.

« Gabriel Corton de Fressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, à tous ceux qui liront les présentes lettres, salut dans le Seigneur.

» Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes, dans la chapelle de notre palais épiscopal, nous avons promu et promouvons, avec la permission du Seigneur, suivant les rites et le droit canon, à la première tonsure cléricale dans le Seigneur, François-Auguste-René de Chateaubriand, fils de René-Auguste et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, mariés, de la paroisse et cité de Saint-Malo, laïc de notre diocèse, procréé de légitime mariage, examiné et reconnu capable et idoine.

Donné à Saint-Malo sous notre seing et notre sceau et la signature de notre secrétaire l'an du Seigneur 1788, le 16 décembre.

GABRIEL, évêque de Saint-Malo.

Signé : MET, secrétaire.

Insinué et contrôlé le 19 décembre 1788.

D. LAUNAY.

Cette cléricature fit croire plus tard que Chateaubriand était entré dans les ordres, alors que ce n'était qu'une formalité rendant possible après l'admission des lettres de noblesse par Malte, l'obtention d'un bénéfice.

Mais il n'en fréquenta pas plus l'église. Il avait des chevaux, il en profitait pour explorer le pays et tout particulièrement ces rives de la Rance dont il n'avait vu

que l'embouchure à Saint-Malo et les rives escarpées aux pieds des murs de Dinan. Ce fut pour lui un nouveau ravissement : « Ce mélange continu de criques et de hameaux, d'antiques manoirs de la Bretagne féodale et d'habitations modernes, des petites maisons blanches des paysans et des marins, avec leurs jardins où poussait un pied de tabac ou une fleur rapportée de Chine; l'allure des femmes, grandes, minces, agiles dans leurs corsets de laine grise, leurs jupons courts, leurs bas blancs, avec leurs coiffes de basin ou de batiste dont les pattes se relèvent en forme de béret ou flottent en manière de voile », évoquaient en son esprit les Walkyries de l'Edda ou les Canéphores d'Athènes. Moments délicieux, halte sereine dans sa vie tourmentée, bienfaisance consolatrice de ce pays natal si doux, si calme, si reposant à côté des tristesses de Combourg ou de l'activité fébrile de Saint-Malo.

Il fit de nombreux séjours à Fougères. D'après le tableau de M. Collas on compte au moins sept séjours dans le pays fougèrais et Etienne Aubrée qui connaît sa région fougèraise sur le bout du doigt nous a retracé ses passages avec beaucoup de précision (1).

Nous avons vu que ses trois sœurs s'étaient mariées dans la région de Fougères. Deux d'entre elles, M^{me} de Marigny et M^{me} de Québriac, devenue M^{me} de Châ-

(1) AUBRÉE, *Lucile et René de Chateaubriand à Fougères.*

teaubourg, avaient à la fois un hôtel à Fougères et un château dans la campagne; la troisième, M^{me} de Farcy, partageait sa vie entre Fougères et Paris.

Le pays fougerais et Fougères ont des caractères très marqués et qui les différencient nettement des pays environnants. C'est encore la Bretagne et c'est déjà un peu le Maine et la Normandie. Le sol est plus accidenté; quand on s'élève on a des horizons plus vastes. Fougères, avec la masse formidable de son vieux château, sa vallée dominée par des rochers, « ses jardins qui descendent de terrasses en terrasses et ressemblent à des gradins chargés de fleurs », ses églises, ses perspectives donne une impression inoubliable. Souvenons-nous de l'émotion de Balzac et de Victor Hugo : « J'ai vu tout cela au soleil, je l'ai revu au clair de lune et je ne m'en lasse pas. » (1).

Devant ces spectacles René dut ressentir la même émotion.

A Fougères, il descendait de préférence à l'hôtel de Marigny. Les lettres que nous possédons de lui à cette époque sont presque toutes datées « de l'hôtel Marigny », c'est là qu'il prie de lui envoyer sa correspondance.

« C'était une belle demeure construite pour la plus grande partie en granit du pays. De grandes pièces boisées; au premier étage, un beau salon avec des boiserie Louis XVI et une belle cheminée de marbre. »

(1) Victor HUGO. (France et Belgique).

C'est là que M^{me} de Marigny recevait ses amis de la souche fougeraise : on y dansait, on y jouait la comédie et le jeune officier y tint même un rôle d'acteur amateur, et là il ne pouvait passer inaperçu, comme à Paris. Aux yeux des provinciaux, son prestige de bel officier, reçu à la Cour, ayant monté dans les carrosses du roi, mêlé au mouvement littéraire en faisant le point de mire et sans doute, bien qu'il ne le dit pas, le point de mire des mamans qui pensaient qu'il ferait sans doute un parti convenable pour leurs filles.

Il ne dut pas fréquenter l'hôtel de Québriac car le premier mari de sa sœur étant mort, celle-ci s'était remariée avec le comte de la Celle de Châteaubourg et habitait plus souvent à la Sécardais la propriété de son mari. L'hôtel de Québriac n'avait d'ailleurs ni l'aspect, ni l'importance de l'hôtel de Marigny. C'était une petite maison bourgeoise avec des jardins étroits qui s'allongeaient sur plans successifs à niveaux décroissants jusqu'à la rue de la Douve.

Mais il fut l'hôte de sa sœur M^{me} de Farcy. Celle-ci ne possédait pas de maison de campagne. Elle partageait son temps entre Paris et Fougères. A Paris, elle était l'une des beautés rayonnantes de la société parisienne qui à cette époque comptait de si jolies femmes. On vantait ses yeux carressants, ses bras superbes : « Quand je retrouvais Julie à Paris, écrit son frère, elle était dans la pompe de la mondanité; elle se montrait couverte de

ces fleurs, parée de ces colliers, voilée de ces tissus parfumés que saint Clément défend aux pieuses chrétiennes. Le milieu de la nuit était l'heure où Julie allait à des fêtes dont ses vers, accentués par elle avec une merveilleuse euphonie, faisaient la principale séduction. Elle avait des yeux bleus caressants et des cheveux bruns à gaufrures ou à grandes ondes. Ses mains et ses bras, modèles de blancheur et de forme, ajoutaient par leurs mouvements gracieux quelque chose de plus charmant encore à sa taille charmante. »

Quand M^{me} de Farcy revenait à Fougères, dans sa maison à porche, située près de celles de ses sœurs, environnée de sa réputation de Parisienne élégante, fêtée, elle avait grand succès. On se passait ses poésies, « sa traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem délivrée*, sa comédie en deux actes, pleine de finesse et de goût. »

Derrière l'hôtel de Farcy il y avait une terrasse, « le petit jardin de Lucile où elle pouvait lire et méditer sans être vue et qui causa tant de joie à son cœur triste et malade ». De cette terrasse on avait tous les jours sous les yeux la vue grandiose de la vallée de Fougères. Spectacles émouvants : une vallée pittoresque bordée de hautes collines avec rocs surplombant le vide, un ruisseau, le Nançon, qui court, le clocher pointu et penché de Saint-Sulpice, la masse énorme du château, l'un des plus importants d'Europe. Et tous les souvenirs qui

remontent des combats où jadis ses ancêtres avaient pris part, et ce spectacle changeant suivant les heures du jour, l'éclairage, la luminosité du ciel et qui plus tard, comme nous le disions plus haut, devaient si fort enthousiasmer Victor Hugo et Balzac.

Il faisait également de longs séjours dans la campagne fougèraise. M^{me} de Québriac, devenue M^{me} de Châteaubourg, l'emmenait à la Sécardais; M^{me} de Marigny l'emmenait à Marigny et des amis le faisaient fréquenter le Bois Février.

La Sécardais, que dans ses mémoires il écrit, comme on le prononce, Lascardais est un château, maison de campagne importante plutôt que château; elle venait d'être reconstruite. Une belle allée de vieux châtaigniers bordait l'avenue par laquelle on y accédait. Grande, vaste, entourée de belles avenues de chêne, possédant un beau jardin avec champs et terrain, c'était un séjour très agréable. Les alentours rappelaient Combours, « pays de roches, de landes et de bois ». A l'étang de la Lande d'Ouée, tout proche il retrouve le charme de son étang de Combours, dans la forêt de Haute-Sève, les souvenirs des menhirs de Chevrot. Le tout dominé par la tour mutilée de Saint-Aubin-du-Cormier. Chateaubriand y retrouvait les résonances de son séjour dans le manoir paternel. Il n'y manquait même pas les légendes de revenants que jadis sa mère et ses sœurs se contaient avec effroi dans la grande salle de Combours.

« Ma sœur avait pour régisseur M. Livorel, jadis jésuite. Quand il fut nommé régisseur à Lascardais, le comte de Châteaubourg, le père, venait de mourir. M. Livorel, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul il vit entrer dans son appartement un vieillard pâle en robe de chambre, en bonnet de nuit, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de lâtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans son fauteuil. M. de Livorel tremblait de tout son cœur. Après deux heures de silence le vieillard se lève, reprend sa lumière, et sort de sa chambre en fermant la porte. »

Quand le lendemain le régisseur raconta son aventure aux fermiers, ceux-ci lui affirmèrent que c'était leur vieux maître. Et dès lors, le fantôme ne quitta plus M. Livorel. Il le suivait dans les forêts et Livorel le retrouvait à califourchon sur les échaliers qu'il franchissait....

Vieilles histoires bretonnes auxquelles René ne croyait sans doute plus, mais qui berçaient en lui ses plus chers souvenirs, et éveillaient dans son âme les ondes mystérieuses du souvenir.

A Marigny il passa des journées charmantes. La propriété de sa sœur était située à trois lieues de Fougères, dans un site extrêmement plaisant. Ruisseau, étang, bois profonds. « Deux ailes à un étage en équerre réunies par une tour d'escalier en saillie; autour de

l'une des ailes un pavillon à rotonde à deux étages : un bel étang bordait le parc, et face au château sur une des rives, une chapelle se nichait sous les arbres. L'étang avait sa légende : une ville était engloutie sous ses eaux et pendant la nuit on entendait les cloches sonner dans la ville engloutie... La ville d'Ys avait sa réplique à Marigny.

Tout près, l'amas de roches des Couardes, blocs de granit en chaos qui semblent les débris d'une bataille de titans. La pierre du sommet, la nuit de Noël, descendait, disait-on, au ruisseau voisin pour y boire, et celui qui se trouverait sur son passage serait inévitablement « écraboui ».

Chateaubriand y séjourna souvent et s'y plaisait beaucoup. « J'aimais toujours la campagne et celle de Marigny est charmante. » Il y retrouvait la nature et ses puissances de rêve. Au sortir de Versailles et des salons de Paris, c'était pour lui une volupté de pouvoir errer seul sous les grands hêtres, au milieu des buissons, d'entendre le soir l'étrange mélodie des grenouilles montant des roseaux.

Il fréquentait souvent aussi le Bois-Février alors habité par M^{lle} de Langan, qui était mariée à M. J. de Vaujuan et qui était une petite nièce de la sœur de Chateaubriand.

M^{me} de Vaujuan a laissé quelques notes sur sa jeunesse, publiées par M. Le Bouteiller. Elles sont intéressantes à citer en entier :

« La première personne célèbre que j'ai vue est M. de Chateaubriand, sixième enfant d'une ancienne famille de Bretagne entièrement ruinée, et rétablie dans l'opulence par son père qui, à force de calculs, acquit une fortune considérable. Mais l'aîné seul devait en jouir; aussi ce fut à lui qu'on pensa toujours. »

« Les sœurs de M. de Chateaubriand furent mariées à de simples gentilshommes. L'aîné fut mis en évidence autant qu'on le put, et fit un mariage qui ouvrit un large chemin à l'ambition de sa famille. Le malheureux n'en a pas joui; il a péri sur le même échafaud que sa nouvelle famille.

» L'éducation du chevalier fut entièrement négligée, et lui-même n'annonçait aucun goût pour l'étude. Quoiqu'il eut toujours eu beaucoup d'esprit il ne fit absolument rien au collège. On l'en fit sortir pour le mettre dans un régiment d'infanterie, et c'est je crois à cette époque, que le goût de la littérature se déclara en lui de manière à ce qu'il ne rêvait autre chose. Les poètes français furent bien vite épuisés et pour lire les autres il fallut se remettre à l'étude, ce qu'il fit avec tout le courage que donne un grand désir. On sait si ses veilles et ses soucis ont été couronnés de succès.

« Je l'ai connu lorsque ce goût de littérature se déclarait en lui. Il était aussi gai, aussi aimable qu'on peut l'être : il donnait une tournure originale à ce qu'il disait; il amusait d'un rien, de manière à ce que si quelqu'un

eut voulu répéter ce qu'il avait dit, on n'y trouvait plus ce même charme, car il existait plus dans ses impressions que dans ses pensées. Du reste il était très bon, d'une société fort douce, aimant les enfants, et s'en occupant avec toute son amabilité. Voilà comment je l'ai connu dans les premières années. Sa sœur passait beaucoup de temps au Bois Février; il y venait sans cesse, et y restait des semaines. J'ai souvent entendu dire à mon père qui l'aimait beaucoup que cette imagination là ferait du bruit et que M. de Chateaubriand finirait par écrire.

» Au moment de la Révolution, M. de Chateaubriand vint passer du temps à Paris et là, après avoir lu tous les auteurs, il voulut les connaître et se lier avec ceux de ce temps, personnages très dangereux et qui affaiblirent beaucoup ses principes. A son retour en province, il était toujours bon, spirituel, mais moins aimable.

» Il avait une exaltation d'esprit que loin de calmer il voulait accroître. Il ne rêvait plus que déserts, solitudes et méditations, se permettant à peine de sourire et, emporté par son caractère gai, riant parfois de tout son cœur malgré qu'il en eut. Il ressemblait à ces enfants qui ont tout le désir possible d'être graves, quand le personnage qu'ils ont à imiter dans leur jeu exige ce caractère, mais qui ne peuvent résister au besoin de gaieté si naturel à leur âge et qui, après s'être pincé les lèvres une minute de plus cèdent au rire, tout en regret-

tant de quitter un rôle qui plaisait à leur amour-propre. Il nous quittait souvent pour aller rêver sur les rochers, et au bord des ruisseaux où sûrement il épuisait toute sa mélancolie, car à son retour il était fort gai et fort aimable en dépit de lui-même.

» Il partit dans ce temps-là pour la nouvelle Angleterre, et revint plein de souvenirs, et nous raconta avec son esprit ordinaire, beaucoup de choses intéressantes. Depuis cette époque, je ne l'ai revu que lorsque sa réputation d'hommes de lettres a été si universelle et c'est de lui qu'il faut apprendre le reste de sa vie. Sûrement depuis ce temps, il a dû beaucoup changer, mais je suis sûr qu'il a conservé toute la bonté que je lui ai connue. Il eut été heureux, bien heureux pour lui d'avoir eu un guide dans sa jeunesse; il eut évité des erreurs qui ont influé et qui influent encore sur son sort quoiqu'il en soit entièrement revenu. »

Cette page est intéressante, car dans la bouche d'un témoin qui a connu Chateaubriand dans sa jeunesse, elle est le témoignage qui confirme ce que Chateaubriand dit de lui dans les *Mémoires* ou ce qu'on disait de lui dans les milieux que fréquentait sa famille.

Témoignage exact en ce qui concerne le passé de la famille et son rétablissement en la personne de René-Auguste. Témoignage concordant en ce qui concerne la partialité au profit de l'aîné et au détriment du cadet. Aveu curieux à propos de son travail au collège; il avait

la réputation de n'y avoir rien fait. M^{me} de Vaujuan rapporte ce qu'elle en a entendu dire. Je crois et je l'ai dit plus haut qu'il travailla plus qu'il n'en avait l'air; mais sa réputation de mauvais élève l'a suivi. Ce qui est piquant c'est le contraste entre le fond du tempérament qui était la gaieté, et son attitude extérieure de mélancolie. Et cela aussi c'est la vérité. A Saint-Malo, à Dol, à Rennes, c'était un boute-en-train; boute-en-train au régiment; plus tard sur le bateau il eut des moments où il intéressa tous les passagers. Quand il se détendait, dans l'intimité, il était charmant. Il était l'enchanteur. Son sourire (comme celui de Napoléon) était rare, mais ceux qui en avaient obtenu la faveur ne pouvaient l'oublier. La narratrice marque très bien également la transformation morale qu'il avait subie à Paris. Il y avait connu non seulement les auteurs, personnages dangereux, mais des demoiselles dangereuses comme Eugénie, et leur souvenir devait parfois lui faire trouver ennuyeux le séjour calme dans le pays fougerais.

Voici un autre souvenir pittoresque, car il nous montre un officier non plus rêveur et mélancolique, mais doué de qualités terre à terre, plein de précision. Nous nous trouvons devant un René très inattendu.

Il y a dans la *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée par L. Thomas, dix lettres (1) adressées

(1) *Correspondance gén. de Ch.*, Supplément tome I., 323 et *passim*.

les unes à M. de la Morandais, les autres à M. Piochon.

M. de la Morandais était le fils de ce régisseur de Combourg qui avait un jour emmené René à Saint-Malo en croupe derrière lui par l'abbaye du Tronchet. Le jeune homme né à Combourg était cousin au huitième degré de Chateaubriand. Ce brave garçon doué d'un esprit pratique, récoltait ou achetait en Suisse des matières premières qu'il envoyait à M. Piochon, manufacturier en bas de fil à Angers. Et pour placer ses bas, il n'avait pas trouvé mieux que de prendre comme « représentant » son ancien camarade plus âgé que lui, François-René de Chateaubriand. Celui-ci avait sans doute épuisé depuis longtemps les 200 louis que lui avait remis son père. Il avait même contracté des dettes, « une dette d'honneur qu'il me faut acquitter, sous peine comme vous le savez d'être déshonoré et de me brûler la cervelle sur le champ ». L'officier avait accepté la combinaison. Au fond, son père n'avait-il pas vendu de la pacotille à la côte Saint-Domingue, et n'était-il pas plus honorable de payer ses dettes en gagnant dans le commerce un argent propre, que d'obtenir par l'intrigue un secours au détriment d'un trésor royal aux abois, ou d'une maîtresse vieille et exigeante qui ferait payer cher le service rendu ? La signature de son père avait toujours fait prime dans les banques. Il ne laisserait pas protester la sienne. Et le voilà devenu marchand de bas. Oh ! sans s'en vanter.

Qu'en dirait son frère ? « N'ayant parlé de rien à mon frère, une grande raison m'oblige à ne pas m'en servir dans cette circonstance ».

« Vous ferez parvenir les bas à M. le chevalier de Chateaubriand (officier au régiment de Navarre-Infanterie), petite rue Saint-Roch, n° 4, près de la rue de Cléry » et il ajoute :

« Je vous demanderai aussi quelque instruction sur les droits d'entrées; en aurais-je à payer? Seront-ils chers? En disant que ce sont des bas pour le compte du roi, pour mon régiment, éviterais-je les droits? » Les moyens de tourner les lois fiscales ont été employés dans tous les temps. Ne pas payer! comment s'y prendre?

Cette lettre du 15 mars, est suivie d'une lettre du 23 mars à M. Piochon : il lui demande, suivant l'ordre de M. de la Morandais, d'envoyer la quantité de marchandises portées sur l'ordre, et en plus 50 douzaines blancs à 2 livres. Il avait demandé 30 douzaines blancs ordinaire à petites côtes à 40 livres. Il a retenu également dans les échantillons « les bas mêlés gris » qui se vendraient aisément.

La troisième lettre accuse réception de la marchandise à Paris, et demande d'envoyer le reste à « fougerre en Bretagne » à l'hôtel Marigni.

Et voici son compte :

| | |
|---|--------------|
| 5 douzaines bas blancs du 30 n° 6 fait.. | 300 livres |
| 10 douzaines bas blancs du 25 piquée | • |
| à 42 livres la douzaine marquée n° 7 fait.. | 420 — |
| 50 douzaines de bas blancs ordinaires à | |
| 28 livres la douzaine marquée n° 12 fait.. | 1.400 — |
| 50 douzaines bas jaspée suivant l'ordre | |
| de M. de le Morandais marquée n° 13 à | |
| 24 livres la douzaine fait..... | 1.200 — |
| 50 douzaines bas jaspée gris naturel Be... | |
| marquée comme les bas jaspés n° 13 à | |
| 24 livres la douzaine..... | 1.200 — |
| Total avec le prix de l'emballage 14 livres | 14 — |
| | <hr/> |
| | 4.534 livres |

En outre il y aura les deux balles adressée à fougerre dans le prix de six cents livres, ce qui fera en tout..... 600 livres

5.134 livres

Et il ajoute : « Je suis extrêmement satisfait de la promptitude que vous avez mise dans votre expédition. J'espère vous procurer un débouché considérable de votre marchandises par les connaissances que j'ai. »

Les autres lettres ont trait au paiement. Elles sont assez compliquées. Il y est question de billets, de « caution », un très bon gentilhomme qui a 13.000 livres de rente, une jolie terre en Normandie à 4 lieues de Fougères, et qui vient de perdre son père, d'intérêts à

payer de préférence à Fougères surtout pendant qu'il sera parti en voyage. Il donne aussi le conseil de ne pas fournir de bas à un jeune homme car « il a des dettes, il est joueur, et que Monsieur son père vit et mange de son côté ».

Le style de ces deux lettres est de la verve commerciale la plus pure. Indestructibles harmonies de la phrase ! comme vous êtes loin et oubliées ! Le poète est devenu prosaïque. Il fait connaissance avec les « misères » qui toute sa vie le poursuivront.



Enfin c'est en Bretagne que François-René assista aux prodromes de la Révolution. La Bretagne, en effet, fut en effervescence avant les autres régions françaises. Pays d'États, elle fut avec le Dauphiné la province où l'on put percevoir les premiers frémissements du gigan-

tesque ébranlement. Depuis vingt ans la Bretagne était en ébullition. L'affaire des Jésuites, les querelles du Parlement, les agitations provoquées par l'affaire La Châlotaux n'étaient qu'assoupies quand la crise financière obligea la royauté à essayer les grands remèdes; par la convocation des États généraux, elle essaya d'obtenir les réformes nécessaires qui n'avaient jamais pu aboutir par suite de la résistance des ordres privilégiés. C'est un fait que le Parlement qui faisait figure de protecteur des libertés publiques et qui avait l'opinion pour lui, était en réalité l'obstacle le plus tenace que rencontra le pouvoir dans la réalisation des réformes.

Le roi avait pris des édits concernant les taxes (taille, fouage, etc.); le Parlement refusait de les enregistrer. Le roi décida la réunion d'une cour plénière pour obtenir l'enregistrement des édits. La Noblesse d'accord avec les deux ordres se serra autour du Parlement contre le roi. De sa propre initiative, elle se réunit à Rennes en Diète. Chateaubriand y vint. Et aussitôt il fut ressaisi par son milieu. Lui qui à Paris était libéral, philosophe, sentit à Rennes la solidarité de caste. Il assista aux séances, applaudit comme tous ses amis les phrases extrémistes de Trémargat. Un petit clan — le Bastion — qui groupait l'aile marchante, comptait dans son sein son beau-frère de Farcy, son oncle Bédée. Il applaudit également la nomination de la délégation des douze gentilshommes chargée de porter des remontrances au

roi. On sait que cette mission qui comprenait Bédée, la Rouërie, finit à la Bastille. Deux mois plus tard, libérée, elle rentrait à Rennes en triomphatrice.

Mais déjà les temps avaient changé. Le roi avait convoqué les États de Bretagne. Il s'était rapproché de la bourgeoisie et du peuple. L'opinion publique s'était retournée. Le Tiers qui avait fait cause commune avec les deux autres ordres, avait vu, parce que les amis du roi le lui avaient montré, que le Parlement ne défendait que les privilèges des deux ordres. En quelques mois le fossé s'était profondément creusé entre le Tiers et les ordres privilégiés. Le peuple, comptant sur l'appui de la royauté, s'était enhardi. Il dira bientôt : « Sortons de notre engourdissement, c'est le roi qui nous y invite (1) ».

La Noblesse sentit le danger. Elle se prépara à réagir avec vigueur. Elle se sentait menacée dans ses privilèges d'ordre, dont elle était entichée, mais plus encore elle voulait défendre les libertés bretonnes.

M. de Guer, l'un de ses meneurs, fit signer par 880 nobles une déclaration parue le 25 octobre 1788, où l'on disait : « Toute innovation en ouvrant les portes à l'arbitraire ne tendrait qu'à faire naître les troubles et l'anarchie. Il faut donc conserver les formes de 1614. »

C'était le refus du doublement du Tiers, première et sérieuse pierre d'achoppement.

(1) Adresse des députés des communautés de Rennes (5 janv. 1789).

Lanjuinais répondit à de Guer. Celui-ci riposta dans ses lettres au Peuple de Rennes.

La bataille était engagée, et l'on sentit rapidement qu'elle déborderait vite des limites où elle avait paru se circonscrire dès l'abord. Deux journaux vinrent soutenir le Tiers : la *Sentinelle du Peuple* rédigé par Volney, et le *Héraut de la Nation*. C'était tout l'ordre ancien qui était visé. On s'aperçoit que les redevances qu'on payait autrefois aux seigneurs en échange des services qu'ils rendaient, avaient perdu toute raison d'être, les services n'existant plus. Dès 1774 Girard avait écrit (1) : « D'ailleurs ce que l'on pouvait tolérer dans un temps où les seigneurs résidaient dans leurs terres et où personne ne savait lire ni écrire n'est plus tolérable dans un siècle où il faut tout écrire et où l'on sait bien que rien ne peut être supposé faire partie de la rente sans une convention expresse. » C'était toute la question des droits féodaux. « Mon unique dessein est de prouver que les seigneurs usurpèrent la puissance publique et tous les droits qui en dépendaient. Leur usurpation eut au moins des prétextes plausibles puisque la protection qu'ils offraient à leurs vassaux était le principe de ces aides coutumiers qui auraient du cesser avec leur cause ».

(1) GIRARD. *Traité des usements ruraux de Basse-Bretagne*, p. 175 et 207.

Mais ce problème de la justification du droit féodal est vite dépassé. On va plus loin. C'est la question des riches et des pauvres qui est soulevée. Le problème social surgit à côté du problème politique, permettant à l'action démagogique de s'exercer. « Ce n'est pas entre le noble et le roturier, c'est entre le riche et le pauvre qu'existe l'inégalité. Que devez-vous à la Patrie, vous qui ne recevez rien d'elle? Pourquoi contribueriez-vous à la défense commune, quand vous n'avez ni propriétés foncières, ni richesses mobilières dont l'ennemi puisse vous dépouiller (1) ».

Tout de suite cela avait un autre accent. On avait trouvé le ton. Et ceci :

« Nos frères qui travaillent jugèrent l'occasion favorable pour secouer le joug des hommes qui ne travaillent point et qui cependant consomment tout (2) »

« Le Tiers-État n'est pas un ordre, il est la Nation (3) ».

La Noblesse était profondément déroutée! Elle ne comprenait rien à ces polémiques. Elle parlait libertés provinciales et on lui répondait : « égalité des richesses, égalité civile ». Elle gémissait : « Les grands propriétaires, les gentilshommes, les premiers magistrats sont travestis en marchands de blés; les deux classes de citoyens si

(1) Arch. mun. Rennes 49 573.

(2) *Sentinelle du Peuple*, n° 4.

(3) *Id.*, n° 3.

justement respectés peu de temps auparavant sont rendus odieux à cette multitude aveugle (1) ».

La question de l'exportation des blés vient envenimer le débat. Le roi soutient le Tiers, et il semble bien en effet que suivant en cela d'ailleurs la grande tradition royale, Louis XVI ait eu un instant l'idée de s'appuyer sur le Tiers pour restaurer l'État.

C'est donc dans une atmosphère de bataille que se réunirent les États de Bretagne dans la salle des Cordeliers, près du Palais du Parlement. L'assemblée comptait 900 gentilshommes, 49 représentants du Tiers et 51 du Clergé.

Chateaubriand quoique n'ayant pas vingt-cinq ans, âge requis pour siéger, avait été convoqué, car, prévoyant du tumulte, la noblesse avait réuni le ban et l'arrière-ban de ses effectifs. Jadis les États étaient l'occasion de fêtes, de dîners, de réceptions. On dansait, on soupait. En 1788 la gaieté était absente.

Les États s'ouvrirent fin décembre. Les deux premières réunions se passèrent sans difficultés, mais dès le 31 les hostilités s'engagèrent et naturellement ce fut sur une question de procédure. Il s'agissait de nommer la commission de chiffrature chargée de chiffrer et de parapher les feuillets du registre des procès-verbaux.

(1) *La vraie sentinelle du Peuple.*

Le Tiers refusa d'accomplir cette simple formalité avant qu'on n'eut pris les décisions qu'il jugeait indispensables, avant, en particulier, que la question des fouages soit réglée. Aucune insistance ne parvint à le faire revenir sur son refus. Les États s'ajournèrent : le Tiers se réunit à l'Hôtel de Ville, la Noblesse chez son président M. de Boisgelin. Le 7 janvier, M. de Thiard suspendit les États au 3 février.

Cependant le 8 janvier les députés se réunirent une dernière fois. On fit un nouvel effort pour emporter la résistance du Tiers. Celui-ci resta dans le mutisme le plus complet.

Alors, sur une motion de M. de Guer, tous les gentilshommes se levèrent et jurèrent « de ne jamais consentir à aucun changement dans la constitution de la Province, de ne participer à aucune assemblée, à aucune administration par laquelle on voudrait remplacer les États ». C'était la rupture. Elle mettait la Noblesse en dehors du grand courant qui emportait la nation vers la suppression des libertés locales, des franchises ancestrales, des privilèges de tout ordre, non seulement les privilèges des individus ou des corps constitués, mais ceux des villes et des provinces.

La Noblesse continua à se réunir, et rédigea une déclaration. *Le Héraut de la Nation* la tourna en ridicule, bafouant « ce brûlot de construction bretonne, mal doublé, mal caréné, mal mâté, mal gou-

verné, qui échouera dans la pièce d'eau des Suisses à Versailles ».

Le Parlement se joignit à la Noblesse; en revanche les étudiants appuyèrent le Tiers. Ils avaient alors comme prévôt Victor Moreau, l'ancien condisciple de Chateaubriand. La France se coupait en deux. Les polémiques montaient de ton. Le dimanche 25 des avis convoquèrent au Champ-Montmorin (1) un certain nombre de personnes. Ils s'y rassemblèrent le 26. « C'étaient des gens de livrée, domestiques, porteurs de chaises ». En touchant les privilèges, on les touchait eux aussi. Il avait été facile de les ameuter. Le concierge de la commission intermédiaire les entraîna « au nom du peuple contre les bourgeois. » Des bagarres se déclanchèrent dans les rues : coups, horions. Le lendemain 27 la situation empira. On avait surexcité les faubourgs en présentant un blessé exsangue (comme plus tard en 1848 par le défilé du tombereau chargé de cadavres, traîné sur les boulevards à la lueur des torches). Aussitôt la noblesse qui se rendait à la salle des Cordeliers fut assaillie dans les rues. De Boishuë, Saint-Riveul qui partageait la chambre de Chateaubriand au collège, sont tués. De Montboucher attaqué par Ulliac lui fait sauter l'épée des mains, la lui rend, geste chevaleresque qui provoque les applaudissements. Les nobles sont bloqués aux Corde-

(1) Actuel Champ-de-Mars.

liers, où ils passent une nuit tragique, au milieu des cris des blessés et pis encore au milieu de disputes entre eux. Dans la nuit Thiard avait réussi à calmer l'effervescence. Mais le matin, on vit arriver, conduits par un « phénomène » Omnès Omnibus, 500 Nantais alertés par les étudiants et les sociétés de pensée, auxquels s'étaient adjoints des délégations de Vitré, Angers, etc. Thiard de son côté avait concentré trois régiments. Mais il n'en était pas sûr. Est-ce que l'année précédente « les nobles n'avaient pas été jusqu'à insinuer aux troupes qu'elles ne devaient en pareil cas aucune obéissance au roi ». Qui sait si le Tiers n'avait pas tenu le même langage ?

Chateaubriand raconte que la noblesse fit une sortie les armes à la main aux cris de « Vive la Bretagne » ! Il semble plutôt que Thiard négocia un armistice entre les deux partis.

Dans quel état d'âme Chateaubriand participa-t-il à ces journées ? Nul doute qu'il ressentit vivement l'affront fait aux siens. L'honneur du nom, de la race parlaient haut en lui. Non pas qu'il ne dut pas voir avec une clairvoyance désabusée l'agitation confuse de la noblesse ! Il avait été témoin de ses rivalités intestines, de son incohérence. Son esprit à lui était avec les réformateurs. Cadet de famille, il n'avait qu'à gagner dans une modification du régime ? Mais par fidélité, par point d'honneur, il resta avec les siens. « Plus mes collègues ou mes cama-

rades s'échauffaient, plus je me refroidissais; je voyais mettre le feu à la tribune ou au canon avec indifférence. Je n'ai jamais salué la parole ou le boulet ».

Il rentra, ou plutôt, on le fit rentrer à Paris.

* * *

Il assista aux premières convulsions révolutionnaires. Il aperçut Louis XVI montant à l'Hôtel de Ville sous la voûte des épées, entouré de « cent mille hommes armés comme des moines de la Ligue » et acceptant avec des larmes de joie les titres de « honnête homme, père de la France, roi d'un peuple libre ». Avec quelle amertume fut-il le témoin de la déchéance royale! Où était l'ombre de Henri IV, à cheval, conquérant les Parisiens révoltés? Il vit passer les têtes sanglantes de Foulon et de Berthier au bout des piques des émeutiers, le passage de la foule hurlante ramenant de Versailles « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », et devant eux les halberdes suisses surmontées de deux têtes de gardes du corps.

Son régiment resté longtemps fidèle se débanda peu à peu. Le colonel émigra, ses officiers le suivirent. Chateaubriand attendit : « Je n'avais ni adopté, ni rejeté les nouvelles opinions; aussi peu disposé à les attaquer qu'à les servir, je ne voulais ni émigrer, ni continuer la carrière militaire ».

A Paris, il se mit à suivre le théâtre « s'y ennuyant pour se désennuyer comme un hibou dans un trou de mur ». Il y conduisait parfois une jeune fille M^{lle} Monet. Peu à peu elle apprivoisait ce jeune sauvage. « J'allais quelquefois à la sueur de mon front la chercher chez elle pour l'accompagner à la promenade... Je lui donnais le bras et je crois que je serrais un peu le sien ».

Mais comment rester inactif au milieu du bouleversement général? Il devait ronger son frein, bouillir d'impatience, peut-être même effrayer ses proches et amis par ses projets. Aussi quand il annonça à son entourage qu'il avait l'intention de partir pour l'Amérique pour y chercher le passage en mer libre par le Nord, sa proposition fut-elle bien accueillie, son frère voyant un moyen de l'occuper et sans doute de l'empêcher de faire des dettes. Malesherbes fut séduit par le caractère romanesque de l'expédition; il en étudia le plan avec lui, lut des récits de voyageurs Anglais, supputa les distances entre le détroit de Behring et la baie d'Hudson. Voulait-il également poursuivre la recherche de « l'homme de la nature », lui-même se retremper dans la compagnie du bon sauvage? L'Amérique terre de liberté était toujours à la mode. Oui tout cela sans doute contribua à sa décision. Mais on n'a pas remarqué que cette découverte du passage Nord est un vieux rêve malouin, depuis Jacques Cartier. Au XVI^e siècle un voyageur célèbre avait lui aussi fait ce rêve : Pantagruel, accompagné de

Panurge, d'Epistemon, Frère Jean des Entommeures était venu au port de Thalasse, près de Sammalo. Il avait pris conseil de Xénomanès le grand voyageur et traverseur de voies périlleuses que les commentateurs les plus autorisés de Rabelais identifient avec Jacques Cartier. Et quelle voie va prendre pour aller à Le Catay en Indie la nef dont le pilote principal Jamet Brayer avait désigné la route et dressé la calamite de toutes les boussoles? La route des Portugais « lesquels passant la ceinture ardente et le cap de Bona Speranza font navigation énorme? » Non, ils suivront au plus près « le parallèle de ladite Indie, gireront autour d'icelui pôle par occident de manière que tournoyant sous septentrion, ils puissent faire le voyage d'Indie en quatre mois, lequel à peine feraient les Portugalais en trois ans avec mille facheries et dangers innombrables. »

Voilà le grand rêve malouin, abandonné depuis longtemps par les navigateurs sérieux mais qui hante encore le port. Mystique populaire maritime que ce détroit, cette route dont la découverte illustrerait celui qui la reconnaîtrait. De son hérité malouine, l'image a surgi brusquement, et, sans le savoir, c'est la route de Pantagruel, la vieille route rêvée de Sammalo qu'il va reprendre.

En 1791 il prit son parti : « Le chaos augmentait; il suffisait de porter un nom aristocrate pour être exposé aux persécutions. »

Il revint à Fougères, et avant de partir se fit présenter à la Rouërie. La Rouërie avait un grand prestige : sous le nom de colonel Armand il avait joué dans la guerre de l'Indépendance Américaine un rôle aussi important que La Fayette. Rentré en France, il commençait à nouer les fils de la Conjuraton bretonne. On le voyait à cheval, un singe assis en croupe auprès de lui, accompagné du major Chafner, allant de château en château, de bourgade en bourgade, préparant la révolte. Chateaubriand lui demanda une lettre d'introduction pour Washington. Il la lui donna. On a longtemps cru que c'était une hâblerie de notre Breton. Mais cette lettre fut retrouvée au département des Manuscrits de la Bibliothèque du Congrès à Washington, en 1905.

« La Rouërie, le 22 mars 1791,

» M. le Chevalier de Combourg, gentilhomme de l'État de Bretagne et l'un de mes voisins, se rend dans le Nord de l'Amérique. Le but de son voyage, je présume, est d'enrichir son esprit par la contemplation active d'une aussi émouvante et heureuse contrée, et de satisfaire son âme en faisant la connaissance de l'homme extraordinaire et des citoyens respectables qui, conduits, au cours des luttes les plus difficiles, par la main de la vertu, ont fait d'elle leur principale conseillère dans la fondation et le maintien de leur liberté. Sa famille, pour qui j'ai une très haute considération, désire que je le recom-

mande à l'attention de Votre Excellence. Je le fais avec plaisir, parce que ce gentilhomme m'a toujours paru avoir droit à l'excellente réputation dont il jouit. C'est un homme d'esprit et la plus grande partie de son temps est consacrée à cultiver ce don naturel.

» Nos affaires politiques, dans cette partie-ci du monde, sont dans la plus déplorable situation — la loyauté, le bon sens, la fermeté semblent bannis de notre pays malheureux, et peut-être plus encore coupable. La compassion du Tout-Puissant est la seule ressource qui nous reste; mais je suis sûr qu'il est juste, et je crains que sa miséricorde ne se manifeste bien longtemps après sa sévérité. Puisse la France, par son état actuel, être aujourd'hui et dans les temps futurs un exemple terrible, pour tous les peuples, des grands risques et de la destruction qui menacent les nations lorsque, sans considération de leurs conditions physiques et morales, au lieu de réformer sagement et lentement les abus et de réparer les brèches faites à leur constitution, elles en remettent le renversement aux mains et à la discrétion de l'ambition, de la cupidité, de l'ignorance, des caprices, et de tous les intérêts privés qui, naturellement, en profitent. Puisse votre pays, mon cher Général, suivre, aussi longtemps que le monde durera, l'impulsion qui lui est donnée par votre grand cœur, votre incomparable sagesse et par cette sincérité qui caractérise si bien la génération actuelle de l'Amérique du Nord. J'ai eu l'honneur de recevoir en

janvier dernier votre lettre du 13 octobre 1789 — Mr. du Moustier n'est pas le plus rapide ni le plus fidèle messenger d'Europe — mais, en ce moment, il semble essentiel à cette sorte d'hommes de peser avec toute leur habileté le pour et le contre de toutes leurs démarches, même s'il ne s'agit que de transmettre une lettre envoyée d'un pays libre à un ami de ce pays qui réside dans le nôtre.

» Je me permets d'offrir ici à Madame Washington l'hommage de mon respect. — J'ai l'honneur d'être, en étant profondément pénétré de ce sentiment, Monsieur, le très humble et très obéissant serviteur de Votre Excellence.

« ARMAND. »

Il partit pour Combourg, fit au château de ses pères la visite d'adieu dont nous avons parlé plus haut, et gagna Saint-Malo. S'il ne prit pas la voie du Havre, c'est que sa mère avait du apprendre qu'un bateau allait partir pour l'Amérique, emmenant des prêtres Sulpiciens chargés d'aller fonder à Baltimore le premier séminaire catholique en Amérique. Il y a aux archives de Saint-Malo, un exemplaire du rôle d'équipage. Le capitaine était un nommé Dujardin, mais il portait le surnom beaucoup plus pittoresque de Pintedevin.

Rôle d'équipage de 1791.

Amirauté de Saint-Malo.

Année 1791.

Département de Saint-Malo.

Le *Saint-Pierre*, allant à Baltimore, et de là aux Isles Saint-Pierre et Miquelon.

Rôle de l'équipage du brigantin le *Saint-Pierre*, construit en Angleterre en 1783, du port de 160 tonneaux, armé de canons, percé pour tirant d'eau chargé 10 pieds $\frac{1}{2}$, et non chargé 6 pieds, 2 ponts gaillard, app. au sieur Pintedevin, armé à St-Malo par ledit sieur; sous le commandement du sieur Jacques Pintedevin, pour faire le voyage de St-Pierre-&-Miquelon, avec 3 mois d'avances qui doivent courir du jour de sa sortie de ce port.

3 officiers, dont le 1^{er} est le s^r Jacques *Pintedevin* de St-Servan, capitaine à 100 livres par mois

14 matelots

6 novices — débarqués avant le départ de St-Malo

1 mousse.

17 Passagers, dont le dernier est François-Auguste de Chateaubriand, né à St-Malo, fils de René-Auguste et d'Apauline Bedée (*sic*)

+ 6 Passagers, pris à St-Malo pour St-Pierre-&-Miquelon

Est écrit 24 personnes en tout (chiffre d'équipage); mais est rayé un Passager, sur 24 (chiffre de passagers).

Le rôle est certifié véritable par l'armateur et capitaine du brigantin; avec rappel des obligations et règlements en vigueur. Fait en quadruple, à St-Malo, le 5^e avril 1791.

Signé : Jacques *Pintedevin*, armateur & cap^{ue}.

Visa du Commissaire des classes de la marine (pour ce qui concerne les 24 personnes nommées au rôle d'équipage). Fait quadruple à St-Malo.

Signé : Pennel (?).

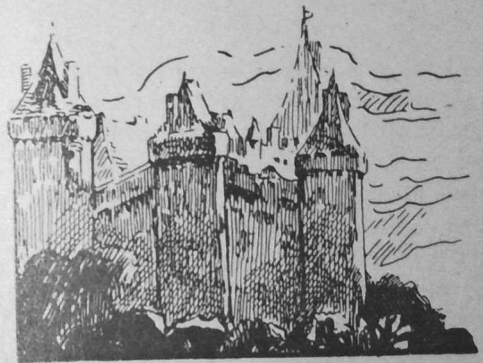
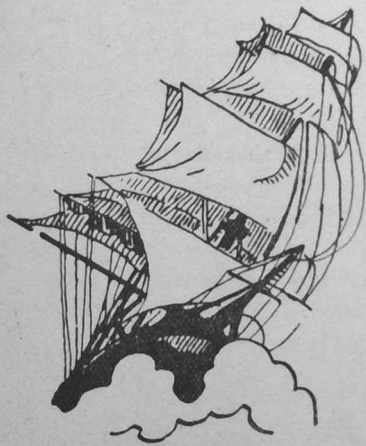
Le visa du Commissaire des Ports & Arsenaux manque.

Il y avait parmi ces passagers : l'abbé Nagot, supérieur à Paris de la communauté et désigné par M. Emery pour être le supérieur du futur séminaire; le chanoine Delaveau de Tours accompagné de son valet de chambre Louis; trois Sulpiciens, MM. Garnier, Texier, Levadoux, cinq séminaristes, Jean-Edouard de Mondésir, Francis Tulloch, John Floyd, Joseph Perinault, John Gadweell, un ménage d'instituteurs (c'était la seule femme qui se trouvait à bord).

Le 28 mars le bateau mettait sous voiles. Mais l'absence de vent le retint en rade jusqu'au 8 avril. Du pont, il put pendant une semaine contempler la ville hautaine qui l'avait vu naître. Le soir, les feux des phares, et les feux de la ville brillaient dans la nuit. Le jusant à défaut de brise les emporta vers le large le 8 avril 1791 et le lendemain il se réveilla en pleine mer.

* * *

Le vaisseau qui l'emportait, l'enmenait pour toujours ou presque de la Bretagne. Quand il reviendra d'Amérique il passera bien quelques semaines à Saint-Malo (juste le temps de prendre femme) et plus tard retour de l'émigration il viendra quelques jours à Fougères par deux fois. Mais c'en est fini des longs séjours dans sa « matie »; il n'y reviendra que pour y dormir son dernier sommeil dans l'Îlot désert qu'il apercevait de la mansarde paternelle.



La Bretagne faite homme ⁽¹⁾

Tout ce qui est grand et national
convient au génie de Chateaubriand.

NAPOLÉON.

LE brigantin qui, le 8 avril 1791, sortait de Saint-Malo, emportait François-René de Chateaubriand vers sa prodigieuse destinée. A partir de ce moment, sa vie va se dérouler sur un rythme précipité, sous d'autres cieux, avec des joies et des tristesses, des échecs et des réussites, des obscurités et des splendeurs.

S'il ne trouva pas en Amérique le passage nord-ouest qui était le but officiel de son voyage, ses yeux virent des

(1) Anatole LE BRAZ.

couleurs nouvelles, son esprit s'enrichit d'images inconnues. La nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, le fait revenir en France; il se marie, part à l'armée des princes, est blessé. La retraite commence, lamentable, à travers la Belgique. C'est l'exil douloureux et pauvre en Angleterre, la lutte de tous les jours contre la maladie et la faim, la vraie souffrance; les siens sont dispersés : son frère Jean-Baptiste qui portait tous les espoirs du nom est conduit avec sa femme à l'échafaud dans la même charrette que Malesherbes; ses sœurs sont en prison, sa mère meurt — veuve Chateaubriand décédée chez la citoyenne Gouyon à la Ballue — tristes jours illuminés seulement par l'amour de Charlotte Yves; jours de travail fiévreux, de lectures acharnées où s'entassent avec les manuscrits de *l'Essai*, les feuilles de *Natchez*, d'*Atala*, de *René* et du *Génie du Christianisme*.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

La douleur — la vraie douleur morale et physique, la misère — la vraie misère avec la maladie qui vous abat, le sang qu'on crache, la faim qui vous tenaille, allaient faire rapidement mûrir son génie. Sa foi perdue ou plus exactement recouverte comme le sont les îlots de Saint-Malo par la marée, allait réapparaître et brusquement, en coup de tonnerre, il entre bruyamment dans la gloire. Il est célèbre : ce sont les années de production littéraire intense, la lutte contre l'empereur, le retour du roi, la

vie politique — ambassades, ministères, conférences internationales, opposition, journalisme — l'amour, avec ses joies et ses tristesses, enfin la vieillesse chagrine, austère, difficile à cet homme qui avait toujours vécu en grand seigneur et qui après avoir comme son ancêtre « Teint de son sang la bannière de France », s'était conformé un peu trop à l'autre devise de Briant « Je sème l'or ».

Pendant un demi siècle, sur cette scène du monde où se joue un drame formidable, où le premier rôle est tenu par Napoléon et par sa légende, il est l'un des premiers acteurs. Il parcourt l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, l'Angleterre, l'Allemagne, la Grèce, l'Asie mineure. Tour à tour ministre, ambassadeur, chef de l'opposition, journaliste, « sachem littéraire » il est suivant le mot de Charles X au petit comte de Chambord « une des puissances qui mènent le monde ». Et quand la mort vient le prendre à 80 ans, le grand voyageur entreprend un dernier voyage. « Un cadavre courant la poste, avait-il écrit, me fait horreur. » Cette horreur il l'a surmontée pour avoir la consolation de dormir son dernier sommeil dans son pays natal, dans cette Bretagne qu'il a tant aimée et dont il était si fier de se proclamer le fils.

* * *

A la fin de sa cinquième leçon sur Chateaubriand et son groupe littéraire, Sainte-Beuve qui, malgré sa finesse

d'investigation critique, se sentait un peu désorienté devant des nuances dont l'explication lui échappait, laissa échapper comme un aveu d'impuissance : « Après tout, c'est un Breton ». Et il passa...

Cette constatation cependant était primordiale et seule, l'étude de Chateaubriand en fonction de ses origines bretonnes peut nous donner la clé qui permettra de pénétrer dans ce cœur « inexplicable ». Loin de moi la pensée de dire que la Bretagne peut, à elle seule, expliquer tout Chateaubriand. Personne ne méconnaît les apports que l'Amérique, l'Angleterre, les littératures étrangères, sa culture classique, ont fait à son génie, mais la tonalité générale de son œuvre littéraire, sa façon de penser et de sentir, les réflexes de sa vie d'homme, c'est à la Bretagne qu'il les doit, c'est à sa longue hérédité féodale, à sa naissance malouine, à sa jeunesse tout entière passée dans le pays gallot. Et parce qu'ils ont oublié cela, les plus grands critiques, si lucides par ailleurs, ont commis à son égard dans leurs jugements des erreurs que ne peut seul expliquer un esprit d'ironie et de dénigrement, d'examen par le petit bout de la lorgnette ou d'hostilité politique. Ce qu'il y a de profondément injuste par exemple dans les pages de Jules Lemaître et dans celles de Ch. Maurras (1), vient de là. Il semble que ni le Tourangeau des rives de la Loire, ni

(1) MAURRAS, *Trois idées politiques*.

le Provençal de l'étang de Berre ne se soient rappelés qu'ils avaient à juger un Breton né dans le XVIII^e siècle, à Saint-Malo, près de la mer tumultueuse. Eux qui tous les deux sont de formation spécifiquement latine et classique, avec tout ce que cette formation possède de clarté, de logique, de pureté, mais aussi de froideur, de maigreur dépouillée, de sécheresse, se trouvent devant un génie aux ascendances intellectuelles multiples, hybride de sa longue hérédité celtique et de sa formation culturelle gréco-latine. Ils n'en conçoivent pas les batailles intérieures, les tumultueux bouillonnements. Barrès, fils d'un pays de Marche, qui sentait coexister en lui deux cultures, la française et celle des marches franco-germaniques, reconnut immédiatement sa fièvre dans celle du Breton, et le rythme de sa pensée dans le battement du cœur de Chateaubriand. Et dans sa pure hérédité celtique, l'écrivain breton n'a-t-il pas senti en lui-même la prodigieuse diversité de sa race celte quand il écrivait : « Aventureux et ordonné, passionné et méthodique, il n'y a jamais eu d'être à la fois plus chimérique et plus positif que moi, de plus ardent et de plus glacé, androgyne bizarre pétri des sangs divers de mon père et de ma mère ».

Avant toute autre chose, quand on l'aborde, songeons au petit gas de Saint-Malo, de Dol, de Rennes, à l'adolescent passionné de Combourg, à l'enfant qui, fils de Bretons cent pour cent, vécut pendant vingt ans en

Bretagne à une époque où la Bretagne était liée à la France mais n'était pas encore fondue définitivement dans l'unité française. Songeons que pendant vingt ans il a vécu dans le pays gallot, un pays alors pauvre, sauvage, nature, et non sur les bords harmonieux et calmes de la Loire ou sous le ciel lumineux de la Provence. Avec lui, ce fut un monde nouveau, le monde celte qui rentra dans la littérature française. Depuis le Moyen-âge il en était exclus. Et qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, on sera forcé d'avouer que ce fut un enrichissement. La phrase française avant lui était surtout la joie de la seule intelligence; après lui, elle sera la volupté de l'être tout entier. « En communiquant au langage, aux mots, une couleur de sensualité, un goût de chair », en substituant au mot abstrait « le mot réalité, le mot couleur, le mot parfum, le mot sensation, le mot objet », il a créé cette prose imagée, colorée, musicale, odorante, car il monte d'elle des couleurs, des sonorités et des parfums. « C'est une caresse physique sur les papilles labiales et linguales, sur les petites fibres de notre appareil auditif ». Nos yeux, nos oreilles éprouvent un plaisir presque matériel.

Fils de la Bretagne, il a au plus haut degré le goût de l'aventure et du voyage. Voyage réel, aventure imaginative, évasion hors du monde qui l'entoure vers les régions où le rêve l'emporte. Il n'est pas de ceux pour qui le grand voyage est de traverser le Vieux-port de Marseille sur le ferry-boat du capitaine Escartefigue,

ou de descendre la Seine sur un bateau-mouche. Le monde entier est son domaine, et s'il part... c'est comme ses parents et compatriotes les corsaires et marins pour faire ample provision de butin. « Tout se réduit souvent pour le voyageur à échanger dans la terre étrangère des illusions contre des souvenirs » (1). Il fut l'un des premiers grands voyageurs de la littérature française. Revenu à son bureau de travail, comme l'*Amaranthe* et la *Villegénie* revenaient à Saint-Malo avec leurs prises, il utilise son butin d'idées, d'images et de sensations exotiques.

Son imagination ne peut travailler que sur le réel. Victor-Hugo a écrit *Les Orientales* sans avoir quitté la France. Chateaubriand, lui, est allé voir, a vu. Même dans *Les Martyrs* on retrouve les lieux qu'il visita. On peut contester l'exactitude de certaines de ses descriptions. C'est qu'il a vu avec ses yeux à lui, ses yeux d'artiste; il arrange un peu la scène, mais c'est çà l'art; le reste ne serait que photographie documentaire.

Quand il a bien tout amassé, alors son rêve, sa rêverie l'emportent. « L'élément poétique de la vie du celte, c'est l'aventure, c'est la poursuite de l'inconnu, une course sans fin après l'objet fuyant du désir », dira Renan (2). « C'est le penchant au rêve qui distingue les peuples bretons », dira-t-il ailleurs. L'amour, la mort, les empor-

(1) *Les Natchez*, p. 21.

(2) RENAN, *La poésie des races celtiques* dans *Essais de morale et de critique*.

tent au loin, au delà des horizons lumineux de la connaissance raisonnable; au moyen âge, l'esprit celte lancera le cycle d'Arthur, le roman de Tristan et d'Yseult. Il poursuivra la conquête du Saint-Graal. « La matière de Bretagne » sera l'élément essentiel dont s'alimentera toute la poésie moyen âgeuse. Pour Chateaubriand, le Saint-Graal qu'il poursuivra, ce sera sa « Sylphide », incarnation de la beauté, de l'amour, que son cœur et son esprit chercheront dans le monde entier. La solitude de Combourg exalte ces puissances de rêve. A l'âge où l'imagination n'est pas freinée elle s'envole partout. « Pour les Grecs, la nature est divine. Pour les Celtes, elle est merveilleuse et magique. Pour les Grecs, elle est pénétrée de pensée, elle est la manifestation et le rayonnement d'une pensée qui l'anime et qui l'ordonne. Pour les Celtes elle est le voile et en même temps le grand signe du mystère, une matière sans limite offerte au rêve, à un rêve qu'attire sans cesse la hantise de vertus surnaturelles, de possibilités fabuleuses, cachées sous le sceau des apparences, l'espoir de royaumes inconnus et de pays enchantés. L'imagination des Grecs ne tend qu'à interpréter le visible dans le sens le plus logique et le plus harmonieux; l'imagination des Celtes se passionne pour l'évocation des choses invisibles » (1).

Cette imagination est naturellement mélancolique et

(1) P. LASSERRE, *La jeunesse d'E. Renan*, p. 29.

tournée vers l'idée de la mort. Il faut appuyer sur cette constatation qui frappait déjà les Romains, l'extraordinaire attrait exercé sur l'imagination des Bretons par l'idée de la mort, par les choses de la mort. A. Le Braz, dans la *Légende de la mort* a vivement insisté sur ce caractère du génie armoricain. Écoutons Chateaubriand : « Toute notre vie se borne à errer autour de notre tombe... La mort est belle, elle est notre amie. » « Heureux ceux qui meurent au berceau. » Avec quelle volupté ne cite-t-il pas les paroles du livre de Job : « J'ai passé comme une fleur, j'ai séché comme l'herbe des champs. » Cette présence continuelle de la mort, imprime à son imagination ce tour mélancolique fait aussi de rêves déçus et d'espoirs inassouvis. « L'homme entretient dans son cœur un désir de bonheur qui ne se détruit, ni se réalise. » De là ce fond de tristesse, de grisaille qui, même dans ses morceaux les plus éclatants de lyrisme et de couleur, forme la trame visible. « Le cœur le plus serein en apparence ressemble au puits naturel de la savane Alachua. La surface en paraît calme et pure, mais quand vous regardez au fond du bassin vous apercevez un large crocodile que le puits nourrit dans ses eaux » (1). Au fond de son cœur, la tristesse de sa race, la tristesse familiale héréditaire, augmentée de la tristesse acquise par le séjour dans le milieu impossible où il vécut est

(1) *Atala*.

comme le crocodile de la savane. Elle sort souvent; même dans les jours de joie elle est présente. Elle se complique de la nostalgie du pays, une nostalgie de conscrit breton (1). Nous en avons cité plus haut de nombreux exemples : en voici d'autres. Voyageant de Durkeim à Frankenstein il a cette pensée : « Des genêts en fleur et un geai m'ont reporté en souvenir dans ma chère Bretagne » (2). A Venise, c'est le beurre de la Prévalaye qu'il regrette.

Son pays, sa mer, ses landes, ses bois! comme il les connaît! La Bretagne forme le cadre incomparable de beaucoup de ses œuvres, et comme c'est un rural, un homme qui a vécu en contact immédiat avec la terre, la nature et le sentiment de la nature auront dans son œuvre une place primordiale. Avant lui le sentiment de la nature n'était pas inconnu. Mais comme son expression était mièvre, banale, générale, même chez Rousseau! Avec lui au contraire, on aura une précision du trait, une exactitude de l'épithète, un flot d'images pittoresques, colorées, éclatantes. Avant lui on écrivait : « les eaux limpides, les frais ombrages, superbe et ravissant coup d'œil. » Avec lui on verra : « la lumière gris de perle de la lune descendant de la cime indéterminée des forêts », ou se jouant « sur la molle intumescence des vagues ».

(1) LE SAVOUREUX.

(2) M. O. T., VI, 37.

« N'ayez pas peur, Cynthie, ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile ». C'est la précision du passage sur le vol des hirondelles, sur la rentrée des martres dans le creux des ormes quand « la barre d'or se forme à l'Orient », « La nuit descendait : les roseaux agitaient leurs champs de quenouilles et de glaives parmi lesquels la caravane emplumée, poules d'eau, sarcelles, martins-pêcheurs, bécassines se taisait. Le lac battait ses bords, les grandes voix de l'automne sortaient des bois et des forêts. » Cent autres encore que G. Collas montre comme bien de chez-nous, et où passent « toute la nostalgie celtique et la mélancolie moderne ». Cette nature, il ne la voit pas simplement du dehors. Il lui cause, elle est son amie, il s'harmonise avec elle. Elle est sa confidente. Lamartine dira après lui :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime.
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours.

René a fait cela pendant toute sa jeunesse. « La mer me semblait murmurer des plaintes comme celles des arbres de mes forêts. Alors je lui racontais mon malheur afin qu'elle le redise à son tour aux tombeaux de mes pères. » Ses peines, ses aspirations, ses désirs, il les a contés aux pierres, aux arbres, aux eaux de Combourg. Ce sont eux les dépositaires de son secret et c'est ce qui fait de ce pays un des lieux sacrés de la haute spiritualité française.

Celtique également sa conception de l'amour! Elle est aussi éloignée de la gauloiserie de l'Île de la France et des pays de Loire que de la sensualité gourmande des peuples méridionaux. Là encore, c'est Pierre Lasserre qui a vu juste (1) : « L'idée poétique qu'ils se sont faite de l'amour est celle d'une possession fatidique de toute l'âme, d'une aliénation totale, on dirait presque d'une hypnose délicieuse et douloureuse du cœur et de la pensée dont s'est emparée la passion. Et c'est là qu'apparaissent les affinités propres du celtisme et du romantisme et où l'on entrevoit combien le premier a contribué à engendrer le second. » Et il cite le cri suivant poussé par une héroïne de Chateaubriand et dont la répercussion poétique a été immense. « Quel songe n'est point sorti de ce cœur si triste! Quelquefois en attachant mes yeux sur toi, j'allais jusqu'à former des désirs aussi insensés que coupables : tantôt j'aurais voulu être avec toi la seule créature vivante sur terre; tantôt, sentant une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports j'aurais désiré que cette divinité se fut anéantie pourvu que, serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîme en abîme avec les débris de Dieu et du monde! » Et Collas qui a fait la même remarque ajoute : « Conception séduisante et dangereuse qui en divinisant la passion en proclame la fatalité et la divinité; mais aussi conception généreuse,

(1) LASSERRE, *loc. cit.*, 37.

capable d'exalter les facultés héroïques et d'enfanter la chevalerie. »

Son christianisme enfin est surtout constitué d'impressions bretonnes. Il est fait de cet ensemble de gestes, de souvenirs, d'habitudes qu'il acquit au cours de sa jeunesse. Sa conversion, est un retour à ses premières années. Plus tard sans doute, il lira beaucoup, fera de la théologie et de l'exégèse (oh! à la mode de 1802), mais son adhésion n'est pas l'éclair passionné de Pascal, ni la foi raisonnée de Newton. C'est la reviviscence en son âme du son des cloches, des chants de Saint-Malo, de son habit blanc et bleu de Plancoët, le souvenir de la lumière intérieure qui l'éclaira le jour de sa première communion. N'en discutons pas la qualité. Il existe, il est sincère, il est simple. Aussi n'eut-il pas d'effort à faire pour le retrouver après la crise de l'*Essai*. Sa foi elle est comme ces flots bretons que la marée du XVIII^e siècle a pu recouvrir, mais que le reflux découvre et qui réapparaissent inchangés.

Mais plus encore que dans son génie littéraire, c'est dans sa vie d'homme qu'on sent le fils de la Bretagne. Du Breton il a toutes les qualités et les défauts de ces qualités : courage, ténacité, fidélité, sens de l'honneur. Oh! je sais que là aussi on l'a ou blagué, ou attaqué. Son courage? Peuh! une blessure à Thionville, une démission retentissante, un article du *Mercur*, un passage d'un discours de réception. Pourquoi minimiser ce qu'il fit?

L'honneur beaucoup plus que la foi monarchique le poussa à l'armée de Condé. S'il s'y « amusa » ce fut à la façon dont les poilus de 1914 s'amusaient dans les tranchées, et même pour des hobereaux chasseurs la vie des camps n'est pas sans souffrances. Il aurait pu comme tant d'autres, au milieu de la foule rampante des rois et des peuples, servir l'empereur ! Le sang des Brient n'aurait pas coulé dans la plaine de Grenelle ! Il aurait pu vivre riche sous Louis XVIII, sous Charles X, sous Louis Philippe ; il préféra l'indépendance avec la pauvreté.

On ne le lui a pas pardonné ! Sa fidélité politique ? Comme on l'a suspectée. Depuis le jour où l'on cria à la grande défection de Chateaubriand, que de détracteurs depuis les hommes de la *Gazette de France*, jusqu'à Jules Lemaitre et Ch. Maurras. Le jugement de ce dernier, condensé en quelques pages fameuses, n'a fait que reproduire l'essentiel des griefs qu'on lui fit : « Louis XVIII n'eut pas de plus incommode sujet, ni ses meilleurs ministres de collègue plus dangereux ». C'est la paraphrase du mot de Villèle : « On ne peut gouverner sans lui, ni avec lui. » « Il était à la fois indispensable et impossible » a dit un autre. Et l'invective continue : « Il exigeait que sa plainte fut soutenue, sa tristesse nourrie de solides calamités, de malheurs consommés et définitifs et de chutes sans espoir de relèvement ». A ses façons de craindre la démagogie, le socialisme, la République

européenne, on se rend compte qu'il les appelle de tous ses vœux. Prévoir certains fléaux, les prévoir en public, de ce ton sarcastique et dégagé équivaut à les préparer. « Race de naufrageurs et de faiseurs d'épaves, oiseau rapace et solitaire... Loin de rien conserver, il fit au besoin des dégâts, afin de se donner de plus sûrs motifs de regrets (1). » On ne peut à mon sens accumuler en moins de phrases plus d'erreurs et plus d'injustices.

Il ne s'agit pas d'évoquer ici son rôle politique et de l'étudier en détail. Il ne s'agit pas non plus de dissimuler ses fautes qui furent grandes, ni ses erreurs qui furent rares. Les deux volumes d'E. Beau de Lomenie, parti lui aussi du jugement de Maurras pour aboutir à des conclusions différentes ont projeté sur cette question des lueurs que le recul de l'histoire et la marche des événements ont rendu singulièrement éclatantes. Mais on doit montrer comment sa vie politique fut semée de « réactions » spécifiquement bretonnes.

La Bretagne d'avant 1789, celle où est né Chateaubriand, était bretonne ; elle n'était pas royaliste. C'est un fait que Cadoudal a rappelé en prouvant que ce furent les persécutions religieuses qui précipitèrent les Bretons dans les bras de la monarchie. La région malouine était encore plus individualiste que le reste de la province. Saint-Malo en particulier, avait l'âme républicaine d'une

(1) Ch. MAURRAS, *Trois idées politiques*, 248.

ville « libre » et l'on peut noter que ce sont ses arrondissements qui sont venus le plus vite et le plus totalement à la République.

La noblesse bretonne, elle, était royaliste, mais à sa façon. Le roi pour elle n'était pas le successeur des 38 ou 40 rois qui depuis mille ans essayaient de faire la France, mais le huitième successeur de François 1^{er} avec qui la Bretagne avait signé l'acte d'union de 1532. Oubliant, ou « feignant d'oublier que les ducs de Bretagne avaient toujours dû l'hommage à leur suzerain, le roi de France, les nobles bretons feignaient de prendre le pacte de 1532 comme un véritable traité international conclu entre deux puissances également indépendantes » (1). Je crois qu'ils le croyaient réellement. Aussi leur fidélité était-elle une fidélité féodale, donc limitée, à une famille et non pas une fidélité nationale, à un roi, ou intellectuelle à une forme de gouvernement. D'où les conflits sans nombre avec les représentants du pouvoir central. D'où également la méfiance du roi vis-à-vis des nobles bretons et la répulsion très marquée de ceux-ci à servir dans ses régiments. M. de Chateaubriand le père, avait ces préjugés comme tous ses amis. La marine royale seule était exceptée de ses préventions. Il n'envoya son fils à l'armée que parce qu'il n'avait pu faire autrement.

(1) GAXOTTE, *Le siècle de Louis XV*, p. 290.

Chateaubriand ne se sentait donc lié à la Monarchie que par un devoir de fidélité féodale. Il était ce qu'on pourrait appeler un royaliste de « l'extérieur ». « Je lui devais ma fidélité, elle l'a eue ».

Son adhésion intellectuelle ne vint que plus tard. Au début, son premier contact avec le roi l'avait déçu. Son passage à l'armée de Condé, le spectacle des rivalités de l'émigration, de la légèreté des émigrés de cour et de salon, l'opposition qu'il remarquait entre la haute émigration, et les pauvres nobles qui combattaient, accentuèrent cette déception. Elle s'accrut de toute la déception de l'Ouest devant l'abandon où le laissaient les frères du roi. Cela aussi il faut le noter. Tous ceux qui ont étudié et la grande révolte vendéenne, et la chouannerie bretonne, normande ou du Maine, ont été frappés de la rancœur qui s'empara de l'âme des paysans et de leurs chefs, quand le frère du roi qu'on leur annonçait devoir venir à leur tête, eut fait demi-tour; je ne sais si réellement Charette en apprenant une de ces dérobades a brisé son épée sur son genou, en s'écriant : « Ce prince n'est qu'un j... f... », mais tout l'Ouest l'a pensé. Rappelons-nous dans les *Mémoires* le portrait fameux du chouan rencontré dans une antichambre à Londres : « Cet homme qui n'était rien avait pris part à deux cents prises et reprises de villes, villages et redoutes.. Il avait l'air indifférent du sauvage; son regard était grisâtre et inflexible comme une verge de fer; sa lèvre

inférieure tremblait sur ses dents serrées... Sa physiologie exprimait une nature populaire, rustique, mise par la puissance des mœurs au service d'intérêts et d'idées contraires à cette nature : la fidélité naturelle du vassal, la simple foi du chrétien, s'y mêlaient à la rude indépendance plébéienne accoutumée à s'estimer et à se faire justice. Le sentiment de la liberté paraissait n'être en lui que la conscience de la force de sa main et de l'intrépidité de son cœur. Il ne parlait pas plus qu'un lion; il se grattait comme un lion, bâillait comme un lion, se mettait sur le flanc comme un lion ennuyé, et rêvait apparemment de sang et de forêts.»

... Mais les républicains avaient leur principe en eux, au milieu d'eux, tandis que le principe des royalistes était hors de France. Les Vendéens députaient vers les exilés; les géants envoyaient demander des chefs aux Pygmées. L'agreste passager que je contemplais avait saisi la Révolution à la gorge, il avait crié : « Entrez, » passez derrière moi, elle ne vous fera aucun mal, elle » ne bougera pas, je la tiens. » Personne ne voulut passer, alors Jacques Bonhomme desserra son étreinte et Charette brisa son épée. » (1). Le manque de foi royaliste que lui reproche Jules Lemaitre, n'est-ce pas aux frères du roi qu'il faudrait plus justement le reprocher? Dans l'*Essai* il est facile de noter que ses idées politiques sont

(1) M. O. T., II, p. 112.

très flottantes. Il compare, il cherche et les passages où la monarchie est exaltée, lui sont surtout dictés par un sentiment de solidarité dans l'infortune.

Peu à peu cependant les idées politiques de Chateaubriand se sont précisées. Il les a définies dans sa phrase des *Souvenirs* de 1826 : « Bourbonnien par honneur, royaliste par conviction, républicain par goût et par caractère ». Comme il l'écrit, il est convaincu que « à l'époque où nous sommes la monarchie constitutionnelle est la meilleure forme de gouvernement ». Et le roi revient! Par hasard, il faut que ce soit Chateaubriand, alors au plus haut degré de sa réputation littéraire et que son indépendance vis-à-vis de l'empereur avait mis en vedette, qui aide à cette restauration. N'exagérons pas son rôle, mais ne le diminuons pas non plus. Il eut en tout cas le mérite essentiel à une époque où l'opinion publique commençait tout de même à compter, de lui donner des raisons valables de se détacher de Napoléon et de choisir Louis XVIII.

Il fut certainement désagréable au nouveau roi d'être son obligé. Louis XVIII pouvait difficilement comprendre Chateaubriand. Leurs deux caractères étaient trop franchement opposés. Le roi, classique, voltairien, libertin, aimant les petites poésies du XVIII^e siècle, ne pouvait sympathiser avec l'écrivain romantique, catholique. Il y eut immédiatement entre eux cette sensation spéciale qui ne s'analyse pas et qui rend timides, gauches,

fermés, hostiles des gens qui auraient peut-être pu s'entendre. Pour le roi, ce cadet de Bretagne, était le fils de ces hobereaux qui avaient tant ennuyé ses ancêtres. Jamais il ne pourrait en faire un de ces grands commis laborieux et dociles qui firent la force de la monarchie. Chateaubriand de son côté, comme son père avait été hautain aux Etats de Bretagne, fut hautain dans les conseils du roi. Il commit la faute irréparable de donner des conseils qu'on ne lui demandait pas. La conception royale et la sienne se heurtèrent. Pour le roi, la question se posait ainsi : il s'agissait de reprendre la place héréditaire après des années d'égarement populaire. Il fallait apaiser les querelles, désarmer les hostilités. Comme après la Ligue ou après la Fronde, on atteindrait le but en donnant des prébendes aux meneurs, Talleyrand, Fouché, aux grands fonctionnaires impériaux. Le roi ne sentait pas que par delà le pays légal, par delà les profiteurs c'était le pays réel qu'il fallait reconquérir et rassurer, cette paysannerie française dont le royalisme avait fleuri si naïvement dans les Cahiers, qui avait oublié le roi, et qui seule à cette époque aurait pu fournir à la monarchie l'appui nécessaire pour se maintenir. Il y avait les étudiants, race fiévreuse, les hommes de lettres, une fraction de la bourgeoisie qu'on pouvait ramener. Le roi avait alors la chance d'avoir sous la main un homme qui avait l'audience d'un immense auditoire, qui aurait pu être l'incomparable ministre de sa propagande. Il ne

sut ou ne voulut pas l'utiliser. Chateaubriand, lui, n'avait pas perdu contact avec le pays. Son absence n'avait été que de quelques années. Ses relations littéraires avec des milieux très divers lui avaient ouvert des perspectives et des vues sur des milieux totalement étrangers au roi. Il avait perçu la cassure profonde, peut-être irrémédiable, entre les Bourbons et la Nation, entre les deux France. Il avait senti et vivement ce qu'avait de pénible le retour du roi, surtout le second, derrière les souverains alliés triomphants. Il pressentait l'usage qu'on ferait de la phrase injuste « les fourgons de l'Etranger », et le mal que, répandue, elle ferait à la monarchie. Par la presse, il était prêt à se faire le héraut du roi retrouvé. N'entrons pas dans le détail des incidents qui le jetèrent dans l'opposition. Il eut ses torts, moins grands que ceux de ses adversaires dont il avait fait la puissance et qui se débarrassèrent de lui dans des conditions inqualifiables. Le roi était rentré avec la Charte. S'il y eut infidélité, ce n'est pas du côté de Chateaubriand qu'il faut la chercher. Il fut violent dans son opposition. Oui ! Il y eut chez lui de la fureur, du désespoir. Mais n'y voyons pas je ne sais quel sadisme des ruines, mais l'amertume profonde ressentie au spectacle de tant d'occasions gâchées, de tant d'efforts inutiles, de tant de bonnes volontés déçues, malgré une administration sage, une politique extérieure profitable, un empire colonial amorcé. Voyons-y la réaction violente d'un breton

obstiné, « cabochard », d'un malouin indomptable, fils d'une race qui ne sut jamais plier. Il a manqué à la Restauration pour remplir totalement sa destinée, une mystique royale à opposer à la mystique napoléonienne ou républicaine. Faute de cela, elle put restaurer la France et c'est son honneur, mais elle ne parvint pas à restaurer la monarchie.

Par delà le roi, Chateaubriand voyait le pays. « Bien que mon rôle ait fini avec la légitimité, tous mes vœux sont pour la France quels que soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. » A Sainte-Hélène, Napoléon qui, au fond de lui-même, avait pour Chateaubriand une secrète admiration mêlée au regret de n'avoir pu se l'attacher, a dit de lui : « Tout ce qui est grand et national convient au génie de Chateaubriand. » Inaugurant une de ses statues à Combourg, François Poncet qui lui succède à Berlin, parlait ainsi : « Un des ressorts de l'âme de Chateaubriand c'est son sentiment national. » Chateaubriand a été, dans toute sa vie, dans toute son œuvre, soutenu, inspiré, enflammé par la très haute idée, par le profond amour qu'il avait de son pays.

» Panser les blessures de la France, réparer les déchirures de son âme, rapprocher les lèvres de ses plaies, la rendre à elle-même, d'abord, après le drame de la grande révolution, lui rendre, ensuite, dans le monde, après l'humiliation des traités de Vienne, sa place, son prestige, sa gloire, c'est la préoccupation profonde qui anime ses

créations littéraires; c'est en même temps le secret de son action politique; c'est ce qui explique la guerre d'Espagne, « sa » guerre; c'est ce qui explique son intervention au Conclave, d'où il fit sortir un pape, « son » pape; c'est ce qu'il y a de noble et de touchant dans ses gestes magnifiques d'ambassadeur fastueux, qui n'a jamais hésité à se charger d'un fardeau écrasant de dettes, pour mieux représenter sa patrie et donner d'elle au dehors la même idée qu'il avait d'elle, dans le fond de son cœur.

» Chateaubriand a compris, il a senti la nation française dans sa continuité. Il a compris qu'elle s'affaiblirait, qu'elle se diminuerait en laissant subsister dans sa tradition un hiatus. Il a rouvert les fenêtres murées qui lui donnaient des vues sur son propre passé. Il lui a rappelé qu'elle était venue du sein des siècles comme une grande nation chrétienne, héritière, à travers l'esprit chrétien, des humanités anciennes. Il a rendu à la France le goût de ses cathédrales, de son moyen âge, de sa chevalerie, de ses monuments historiques, de ses origines gauloises et gallo-romaines, le goût de son histoire. »

Voilà le vrai Chateaubriand, le Chateaubriand réaliste et constructeur qu'il faut opposer au Chateaubriand « des ruines ». Dans la préface de ses œuvres, en 1826, il écrit : « O France, mon cher pays, et mon premier amour ». Le Pays d'abord. Dans les *Mémoires* on trouve ces phrases : « En roulant dans le Palatinat rhénan, je

songeais que ce pays formait naguère un département de la France, que la blanche Gaule était ceinte du Rhin, écharpe bleue de la Germanie. Napoléon et la République avaient réalisé le rêve de plusieurs de nos rois et de Louis XIV. Tant que nous n'occuperons pas nos frontières naturelles, il y aura guerre en Europe ».

On croirait lire du Barrès. Cette question du pré-carré, de la « Clausa Germanis Gallia » le hante : « Une bataille perdue à Mons ou à Coblenz amènerait en huit jours la cavalerie sous les murs de Paris ». Quand à Vérone il obtient la guerre d'Espagne, « sa guerre », il triomphe. Il va pouvoir redonner confiance à la France dans son armée, en souder les éléments hésitants, et surtout donner dans les traités de 1815 le premier coup de hache. Quand il appuiera l'intervention en Grèce, il s'agit bien sûr de libérer un peuple opprimé, mais plus encore de reprendre place dans le concert européen, et là, obtenir la revision. Ce qu'il voulait c'était l'anéantissement des traités de Vienne, la reprise de la Rive gauche du Rhin qui en ce temps là avait plutôt le sens d'une désannexion que la figure d'une conquête. « La France redevient glorieuse en Espagne, c'est sur le Rhin qu'elle redeviendra forte. » « Je me félicite en bon français de tout ce qui tend à replacer notre patrie à ce haut rang qu'elle doit occuper dans les nations étrangères ». Conception classique, traditionnelle, hardie.

Pour lui la France ne commence pas en 1789, mais elle ne s'arrête pas là non plus : « Ne renions aucun de nos triomphes. Les gloires militaires surtout n'ont connu que les ennemis de la France et n'ont eu qu'une opinion. Les institutions ne peuvent rien changer à ce génie naturel. »

Le 4 juin 1832, il voit en Rhénanie défiler un escadron de hussards Prussiens. « Ils avaient l'air très animé. Je l'étais autant qu'eux. J'aurais joyeusement concouru à froter ces messieurs. » On pense à Déroulède.

Aussi, quel désespoir quand il verra son rêve brisé. Il fut dur dans ses polémiques — les babouins bretons ont l'humeur batailleuse —, mais vis-à-vis de lui ne l'était-on pas.

Le 7 août 1830, il montait pour la dernière fois à la tribune : « La monarchie n'est plus une religion : c'est une forme politique préférable en ce moment à toute autre, parce qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la liberté. Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés ; il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissance excepté celle de me délier de mes serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables si je les reniais au moment où pour la troisième et dernière fois ils s'acheminent

vers l'exil » et c'est l'apostrophe terrible : « Je laisse la peur à ces généreux royalistes qui n'ont jamais sacrifié une obole ou une place à leur loyauté, à ces champions de l'autel et du trône qui naguère me traitaient de renégat, d'apostat, et de révolutionnaire. Pieux libellistes, le renégat vous appelle!... Les nobles couleurs dont ils se parent protégeront leur personne et ne couvriront pas leur lâcheté. »

Ce qu'il avait prévu était arrivé. Il prévoyait de loin, et si gouverner c'est prévoir, rarement homme posséda à aussi haut point cette qualité essentielle des hommes d'état. Comparons par exemple sur deux points bien différents, l'avenir des chemins de fer, et l'avenir des Etats-Unis, ses prévisions avec celles de Thiers, on sera frappé de la divination de Chateaubriand et de l'aveuglement de Thiers. En présentant ses observations sur l'éducation donnée au comte de Chambord, il annonçait le destin qui l'attendait : le Prince aurait des qualités remarquables, il n'aurait pas la foi vivante en son étoile, le cœur à cœur avec son peuple, le geste décisif qui décide la fortune. La grande cause de l'échec de la restauration en 1871, elle est dans la déficience du prince qui, comme le comte d'Artois à Noirmoutiers, regarda la bataille et ne sut pas donner de sa personne. L'écrivain fut souvent un prophète de malheur, et ses paroles étaient comme « l'intersigne » des écroulements des trônes. Mais comme les oiseaux de Fréhel, s'il se jouait dans

la tempête, il n'était pour rien dans son déclenchement.

Les hommes d'état moderne ont rendu justice à ce poète qui avait vu grand, loin et qui s'était révélé réaliste et manœuvrier de premier ordre. Les hommes d'après-guerre ont été frappés de voir ce qu'avaient de modernes, d'actuelles, ses conceptions de politique extérieure, en face des conceptions étroites et butées des Serre, des Caraman et des Polignac.

Henry Bérenger dans son étude sur Chateaubriand, dont nous avons critiqué plus haut une supposition démentie par les faits, a rendu un magnifique hommage à son passage au pouvoir : « Construction politique audacieuse que l'avenir n'a pas toute ratifiée, mais dont certaines parties ont subsisté. Pour la mener au faite, il lui eut fallu un temps plus long, une humeur plus souple. Il aurait dû se souvenir que les quatre pieds carrés du salon des rois sont pour les ministres des monarchies le principal champ de manœuvres : c'est même le plus difficile de leur effort! Chateaubriand n'eut peut-être ni la patience ni l'objectivité indispensables pour obtenir des rois la durée au pouvoir qui lui aurait permis d'achever la politique extérieure initiée par lui en 1822 » (1).

(1) Henry BÉRENGER, *Chateaubriand*, 199.

* * *

Le 8 juillet 1848 le *Journal de Rennes* annonçait en ces termes à la Bretagne, la mort de l'écrivain : « M. de Chateaubriand est mort le mardi 4 juin, à 8 h. 20. Il a reçu les sacrements dimanche avec une joie profonde. Il s'est éteint mardi sans agonie pendant que l'abbé Deguerry récitait les prières. »

Le 11 juillet, en annonçant son inhumation à Saint-Malo, le même journal disait : « La gloire de Chateaubriand appartient à toute la France, mais particulièrement à la Bretagne son pays. C'est que Chateaubriand était notre frère, l'enfant du même sol qui nous a nourris; c'est que nous autres Bretons nous sommes de sa famille. »

Hommage simple et cordial qui précédait de quelques jours l'hommage du pays tout entier.

A l'issue de la cérémonie funèbre célébrée le 8 juillet à Paris, à la chapelle des Missions étrangères, rue du Bac, le corps avait été déposé dans un caveau, en attendant le jour où il pourrait être transporté à Saint-Malo car il fallait compter avec la marée.

Le maire de Saint-Malo prévint que le 19 juillet la cérémonie pourrait avoir lieu.

Le 17 juillet le char funèbre pénétrait en Bretagne. Tout le long de la route il avait recueilli l'hommage respectueux des populations. Une femme du peuple

n'était-elle pas venue lui apporter une branche de laurier et une fleur de lys. Le 17 juillet au soir il arrivait à Dol. On le descendit à l'Hôtel de la Grand-Maison au milieu de la rue principale, malgré le désir exprimé par l'archiprêtre qui avait offert de lui ouvrir les portes de la cathédrale. Il y fut veillé par une garde d'hommes choisis dans le bataillon de la garde nationale de Dol. Le lendemain, délégués par la municipalité de Saint-Malo, M. Cunat et quatre conseillers vinrent l'y chercher. Il refit en sens inverse la route parcourue jadis dans le carrosse traîné par huit chevaux quand il vint pour la première fois de Saint-Malo à Combourg. Auprès du Casino, le clergé et les autorités l'attendaient. « Trois voitures arrivèrent; de la première descendit le curé des Missions étrangères, l'abbé Roquette; de la seconde Ampère, son neveu Louis de Chateaubriand, son domestique François; la troisième portait le cercueil. Après deux discours échangés entre le curé des Missions et celui de Saint-Malo, les marins le portèrent à la Cathédrale. Il y passa la nuit veillé par la piété des Malouins. Le lendemain de toute la Bretagne les délégations accoururent; garde nationale, délégations municipales, députations des sociétés, 400 ecclésiastiques, 20.000 personnes, toutes les autorités se pressèrent à Saint-Malo. De grandes tentures noires couraient les rues; tous les magasins étaient fermés. La messe funèbre fut dite par le curé de Combourg. La garde nationale par une délicate

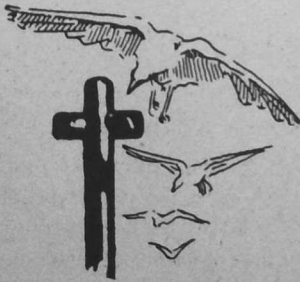
attention joua en symphonie l'air qui fit pleurer l'assistance,

Combien j'ai douce souvenance.

Les marins le portèrent à bras jusqu'à la place Broussais et le déposèrent sur le char funèbre. Le cortège descendit la rue de Dinan, de Toulouse, d'Asfeld, sortit par la porte Saint-Vincent et s'engagea sur la grève vers le Grand Bé; une foule énorme difficilement contenue par la troupe couvrait les plages. Les marins le reprirent au char et le portèrent sur la plate-forme de granit. On prononça des discours, Ampère, le recteur d'Académie.

Et depuis, solitaire, entouré de tempêtes sous le granit anonyme surmonté d'une croix, il dort son dernier sommeil au milieu des vagues dont le flux et le reflux symbole de sa vie mouvante le bercent de leur bruit.

....Oh laissez le dormir près de sa mer natale
Le sublime rêveur des landes de Combourg.... (1)



(1) *Le Grand Bé*, 1850.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| PRÉFACE DE J. ET J. THARAUD..... | I-VII |
| CHAPITRE I. Bretagne, ma patrie..... | 1 |
| — II. Brient, fils de Tihern..... | 23 |
| — III. Le drame de Broons..... | 35 |
| — IV. Cadets de Bretagne..... | 47 |
| — V. Corsaire du Roi..... | 59 |
| — VI. Monsieur de Combourg..... | 79 |
| — VII. Fanchin..... | 93 |
| — VIII. Au pays des Druides..... | 119 |
| — IX. Le lit de Parny..... | 153 |
| — X. Le secret de Combourg..... | 169 |
| — XI. Derniers séjours en Bretagne.... | 245 |
| — XII. La Bretagne faite homme..... | 287 |

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
28 SEPTEMBRE 1933 SUR
LES PRESSES DU MAITRE
IMPRIMEUR OBERTHUR,
DE RENNES; M. LARCHER,
ÉDITEUR, 2, PLACE DU
PALAIS, A RENNES.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE DEUX
CENTS EXEMPLAIRES SUR VÉLIN BIBLIO-
PHILE NUMÉROTÉS DE I A 200
ET DEUX EXEMPLAIRES HORS COMMERCE
SUR VERGÉ MONTGOLFIER.

